TES

P

Jean-

Minis

Où l'on
sous l
GRAN

Avec des
n

Seco

De

Chez Henry
dans le Po

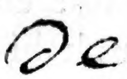
TESTAMENT
POLITIQUE
DE MESSIRE
Jean-Bapt. Colbert

Ministre & Secretaire d'Etat.

Où l'on voit tout ce qui s'est passé sous le Regne de LOUIS LE GRAND jusqu'en l'année 1684.

Avec des Remarques sur le Gouvernement du Royaume.

Seconde Edition, Corrigée.





A LA HAYE,
Chez Henry van Bulderan, March. Libraire dans le Pooten, à l'Enseigne de Mezeray.

M. DC. XCIV.

AVIS AU LECTEUR.

LE Teſtament Politique du Cardinal de Richelieu a demeuré long-tems en manuſcrit dans les bonnes Bibliothéques. Mr. Colbert qui l'avoit lû & rélû avant qu'on l'imprimât, n'a pas voulu employer aucune des maximes qui s'y trouvent : ce n'a pas été parce qu'elles n'étoient pas de ſon goût, comme elles le ſont de celui de tous les habiles gens qui les ont lûës : mais il a crû qu'il ne falloit pas rebattre une choſe qui étoit d'un autre, & qui lui feroit moins d'honneur que ce qui viendroit de lui.

LIBRARY
NOV 20 1967
UNIVERSITY OF TORONTO
DC
130
C666
1699

EPITRE
AU ROY,

SIRE,

La protection Divine a paru si visiblement sur le regne de VÔTRE MAJESTE', que je suis tres-persuadé qu'Elle ne pense nullement à attribuer à sa bonne conduite tous ces hureux évenemens qui font la gloire de son Royaume & l'abbaissement de ses ennemis. Dieu qui vous a accordé aux vœux de tous vos bons Sujets, dans un tems où il n'y avoit point d'esperance qu'ils seroient exaucez, puisque c'étoit apres une sterilité de vingt-trois ans, a commencé par ce miracle, à faire connoître qu'il vous a choisi de toute éternité pour être un des ouvrages les plus parfaits qu'il y ait eu depuis longtems sur la terre. Une verité si constante, & reconnuë si generalement de tous vos Sujets, devroit passer jusques aux Etrangers, qui ne feroient que leur devoir, quand ils demeureroient convaincus, que la main toute-puissante de Dieu agit pour vous

contre vos ennemis. Mais comme, si je l'ose dire, il n'y a qu'une apparence de pieté dans presque toutes les autres Cours, pendant qu'elle éclate visiblement dans la Vôtre, ils rapportent tout ce qu'ils voyent, à un bonheur continuel de Vôtre Majesté, sans vouloir élever leurs yeux jusques à celui qui est le Dieu des Armées, & sur le secours duquel il est impossible de se promettre aucune victoire. Il auroit été à souhaiter qu'ils se fussent desabusez plutôt, & qu'ils demeurassent convaincus une bonne fois, que c'est Dieu seul qui vous protege ; ils n'auroient pas répandu tant de sang dans la Guerre que vous avez terminé si glorieusement, & cela épargneroit encore celui d'un nombre infini d'hommes qui semblent destinez à perir pour la même querele: car V.M. pour avoir donné la Paix à l'Europe, n'a pas étouffé la jalousie dont quantité de Puissances se sentent encore ronger à la vûë de toutes ses grandes actions. Elles n'épient que l'occasion de lui en donner des marques ; & avant qu'elles puissent se soûmettre aux abbaissemens que l'un de vos Ministres demande d'elles, l'on peut croire qu'elles risqueront le tout pour le tout.

Mais, Sire, oserois-je demander à V.M. si c'est lui rendre service que de faire tout ce que ce Ministre fait. J'ai peur qu'Elle

ne croye que le peu d'intelligence qui a paru entre nous, ne me porte à lui faire cette demande. Les coups fourez qu'il a tâché de me porter, & dont V. M. est mieux instruite que moi, puisque c'est à elle qu'il s'est souvent adressé pour lui rendre ma fidelité suspecte, fairoient croire qu'il m'en reste assez de ressentiment pour chercher à lui rendre la pareille. Mais à Dieu ne plaise que mes interests l'emportent ainsi sur ceux de V. M. J'ai seulement en vûe de lui apprendre comment les choses se passent. Un grand Roy qui a en main le gouvernement d'un puissant Royaume, n'a pas connoissance de tout ce que font des Ministres qui ont autant d'autorité qu'en a le Marquis de Louvois. Cependant s'ils font des bevûes, & que la guere en arive, c'est au maitre qu'on les impute. Celle que vous avez finie n'a duré si long-tems que par son moyen. Il est vrai que la fin a été glorieuse à V. M. mais ce n'est pas à dire que cela soit du à la bonne conduite du M. de Louvois. Il a risqué visiblement l'Etat, & ce n'est que la main de Dieu qui vous en a tiré. Il est dôc responsable enversvos peuples du sang qu'il leur a coûté: outre que sans le respect & l'admiration qu'on a pour V. M. il lui feroit peut-être perdre l'amour de ses Sujets; car c'est à vous qui en êtes le pere, à ménager

leur sang cõme le vôtre propre. D'ailleurs n'est-il pas extraordinaire qu'un Ministre qui n'a vû la guerre qu'en peinture, veuille en sçavoir plus que tous vos Capitaines. V. Majesté cependant se peut vanter d'en avoir les meilleurs de l'Europe : & en quel lieu que l'on aille, & que l'on nomme le Prince de Condé & le V. de Turenne, il n'y a personne qui ne reconnoisse que le Regne de V. M. qui étoit destiné à faire voir tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre, devoit aussi avoir les deux plus grands Capitaines que l'Europe ait eu depuis long-tẽs.

La protection divine dont V.M. ressent les effets à toute heure, vous a tiré de tous ces mauvais pas où un autre se seroit perdu. La piété qui éclate dans toutes vos actions, vous en fait continuellement rendre graces au Ciel. Mais comme chacun ne rapporte pas ainsi à Dieu tout ce qui se passe ici bas, les fautes que fait vôtre Ministre augmentent le nombre de vos ennemis, & les entretient dans l'erreur où ils sont que vous n'êtes pas invincible. Ils supposent que celui qui devroit avoir soin de parer les coups qu'ils sont prêts de vous porter, leur montrant vôtre estomach tout à découvert, il leur est facile d'aller droit au cœur. De là viennent toutes les brigues qui se font dans l'Europe contre vous, & qui vous porteroiẽt le coup mortel, sans qu'il est impossible de

faire du mal à celui que Dieu a pris ſi viſiblement en ſa protection.

Auſſi pouvons-nous dire ſans flater V.M. que jamais Prince n'en fut plus digne. Vous avez toutes les qualitez d'un Grand Roy, & d'un Roy vraiment Chrêtien : & ſi vous avez eu quelque foibleſſe dans vôtre jeuneſſe, vous en êtes, graces à Dieu ſi bien revenu, qu'il ne vous en reſte de ſouvenir que pour vous porter à en faire une plus rude penitence. Qui veut plaire à V.M. doit vivre à la Cour comme dans un Cloitre, ſans vice. Si l'envie y regne, il n'eſt plus permis de la faire paroitre : V. M. y eſt un exemple de vertu à ſes Courtiſans: & ſi la corruption du ſiécle les empêche d'imiter encor leur Maitre, il faut du moins qu'ils en faſſent le ſemblant, s'ils veulent lui être agréables.

Ce retour de V.M. à Dieu eſt la recompenſe de ne l'avoir jamais oublié, dans quelque état qu'Elle ſe ſoit trouvée. Si la foibleſſe humaine vous a fait reſſembler à un David & à tant de pecheurs qui ſont en Paradis, vous n'avez pour cela jamais pretendu vous diſpenſer de rendre à Dieu ce qui lui appartenoit. Vous avez tâché d'attirer ſa miſericorde en lui faiſant rendre le culte qui lui eſt dû, & en le lui rendant vous-même. On ne peut pas dire que vous ayez été un ſeul jour de vôtre vie ſans entendre la Meſſe : & quoi que feu le Roy vôtre pere

fut tout rempli de piété, il n'a pû empêcher comme vous, qu'on s'abstint de causer, & de tenir mille postures indecentes pendant qu'on celebroit ce Mystere adorable.

Le crainte de Dieu que vous avez toûjours eu devant les yeux, fait aussi que vous avez mieux aimé pendant un certain tems laisser croire des choses qu'on ne savoit que par soupçon, que d'en ôter la pensée en frequentant les Sacremens. Vous vous en êtes abstenu tant que vous ne vous en êtes pas jugé digne, ou que vous avez crû vôtre foiblesse trop grande pour tenir à Dieu ce que vous lui promettiez: c'est une marque de la delicatesse de vôtre conscience, & que vous êtes éloigné en cela de ces Princes qui affectent des mortifications exterieures, pendant qu'ils se plongent en cachette dans toute sorte de volupté.

Que dirai-je de toutes les belles qualitez de V.M. qui la font passer pour le plus hônéte homme de son Royaume dans l'esprit de ceux qui le connoissent parfaitement. C'est une verité qui est également dans la bouche de ses Sujets, & qui me met à couvert de la pensée qu'on auroit que je la flaterois si on la connoissoit moins. Ce n'est donc ni la flaterie ni la reconnnoissanceque je dois à tant d'honneus & de bienfaits que j'ay reçû de V.M. qui me font dire qu'il y a long-tems qu'il n'y a eu un si Grand Roi.

ſur la terre : c'eſt une verité dont je ſuis tout perſuadé, & que rien ne me fera jamais nier.

En effet, ſans parler de tant de Places conquiſes, & de tant de victoires remportées où eſt encore le Prince qui aprés avoir été ſi mal élevé, ait fait paroître de plus belles inclinations? je n'oſe pas dire tout ce que je penſe là-deſſus, de peur d'être accuſé de manquer de reconnoiſſance envers Mr. le Cardinal Mazarin mon bienfacteur : il vaut mieux ſe taire, & que je parle ſeulement de ce que tout le monde n'a pû voir ſans admiration. Oui, Sire, je ſoûtiens, ſans excepter les Ceſars ni les Alexandres, qu'il y a plus de merveilles ſous vôtre Regne, que ſous celui de tant de Grands Hommes que l'Antiquité nous vante. Jamais Roy n'a été à la guerre de ſi bonne heure: & ſi l'on pretend que vous n'y alliez pas, mais que l'on vous y menoit, parce que le bien de vos affaires demandoit qu'on vous fit voir ſur vos Frontieres & à vos Soldats, je répondrai, qu'on me diſe ſi c'eſt de vous-même, ou par le conſeil du C. Mazarin que vous demeuriez des journées entieres à cheval, ce qui cauſa à V. M. cette grande maladie dont Elle penſa mourir à Calais. L'on ſçait que ce Miniſtre vous diſoit tous les jours que vous riſquiez viſiblement vôtre ſanté en vous donnant tant de fatigues. L'on ſçait auſſi qu'il voulut vous empécher d'aller au

Fort Mardik, dont l'air empesté & la quantité de malades faisoit craindre avec raison pour vôtre Personne sacrée. Mais l'inclination que vous aviez déja pour tout ce qui est grand & relevé, vous fit mépriser ce conseil, mais il pensa arriver ce qu'on aprehendoit.

Comme vous étiez pour lors dans vôtre vingtiéme année, on pourroit dire que V.M. ne faisoit rien en cela de trop extraordinaire, & que plusieurs autres n'eussent fait aussi bien qu'Elle : mais il est bon que l'on sçache qu'il y avoit plus de dix ans que vous alliez à la guerre : on vous avoit vû à une infinité de Sieges dont on vous avoit retiré par force : car tout vôtre plaisir consistoit à être avec vos Soldats, & vous informer de cent choses qui étoient au dessus de vôtre âge. Quel dommage qu'un Prince né avec de si grandes qualitez, n'aït pas eu l'éducation que V. M. a donnée à Monseigneur le Dauphin ? Quels miracles n'eut-on pas vû sous son Regne, puisqu'on sçait bien que sans ce secours, c'est un prodige que de ne pas entasser faute sur faute.

J'aurois de belles reflexions à faire sur ce que V. M. n'ayant jamais eu aucune connoissance de ce qui contribuë à la parfaite éducation d'un Prince, s'en est neanmoins acquité si parfaitement. Ce seroit aussi une occasion favorable de parler de tout ce que V. M. a fait à l'égard des Sça-

vans & de tous les hommes rares qu'Elle a fait venir à grands frais des pais étrangers: des manufactures qu'Elle a établi dans son Royaume, en sorte que les François trouvent aujourd'hui chez eux ce qu'ils étoient obligez d'aller chercher ailleurs à l'argent. Et cela paroitroit d'autant plus beau, qu'il n'y a personne qui ne sçache que V. M. a pris tout cela dans son propre fonds, sans qu'elle ait jamais eu un seul livre pour en tirer quelque lumiere. On l'élevoit parmi des femmes & dans la mollesse : il m'est impossible que ce mot m'échape, parce que ce seroit dérober à V.M. la gloire qui lui doit revenir, quand on sçaura que nonobstant une si méchante éducation, elle est devenuë ce que nous la voyons aujourd'hui. J'aurois encore bien des choses à dire sur tout ce que V.M. a fait de grand, & qui paroit tout-à-fait extraordinaire, aprés ce que je viens de remarquer de son éducation. Mais les laissant à part, pour ne m'attacher qu'au sujet que je me propose ici je lui dirai avec tout le respect que je lui dois, que la seule chose qu'on puisse trouver à redire en V.M. est qu'Elle a trop de bonté & de confiance en ceux sur qui Elle se repose de certaines affaires: ce n'estpas pour faire le bel esprit que je pretens blâmer leurs actions: je suis encore plus capable qu'eux de faire des fautes ; mais le zéle que j'ai pour le

ſervice de V. M. ne me permettra pas de demeurer davantage dans le ſilence. Elle trouvera donc bon que je lui faſſe une Hiſtoire en racourci de tout ce qui s'eſt paſſé ſous ſon Régne, & que je lui marque en quoi je crois qu'Elle a été mal ſervie. Elle trouvera bon auſſi que je lui diſe en quoi je m'imagine qu'Elle peut rendre ſon Regne glorieux. Ie la ſupplie tres-humblement de me pardonner cette liberté, & d'eſtre perſuadée que je n'aurois garde de lui en parler, ſi je pouvois mieux lui témoigner le zele que j'ai pour ſon ſervice. Ce qui m'oblige auſſi plus particulierement à lui en dire ce que j'en penſe, eſt que je me vois decliner tous les jours, & que ſelon toutes les apparences il ne me reſte plus guere de tems pour lui rendre ſervice. Les ſoins & les veilles abregent la vie de l'homme, & j'ai aſſez travaillé depuis que V. M. a eu la bonté de m'appeller au maniment de ſes Finances, pour croire qu'il eſt tems de laiſſer ma place à un autre. Heureux ſi en mourant je puis vous perſuader comme j'ai tâché de faire pendant ma vie, que je ſuis avec un tres-profond reſpect,

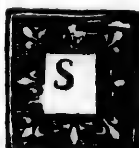
DE VOTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obeiſſant ſerviteur & tres-fidele Sujet.
I. B. COLBERT.

TESTAMENT POLITIQUE DE Mr. Jean-Baptiste Colbert.

CHAPITRE I.

Contenant un recis succint du Regne de LOUIS le Grand, depuis son avencment à la Couronne jusques en 1649. que commença la Guerre de Paris.



SI VOTRE MAJESTE' ne sçavoit pas mieux que moi, que ce qui est le plus necessaire pour rendre un Etat florissant, est l'harmonie qui se trouve entre tous ses membres, je lui ferois ici le portrait des soins qu'un Prince doit prendre pour en empêcher la desunion. Or comme cela dépend que la subordination soit bien établie, Vôtre Majesté a été plus capable que personne d'y apporter l'ordre qu'il falloit, elle qui sçait si bien faire le Roy, & qu'il suffit de voir pour reconnoître à son air que c'est le maître des autres. Voilà par où commence la felicité d'un Royaume, & ce qui peut l'entretenir; car si celui qui en est le Chef ne sçait pas se faire rendre ce qui

lui est dû, il faut qu'il ait un Ministre qui tienne sa place; & comme on n'a pas pour lui tout le respect qu'on a pour son Maître, de là viennent les brigues qui degenerent souvent en revoltes & qui sont cause du bouleversement d'un Etat. Le Regne du feu Roy vôtre Pere a été rempli de semblables évenemens ; l'on a vû la Maison Royale divisée à un point que la mere ne reconnoissoit plus le fils, ni le fils la mere ; le frere pareillement ne songeoit qu'à détruire son frere & son Roy. Les autres Princes du Sang n'étoient gueres plus affectionnez ; & cela venoit de ce que Sa Majesté donnoit trop de pouvoir à son Ministre, & que ces Princes étoient persuadez que c'étoit lui qui faisoit tout. En effet il y a beaucoup d'apparence de le croire, & si cela n'étoit pas, on n'auroit pas vû la Reine Mere abandonnée à un point qu'elle mourut à Cologne sans secours, & n'ayant pas la moitié de ce qu'il lui falloit.

La Minorité de Vôtre Majesté a été exposée aux mêmes inconveniens, parce que vous n'étiez pas encore en état de donner ordre à vos affaires, & que la Reine vôtre mere avoit trouvé à la mort du feu Roy un cahos qu'il n'étoit pas permis à une femme de débroüiller. Quand ce Prince mourut il n'y avoit point alors de premier Ministre. Le Cardinal de Richelieu qui avoit occupé cette place avec beaucoup de reputation la laissoit vacante depuis quatre ou cinq mois, & mille gens s'attendoient de la remplir, quoi que toute la France convinst que parmi un si grand nombre à peine s'en trouvoit-il un seul qui en fut digne. Les brigues qu'ils faisoient, & à quoi

le feu Roy vôtre Pere avoit donné lieu, de la maniere qu'il avoit limité le Pouvoir de la Reine sa veuve qui devoit étre Regente, firent que les Espagnols crurent trouver l'occasion de profiter de nos desordres. Ils se jetterent sur Rocroy qu'ils pretendoieut emporter d'emblée, puis entrer dans le Royaume ; mais Dieu confondit leur orgueil par la perte de la Bataille que leur donna Loüis de Bourbon Prince de Condé, qu'on appelloit alors Duc d'Anguien. Ils furent defaits à platte couture; de sorte que depuis ce tems-là l'on n'a point vû qu'ils aient pû se remettre: Cependant sans vouloir rien derober de la gloire de ce Prince, l'on peut dire que ce succez ne fut dû qu'à Dieu: car s'il n'eût pas pris V. M. en sa protection, les Ennemis se seroient avancez jusques à la tête d'un défilé que ce General devoit passer en leur presence. Ils pouvoient même lui tomber sur les bras dans le tems qu'il avoit été obligé de diviser son armée, à cause de l'incomodité des chemins. Je dirai bien davantage : outre tant de difficultez il y avoit un danger manifeste de donner bataille, parce qu'en la perdant les Ennemis venoient jusques aux portes de Paris. Mais quand Dieu le permet on ne songe de part ni d'autre à ce que l'on devroit faire, & il fait conduire pas à pas celui qu'il a pris en sa protection.

L'heureux succez de la bataille de Rocroy fit succeder à la crainte où l'on avoit été pendant quelque tems, une joye qui étoit d'autant plus sincere que tous vos Sujets avoient un amour tendre pour vôtre Majesté & pour la Reyne vôtre Mere. La persecution qu'elle avoit soufferte, aussi bien que Marie de Medicis

pendant le Ministere du Cardinal de Richelieu, avoit donné beaucoup de compassion pour elle ; & comme la compassion ne va gueres sans l'estime, plus on l'avoit vüë malheureuse, plus on s'étoit attaché à sa fortune. Il faut remarquer cependant qu'il n'en avoit pas été de même à l'égard de Marie de Medicis. On l'avoit vûë sortir du Royaume d'un œil sec, & excepté ses serviteurs particuliers & ses domestiques, personne n'y avoit pris part. Sur quoi il y a une belle reflexion à faire à tous les Princes, qui est que les peuples les plus affectionnez perdent bien-tôt l'amour qu'ils ont pour eux, à moins qu'ils ne l'entretiennent par une conduite sans reproche. Mais elle avoit donné trop de credit au Maréchal d'Ancre & à sa femme qui étoient tous deux de son pais, pour s'y faire regretter; & comme en France aussi bien que par tout ailleurs on n'aime pas à obéir aux Etrangers, les Grands s'en plaignirent ouvertement & se retirerent de la Cour sur ce que cette Princesse n'eut point d'égard à leurs prieres. Le Roy même vôtre Pere devint jaloux de leur faveur, ce qui donna lieu à l'assassinat de ce Marêchal, & à la fin funeste de sa femme.

Cette affaire fut pourtant tres-mal digerée, & graces à Dieu nous ne voyons point que le Regne de V. M. ait été soüillé de pareilles choses. Un Roy ne fait jamais bien de tremper sa main dans le Sang de ses Sujets, & il a les voyes de la justice pour les faire punir quand ils l'ont merité: on ne peut tout au plus en venir là que quand un Sujet est devenu si puissant que son Maître a lieu de le craindre. VValstein a été de ce nombre; de sorte que c'-

est une excuse à Ferdinand III. Empereur d'avoir commandé qu'on l'assassinât. Henry III. eut la même raison de se défaire du Duc de Guise qui étoit a la veille d'envahir son Royaume & de le faire enfermer dans un Convent ; mais hors de ce cas il faut mettre un homme entre les mains de la justice, non seulement pour l'amour de soi-même, mais encore parce qu'il est important de faire connoître aux peuples, qu'il est criminel. Henry IV. vôtre Ayeul en usa ainsi à l'égard du Marêchal de Biron, & la crainte qu'il pouvoit avoir qu'il n'excitât des troubles dans le Royaume, s'il s'appercevoit que son dessein fut découvert, ne l'empêcha pas d'avoir plus d'égard à ce qu'il se devoit à soi-méme qu'à tout ce qui pouvoit arriver.

Que la Reine vôtre Mere eust bien fait, Sire, de prendre exemple sur ce qui étoit arrivé à Marie de Medicis ; elle n'auroit pas mis l'Etat à deux doigts de sa perte, par le choix qu'elle fit du Cardinal Mazarin pour ocuper la place de Richelieu. Sa qualité d'Etranger fit oublier à tous vos Sujets l'obéïssance qu'ils devoint à leur Souveraine. On eut beau leur remontrer qu'il avoit déja rendu de grands services à la Couronne, & qu'il étoit encore en état de lui en rendre, parce qu'il entendoit mieux que personne les affaires étrangeres : ce qui est absolument necessaire à un Ministre ; Ils se mirent en tête que ces raisons ne pouvoient prévaloir aux leurs. Ils se retranchoient sur ce qu'étant né sujet du Roy d'Espagne, l'on n'y pouvoit jamais prendre de confiance ; & accusant en même tems la Reyne vôtre Mere d'être plus Espagnole que Françoise, ils sem-

bloient se repentir de la compassion qu'ils avoient eu pour elle. Ils ne le pouvoient faire cependant, qu'en avoüant que le Cardinal de Richelieu avoit eu raison de la persecuter, puisque toutes les souffrances qu'elle avoit endurées n'avoient eu pour fondement qu'une pretenduë intelligence avec le Roy son frere. Mais il leur suffisoit de contenter leur passion, & ils ne se soucioient pas à quel prix ce pût être.

J'ai raison, Sire, d'appeller de ce nom tout ce qui se fit un peu aprés la mort du Roy vôtre Pere, puisqu'il est certain que vos Sujets n'appellerent pas toûjours la raison à leur secours. S'ils l'avoient fait, ils auroient vû que la Reine vôtre Mere n'étoit pas si fort à blâmer qu'ils pensoient, lorsqu'elle avoit preferé aux autres un homme qui étoit capable d'entretenir la reputation que la Couronne s'étoit acquise dans les Païs étrangers, & qui sçavoit comment il s'y falloit prendre pour y réussir; car c'est une chose que tout le monde ne sçait pas, & qui neanmoins est d'une extrême consequence. Mon frere, à qui V. M. a eu la bonté d'accorder la charge de Secretaire d'Etat des affaires étrangeres, a pris la liberté plusieurs fois de le representer à V. M. Mais le Marquis de Louvois, qui a des maximes toutes opposées à celles des Grands Personnages qui l'out precedé dans l'administration du Royaume, détruit dans un moment ce qu'il s'éforce de faire. Je ne sçais pourtant s'il aura toûjours raison, car il me semble qu'il ne met en usage que les seules forces de vos Sujets, & que ce ne fut pas par là neanmoins que le Cardinal de Richelieu qui en sçavoit

du moins autant que lui, porta la guerre en Allemagne, fit revolter le Portugal & la Catalogue, & enfin donna le branle à l'abaissement de la Maison d'Autriche.

En effet, quoi que le Royaume soit puissant, & sur tout depuis que V. M. l'a augmenté, du moins d'un tiers par ses Conquêtes, il ne paroit pas de bon sens d'en vouloir épuiser toutes les forces. Vôtre Majesté en sera bien plus en état de soûtenir la Guerre, quand elle armera des Princes en sa faveur ; mais il faut pour cela les traiter en Souverains comme ils sont, & ne pas pretendre, comme fait le Marquis de Louvois, que pour être tout-à-fait inferieurs à V. M. ils doivent se regarder comme des esclaves. Vôtre Majesté sçait peut-être la réponse qu'il fit à l'Envoyé de l'Electeur Palatin qui se plaignoit au commencement de la Guerre de Hollande, que son Maistre n'étoit pas mieux traité que ceux qui avoient les armes à la main contr'elle. Il lui dit qu'un petit Prince comme lui avoit mauvaise grace de faire du bruit de si peu de chose ; que V. M. n'avoit à rendre conte de ses actions à personne, & que de se montrer si pointilleux, c'étoit le moyen de perdre l'honneur de son amitié.

Voilà, Sire, de grandes paroles, & qui donnent assurement une idée magnifique de vôtre Puissance. Mais vôtre Majesté en doit-elle être contente, & ne trouveroit-elle pas mieux son compte, qu'on ventât plûtôt sa Justice, que l'état où elle se trouve d'opprimer ses voisins? Ce n'a jamais été de cette maniere qu'on a agrandi les Empires; & les Romains qui se ventoient d'être les Maîtres du monde a-

voient pour leurs Alliez des égards que vôtre Ministre n'a pas pour les vôtres. Si on les veut assujettir, il s'y faut prendre plus adriotement. La politique nous en donne des moyens qui semblent meilleurs. Il n'y a qu'à les épuiser par la guerre, dont ils souffrent toutes les incomoditez sans en ressentir jamais le profit. Les Conquêtes ne sont pas d'ordinaire pour eux; quoyqu'on les en leurre bien souvent, on les en sevre sous des pretextes specieux, comme il est arrivé dans la derniere guerre où Vôtre Majesté a fait rendre celle que les Puissances voisines du Roy de Suéde avoient faites sur lui. L'Empereur n'a eu garde de s'y opposer, parce qu'il est de son intérest qu'elles n'augmentent pas leur pouvoir; & voilà la recompense qu'il leur a donnée d'avoir pris son parti:

Je ne sçai si ce que je viens de dire doit passer pour une digression, quoique cela m'éloigne de mon sujet; car je ne pouvois mieux trouver sa place qu'ici; & les reflexions qu'il y avoit à faire sont bien autant de consequence que celles qui me restent sur le choix de la Reine vôtre Mere. L'on dit pour l'excuser qu'elle prefera le Cardinal Mazarin aux autres, par trois raisons; la premiere parce qu'il avoit connoissance des affaires étrangeres; la seconde, parce que n'étant pas du païs, il n'y avoit point de parens qu'il songeat à enrichir; & la troisiéme parce qu'il ne devoit pas dôner tant de jalousie que si ç'eut été un François qui eut été choisi au préjudice des autres. Mais ces raisons sont si foibles que je ne crois pas qu'elles fassent grande impression sur l'esprit de Vôtre Majesté. Car à l'égard de la premiere il est indubitable que si le Cardinal

Mazarin ſçavoit les affaires du dehors, il ignoroit celles du dedans, qui ſont bien auſſi neceſſaires à ſçavoir que les autres. En effet l'inconvenient en ſaute aux yeux, puiſque ce qui approche le plus prés du cœur, eſt tout d'un autre conſequence que ce qui en eſt éloigné. D'ailleurs la connoiſſance des affaires étrangeres n'eſt pas ſi difficile à acquerir. La ſituation des Etats en fait la meilleure partie & c'eſt là-deſſus qu'on ſe doit regler.

La ſeconde raiſon n'eſt pas meilleure,&tout au contraire il y a mille choſes à redire. Car un étranger a ſoin comme un autre d'enrichir ſes parens en quelque endroit qu'ils ſe trouvent. Outre qu'il les fait bien venir quand il ſe voit établi ſolidement. Trois neveus & ſept nieces qui vinrent bien-tôt en France eſt un témoignage aſſuré de cette verité; & dans quelque famile que l'on eut peu prendre un Miniſtre, il étoit difficile de trouver un plus grand nombre de parens. Mais le plus grand inconvenient que j'y trouve, c'eſt qu'un étranger qui ne ſçait pendant quelque temps ſi ſon poſte eſt aſſuré, tranſporte toûjours dans ſon païs dequoi ſe conſoler en cas de diſgrace. Il ne ſçauroit de plus être auſſi affectioné qu'un homme qui a ſuccé l'amour de la patrie avec le lait. A quoi j'ajouterai que quand il n'eſt pas marié ni en état de l'être, c'eſt encore pis, parce qu'il ne regarde pas le païs où il eſt comme un établiſſement pour lui & pour ſa poſterité.

La troiſiéme raiſon eſt encore plus foible que les autres; car le moyen dans un grand Royame comme celui de Vôtre Majeſté, que tant de gens d'une qualité relevée & d'un me-

rite diſtingué voyent paſſer dans les mains d'un étranger une place comme celle-là. Qui eſt-ce qui a aſſez méchante opinion de ſoi pour croire qu'il ne la merite pas,&principalement au prejudice d'un hôme avec qui l'on n'a nulle relation, & dont on ne connoit pas les mœurs ni les belles qualitez : & à qui d'ailleurs, quand on ſeroit convaincu de tout ce qui peut-être à ſon avantage, l'on ne ſe ſent nullement diſpoſé à rendre juſtice. Je crois pour moi que la Reine vôtre Mere eut une autre raiſon que celles qu'on allegue, & que ce fût uniquement parce que les autres pretendans ſe ſervoient d'un autre canal que le ſien pour réüſſir dans leur entrepriſe.Or elle prevoyoit que leur reconnoiſſance neſeroit pas pour elle, & c'eſt ce qu'elle crût empêcher par ſon choix. Quoi qu'il en ſoit, Sa Majeſté vit bien-tôt éclore tant de nouveautés, que quoi qu'elle y dût être tout accoûtumée par tout ce qui êtoit arrivé ſous le regne du feu Roi, elle ne laiſſa pas d'en être ſurpriſe. Les commencemens n'en parurent pas néanmoins fort à craindre, parce que parmi les mécontens qui ſe déclarerent, il n'y avoit point ni de Duc d'Orleans ni de Prince du ſang, comme ſous le Miniſtere du Cardinal de Richelieu. Cependant c'êtoit en quoi l'on ſe trompoit le plus ; puiſque les émotions populaires ſont ſouvent plus difficiles à appaiſer que celles qui ſe font par quelque grand perſonnage. Une grace faite à propos le retire bien-tôt de ſon engagement criminel, au lieu qu'il faut faire joüer mille reſſorts à l'égard d'une populace mutine, & principalement lors qu'elle s'eſt mis en tête de commander.

La revolte dont j'aurai à parler dans la suitte à Vôtre Majesté ètoit de ce nombre ; puis que le Parlement de Paris y trempoit. Il decerna cependant vôtre tutelle à la Reine vôtre Mere avec un pouvoir plus ample que celui que le feu Roy lui donnoit par sa déclaration. Mais comme cela se fit par les sollicitations de l'Evèque de Bauvais son premier Aumônier, qui y avoit un grand nombre parens, & à qui elle faisoit esperer la place de premier Ministre, il ne se vit pas plûtôt trompé, que ne pouvant défaire ce qu'il avoit fait, il fit tout son pouvoir pour lui susciter des ennemis. Sa Majesté, qui avoit le cœur grand & digne de sa haute naissance, crût que c'ètoit une vague qui se briseroit d'elle-même, & à quoi il ne faloit pas seulement faire semblant de prendre garde. Cependant comme elle avoit en vûë la grandeur de Vôtre Majesté, elle ordonna au Duc d'Anguien, qui depuis la bataille de Rocroi avoit donné les coudées franches à la garnison de Landrecis, en faisant raser quelques chateaux qui l'incomodoient, de faire le siége de Thionville. Le Marèchal de Guebriant qui étoit audelà du Rhin, tâcha d'amuser les ennemis afin qu'ils ne pussent secourir cette place. Cependant Mello qui avoit ramassé les debris de l'armée Espagnole, se joignit au General BeK pour ne la pas laisser prendre sans coup ferir. Mais la fortune de Vôtre Majesté soûtenuë de la valeur du Duc d'Anguien rendit leurs efforts inutiles. De sorte que cette conquête, qui faisoit du bruit chez les étrangers, commença à rendre vôtre Regne si illustre, que vos Alliez, qui avoient peur que la mort du feu Roy n'apportât de

changement à vos affaires, commencerent à se rassurer.

Ce fut par vôtre moyen que les Suedois conserverent non seulement les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne, mais qu'ils y en ajoûterent encore d'autres. La Duchesse de Savoye trouva moyen aussi par vôtre secours de reprendre Trin & Pontdesture dont les Espagnols étoient en possession. Mais ce qui leur fit encore plus de peine, c'est que le Duc de Bragance, qui s'étoit mis la Couronne de Portugal sur la tête, moyenant le secours que le feu Roi vôtre Pere lui avoit donné, se la conserva malgré eux, au moyen de celui que vous lui continuâtes. Ils ne furent pas plus hureux en Catalogne, où le Marêchal de Lamotthe fit échoüer leurs desseins; de sorte que cette Province qui s'étoit revoltée en même tems que le Portugal, se maintint contre leur Puissance. V. M. les battit encore sur mer, où le Duc de Brelé qui commandoit vôtre Armée Navale, les fut chercher jusques dans le Port de Carthagene. Ces miracles sont dûs à la premiere année de vôtre minorité, & ne furent ternis que par la levée du siege d'Alexandrie que le Prince Thomas avoit entrepris un peu legerement: & par une sedition qui s'éleva en Roüergue, mais qui fut tout aussi-tôt dissipée. Ce qui est de plus merveilleux, c'est que vôtre Etat, qui n'étoit pas fort tranquile, sembloit ne pas promettre des évenemens si favorables; & mémes vous futes obligé de faire arréter le Duc de Beaufort qui conspiroit contre vôtre premier Ministre. Vos premiers mouvemens vous porterent à en faire une justice exemplaire, si

bien que vous ordonnâtes à vôtre Cour de Parlement d'en informer. Mais comme on ne voit rien de ſi bon que vous êtes , vous fites bien-tôt ſurſeoir les procedures que l'on faiſoit contre lui , & vous vous contentâtes de lui faire expier ſon crime par la priſon.

L'année 1644. qui ſuivit, ne fut pas tout-à-fait ſi hureuſe , au moins pour le commencement: car l'armée du Marêchal de Guebriant fut défaite à Teuteling , par la faute de ceux ſous le commandement de qui elle étoit reſtée aprés ſa mort. Ce General qui avoit aſſiegé Rotuïel ſur la fin de l'année precedente , y avoit été bleſſé d'un coup de fauconneau,dont il mourut quelques jours aprés s'en être rendu maître ; ſur quoi V.M. peut faire reflexion de quelle conſequence lui eſt un bon Capitaine, & que comme il n'y a rien de plus rare que d'en trouver , Elle doit non ſeulement en faire beaucoup d'eſtime, mais encore obliger les autres à ſuivre ſon exemple ; car , n'eſt-ce pas une choſe étrange de voir la hauteur avec laquelle le Marquis de Louvois en uſe avec eux , depuis le premier juſques au dernier : elle eſt ſi extraordinaire , qu'elle dégoûte les gens de cœur ; de ſorte que V. M. s'en trouveroit abandonnée , ſi l'amour qu'ils ont pour Elle ne prévaloit par deſſus leur reſſentiment. Je ſçais bien qu'il tourne les choſes d'une autre maniere, quand il s'en explique avec vous. Il vous fait entendre que c'eſt qu'ils ne veulent pas obéïr , & qu'à moins que de les rendre ſouples vous ne ſerez jamais ſervi comme il faut. Mais il prend mal ſon champ de bataille , & tous vos Sujets vous ſont ſi affectionnez , qu'il n'y en a pas un qui ne vous ren-

de une obéïssance aveugle. Aussi s'il se sert de ce pretexte, ce n'est que pour couvrir d'un si beau manteau l'ambition qui le devore. Il est bien aise de confondre son interest avec celui de V. M. cependant il y auroit un péril éminent sous un Roy moins éclairé & moins vertueux : car c'est s'emparer insensiblement de son autorité ; de sorte qu'il n'en faudroit pas davantage pour se frayer le chemin de son Trône. Vôtre Majesté ne sçait peut-être pas que pour parvenir aux honneurs il vaut mieux être sa créature que d'avoir du merite. Aussi a-t'il une Cour plus grosse que la vôtre, & toute la difference qui s'y remarque, c'est que dans l'une il faut faire beaucoup de bassesses pour y réüssir, & que dans l'autre il suffit d'être homme de bien & de distinction.

Les grandes affaires que V. M. avoit alors sur les bras, ne l'empêcherent pas de donner azile à une Princesse persecutée par la fortune. Les Anglois qui faisoient la guerre à leur Roi faisant déja connoître par les méchans desseins qu'ils avoient contre lui, qu'ils porteroient leur attentat jusqu'à la derniere extremité, V. M. adoucit son malheur, en donnant retraite à la Reine son Epouse : ce qui ne sera pas un des moindres traits de vôtre Histoire, puisque la compassion ne regne pas toûjours dans l'esprit des Souverains, & qu'ils écoutent bien plus souvent la politique que leur devoir. Mais je crois pouvoir dire sans me tromper, que cette politique n'est pas des meilleures, puisque la même chose les regarde tous, & que s'ils s'armoient pour punir la rebellion, elle ne seroit pas si frequente qu'elle est dans toutes sortes d'Etats ; cependant c'est deman-

der l'impoſſible, & l'uſage eſt preſque par tout d'accabler un malheureux plutoſt que de le ſecourir.

Dieu recompenſa bien-tôt en la perſonne de Vôtre Majeſté une action qui lui eſtoit ſi agréable. Vous vous rendîtes maître de Gravelines nonobſtant tous les obſtacles que les Eſpagnols y apporterent ſous le commandement du General Picolomini : & vôtre Armée empêchant qu'ils ne puſſent ſecourir l'Allemagne, vous y envoyâtes le Duc d'Anguien qui y gagna la fameuſe bataille de Fribourg, où vos troupes combatirent trois jours durant pour remporter une pleine victoire. Le fruit que vous recueillites de ſes travaux fut la priſe de Philisbourg & de toutes les Places qui ſont ſur le Rhin en ces quartiers-là : outre que vous raſſurâtes vos Alliez qui étoient dans une grande conſternation de ce qui étoit arrivé à Tuteling.

La Maiſon d'Autriche eut ſa revanche en Catalogne, où elle battit le Marêchal de Lamotthe qui voulut ſecourir Lerida, prit cette Place, & lui fit lever le ſiege de Terragonne qu'il avoit entrepris pour faire diverſion. Elle ſe rendit auſſi maîtreſſe de Balaguier, & étoit en état de remettre cette Province entierement ſous ſa Puiſſance, ſi les affaires euſſent été auſſi bien en Portugal ; mais y ayant perdu une grande bataille, elle fut obligée d'y faire paſſer des troupes, & cette diverſion l'affoiblit tellement, qu'elle ne pût plus rien entreprendre de toute la Campagne.

Celle d'Italie ne vous fut pas encore fort hureuſe, aprés divers évenemens dans leſquels les Eſpagnols auſſi bien que V.M. éprou-

verent tantôt une bonne & tantôt une méchante fortune.

Vôtre Armée fut obligée de lever le siege de Final. Mais vous réussites mieux dans la poursuite de vos droits à Rome, où l'on s'éforçoit de vous donner du chagrin en la personne de vôtre Ambassadeur. On fut aussi obligé en ce païs-là d'avoir toute la consideratiõ qu'on devoit pour la protection que vous aviez accordée au Duc de Parme, que le Pape avoit dépoüillé du Duché de Castro, par la seule raison qu'il étoit à sa bien-séance; en sorte que vous rendites par vôtre mediation la paix à quantité de Princes qui avoient pris part dans cette querelle.

Tant de grandes choses ne furent pas capables de remplir tout vôtre esprit; vous fites des affaires à l'Empereur qui tâchoit d'en faire à vos Alliez: & voyant qu'il faisoit armer les Dannois contre la Suede, vous ne lui rendites pas seulement la pareille en excitant contre lui le Prince de Transylvanie, mais vous envoyâtes encore un Ambassadeur à ces deux Couronnes, pour empêcher que leurs differens n'allassent plus loin. Cependant, comme vous n'étiez pas d'humeur à donner des conseils aux autres, que vous ne voulussiez bien suivre, vous consentîtes de traitter de la Paix generale à Munster, où l'on commença à s'assembler dans le dessein de terminer un si grand ouvrage.

Vôtre médiation fut reçûë avec les Couronnes du Nord, malgré les traverses de la Maison d'Autriche qui s'éforçoit de la rendre suspecte: & vos Ministres trouvant un grand acheminement à pacifier leurs differens, ils s'y

employerent si utilement, que la Paix fut concluë entr'elles. Les Suedois étant delivrez de l'inquiétude que cette Guerre leur avoit causée, vous ordonnâtes au Vicomte de Turenne que vous aviez envoyé dés l'année precedente en Allemagne pour prendre le commandement de l'Armée du Marêchal de Guebriant, d'agir de concert avec eux; mais quoi que ce fust un grand Capitaine, il fut défait à Mariendal, sans qu'il fut en son possible de l'empêcher. Ce fut par où commença la Campagne de 1645. dont vous eûtes bien-tôt vôtre revanche, presque dans tous les endroits où vous aviez des Soldats. Vous prites Roses en Catalogne, où vous aviez envoyé le Comte d'Harcourt à la place du Marêchal de Lamothe que vous aviez fait arrêter, non seulement à cause des fautes qu'il avoit fait la Campagne precedente, mais encore parce que pour s'en excuser, il s'efforçoit de ternir la reputation de vôtre premier Ministre qu'il accusoit d'être cause du mauvais succez qu'il avoit eu, parce qu'il l'avoit laissé manquer de tout. Mais il n'est pas juste qu'on se justifie ainsi aux dépens d'autrui, à moins que les choses ne soient aussi claires que le jour. Les Espagnols tâcherent de secourir Roses, mais le Comte d'Harcourt les ayant empêché de passer, pendant que le Comte du Plessis Pralain faisoit cette Conquête, ils tenterent d'y jetter du secours par mer, où ils trouverent les mêmes difficultez, à cause de vôtre Armée Navale qui tenoit la mer. Vôtre Majesté, qui prend plaisir à recompenser les gens de merite, envoya le Bâton de Marêchal de France au Comte du Plessis aprés cette Conquéte, qui fut suivie de la

défaite des Espagnols dans la Plaine de Liorens, & de la reprise de Balaguier; de sorte que tant d'hureux succez éfacerent ce qui s'étoit passé de facheux en ce Païs-là la Campagne precedente.

Le Duc d'Anguien, que vous envoyâtes encore cette année-là en Allemagne, y vengea bien-tôt le Vicomte de Turenne, en défaisant les Ennemis à Norlingue, pendant que le Duc d'Orleans leur prit en Flandres le Fort de MardiK, LinK, & Bourbourg. V. M. augmenta encore ses Conquêtes de celles de saint Venant, Lillers, Armentieres & Bethunes, & fit raser la Forteresse de la Motte, dont Elle eut bien de la peine à chasser les troupes du Duc de Lorraine, à qui elle servoit de retraite pour commettre mille brigandages.

Le Prince Thomas auroit encore signalé la gloire de vos armes en Italie, s'il eût pû conserver la conquête qu'il fit de Vigevane & de sa forteresse, mais il lui fut impossible de s'opposer aux grands efforts que les ennemis firent pour les reprendre. L'Empereur de son côté envoya une si forte Armée sur le Rhin, qu'elle reconquît toutes les Places qu'il avoit perduës, à la reserve de Philisbourg. Peut-être que cela ne seroit pas arrivé, si le Duc d'Anguien eust été encore à la tête des Troupes de V. M. mais il étoit tombé malade, & étoit revenu à Paris. Le Vicomte de Turenne fut prendre Treves pendant ce tems-là, & V. M. la rendit à son Prince, à qui il venoit de faire donner la liberté aprés une longue prison : car Elle a toûjours été le refuge des malhureux ; & elle le montra bien aux Barberins à qui Elle donna retraite dans le même tems,

quoi que toute l'Europe les en jugeât indignes, par la guerre qu'ils avoient allumée en Italie, & qui ne venoit que de s'éteindre : mais c'étoit assez qu'ils fussent persecutez, pour trouver l'honneur de vôtre protection, dont le Prince de Monaco étant bien persuadé il se jetta entre les bras de V. M. & quitta le parti d'Espagne qu'il avoit suivi jusques alors.

L'année *1646.* fut encore remplie de grans évenemens. V. M. prit pour la seconde fois le Fort de MardiK, que les Ennemis avoient repris à la fin de la Campagne: & s'étant encore emparée de Furnes & de Dunkerque, l'allarme fut si grande par toute la Flandres, qu'elle se crut perduë sans ressource. Le Vicomte de Turenne pénétra aussi jusques au cœur de l'Allemagne : ce qui fit voir à l'Empereur, qu'il feroit mieux de faire la Paix, que de s'arréter aux discours des Espagnols qui s'éforçoient de lui persuader que V. M. ne seroit jamais capable de soûtenir dans sa minorité les grandes affaires qu'Elle avoit sur les bras. Cependant vôtre Ministre fit une entreprise qu'il n'est pas juste de lui pardonner, puisqu'elle n'étoit nullement à l'avantage de V. M. & que les interêts de l'Etat y étoient bien moins considerez que les siens. Il avoit marié une de ses parentes au neveu des Barberins, & cette Alliance le disposant à tout faire pour eux, il porta la guerre sur les Côtes de Toscane, où il fit assieger Orbitelle. Son dessein en cela étoit de mortifier le Grand Duc qui étoit leur ennemi capital. Mais cette entreprise ayant allarmé toute l'Italie, elle donna secours aux Espagnols qui firent lever le siége, quoi que vôtre Armée navale eût repoussé cel-

le des Ennemis. Le ſuccez que vos Armes eurent à Piombine & à Portolongonne, firent oublier cette perte ; mais la joye qu'on en eut fut troublée par la levée du ſiege de Lerida, où le Comte d'Harcourt employa ſept mois inutilement.

La protection que Vôtre Majeſté avoit accordée aux Barberins, leur fut ſi avantageuſe, que le Pape les rétablit dans leurs biens, qui avoient été ſaiſis par ſon ordre. Le Cardinal d'Eſte ſe reſſentit auſſi de l'honneur que vous lui faiſiez d'embraſſer ſes intereſts ; car ſans cela il n'auroit pas eu raiſon de l'Amirante de Caſtille qui avoit pris plaiſir à l'inſulter au milieu de la Ville de Rome. Vous étiez en effet dés ce tems-là le Protecteur des malhureux : & vous le fites bien voir aux Venitiens en faveur de qui vous envoyâtes un Ambaſſadeur au Grand Turc, pour le diſſuader de la Guerre qu'il leur pretendoit porter.

L'Année 1647. eſt remarquable par la petite verole qui prit à Vôtre Majeſté, & qui la mit en grand peril. Cependant nous en fumes quittes pour la peur, & elle ne ſervit qu'à faire paroître la grandeur de vôtre courage : car vous demandâtes grace pour un de vos Officiers que la Reyne vôtre Mere avoit chaſſé, ſur le ſoubçon qu'elle eut qu'il en avoit apporté l'air à V. M. Quelle perte ç'eût été pour la France ! ſi elle eut eu les ſuites qu'on apprehendoit ; & quel bonheur pour les Eſpagnols ! eux à qui, tout jeune que vous étiez, leur faiſiez ſentir à tous momens la peſanteur de vôtre bras. Ils en furent ſi étonnez, qu'ils envoyerent en Flandres l'Archiduc Leopold, dans l'eſperance que la grandeur de ſa naiſ-

ſance lui donnant plus d'émulation qu'à ceux qui l'avoient precedé dans le Gouvernement de ces Provinces, il feroit mieux tête à Vôtre Majeſté. Comme il n'étoit point venu en ce Païs-là ſans une belle armée, il reprit Armentieres, Landrecies & Dixmude: mais vous lui enlevâtes la Baſſée & Lens, où vous perdites le Marêchal de Gaſſion qui y fut bleſſé à mort. Vôtre Majeſté, qui dés l'année precedente avoit été ſur la Frontiere, y fut encore cette année, & inſpira du courage à ſes Soldats, à qui elle donna des marques de ſa liberalité. Cependant les forces de l'Archiduc l'empêchant de faire de plus grandes Conquêtes en ce Païs-là, V. M. eut lieu de s'en conſoler, par le grand ſuccez que ſes Armes eurent en Allemagne; elles obligerent le Duc de Bavieres à accepter la neutralité, comme le Duc de Saxe avoit fait quelque tems auparavant; de ſorte que l'Empereur auroit conclu la paix à l'heure même, ſi les Eſpagnols ne l'en euſſent empêché. Les raiſons qu'ils en avoient étoient fondées, ſur ce qu'il paroiſſoit déja quelques étincelles de la guerre civile dans laquelle nous tombâmes bien-tôt aprés; mais le mal qu'ils nous ſouhaittoient leur arriva encore plûtôt qu'à nous, car il parut une revolte à Naples qui les embaraſſa étrangement.

Vôtre Majeſté l'appuya de toutes ſes forces, & fit équiper une belle Flote pour y porter du ſecours; mais le Duc de Guiſe qui s'étoit jetté dedans, y voulant agir indépendamment de V. M. le Cardinal Mazarin qui ne l'aimoit pas, prit de là ſujet de faire retirer la Flotte, ſans lui rien fournir de ce qui lui é-

toit necessaire. On ne sçauroit l'en excuser ; puisque c'étoit une faute capitale de manquer une si belle occasion. Si V. M. n'eût pas été dans une pleine minorité, elle s'en fust bien mieux servie. Cependant le Duc de Guise soûtint les choses avec beaucoup de bonheur & de courage, pendant que le Duc d'Anguien, qui avoit pris le nom de Prince de Condé par la mort de son Pere, vit ternir les lauriers qu'il avoit cueïllis en Flandres & en Allemagne, par le peu de succez qu'il eut devant Lerida qu'il avoit assiegé.

Je voudrois pouvoir passer sous silence l'année 1648. année fatale pour nôtre Monarchie, & où la pluspart de vos Sujets commencerent à vous manquer d'obéïssance. Vôtre Majesté sçait que le pretexte qu'ils en prirent fut la quantité d'impôts dont ils étoient accablez: mais que le veritable sujet fut l'ambition du Parlement qui pretendoit augmenter son autorité. Il commença donc à vouloir examiner tout ce que V. M. faisoit dans son cabinet : & quoy qu'Elle lui défendit de s'assembler pour autre chose que pour juger les procez de vos Sujets, il n'eut point d'égard à vos commandemens. Il donna des Arrests contre les Edits que la necessité de vos affaires demandoit qu'on publiât : & cela mit le Royaume dans une si étrange conjoncture, que l'Archiduc prit Furnes, Eterre & Lens. Le P. de Condé que V. M. envoya contre lui, avoit pris Ypres dés le commencement de la campagne, & il reprit Eterre, & lui donna la bataille de Lens qu'il gagna. Vôtre Majesté à qui un tel succez donnoit de nouvelles forces, s'en servit pour reprimer la sedition. Elle fit arrêter les chefs

des Rebelles au ſortir du *Te-Deum* qu'on avoit chanté à Noſtre-Dame pour rendre graces à Dieu de cette Victoire ; mais bien loin que cette action de vigueur euſt le ſuccez que vous aviez lieu d'en eſperer, elle porta la Rebellion à un point, que vous eutes lieu d'en être ſurpris. Les Pariſiens prirent les armes en faveur des Priſonniers, & ayant fait des barricades par toutes les ruës, juſques à cent pas de vôtre Palais, ils vous obligerent de les relâcher. Je tire le rideau ſur un ſouvenir ſi deſagréable pour vous, & ſi honteux à leur memoire. Si on en eût crû la Reyne, elle n'y auroit jamais conſenti, & elle ſoûtenoit que c'étoit donner atteinte à vôtre Autorité, ce qui étoit d'une conſequence terrible : je crois qu'elle avoit raiſon ; & en effet, cette condeſcendance ne ſervit qu'à augmenter l'audace des mutins, de ſorte qu'ils ne furent pas long-tems ſans faire de nouvelles demandes. Quoi qu'il en ſoit, cela n'empêcha pas que l'Empereur ne concluſt la Paix avec V. M. qui aprés avoir gagné la bataille de Sommerhauſen, l'avoit réduit dans un tel état, lui & ceux qui avoient pris les armes en ſa faveur, qu'ils étoient perdus ſans cela.

Vous y eûtes le ſoin des intereſts de vos Alliez, que les Eſpagnols avoient tâché de deſunir d'avec vous par leurs intrigues. Mais ce qui eſt de plus beau & de plus remarquable, c'eſt que vous vous y montrâtes le Protecteur de la Religion Catholique, quoy que tous vos Alliez fuſſent Proteſtans, & que cela fuſt capable de vous broüiller avec eux. L'Empereur au contraire n'y eut ſoin que de ſes intereſts, & oublia entierement ceux de la

Religion, dont neanmoins il avoit fait parade pluſieurs fois pendant le cours de la guerre; mais il y a bien de la difference entre les effets & les paroles; ce qui nous apprend que pour ne ſe point tromper, il vaut bien mieux s'en raporter à l'un qu'à l'autre.

Ce Traité, dans lequel V. M. ſe montra plus ferme pour l'intereſt de ſes Alliez que pour les ſiens, lui acquit l'amitié de tous les Princes de l'Empire qui commencerent à le regarder comme leur Protecteur. Ils n'eurent plus de crainte que l'Empereur étouffât leur liberté, ni qu'il revinſt des Princes qui à l'exemple de Charles-Quint entrepriſſent de les aſſujettir. Que le Marquis de Louvois a eu tort de troubler une harmonie ſi neceſſaire aux uns & aux autres! & au moyen de laquelle l'Empereur ne pouvoit jamais concevoir que des eſperances inutiles. L'on peut dire même, qu'il faut que l'imprudence de ce Miniſtre ait été bien loin, puiſque nonobſtant les juſtes ombrages que tout l'Empire doit concevoir de la Puiſſance de ſa Majeſté Imperiale, il en a ſi fort maltraité tous les Membres, qu'ils ſont tout prêts à ſe réunir contre Voſtre Majeſté. Beaucoup de Politiques s'en étonnent neanmoins, & pretendent qu'ayant bien plus à craindre de ſon côté que du vôtre, ils prennent le méchant parti; mais pour être de leur ſentiment, il faudroit que l'on ne ſçût pas ce que vôtre Miniſtre exige d'eux à toute heure: il ne leur parle plus que le bâton à la main; & comme des Souverains ne ſont pas accoûtumez à être traitez de la ſorte, ils croyent que s'ils ont des fers à éviter, ce ſont ceux qu'on leur preſente d'une main ſi rude.

Vôtre

Vôtre Majeſté porta encore la Guerre en Italie, nonobſtant les grandes affaires qu'Elle avoit dans le cœur de ſon Etat ; mais les Eſpagnols ayant fait priſonnier le Duc de Guiſe, & pacifié les troubles de Naples, ils firent lever le ſiege au Duc de Modene qui avoit aſſiegé Cremone, aprés être entré dans les interêts de V. M. Cependant ils manquerent une entrepriſe qu'ils avoient fait ſur Marſeille, où ils pretendoient brûler vos Vaiſſeaux qui ètoient dans le Port, & ſe ſaiſir de la Ville, où ils avoient pluſieurs Bourgeois d'intelligence avec eux. Vôtre Majeſté, à qui cela étoit de la derniere conſequence, fit punir les plus coupables, & pardonna aux autres, afin que par ſa bonté on fut induit à ne pas manquer à l'obéïſſance qu'on lui devoit. Mais les attentats continuels du Parlement étant d'un mauvais exemple pour ceux qui avoient méchante volonté, l'on perdit en beaucoup d'endroits le reſpect qu'on lui devoit. Cela fit même que les Hollandois, que V. M. à l'exemple du Roy vôtre Pere, & d'Henry IV. de glorieuſe memoire, avoit ſecourus contre les Eſpagnols, s'accommoderent avec eux.

Vôtre Majeſté nonobſtant tout cela, ſoûtint encore la guerre en Catalogne avec beaucoup de reputation : vous y fites lever le ſiege de Flix que les ennemis avoient formé, & vous vous rendîtes maître de Tortoſe, en preſence d'une Armée ennemie commandée par Mello qui étoit paſſé de Flandres en ce païs-là. Vôtre gloire qui auroit été au plus haut point ſans la rebellion de vos Sujets, s'accrut encore merveilleuſement par la Vi-

ctoire que remporta dans la Mediteranée vôtre armée navale , quoi qu'elle fut beaucoup inferieure à celle des Ennemis , qui étoit de quarante-deux Vaisseaux , contre vingt-neuf dont la vôtre étoit composée. Cette inégalité cependant n'empécha pas que vous n'en coulassiez trois à fond , & si la nuit n'étoit point survenuë , il étoit à craindre pour eux qu'ils n'en perdissent davantage.

Tant de grandes affaires suffisoient pour vôtre esprit ; mais comme il est toûjours tendu au bien de vôtre Etat, vous le portâtes encore à ce qui se passoit en Pologne, où le brult de vôtre Nom surmonta les brigues des Espagnols qui y vouloient faire élire un Roy qui fust dans leurs interests. Ils en eurent cependant le démenti , & Casimir qui étoit frere du dêfunt , fut preferé à celui qu'ils proposoient , dont il eut toute l'obligation à V. M.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Guerre de Paris jusques à la Paix des Pirennées.

LEs entreprises du Parlement augmentant tous les jours , nonobstant les soins continuels que Vôtre Majesté apportoit pour les reprimer , il y auroit eu de la foiblesse à les dissimuler davantage ; ce qui vous fit resoudre à l'en punir. Vous sortîtes donc de vôtre Ville de Paris qui trempoit dans la Rebellion , & vous étant retiré à S. Germain en Laye , vous la fites bloquer par vôtre Armée de Flandres commandée par le Prince de Con-

dé. Cette punition devoit faire rentrer les mutins dans le devoir, mais leur audace étoit ſi grande, auſſi bien que leur deſobéiſſance, qu'aprés avoir excité les autres Villes de vôtre Royaume à prendre leur parti, ils ſe fierent ſur leurs propres forces pour reſiſter à V. M. Il n'y eut point juſques au Coadjuteur, qui oubliant ſon caractere, leva un Regiment contre vous. Le Duc de Beaufort qui s'étoit ſauvé de priſon, fut pareillement un de vos plus cruels ennemis. Le Prince de Conti frere du Prince de Condé, prit auſſi les armes contre V. M. La Ducheſſe de Longueville ſa ſœur avec le Duc ſon mari ſe rangea de même du parti du Parlement, & y attira avec elle par ſa beauté le Prince de Marſillac, qui en étoit bien plus épris, que du deſir de ſignaler ſa deſobéiſſance. Mais cette paſſion qui aveugle à un point qu'on ne ſe connoît pas ſoi-même, lui fit oublier le reſpect qu'il avoit toûjours eu pour V. M. & dont il devoit encore mieux être inſtruit que les autres, parce qu'il avoit infiniment de l'eſprit.

Ce ne fut pas le ſeul mal que l'amour fit à Voſtre Majeſté : la jalouſie que le Prince de Marſillac avoit contre le mari de cette Princeſſe, jointe à la crainte qu'il ne vinſt à découvrir ſon amour, fit qu'il ne lui donna point de repos qu'il ne fuſt paſſé en Normandie, où il fit revolter cette Province dont il étoit Gouverneur. Voilà comment cette paſſion jouë des reſſorts qu'on attribuë ſouvent à l'ambition, faute d'aller juſques à la ſource ; mais elle eſt bien dangereuſe & en même tems bien blâmable, quand elle nous fait ainſi manquer à ce que nous devons à noſtre Maître, à

qui nous sommes liez si étroitement, que nous ne sçaurions lui être infideles, sans l'être en même tems à Dieu.

Le blocus de Paris ne fit pas tout l'effet que V. M. pretendoit ; & quoi que cette grande Ville souffrist extraordinairement, le Parlement l'entretinst dans une si grande aversion de vôtre Ministre, qu'elle osa vous demander son éloignement, pour mettre les armes bas. Cette proposition insolente fut accompagnée d'autres de même nature ; mais comme la resolution de ces mutins ne répondoit pas aux esperances qu'ils avoient conçuës de faire la Loy à V. M. ils eurent recours aux Ennemis de l'Etat, pour leur procurer du pain dont ils manquoient ; car vos Troupes serroient la Ville de si prés, qu'il y valloit un prix excessif, de sorte que sans un prompt secours ils alloient tomber dans une étrange necessité.

Vostre Majesté ne pût apprendre ces marques terribles de leur Rebellion, sans en être touchée sensiblement ; & comme il lui étoit d'une grande consequence, dans la conjoncture fâcheuse où elle étoit, de ne pas laisser entrer les Ennemis dans le cœur de son Etat, Elle fit une démarche qui fit rentrer le Parlement en lui-même. Elle lui envoya un Heraut d'armes pour lui faire quelques propositions : sur quoi s'étant assemblé, il crut reparer en quelque façon ce qu'il avoit fait, en renvoyant ce Heraut sans l'ecouter ; mais il assura en même tems V.M. que l'audiance qu'il lui avoit refusée, ne venoit que du profond respect qu'il avoit pour Elle, parce qu'il ne lui appartenoit pas de recevoir un tel Personnage qui ne s'envoyoit jamais qu'aux Souvearins.

Ce retour à son devoir donna matiere à V. M. de l'exhorter à mieux faire à l'avenir qu'il n'avoit fait par le passé, & la conjoncture voulant que vous dissimulassiez les attentats énormes qu'il avoit faits à vôtre autorité, vous lui accordâtes une amnistie, & à ceux qui avoient suivi son parti.

Les ennemis ne manquerent pas de profiter de ces desordres. Le Duc de Lorraine, que le Roy vostre Pere avoit chassé de son Païs, pour avoir manqué plusieurs fois aux promesses qu'il lui avoit faites, y rentra avec une armée, & se rendit maitre de quantité de Villes : il étoit méme comme assuré de reprendre Nanci dont le Marquis de la Ferté avoit diverti les vivres par son avarice; mais ce Marquis qui vit qu'il y alloit de sa tête, y revint promptement, & y fit porter toute la recolte qui se fit aux environs : il remedia par ce moyen au mal dont il avoit pensé être cause ; sur quoi V. M. aussi bien que tous les autres Monarques,ont à refléchir,que quand un Sujet prefere ainsi son interest particulier au leur, il est non seulement indigne des graces qu'ils auroient envie de lui faire, mais qu'ils sont encor responsables des maux qui en arrivent à leurs peuples ; car il est aisé de voir combien ils souffrent de l'autorité des gens de cette nature,qui en ruinent cent mille pour s'enrichir. Cependant la conjoncture ne permit pas à V. M. d'y apporter tout l'ordre qu'Elle auroit fait dans un autre tems: outre que ce Marquis se conduisit si sagement dans quelques entreprises, que sa prudence & son courage firent oublier en quelque façon son avarice.

Les entreprises du Parlement ne cesserent pas, quoi que V. M. eust eu la bonté de lui pardonner: elles ne furent neanmoins pas si loin que celles du Parlement d'Angleterre, qui eut la felonie de faire couper la tête à son Roy. On ne vit jamais V. M. si en colere que quand Elle apprit cette nouvelle; mais les grandes affaires qu'Elle avoit l'empêcherent de punir un si noir attentat. Elle se trouva assez embarassée à resister à l'Archiduc qui reprit Ypres & S. Venant, pendant que le Comte d'Harcourt fut assieger Cambrai; mais cette entreprise ne lui réussit pas, & ayant été obligé de lever le siege, il attaqua Condé qu'il prit par composition. Maubeuge lui ouvrit ses portes ensuite; de sorte que les ennemis n'auroient pas eu trop dequoi se vanter, s'ils n'eussent mieux fait leurs affaires en Catalogne.

L'éloignement de cette Province, où V.M. ne pouvoit envoyer des troupes qu'à grands frais, ne lui ayant pas permis de remplacer celles qui y étoient peries l'année precedente, les ennemis s'emparerent de Constantin, de Salo & de Sirges; mais le Comte de Marcin rompit leurs mesures touchant Barcelonne dont ils pretendoient aussi se saisir. En Italie vos affaires reçûrent aussi un échec considerable; le Duc de Modene qui avoit peur que la guerre de Paris ne vous mit hors d'état de lui donner le secours dont il avoit besoin, abandonna vôtre parti, dont s'ensuivit la perte de plusieurs postes importans qui avoient coûté beaucoup de peine & beaucoup de monde.

Mais il étoit plus important à Vôtre Maje-

ſté, de rétablir le calme dans ſon Royaume, que de conſerver des conquêtes ſi éloignées. C'eſt pourquoi, aprés avoir réduit la Ville de Paris à ſon obéiſſance, & pourvû ſuffiſament la frontiere de Picardie que les ennemis menaçoient, tout ſon but ne fut que de ſoûmettre la Provence & la Guyenne, où il s'étoit élevê des ſeditions, à l'exemple de la capitale de vôtre Royaume. V. M. en vint à bout hureuſement; & comme Elle avoit eu le bonheur de détourner un orage qui ſe formoit ſer la frontiere d'Allemagne, où le Vicomte de Turenne, à la ſuſcitation de ſon frere, tâchoit de débaucher les troupes qu'il commandoit, vôtre Etat auroit repris ſon premier luſtre, ſi le Prince de Condé n'eût mis à ſi haut prix les ſervices qu'il avoit rendus à V.M. qu'il vous fut impoſſible de le ſatisfaire.

Son ambition ne lui permit pas de ſouffrir ſans murmurer, le refus qui lui avoit été fait de quelques graces. Il en arracha d'autres pour ſes parens, qui avoient pourtant porté les armes contre V. M. & qui en cette qualité étoient plus dignes de punition que de recompenſe; la prudence voulut que vous diſſimulaſſiez ces attentats où il y avoit du danger de s'oppoſer, à cauſe du credit que ſes grandes actions lui avoient acquis ſur les gens de guerre. L'intelligence qu'il entretenoit d'ailleurs avec de certaines gens à qui l'on avoit donné le nom de Frondeurs, parce qu'ils ſe declaroient en tout & par tout contre Voſtre Majeſté, vous fit marcher bride en main dans le juſte reſſentiment qui vous animoit contre lui; Mais vôtre Miniſtre ayant trouvé le moyen de ſemer la deſunion

parmi eux par un tour Italien,& qui ne pouvoit être pardonnable que parce qu'il aſſuroit la liberté de voſtre Etat, vous vous reſolûtes de faire arrêter ce Prince : ce qui fut executé avec beaucoup d'adreſſe.

Votre Miniſtre avoit ſi peur cependant que vous manquaſſiez vôtre coup,qu'il ſe tint tout botté pour partir à l'heure même;mais le ſuccez ayant répôdu à ſes eſperances,il ſe raſſura: de ſorte qu'il ne fut plus queſtion que d'empêcher les ſuites que pouvoit avoir un coup ſi hardi;mais V. M. y pourvût en faiſant deux choſes tout à fait neceſſaires : l'une de donner connoiſſance à vos peuples des juſtes raiſons que vous aviez euës de le faire arréter : l'autre de marcher vous-même où il paroiſſoit avoir plus d'amis, & où par conſequent il y avoit plus d'apparence de revolte.

Que la prudence, Sire, eſt une belle choſe! on accuſoit déja Voſtre Majeſté de manquer de reconnoiſſance envers un Sujet qui luî avoit rendu de ſi grands ſervices ; vôtre Miniſtre pareillement paſſoit pour un ingrat dans l'eſprit de tous vos peuples qui ſçavoiét que ſans lui il ſe ſeroit mis difficilement à couvert de la haine des Pariſiens & du Parlement. Mais quand ils ſçûrent que ſes ſervices avoient été recompenſez de la Charge de Grand Maître de la Maiſon de V. M. des Gouvernemens de Bourgogne , de Berry & de Guyenne , de la proprieté des domaines de Clermont, Stenay & Jammets, du Pont de l'Arche & de Dieppe qu'il avoit fait donner au Duc de Longueville : de Danvilliers & du Gouvernement de Champagne pour le Prince de Conty : & d'une infinité d'autres graces,

tant pour lui que pour ses creatures, il n'y eut personne qui ne tournât la medaille, & qui ne dit hautement que s'il y avoit quelqu'un qui fust un ingrat, ce ne pouvoit estre que le Prince de Condé.

Le voyage que vous fites premierement en Normandie, puis en Bourgogne & en Guyenne, servit aussi à pacifier ces Provinces, où les creatures de ce Prince, soûtenuës des amis du Prince de Conti & du Duc de Longueville que vous aviez fait arrêter pareillement, tâchoient d'animer les peuples contre V. M. Vous ne jugeâtes pas à propos d'aller vous-même en Berry, où le danger ne paroissoit pas si grand, parce que cette Province est enclavée au milieu du Royaume, & qu'elle ne pouvoit pas recevoir de secours des Espagnols qui se tenoient allerte sur tant d'évenemens favorables pour eux; vous y envoyâtes le Comte de S. Agnan qui la contint dans l'obëïssance qu'elle vous devoit, mais qui ne se trouva pas assez fort pour chasser le Marquis de Persan, de Montrond place forte qui appartenoit au Prince de Condé.

Qu'il eût été agréable à Vostre Majesté de pouvoir donner ordre aussi facilement par tous les autres endroits où il y avoit à craindre! Mais le moyen, parmi tant d'affaires dont Elle étoit accablée? & où un autre auroit succombé. Le Vicomte de Turenne qui s'étoit retiré auprés de l'Archiduc aprés avoir manqué son coup, vint à Stenai, où l'amour qu'il prit pour la Duchesse de Longueville ne l'empêcha pas de vouloir entrer dans le Royaûme, à la tête d'une armée qu'il leva, de l'argent que lui préta l'Archiduc, & des pier-

reries de sa maîtresse qu'il mit en gage chez les Juïfs de Mets. Il pretendoit pendant ce tems de desordre & de confusion, trouver moyen de rentrer dans Sedan que le Duc de Bouillon son frere avoit donné au feu Roy pour sauver sa vie qui étoit en grand danger, à cause qu'il êtoit entré dans le Traité de Madrid. Il s'approcha donc de cette Place, où il esperoit que le souvenir de ses Ancêtres lui feroit trouver des amis ; mais châcun se contint dans le devoir : & comme elle êtoit bien munie, & qu'il y avoit un brave homme qui y commandoit, avec une bonne garnison, il fut obligé de tourner ses armes d'un autre côté.

S'il m'est permis de faire quelque reflexion sur son attente, il me semble qu'elle êtoit bien mal fondée, ou du moins que les habitans de cette Ville eussent pris un mêchant parti, de preferer la domination de sa Maison à celle de Vostre Majesté. En effet, c'est un malheur pour des peuples d'obéir à de petits Princes, qui n'êtant pas en état par leurs propres forces d'assurer leur fortune, sont dans une continuelle obligation d'avoir recours â celles d'autrui: par ce moyen ceux qui leur sont soûmis se trouvent exposez sans interruption aux malheurs de la guerre, de sorte qu'ils semblent n'être faits que pour être en proye aux uns & aux autres ; mais on ne craint rien quand on est sous la domination d'un grand Roy : & s'il s'êleve quelque orage, il ne tarde gueres à le dissiper.

Ce ne fut pas seulement vôtre Frontiere de Champagne qui se trouva menacée : celle de Picardie le fut pareillement. Les Espagnols

y parurent avec une armée, & s'étant rendu maîtres du Catelet & de la Chapelle, ils tenterent Guise, où ils jugerent à propos de ne pas perdre de tems, parce qu'ils vouloient se joindre à l'Archiduc & au Vicomte de Turenne qui étoient entrez en Champagne. Le Vicomte de Turenne qui sçavoit déja prendre le meilleur parti, s'avança jusques à la Ferté Milon, dans le dessein de venir tirer le Prince de Condé qui étoit à Vincennes. Mais V. M. ayant rompu ses mesures, en le faisant transferer à Marcoussis, & de là au Havre de Grace, il fut obligé d'aller rejoindre l'Archiduc qui s'étoit emparé de Rhétel & de quelques autres Places.

La Champagne qui gemissoit sous la tyrannie des Espagnols qui y mettoient tout à feu & à sang, prit les armes, & grossit l'Armée du Marechal du Plessis que V. M. avoit envoyé pour prendre garde à cette Frontiére. Il crût avec ce secours pouvoir reprendre Rhetel, & y ayant mis le siege, l'Archiduc entreprit de le lui faire lever. C'étoit un coup de partie pour V. M. à qui la defaite de vôtre Armée étoit d'une étrange suite. Neanmoins comme il vous étoit impossible de voir plus long-tems les ennemis dans le cœur de vôtre Etat, vous envoyâtes le Cardinal Mazarin vers ce Marêchal, pour sur la connoissance qu'il auroit lui-même de vos forces, ordonner la Bataille ou la Retraite. La crainte qui lui étoit naturelle lors qu'il y avoit quelque peril, fit opiner dabord qu'il ne falloit rien hazarder; mais le Marêchal du Plessis lui faisant voir la consequence qu'il y auroit de donner cette marque de foiblesse, le Com-

bat fut reſolu dans le conſeil de guerre, où ce Miniſtre ſe trouva.

Ainſi le Marêchal du Pleſſis ayant levé le ſiege de Rhetel, marcha aux ennemis qui venoient de groſſir leurs troupes de celles du Duc de Lorraine. Le combat fut rude & opiniâtre de part & d'autre ; cependant Dieu vous en donna une victoire ſi entiere, que le Vicomte de Turenne fut obligé de s'enfuïr, lui dix-ſeptiéme, ſe trouvant abandonné de toutes ſes troupes ; car l'Archiduc avoit plié bagage des premiers,& l'avoit laiſſé ſeul pour démêler cette fuſée. Peu s'en fallut qu'il ne fuſt pris dans la longue retraite qu'il avoit à faire,où il fut pourſuivi vivement : mais ayant deffendu ſa vie & ſa liberté aux dépens de ceux qui l'attaquoient, il ſe ſauva à Bar-le-Duc, où on crût en le voyant arriver, qu'il étoit percé de pluſieurs coups, tant il étoit couvert de ſang : mais il ſe trouva que c'étoit de celui de vos fideles Sujets qui avoit réjailli ſur lui.

VôtreMajeſté apprit cette victoire avec une joye indicible : & ayant envoyé le bâton de Marêchal de France aux Marquis d'Aumont, d'Hoquincour & de la Ferté qui s'êtoient extremement diſtinguez dans cette journée, ce fut dequoi exciter les autres à ſuivre leur exemple ; car il n'y a rien qui anime plus vôtre Nobleſſe que les honneurs que vous lui donnez : & les François ſont faits d'une maniere qu'ils ſacrifieroient mille vies,s'ils en avoient autant, pour le ſervice de leur Roy, quand ils en ont une belle parole, ou qu'il les éleve à quelque dignité.

C'eſt auſſi pourquoi Vôtre Majeſté eſt ſi ai-

mée de ſes Sujets, Elle qui a le ſecret, même en refuſant, de faire qu'on lui eſt obligé, de la maniere dont elle refuſe. Car il faut qu'un Prince n'ait pas le don ſeulement de ſe faire craindre, mais encore celui de ſe faire aimer. En effet la crainte ſans amour dégenere bientôt en défiance, étant capable de faire apréhender que celui qui doit être pere & maître tout enſemble, ne veüille devenir un Tyran: & ce ſoupçon eſt ſi dangereux à imprimer, qu'il n'y a rien, qu'un Roy ne doive faire, pour ne le jamais donner à ſes peuples.

Si le Parti que Mr. le P. de Condé avoit en France, cauſa du préjudice à V. M. ſur les Frontieres de Picardie & de Champagne, il lui en fit encore davantage en Italie, où il fut impoſſible de ſecourir Piombino & Portolongonne qui retomberent par ce moyen ſous la puiſſance des Eſpagnols. Vôtre Majeſté, à qui la conſervation de la Catalogne étoit plus importante, y envoya le Duc de Mercœur, qui ſe ſaiſit du Comte de Marcin creature de Mr. le Prince de Condé, & qui faiſoit tout ſon poſſible pour débaucher les troupes que vous aviez en ce Païs-là. Cette prévoyance ſauva Barcelonne, où les ennemis entretenoient quelque intelligence, ayant fort à cœur de recouvrer cette Place. Cependant comme le Duc de Mercœur n'étoit pas un grand Capitaine, & que d'un autre côté l'état de vos affaires ne vous avoit pas permis de lui donner un grand ſecours, tout languit en ce païs-là, & vôtre reputation commença beaucoup à y décheoir.

On ne peut pas cependant imputer à V. M. le mauvais choix qu'il avoit fait de ce Gene-

ral. C'étoit une intrigue de Cour qui vous avoit obligé à le preferer à beaucoup de Capitaines plus experimentez. Mais comme vôtre Ministre s'étoit racommodé avec le Duc de Beaufort,& qu'il étoit son aîné,il lui avoit fallu faire part des graces dont on étoit convenu par ce racommodement. Outre cela le Cardinal Mazarin songeoit à lui faire épouser une de ses niéces, & dans cette vûë il aimoit bien mieux l'élever qu'un autre. Vôtre Majesté étoit encore trop jeune pour s'apercevoir du préjudice qu'Elle recevoit par là, & combien il est dangereux qu'un Ministre prefere ainsi ses interests à ceux de son maître. Mais graces à Dieu vos yeux n'ont pas demeuré long-tems à s'ouvrir sur un article si delicat, & jamais Prince ne sçût mieux que vous, donner aux personnes,des employs qui leur conviennent.

Ce ne fut pas la seule faute que fit le Cardinal Mazarin. L'envie qu'il avoit d'être seul tout puissant dans le Royaume, lui fit chercher à amuser ceux dont il s'étoit servi pour perdre Mr. le P. de Condé. L'Evêque de Langres favori de Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, sans la participation duquel ce Prince avoit été arrêté, ne lui avoit pas pardonné depuis ce tems-là : ainsi s'étant joint aux autres envieux de la fortune de ce Ministre, ils firent des brigues pour le perdre.

Le Parlement qui vouloit à toute force augmenter son autorité, & qui étoit persuadé que le tems de vôtre minorité y étoit propre, y entra. Il se tint donc divers Conseils là-dessus, où il fut resolu de demander à V. M. l'élargissement de Mr. le P. de Condé & de Mrs.

ses freres, avec l'expulsion du Cardinal Mazarin. Vôtre Majesté s'y opposa avec une fermeté digne de son grand courage ; mais Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle s'étant mis à la tête de ceux qui vouloient la perte de ce Ministre,& tous les ordres du Royaume se trouvant de même sentiment , vous futes obligé de leur accorder par politique ce que vous ne pouviez approuver dans vôtre cœur.

Le Cardinal Mazarin se voyant obligé de sortir du Royaume, se voulut faire un merite auprés de Mr. le Prince de Condé de son élargissement. Il le fut trouver au Havre de Grace, & lui porta une lettre de cachet antidattée à celle qu'on avoit été obligé d'expedier pour le faire sortir. Mr. le Prince qui avoit été instruit par Perraut Intendant de sa Maison (qui avoit eu permission de l'aller voir sous pretexte du Testament de Madame sa mere) des ressorts qu'on faisoit joüer pour le tirer de prison, y attribua la civilité qu'il avoit de lui venir annoncer lui-même cette bonne nouvelle. Cependant quand il en auroit douté, il lui eust été impossible de n'en pas avoir du soupçon, à toutes les protestations qu'il lui fit d'amitié, & aux bassesses dont il se servit en lui demandant la sienne.

Mr. le Prince de Condé ne s'emporta nullement contre lui,soit qu'il le jugeât indigne de sa colere, ou que la joye qu'il avoit de se voir en liberté, adoucit le ressentiment qu'il avoit de sa prison. Le Cardinal Mazarin se retira chez l'Electeur de Cologne, pendant que Mr. le Prince revint à Paris, où il fut reçû comme en triomphe, quoi qu'on eust fait des feux de joye par toute la Ville, lors qu'il avoit

été arrêté. Mais l'inconstance des peuples a toûjours été telle, à moins qu'on ne sçache les fixer par une estime dont on ne leur donne jamais lieu de se démentir : mais du moment qu'on s'écarte ou à droit ou à gauche, ils en reviennent aussi-tôt à leur inclination. Or Mr. le Prince qui avoit été adoré de ce Peuple pendant qu'il avoit combatu avec tant de reputation contre les ennemis de vôtre Etat, avoit perdu leurs bonnes graces lors qu'il avoit pris les armes contre lui. C'étoit neanmoins ne se pas rendre justice, ni ne la pas rendre pareillement à ce Prince ; car il n'avoit fait qu'obéïr aux ordres de V. M. en le punissant de sa felonnie, laquelle étoit si grande, qu'il ne devoit pas être traité autrement que les plus cruels de vos ennemis.

Le Parlement donna divers Arrests contre vôtre Ministre, sans en consulter en aucune façon Vostre Majesté. Il fit vendre sa Bibliotéque à l'encan, mit sa tête à prix, & fit mille autres choses semblables que V. M. dissimula prudemment, parce que ç'eût été une faute grossiere de s'opposer à un torrent qui n'étoit pas moins furieux que ceux que nous voyons tomber des montagnes avec tant de rapidité.

Vostre Majesté pardonna cependant au Vicomte de Turenne, qui ayant reconnu sa faute, lui en vint demander pardon. Mr. le Pr. de Condé se trouva tout puissant aprés cela ; mais la bevûë qu'avoit fait vôtre Ministre, en ne tenant pas parole à ceux qui avoient été de part avec lui pour le faire arrêter, ne lui ésant pas un exemple assez puissant pour ne pas tomber dans la même faute, il commençà à mépriser ses amis. Le Vicomte de Turenne

fut un de ceux qui en firent le plutôt l'experience ; car l'ayant prié de faire donner de bons quartiers d'hyver à quelques Troupes qui étoient comme à lui, quoi que V.M. les payât, il n'eut aucun égard à ce qu'il lui demandoit, il sçût même qu'il le railloit sur l'amour qu'il avoit pris pour sa sœur, & qu'il en faisoit une gorge chaude avec ceux qui étoient le plus avant dans ses bonnes graces. Il en fut piqué jusques au vif, de sorte qu'il vint trouver la Reyne vôtre mere, à qui il promit que rien au monde ne seroit capable de le faire retomber dans la faute qu'il avoit faite, qu'il feroit à l'avenir tout ce qu'il falloit faire pour en effacer le souvenir, & que Sa Majesté pouvoit conter sur sa fidelité.

Il vous en dit tout autant, & obligea le Duc de Boüillon son frere à vous faire la même protestation. Cét exemple nous apprend combien la raillerie est dangereuse, & à quoi elle porte un grand courage. Mais cette reflexion est inutile à V.M. Elle n'a jamais dit mal de personne, & quand Elle parle de ses plus grands ennemis, ce n'est que par les beaux endroits par où Elle les connoit. Il ne faut point non plus songer à médire devant Elle, en quoi Elle a fort grande raison, puisque c'est presque la même chose, de faire une médisance, ou de l'approuver.

Mr. le Pr. de Condé fit encore une autre faute considerable. Il avoit promis au Duc de Beaufort, à la Duchesse de Chevreuse, & au Coadjuteur, que pour sûteté que leurs interests seroient les mêmes à l'avenir, le Prince de Conti épouseroit la fille de cette Princesse. Cette promesse qu'il avoit faite êtant encore

en prison, n'ayant pas été jugée suffisante à la Duchesse, parce qu'elle paroissoit forcée, elle le vint trouver, & la lui remit. Mais il lui dit que quand il n'y auroit que la maniere honnête dont elle en usoit, il pretendoit que la chose s'exécutât. Il y êtoit donc obligé doublement ; mais comme son esprit le portoit à ne dépendre de personne, il ne se souvint bien tost plus de cette obligation, ni même de faire la moindre civilité pour en sortir honnêtement.

Cependant Vostre Majesté qui ne pouvoit approuver qu'on l'eust forcée à se défaire de son Ministre, mettoit tout en usage pour le faire revenir adroitement & sans que cela causât aucuns troubles dans son Royaume. Mais l'aversion qu'on avoit pour lui, jointe aux Arrests qu'on avoit donnez pour exclure tous les Etrangers du Ministere, y auroit apporté de la difficulté, sans la méchante conduite de Mr le Prince qui augmenta plutost que de diminuer. Etant pressé par le P. de Conti qui s'êtoit enflammé pour Mademoiselle de Chevruse, de consentir à son mariage, il lui dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il ne vouloit pas qu'il eust le reste du Coadjuteur, du Marquis de Laicques & de Caumartin.

Ces trois hommes la voyoient souvent ; & il n'en fallut pas davantage au Prince de Conti, pour lui faire croire qu'il disoit vrai. Il se retira à l'heure même, faisant violence sur son amour, & disant de bonne foy à tout le monde, qu'il êtoit bien obligé à Mr. son frere de l'avoir retiré du précipice où il s'alloit jetter. Ce discours êtant rapporté à Madame de Chevreuse & à ceux qui devoient y prendre inte-

eſt, fit plus d'effet pour le retour de vôtre Miniſtre, que tout ce que V. M. avoit pû faire, tant il eſt vrai que la fortune fournit des cas imprévûs, & qui l'emportent ſur toute la prudence humaine. La Ducheſſe de Chevreuſe dont la cabale êtoit forte, offrit à Voſtre Majeſté d'employer ſes amis pour faciliter ſon retour. Cependant, comme vous entriez dans vôtre quatorziême année, vous futes declaré majeur, & vous allâtes vous-même au Parlement pour y faire enregiſtrer la declaration. Vous y portâtes en même tems deux Edits qui ſerviront de marques à la poſterité de vôtre piété envers Dieu, & de vôtre amour envers vos peuples. Le premier fut contre les blaſphemateurs de ſon ſaint Nom; l'autre contre les Duels, que vous jurâtes de faire executer ſi regulierement, qu'afin qu'on ne vous importunât point ſur ce ſujet, vous prîtes les SS. Evangiles à témoin, que vous ne vous retracteriez jamais de vôtre ſerment.

Vous ne fites pas cependant en cela comme beaucoup de gens, à qui il ne faut que peu de jours pour leur faire perdre le ſouvenir de leurs promeſſes; car dix ou douze ans aprés, quelques perſonnes des plus qualifiées de vôtre Nobleſſe ayant contrevenu à cét Edit, vous les auriez fait ſervir d'exemple aux autres, s'ils n'euſſent pris le parti de ſortir du Royaume; & ce qui eſt à remarquer davantage, c'eſt que le Pape vous pria pour eux, & qu'il voulut vous abſoudre de vôtre ſerment: mais la delicateſſe de vôtre conſcience ne vous permit pas de lui accorder ce qu'il vous demandoit: vous crûtes que ſi l'on pouvoit ainſi trouver grace auprés de vous, ce ſeroit entretenir ce

desordre que vous pretendiez arrêter de toutes vos forces, outre que vous ne vouliez pas qu'il fust dit que la recommandation eust plus de pouvoir sur vous que la justice.

Vostre Majesté qui ne pouvoit souffrir que ses peuples lui fissent la loi touchant le retour du Cardinal Mazarin, se retira de Paris pour une seconde fois. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, que l'Evêque de Langres tournoit toûjours à son gré, ne la voulut pas suivre, non plus que Mr. le Prince, à qui il prit à quelques jours de là une terreur panique, qu'on le vouloit arrêter, c'est pourquoi il sortit de la Ville, & êtant allé dans la maison de S. Maur vous fites ce que vous pûtes pour le guerir de ses soupçons; mais comme, quand on se sent coupable, on ne se croît jamais à l'abri de la punition, il tint la Campagne, & se retira bine-tôt à Montrond. Le Prince de Conti, le Pr. de Marsillac, & quelques autres, se cantonnerent en même tems en Guyenne; & le Duc de la Rochefoucaut ayant excité quelques troubles dans le Poitou, vous eûtes à reduire ces deux Provinces, aussi bien que la Ville de Paris qui se declara ouvertement contre Vostre Majesté.

Le pretexte de toutes ces revoltes êtoit que vous vouliez faire revenir le Cardinal Mazarin, au préjudice de la parole que vous aviez donnée. Cependant comme la plusspart des Chefs de ce Parti étoient en parole avec vous de consentir à son retour, moyenant de certaines graces, l'on ne pût pas vous en faire accroire sur ce sujet, & vous vîtes bien que l'ambition avoit plus de part à leur desobéïssance, que la haine qu'ils avoient pour ce Ministre.

Il fut aiſé aux Eſpagnols de faire leurs affaires pendant ce tems-là ; de ſorte qu'ils reprirent la plus grande partie des Places que vous aviez conquiſes depuis que vous êtiez monté ſur le Trône. Mais Voſtre Majeſté qui jugeoit que la conſervation de ſon Royaume lui êtoit de plus grande conſequence que tout le reſte, courut au plus preſſé, & fut Elle-même en Poitou, aprés avoir ſoûmis en perſonne le Berri où le Prince deCondé avoit excité quelques troubles. Cependant Elle le declara ennemi de ſon Etat, & Perturbateur du Repos public, auſſi bien que tous ſes adherans. Mais cela ne fit rentrer perſonne dans le devoir,& vôtre Autorité êtoit ſi fort mépriſée, que le Parlement fut deux mois entiers ſans en vouloir enregiſtrer la Declaration, quoi que ſes intereſts paruſſent differens de ceux de ce Pr. avec qui il n'agiſſoit point de concert.

La plus forte cabale qui ſe rangea du parti deVôtreMajeſté fut celle duDuc deVendo me & du Coadjuteur. Mais il falut que vous les achetaſſiez tousdeux,& ce ne fut qu'en dõnant à l'un la charge d'Admiral de France, & en promettant àl'autre vôtre nominatiõ pour le chapeau deCardinal à la premiere promotion qui ſe feroit. Mais vous crutes que ces graces toutes grandes qu'elles êtoient, n'êtoient rien en comparaiſon des ſervices qu'ils vous pouvoient rendre dans une conjoncture ſi delicate, ſurtout à l'égard de Paris qui ne ſe declaroit point encore pour Mr. le Prince de Condé & où ils avoient beaucoup d'amis.

Vôtre preſence en Poitou diſſipa la rebellion qui s'y êtoit levée. La Ville Capitale de cette Province vous ouvrit ſes portes, & le

Cardinal Mazarin vous y étant venu trouver avec quelques troupes qu'il avoit faites en Allemagne vous fites lever le siege de Cognac que les rebelles avoient entrepris. Vous les chassates encore de quelques postes qu'ils avoient occupé, & les recognâtes dans Bordeaux que vous ne vous trouviez pas en état de reduire par la force; car Mr. le Prince de Condé qui y êtoit venu lui-même avoit rechauffé en sa faveur les esprits qui paroissoient disposez a se soûmettre à Vôtre Majesté.

Cependant Paris qui vous tenoit plus au cœur que tout le reste, voyant le retour du Cardinal Mazarin, entra ouvertement dans les interêts du Prince de Condé. Mr. le Duc d'Orleans pareillement agit contre V. M. quoi qu'il lui eut fait dire plusieurs fois qu'il ne lui devoit point être suspect pour demeurer éloigné de la Cour. Mais comment s'en fut-il défendu, lui qui avoit toute sa vie écouté les méchans conseils, & qui avoit toûjours auprés de lui l'Evêque de Langres qui êtoit outré de voir que le Chapeau de Cardinal qui lui avoit été promis plusieursfois lui échapoit. Mademoiselle de Monpensier qui avoit envie d'être mariée se repaissoit de l'esperance que Mr. le Prince donnoit qu'elle épouseroit son fils, parloit pour lui à Mr. son Pere, sans faire reflexion qu'elle auroit bien été la mere du Prince qu'il lui proposoit.

Parmi tant d'ennemis declarés, il s'en fourra encore de secrets dont Vôtre Majesté ne se deffioit pas, & qu'elle avoit lieu tout au contraire de mettre au nombre de ses sujets les plus affectionnés. Le Duc de Beaufort fut quelque temps de ce nombre, nonobstant les gra-

ces que vous lui aviez faites à lui & à ſa famille. Mais s'ennuyant de ſe ſervir de la peau de renard, il ſe revetit de celle du lion, de ſorte qu'il ſe mit en campagne contre V. M. Le Coadjuteur ne ſe declara pas ſi formellement, mais le chagrin qu'il avoit du retour du Cardinal Mazarin l'éloignant de l'ambition qu'il avoit de remplir ſa place ; il fit ſous main quantité de brigues pour le perdre, quoi qu'il fut perſuadé que cela vous êtoit deſagréable. La jalouſie qui ſe mit entre le Duc de Beaufort & le Duc de Nemours qui ſe trouvoient tous deux à commander conjointement une armée, donna lieu à V. M. de vous en approcher pour profiter de leur diviſion. Mais le Prince de Condé vous prévint en traverſant *incognito* toutes les Provinces qui êtoient au delà de la Loire, & en ſe rendant lui même à la tête de cette armée où ſa preſence devoit rétablir l'intelligence entre ces deux Princes, puiſque leur deſunion ne venoit que de l'ambition qu'ils avoient de commander à l'excluſion l'un de l'autre. Vôtre Majeſté fit ce qu'elle peut pour le ſurprendre dans une marche ſi longue, & où il avoit tant de rivieres à paſſer. Elle en fit garder les gués, & mit quantité de partis en campagne, qui êtoit toute la precaution qu'elle pouvoit prendre. Mais comme il n'y en a point contre la mauvaiſe foi, Buſſy Rabutin lui donna paſſage, de ſorte qu'il arriva dans ſon armée qui êtoit alors auprés de Châtillon ſur Loin.

Vôtre Majeſté qui ne ſçut pas dabord de quelle maniere il lui étoit échapé, crût reparer ce coup par un combat dont Elle ſe promettoit l'avantage. Les deux Armées ſe joi-

gnirent prés de Bleneau, où l'avantgarde de la vôtre commandée par le Marèchal d'Hoquincourt fut si maltraitée, que si le Vicomte de Turenne ne fut venu à son secours, V. M. qui êtoit à Gergeau, couroit risque d'être enlevée : mais son experience lui aiant fait mettre un défilé devant lui, il le deffendit avec tant de valeur jusqu'à l'entrée de la nuit, que Mr. le Prince qui se promettoit une entiere victoire s'il le pouvoit passer, fut obligé de se contenter de l'avantage remporté.

Vôtre Majesté fut hureuse que ce Prince eut alors une démangeaison de s'aller montrer à Paris, où il croyoit que ce nouveau rayon de gloire lui feroit recevoir une espece de triomphe. Il est vrai que l'ambition ne fut pas cause toute seule de ce voyage, & que l'amour y eut beaucoup de part; car il avoit donné son cœur à la Duchesse de Châtillon : & l'envie qu'il eut de la voir, fit qu'il negligea les avantages qu'il eût pû tirer de sa victoire. C'est une faute que font la plufpart des grands Princes, & c'est comme un miracle s'ils peuvent surmonter leur passion. Mr. le P. de Condé n'est pas le seul qui l'ait faite : & V.M. sçait aussi bien que moy, que depuis lui, il y a un Prince dont la reputation est encore plus grande que la sienne, qui est tombé dans le même défaut. Cependant on peut étre amoureux, & remplir son devoir ; car quoi que cela soit difficile, il n'y a qu'à se mettre en tête que châcun a les yeux tournez sur ce qu'on fait, & que rien n'échâpe à leur pénétration. Or un Prince qui a un peu de soin de sa gloire, ne veut pas donner une telle prise sur lui, & il aime mieux se vaincre pour un tems, que de mettre la moindre tâche

dre tâche à sa reputation. D'ailleurs, une occasion manquée ne se recouvre pais aisément; d'où il faut conclure que quand on peut faire une chose, il ne faut jamais la remettre au lendemain.

L'absence du P. de Condé donna lieu à V. M. de rétablir son Armée à son aise, tellement qu'à quelque tems de là elle se trouva en état de se faire craindre. Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle qui s'ètoit tout à fait declaré contre vous, craignant d'en étre accablé, eut recours au Duc de Lorraine son beaufrere, pour lui donner du secours: & les Espagnols à qui il loüoit ses Troupes tous les ans, y ayant consenti, il entra en France, & prit le chemin d'Estampes que le Vicomte de Turenne avoit assiegé. La Place ne valloit rien d'elle-même, mais comme elle ètoit deffenduë par une bonne Garnison, elle tint plus long-tems qu'on ne croyoit: ainsi le Duc de Lorraine pouvoit arriver assez à tems pour la secourir, dont V. Majesté fut en inquietude. Cependant il ne se démentit point en cette occasion, de son humeur ordinaire; car ètant plus accoûtumé à piller qu'à combatre, il marcha à si petites journées, que la Place se trouva prise avant que d'arriver en presence.

Le Vicomte de Turenne marcha contre lui pour l'y obliger en dépit qu'il en eut: ce qui lui fit prendre le parti de repasser la Seine. Il fut camper à Villeneuve S. Georges, où on ne pouvoit le forcer au combat sans un grand desavantage. Il ravagea cependant toute la Brie aussi bien que le plat pais qui est aux environs de Paris. Cela lui attira l'exécration des Parisiens qui se flattoient qu'il n'ètoit pas

venu pour les piller,mais bien pour les secourir. Cependant toutes les plaintes qu'ils en faisoient leur êtant inutiles, Vostre Majesté qui y êtoit autant interessée qu'eux,puis qu'on ne pouvoit pas les ruiner qu'Elle ne s'en ressentit en méme tems, tâcha de le gagner afin qu'il cessât ses brigandages. Il y avoit apparence qu'elle y réussiroit, puisqu'Elle avoit dequoi le tenter, Elle qui tenoit son Païs,& qui offroit de le restituer à des conditions raisonnables. Mais il aima mieux prendre de l'argent comptant, que des offres si avantageuses pour lui:& Vostre Majesté lui aiant accordé un sauf-conduit, il sortit du Royaume au grand étonnement de ceux qui l'avoient appellé. Vostre Majesté en fut aussi extremement surprise, Elle qui ne croyoit pas qu'un Prince de sa naissance fust capable d'agir ainsi par un vil interest. Mais l'amitié qu'il avoit conçüë pour les enfans qu'il avoit de la Princesse de Cantecroix, lui ôtoit tout autre desir que celui d'amasser de l'argent; & comme il ne pouvoit les appeller à la succession de la Lorraine par deux raisons, l'une que ce païs ne lui appartenoit pas de son chef, mais de celui de sa femme; l'autre, qu'il les avoit eu pendant son mariage, & qu'en cette qualité ils étoient incapables de lui succeder,il vouloit leur donner de la main à la main,dequoi les consoler de ne pouvoir faire davantage pour eux.

Le Roy d'Angleterre, fils infortuné d'un pere encore plus malheureux,& qui êtoit venu chercher retraite & du secours auprés de V.M. la servit parfaitement bien dans ce Traité qui l'inquiéta beaucoup jusques à ce qu'il

fait ; car si le Duc de Lorraine eust voulu, il auroit donné de la peine au Vicomte de Turenne que vous crûtes en grand danger pendant quelque tems, parce qu'il s'étoit aproché trop prés de lui. Cependant il se tira d'affaire heureusement par une conduite fort adroite, & qui lui acquit beaucoup de gloire parmi les ennemis aussi bien que parmi les siés

Vôtre Majesté étant venuë à bout d'une affaire si delicate, ne donna point de relâche aux Rebelles : & vous trouvant vous-même dans vôtre Armée, vous l'encourageâtes si bien, que le P. de Condé se vit à la veille de tomber lui & ses troupes entre vos mains; car vous le poursuivites sivivement, qu'il fut obligé de s'emparer du Pont de S. Cloud, par le moyen duquel il crût éviter le combat. Mais V. M. ayant fait faire un Pont sur la Seine:cóme il se vit à la veille d'être pris en tête & en queuë, il se rapprocha de Paris qu'il côtoya, pour tâcher de gagner Charenton. Le Vicomte de Turenne qui l'observoit, se mit à ses trousses, & commença à charger son arriere-garde aux environs de la porte du Temple & de la porte S. Martin. Cela l'obligea de presser sa marche : & étant arrivé à la hauteur du Faux-bourg S. Antoine, il se servit de quelques retranchemens que le hazard lui offroit & qui avoient été faits pour se deffendre du brigandage des troupes du Duc de Lorraine.

Il y logea son Infanterie avec plus d'ordre que la briéveté du tems ne sembloit lui permettre : & retirant sa Cavalerie au dedans, il envoya le Duc de Beaufort dans la Ville, pour tâcher de donner retraite à ses bagages, & de la faire declarer entierement pour lui. Mais

la crainte que les Parisiens avoient d'estre pillez, fit qu'ils fermerent les portes, où ils mirent bonne garde. Le Pr. de Condé voyant cela, rangea ses bagages le long du fossé, & fit percer les maisons par où il voyoit que vos Troupes s'avançoient.

Vostre Majesté se posta au Menil, montant pour voir cette attaque, qui eust fait plaisir à son grand cœur si elle eust eu à combatre contre les ennemis & non pas contre ses Sujets. Elle fut vigoureuse,& vos Troupes ayant forcé vos retranchemens, le Vicomte de Turenne fit avancer son canon à l'endroit qu'on apelle aujourd'hui le Trône,à cause qu'on y en éleva un pour recevoir V. M. lors qu'Elle fit son Entrée en cette Ville aprés son mariage. Le Pr. de Condé fit tout ce qu'il pût pour soûtenir les efforts de vos gens qui animez de vôtre presence firent des merveilles ; mais Dieu qui ne vouloit pas permettre que la rebellion durât plus long-tems,vous fit remporter la victoire par tout: ainsi le Pr.de Condé étoit perdu sans ressource,si Paris ne lui eust ouvert ses portes. Il y sauva ses Troupes qui étoient effrayées de la vigueur des vôtres,& à qui le méchant parti qu'elles tenoient ôtoit plus de la moitié de leurs forces.Ce fut Mademoiselle de Monpensier qui lui rendit ce service, ayant même fait tirer le canon sur V. M. & sur vôtre Ministre.

Cette Victoire étourdit étrangement les Parisiens,aussi bien que tous ceux qui tenoient le parti de Mr.le Pr.de Condé;& comme V.M. avoit dans cette grande Ville,des Sujets fidéles qui remontroient aux autres combien ils avoient tort de s'éloigner de leur devoir, la plûpart balancerent avant que d'accorder à ce Prince le secours dont il avoit besoin dans

sa necessité. Cela donna lieu à une Assemblée qui fut tenuë à deux jours de là à l'Hôtel de Ville, où se trouva un grand nombre de personnes qui representoient en quelque façon les Etats Generaux dont on avoit demandé la convocation à V. M. laquelle Elle avoit esté obligée de promettre pour se delivrer des importunitez qu'on lui faisoit. Mais comme vous aviez vos creatures, & que le P. de Condé y avoit les siennes, & qu'on y estoit en dispute sur les resolutions qu'on y prendroit, des mutins forcerent les portes, & firent main basse sur quelques Deputez. Le fils unique d'unConseiller de la Grand'Chambre,qualité fort considerable en ce tems-là,yfut tué avec quelques autres:&ce meurtre ayantengendré une grãde confusion, ceux qui tenoient le Parti de V.M. mirẽt du papier sur leur chapeau pour s'entre-reconnoître: les autres mirent de la paille:& cette marque passa jusques à vôtre Cour,où les plus grands Seig. s'y assujettirent comme les autres. Dans Paris ceux qui avoient mis de la paille y furent bien-tôt les plus forts,& aiant chassé ceux qui avoient mis du papier, le Marêchal de l'Hôpital Gouverneur de la Ville, qui étoit dans vos interests,eut bien de la peine à se sauver. On croit, & beaucoup de gens sont de ce sentiment, que ce fut Mr. le Prince qui excita cette sedition, qu'il tâcha de faire retomber sur le Cardinal Mazarin, afin de le rendre plus odieux;mais soit qu'on en découvrit la verité, ou que l'on commençât à se lasser d'estre desobeïssant à son maistre, chacun ne songea plus qu'à faire sa paix avec Vostre Majesté. Le Duc d'Orleans vous fit faire des propositions,aussi bien que le Parlement;mais vous les trouvâtes si hautaines & si peu con-

formes au respect qui vous étoit dû, que bien loin de les écouter, vous en futes si indigné contre cette Compagnie, que vous la transferâtes à Ponthoise. Cette action de vigueur, acompagnée de plusieurs autres de même nature, acheva d'étonner les mutins. Le Pr. de Condé tâcha neanmoins de rechauffer son Parti qu'il voyoit prest à l'abandonner; Mais le Parlement estant sur le point de lui tourner le dos, aussi bien que Mr. le Duc d'Orleans vôtre oncle, il se jetta entre les bras des Espagnols. V.M. profita prudemment de cette conjoncture: & afin de réünir tous les esprits, Elle feignit d'éloigner une seconde fois le Cardinal Mazarin, que plusieurs prenoient pour prétexte de leur rebellion. Ainsi n'ayant plus de manteau dequoi se couvrir, ils consentirent de rentrer dans leur devoir, moyenant que V.M. leur accordât une Amnistie. Vous ne jugeâtes pas à propos de la leur refuser: & Mr. le Duc d'Orleans s'estant retiré à Blois Ville de son appanage, il ne tint plus qu'à V. M. de retourner dans la Ville Capitale de son Royaume.

Elle en fut conjurée par son Parlement: & au nom du Clergé, par le Coadjuteur, qui avoit esté fait Cardinal, suivant la parole qui lui en avoit esté donnée, & qui vint exprez vous trouver à Compiegne. Vostre Majesté tint Conseil si elle ne devoit point le faire arrêter pour le punir de la mauvaise foi qu'il avoit euë au préjudice des promesses qu'il vous avoit faites. Mais on jugea qu'il estoit bon d'affermir auparavant vostre autorité, & qu'aprés cela vous seriez plus en état d'entreprendre ce que bon vous sembleroit. En effet il est de la prudence de laisser meurir les choses, & les

entreprendre à contretems, c'est le moyen de tout gâter.

On accuse Mr. le Prince, qui pouvoit encor trouver graces auprés de V.M. s'il s'y fut pris de la bonne maniere, de ne l'avoir pas fait, parce qu'il s'estoit mis en tête de suivre l'exemple du Duc de Lorraine qui pilloit tout & ravageoit tout, sans distinction d'amis ou d'ennemis ; mais il n'y a gueres d'apparence de le croire : & un Prince de sa naissance & d'un grand cœur comme lui, ne pouvoit pas avoir des sentimens si indignes de l'un & de l'autre. Il ravagea neanmoins en s'en allât la Frontiere de Champagne, où aprés s'estre emparé de Rhetel & de Ste. Menehout, il se retira à Namur.

Il eut là quelque pourparler avec un Ministre de l'Archiduc, qui devant que de le laisser venir à Bruxelles, voulut sçavoir s'il ne pretendoit pas lui donner la main. Cette proposition lui fit connoître à quels dégoûts il s'exposoit par sa desobeissance. Cependant son courage ne lui permettant pas d'hesiter sur la réponse qu'il avoit à faire, il fit dire à l'Archiduc, que l'honneur qu'il avoit d'être premier Prince du Sang de France, lui apprenoit trop son devoir pour y jamais manquer : qu'ainsi il pretendoit passer devant lui, si ce n'est qu'il representât dans les Païs-bas Sa Majesté Catholique : qu'en cette qualité il lui donneroit la main quand il iroit chez lui ; mais que quand il le viendroit voir à son tour, il pretendoit que ce fust la même chose. L'Archiduc ne s'acommoda pas d'une réponse si fiére : & croyant qu'aprés ce qu'il avoit fait, il n'y avoit plus de retour en France pour lui, il insista à ce qu'il lui cedât le pas par tout, dont Mr. le

Prince ne voulut jamais convenir. Enfin la chose fut si avant, qu'il fut obligé de faire dire à l'Archiduc qu'il se retireroit dans huit jours s'il n'acceptoit les offres qu'il lui faisoit, & qu'il n'estoit pas si embarassé de sa personne qu'il ne sçût bien où aller. L'Archiduc fut obligé de lui accorder sa demande; mais comme il ne le fit qu'à force, cela apprit à Mr. le Prince, dans quels inconveniens l'on se trouve quand on passe ainsi dans une Cour étrangere, principalement quand on vous y regarde comme un Rebelle, & qui est obligé d'en acheter la protection à quel prix que ce soit.

Il eut les mêmes demêlez avec le Duc de Lorraine qui se tenoit la plûpart du tems à Bruxelles, & ils penserent en venir aux mains plusieurs fois ; mais leurs amis communs les en empêcherent, sans oser neanmoins entreprendre de les regler , à cause des pretentions de l'un & de l'autre ; car le Duc de Lorraine ne vouloit point de concurrence, & le P. de Condé ne pouvoit entendre parler de lui donner la main sans se mettre en colere. Mais le plus grand chagrin qu'il eut en cette Cour , c'est que le Prince François , frere de ce Duc, voulut encore lui disputer le pas , sur quoi il eut des emportemens qui firent croîre que les choses ne passeroient pas sans coup ferir. Ce qui le desesperoit encore davantage, c'est que l'Archiduc n'y mit point d'ordre , quoi qu'il le priât de les regler , se confiant en la justice de sa cause ; mais ce Prince n'eut garde de le faire ; car outre qu'il estoit bien aise de lui donner cette mortification , il ne vouloit pas desobliger le Prince François qu'il vouloit attacher à lui, sur tout dans un tems où il avoit

peur qu'il ne lui èchapât, à cause des grands efforts que la France faisoit pour le gagner.

Voilà comme l'on trouve des dégoûts à quoi on ne s'attend pas, quand on passe ainsi au service d'un autre Prince que le sien. Or il n'en est pas de même quand on demeure dans son Païs, où son rang non seulement est reglé, mais où encore le Souverain a interest de ne rien faire au préjudice d'un Prince de son Sang. Mais il est bien juste qu'on fasse penitence de la faute qu'on a faite, & qu'elle serve à faire rentrer en soi-même ; car il n'y a rien qui nous rende plus sages que les mortifications à quoi nous ne nous attendons pas : & qui auroit toujours le vent en poupe, courroit risque de ne jamais se reconnoître.

Mr. le Prince aiant ainsi quitté la Partie, Vostre Majesté ne songea qu'à pacifier son Royaume avant que de chasser les ennemis de ses Frontieres dont Elle se flatoit de venir à bout facilement quand Elle seroit en repos chez Elle. La Province de Guyenne avoit toûjours les armes à la main en faveur du P. de Condé. Le P. de Conti ètoit dans Bordeaux, où sa qualité de Prince du Sang ètoit d'un grand poids pour attirer plusieurs personnes de sa desobéïssance. Le Comte d'Ognon ètoit dans Broüage, où le mauvais exemple le portoit à s'en faire le Tyran. Tout cela demandoit de grandes forces pour les reduire, sur tout ayant intelligence avec les Espagnols dont ils recevoient du secours. Or V. M. considerant qu'Elle feroit bien mieux de les gagner par la douceur, fit l'un Marêchal de France, moiennant quoi il lui remit la Place entre les mains, & accorda à l'autre quelques avantages, à

condition qu'il quiteroit le parti de son frere.

V. Majesté qui avoit trouvé moyen quelque tems auparavant de faire revenir le Cardinal Mazarin, & de remettre le calme dans Paris, où Elle avoit rétabli le Parlement dans son siege ordinaire, n'aiant plus rien à craindre des troubles domestiques, mit non seulement des armées sur pied pour rassurer les Frontieres, mais encore pour reparer sa reputation qui étoit extrêmement dêchûë chez les Etrangers. Elle avoit perdu tout ce qu'Elle avoit en Catalogne : les affaires d'Italie êtoient en aussi mauvais êtat : celles de Flandres ne valoient guéres mieux : & de tant de conquêtes dont il a été parlé ci-dessus, il ne restoit plus qu'Arras à V.M. Du costé de Champagne, les ennemis y tenoient sainte Menehout, Mouzon, & Rhetel : sur la Frontiere de Picardie, le Catelet & la Capelle : & en Bourgogne, Bellegarde, où estoient les restes de la faction du P. de Condé. C'étoit bien des affaires pour un jeune Prince qui n'avoit pas encore toute l'experience que l'âge a coûtume de donner ; mais V. M. ayant commencé prudemment par celle qui lui paroissoit de plus grande consequence, vous assiégeâtes Bellegarde dont vous vous rendites maître, ayant coupé la tête par là à la rebellion. Vous ne sçûtes presque où courir, tant vous vous trouviez pressé de tous côtez. Le Pr. de Condé estoit entré en Picardie, où il avoit pris Roye. L'Archiduc menaçoit la Champagne. Ces deux endroits vous étoient de pareille consequence : cependant vous n'y pouviez pas remedier tout en un même tems les forces de vôtre Royaume êtoient trop épuisées; ainsi V.M. étant obligée de faire

les choſes pied à pied, Elle marcha au ſecours de la Picardie, fit quitter Roye aux ennemis, puis mit le ſiege devant Rhetel. Cette Place priſe, vous vous rendites maître de Mouzon, pendant que les Ennemis s'emparerent de Rocroy, dont vous vous vengeâtes, en reduiſant ſainte Menehout à voſtre obeiſſance.

Vos Armes en Catalogne recommencerent à ſe rendre redoutables; vous y prites quelques Places fortes, & y auriez pris la Ville de Gironne, ſans un miracle que le Ciel fit en faveur de vos ennemis. Ils mirent ſur le rempart la Chaſſe d'un S. Evêque de cette Ville, & en même tems il parut à l'entour une ſi grande quantité de mouches qui vinrent fondre ſur vôtre Armée, que toute la Cavalerie en fut éperduë; les chevaux n'y pouvant reſiſter, rompirent leurs licols, & s'enfuïrent à travers le camp, où ils ſe vautroient pour ſe delivrer du mal qu'ils ſouffroient. Il en perit ainſi une grande quantité; & comme les ennemis pouvoient tirer un grand avantage d'une conjoncture ſi favorable pour eux, il fallut ſe reſoudre à lever le ſiege.

En Italie vous portâtes la Guerre dans le Milanez, où le Comte de Grancé que vous aviez fait Maréchal de France, prit Carpignane, & combatit le Marquis de Caracene que le Roy d'Eſpagne lui avoit opoſé.

Vous futes obligé cependant de reconnoître le Gouvernement preſent d'Angleterre, quoi que vôtre inclination & vôtre juſtice vous portaſſent à proteger celui qui en eſtoit le Prince legitime; mais le procedé des Eſpagnols, qui pretendoient ſe prevaloir de l'averſion que vous témoigniez pour l'uſur-

pation de Cromvvel, & faire un traité avec lui à vôtre préjudice, vous fit recourir au seul moyen qui vous restoit pour vous mettre à couvert de leur méchante volonté. Vous lui offrites vôtre mediation, pour terminer à l'amiable le different qui êtoit survenu entre l'Angleterre & la Hollande, & que vous êtiez bien aise d'assoupir, parce que vos ennemis en pouvoient tirer de l'avantage.

C'êtoit beaucoup, à un Etat qui avoit été si malade, de se trouver hors des convulsions qui l'avoient pensé mettre au tombeau. Cependant, comme dans les longues maladies il y a souvent des rechûtes, le Comte d'Harcourt, dont V. M. s'êtoit servie pour mettre les Rebelles dans le devoir, le devint à son tour. Il trouva moyen de se fourer dans Brisac, dont la garnison se trouvant à sa devotion, il se seroit formé une espece de Souveraineté en Alsace, s'il eût eu les êpaules assez fortes pour en soûtenir le faix. Les Espagnols firent ce qu'ils pûrent pour l'obliger à leur remettre cette Place entre les mains; mais comme ce qu'ils lui offroient n'êtoit pas capable de le tenter, il refusa leurs offres, & songea à s'en acomoder avec le Duc de Lorraine qui avoit dequoi le bien payer, car il n'y avoit point de Prince qui eût tant d'argent comptant; mais comme il en estoit idolâtre, il ne se pût resoudre à donner celui qu'il lui demandoit. Ainsi cette affaire traîna long-tems, ce qui la fit échoüer, parce que les Espagnols qui se défioient de lui, le firent arrêter bien-tôt aprés.

Vostre Majesté, à qui cette affaire paroissoit de grande importance, comme elle l'êtoit effectivement, fit faire plusieurs allées & venuës

vers lui, pour le faire retourner à ſon devoir; mais comme il avoit peine à ſe determiner, vous aſſiegeâtes Beffort, pour lui couper le ſecours qu'il pouvoit eſperer de ce côté-là. Vous vous en rendites maître au cœur de l'hyver; car il falloit bien que les François appriſſent à faire la guerre en tout tems, eux qui devoient ſous Voſtre Majeſté mépriſer le chaud & le froid, & s'acoûtumer également à l'un & à l'autre. Cette Conquête, jointe aux conditions avantageuſes que vous faiſiez au comte d'Harcourt le porterent a accepter vos offres. Vous lui donnâtes le Gouvernement d'Anjou, & le conſervâtes dans ſes biens & dans ſa Charge de Grand-Eſcuyer, moyenant quoi il vous remit ce qu'il tenoit en Alſace.

Cette affaire êtant ainſi terminée ſi avantageuſement pour Vôtre Majeſtê, il ſembloit qu'elle ne dût plus ſonger qu'à rependre Rocroi dont la garniſon deſoloit la Champagne, principalement ſous les ordres d'un Gouverneur qui ne dormoit point, & qui avoit appris ſon métier ſous le Prince de Condé. Je veux parler de Montal que V. M. a employé depuis ſi utilement, & qui lui a rendu de grands ſervices dans la derniere guerre. Mais vous crûtes que la priſe de Stenai vous êtoit encore de plus grande conſequence; c'eſt pourquoi vous fites marcher vôtre armée ſous le commandement du Marêchal de Fabert. Ce General vous êtoit extremement recommandable pour ſa grande fidelité, car il êtoit preſque le ſeul des Gouverneurs de Places qui eut reſiſté aux offres du Pr. de Condé qui avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour le débaucher de vôtre ſervice; mais il n'avoit pas crû à

propos de suivre l'exemple de beaucoup d'autres, & il vous avoit conservé Sedan que V. M. lui avoit confié.

Mr. le Prince à qui Stenai appartenoit, demanda des forces à l'Archiduc pour le pouvoir secourir. L'Archiduc lui en promit, & en effet il fit cequ'il pût pour obliger le Prince François de lui prêter les siennes. Mais comme cette Place avoit été demembrée de la Lorraine, il ne le voulut faire qu'à condition qu'elle y seroit réunie. Le P. de Condé ne s'y voulut pas soûmettre, & cette affaire ayant encore augmenté la mesintelligence qui estoit entr'eux, l'Archiduc eut assez de peine à les empêcher d'en venir aux mains l'un contre l'autre. V. M. fut Elle-même à ce siege, aprés avoir été auparavant à Rheims où Elle se fit sacrer. Elle fit là de grandes liberalitez à ses Soldats qui ne pouvoient s'empêcher d'admirer l'inclination qu'ils lui voyoient à la guerre. Cependant ses forces s'y trouvant occupées, le P. de Condé porta les Espagnols à faire le siege d'Arras, esperant que cette Place vous étant encor de plus grande consequence que l'autre, vous leveriez le siege de Stenai pour la secourir. Mais son attente fut vaine, & cela n'ayant servi qu'à rendre V. M. plus diligente à s'acquiter de son entreprise, vous n'en futes pas plûtost venu à bout, que vous volâtes au secours d'Arras.

La conquête en étoit si importante aux Espagnols, qu'ils n'avoient rien neg[illegible]gé pour se l'assurer. Leurs lignes étoient les plus belles que l'on eût vû jusques là, & de distance en distance ils y avoient élevé des redoutes, par le moyen desquelles elles estoient en plus

grande ſûreté. Non contens de cette précaution, ils crûſerent en dedans des trous pour arrêter la Cavalerie ; mais dés le commencement du ſiege il leur arriva une choſe de méchant préſage ; le Chevalier de Crequi qui n'avoit pas encor grande reputation à la guerre, mais qui s'en eſt acquis depuis une ſi grande, que V. M. aprés l'avoir fait Marêchal de France, lui a donné le commandement de ſes principales Armées, ſe jetta dans la Place à la tête de cinq cens chevaux.

Ce ſecours fit grand plaiſir à Montjeu qui commandoit dedans, & qui pour épargner ſa bourſe n'y avoit qu'une mediocre garniſon : car en ce tems-là vous aviez eu encore ſi peu de commodité de mettre ordre à vos affaires, que les Gouverneurs des Places s'aproprioient les contributions, & n'en rendoient nul compte à V. M. moyenant quoi ils ſe chargeoient de les deffendre. Cependant il y avoit un inconvenient à cela qui étoit de la derniere importance, puiſque pour peu d'inclination qu'ils euſſent à l'avarice, ils ne ſongeoient qu'à theſauriſer. Auſſi V. M. ne tarda gueres à y donner ordre : ce qui ne ſe pouvant faire ſans introduire un autre uſage, vous mites les choſes dans l'état que nous les voyons aujourd'hui. En effet, outre que voſtre ſûreté ne s'y trouvoit pas auparavant, vous ôtâtes par là quantité de petits tyrans qui s'en faiſoient acroire, & qui dabord qu'ils ſe trouvoient dans une Place croioient être autant que vous

Montjeu qui étoit brave homme, tint prés de deux mois, ſans que les ennemis gagnaſſent beaucoup de terrain ſur lui. Cependant vôtre Armée ſous le commandement du Vicomte de

Turenne, parût à la vûë des Lignes, & commença à se retrancher ; car ce General aprehendoit qu'ils n'en sortissent pour le combatre, & que comme ils estoient beaucoup plus forts que lui, ils ne lui fissent recevoir quelque affront. C'étoit l'avis du P. de Condé, qui disoit pour ses raisons que s'ils attendoient que le Marêchal d'Hoquincourt arrivât avec les Troupes qu'il commandoit, ils trouveroiét alors à qui parler ; mais l'Archiduc soûtint qu'ils ne pouvoient sortir des lignes sans abandonner quelques dehorsdont ils s'étoient rendus maîtres : ou que s'ils ne les abandonnoient pas, la Garnison les en chasseroit, ce qui seroit toûjours la même chose ; qu'ainsi il étoit plus à propos de continuer leurs attaques, & de se mettre en estat de les faire réussir avant l'arrivée d'Hocquincourt.

Son sentiment fut suivi, parce que de tous lesOfficiers qui entroient auConseil de guerre, il n'y avoit que le P. de Condé qui osat lui contredire. Cela donna le tems au Vicomte de Turenne de mettre son Camp hors d'insulte, & d'attendre le Marêchal d'Hoquincourt qui estant arrivé, attaqua l'Abbaye de S. Eloi dont il se rendit maître : il s'y logea, & mit autour de lui son Armée, laquelle agissant de concert avec le Vicomte de Turenne qui étoit de l'autre côté des lignes, ils couperent les vivres aux ennemis, & empêcherent qu'aucun convoy n'entrât dans le camp.

Montjeu voyant le secours si proche, en sentit encore augmenter son courage, & ayant repoussé les assiegeans à deux attaques qu'ils firent pour s'emparer d'un de ses dehors, ils s'en trouverent si consternez, que le Viçomte

de Turenne crût à propos de ſe ſervir de cette conjoncture pour achever leur deſordre. Le Pr. de Condé qui prévoyoit qu'ils ne lui pourroient reſiſter, dit à l'Archiduc que puiſqu'il ne l'en avoit pas voulu croire à la premiere fois, il eſperoit que ce ne ſeroit pas la même choſe maintenant: qu'il n'y avoit plus de tems à perdre: que le ſeul parti qu'il y avoit à prendre en l'état où les choſes ſe trouvoient étoit de lever le ſiege & de paſſer ſur le ventre du Marêchal d'Hoquincourt que Turenne ne pouvoit ſecourir. L'Archiduc y parut aſſez diſpoſé, & entra avec lui dans le détail de leur retraite; mais en ayant conſulté le Comte de Fuenſaldagne qui paſſoit pour bon homme de guerre parmi ceux de ſa nation, il en fut tout à fait diſſuadé.

Le jour de S. Loüis, que le Vicomte de Turenne avoit choiſi pour ſon attaque, il donna le ſignal dont il étoit convenu avec le Marêchal d'Hoquincourt; ainſi chacun ayant marché de ſon côté, le Vicomte de Turenne força les Lignes, par l'endroit que gardoit Fernando Solis, pendant que le Marêchal s'égara. Cela donna le tems à l'Archiduc de ſonger à la retraite; mais le Vicomte de Turenne profitant de ſon avantage, battit encore les Lorrains dont le Quartier étoit tout proche de celui de Solis. Le P. de Condé voyant le deſordre qu'il y avoit de toutes parts, s'avança juſques à un Ruiſſeau qui ſeparoit ſon Quartier de celui des autres: & y ayant fait tête au Vicomte de Turenne & au Marêchal d'Hoquincourt qui l'avoit joint, il donna le tems & à l'Archiduc & aux Troupes qu'il avoit amenées de France, de ſe retirer en bon ordre.

Son Infanterie neanmoins souffrit beaucoup dans sa retraite, qu'il fit le dernier avec une prudence qui le fit admirer des Espagnols chez qui il acquit un grand credit par une si belle action.

Le canon & le bagage des ennemis fut le butin de l'Armée de Vostre Majesté, qui fut rendre graces à Dieu dans la Cathedrale de cette Ville, de la victoire qu'il vous avoit envoyée : car vous lui avez toûjours rapporté toutes choses comme un veritable Chrétien, sans croire que vostre bonne conduite & la force de vos Armes pussent rien sans son secours. La prise du Quesnoy fut le fruit de cette victoire, & ce fut par où vous finites une si belle Campagne.

Vos conquêtes augmenterent encore du côté de Catalogne, par la prise de Villefranche & de Puicerda d'où vos ennemis faisoient des courses à toute heure dans le Roussillon. Mais vous ne fites pas les mêmes progrez en Italie, quoi que vous n'eussiez rien épargné de ce côté-là pour y signaler la gloire de vos armes: car le Duc de Guise qui vous avoit embarqué à de grandes dépenses sous pretexte qu'il entretenoit des correspondances à Naples, & qu'il n'y paroîtroit pas plutost, que tout le Royaume se soûleveroit, en revint pourtant sans avoir pris que Castellamar qu'il fut obligé d'abandonner. Cette entreprise neanmoins donna de la reputation à V. M. que les Espagnols tâchoient de faire passer en ce Païs-là pour un Prince qui ne se remettroit pas si-tôt du desordre que lui avoient causé les guerres civiles ; cependant vous ne vous en ressentiez presque plus, par le bon ordre que vous ap-

portiez de toutes parts. Car ce n'étoit pas ſeulement ſur la Frontiere,& en portant la guerre chez vos ennemis, que vous affermiſſiez vôtre pouvoir; mais vous le fites encore dans le cœur de voſtre Etat où il vous reſtoit deux choſes à faire, qui même paroiſſoient eſtre preſſées : l'une étoit d'autoriſer vôtre Miniſtere, afin qu'il ne ſouffrit plus les ſecouſſes dont il avoit penſé eſtre terraſſé; l'autre, de punir ceux qui avoient fait ſemblant de ſe donner à vous,& qui vous avoient trompé.

Or vous fites l'un,en mariant les niéces de Son Eminence à de ſi grands Seigneurs, que les premiers de la Cour ſe trouverent intereſſez à ſa conſervation. Il y en eut une qui épouſa le Duc de Mercœur, & une autre le Prince deConti. Cela fit naître l'envie à tout ce qu'il y avoit de grand & de relevé auprés de vous, de rechercher les autres, qui n'eſtoient pas encore en âge d'eſtre mariées, & qui pouvoient pretendre à tout, aprés les deux Partis que celles-ci avoient trouvé.

A l'égard de la punition que vous meditiez contre ceux qui vous avoient trompé, vous vous contentâtes de la faire éclater en la perſonne du Cardinal de Rets que vous fites arreſter : cependant,comme le reſpect que vous aviez pour ſon Caractere ne vous permettoit pas d'en faire une punition conforme à ce que voſtre juſtice demandoit,vous ne ſongeâtes qu'à lui ôter l'Archevêché de Paris; qui lui facilitoit le moyen, par le credit que cette dignité lui donnoit ſur voſtre Clergé, de faire des brigues contraires à vôtre ſervice. Vous lui fites propoſer d'en donner ſa démiſſion au Pape, & que vous lui rendriez la li-

berté. Mr. de Bellievre Premier President, qui lui en porta parole de la part de V. M. estoit de ses amis , mais non pas de ceux de vostre Ministre : ainsi au lieu de lui conseiller la chose en la lui proposant,il lui dit au contraire qu'il ne lui en parloit pas comme son ami, mais comme un homme qui lui estoit envoyé de la part de la Cour.

Au reste, comme ce Magistrat a eu la reputation d'un des plus honnêtes hommes de France , & d'un Juge aussi integre qu'il y en ayt eu depuis long-tems dans le Parlement , il n'est pas hors de propos que j'en fasse le portrait à V. M. Il est vrai qu'il estoit homme de bien , & incapable de faire aucune bassesse: cependant je puis dire que V.M. n'avoit rien fait de bien pour ses interests , quand Elle l'avoit appellé à cette Magistrature. S'il avoit de la vertu , c'estoit une vertu austére & qui n'entroit point dans les necessitezde vôtre Etat. Il s'armoit toûjours de ce grand nom du *bien public* , & cela l'empêchoit à tort & à travers de travailler conjointement avec V.M. à ce qui estoit du bien de ses affaires. Il estoit d'ailleurs d'un esprit si hautain, que si le Cardinal Mazarin l'envoyoit querir, il ne venoit point , à moins que ce ne fust sous le nom de V. M. Il s'en retournoit même quand il voyoit que vous ne paroissez point vous-même pour lui annoncer vostre volonté : & sa fierté alloit jusques là , qu'il ne pouvoit souffrir que sonEminence mit quelquedifference entr'eux.

Or il ne vous faut point de ces esprits fâcheux & revêches , pour mettre à la tête de vosParlemens,qui s'en font déja assez acroire, pour ne leur pas donner un chef qui concou-

re avec eux à empieter sur vôtre autorité. Rien n'est de plus grande consequence au bien de vôtre Etat : & quand il en manque quelqu'un vous ne devez remplir sa place que d'un Sujet qui leur serve de correctif. Ces Compagnies ont déja assez de credit pour ne pas chercher à l'augmenter, & ce que j'ai dit d'elles ci-dessus, en parlant de la guerre de Paris, vous en est une preuve suffisante pour vous y arrêter. Mais le penchant que vous avez toûjours eu à recompenser vos serviteurs, joint à la necessité où vous vous trouviez alors, fit que vous prites le premier venu qui s'offrit de reparer la mauvaise fortune de celui qui tenoit cette Place,& dont vous ne pouviez voir l'extrême pauvreté, sans rougir en quelque façon de ne vous pas trouver en estat de le soulager; ainsi vous promites à ce Magistrat, de traiter avec son Predecesseur, ce qui ne se peut excuser que par la misere du tems; aussi puis-je dire à V. M. qu'il en arrive mille inconveniens dont Elle conviendra Elle-même si Elle fait reflexion, que ceux qui arrivent ainsi aux honneurs, n'en croyant avoir aucune obligation à leur maître, ne leur sont pas si soûmis que ceux qui les tiennent d'eux uniquement.

Le Cardinal de Rets profita de l'avis de son ami : cependant, comme il n'y a rien de plus rude que la privation de la liberté, il crut se la procurer en feignant d'entendre à cette negociation. Il fit dire à V.M. qu'il étoit prêt de donner sa resignation en blanc; mais que comme le prix qu'Elle lui en offroit étoit une chose qui ne dépendroit plus aprés cela que du Cardinal Mazarin en qui il ne se pouvoit

fier, il ètoit bien aise de sçavoir auparavant quelles assurances vous lui en donneriez. Vôtre Majesté qui agissoit de bonne foi, mais qui ne vouloit pas estre dupée, lui fit sçavoir qu'Elle laissoit à son choix de prendre telles mesures qu'il souhaiteroit, & que pourvû qu'Elle y trouvât ses suretez, Elle en seroit toûjours contente. Ainsi ne tenant plus qu'à lui de se determiner, il convînt avec V. M. que vous le feriez sortir de Vincennes, & qu'il demeureroit à la garde du Marêchal de la Meilleraie, qui avoit èpousé une de ses parentes, jusques à ce que le Pape eut accepté sa resignation. Il fut conduit à Nantes où estoit ce Marêchal, dont il chercha à tromper la vigilance, parce qu'il sçavoit bien que le Pape, auprés de qui il agissoit sous main pour lui faire refuser ce qu'il demandoit en aparence, ne manqueroit pas de se declarer au préjudice de V.M. Le Marêchal qui estoit honnête homme, & qui ne le croyoit pas si double, avoit commandé qu'on ne le tint pas si court, & qu'on lui donnât quelque liberté : ainsi ses Gardes le laissoient aller tous les jours sur le Bastion, & se contentoient sans le suivre, de garder la porte par où on y alloit ; mais lui qui ne songeoit qu'à se sauver, fit provision d'une corde de soye de la hauteur du Bastion, & son Medecin qui ètoit avec lui la lui tenant, il descendit à sa faveur. Il monta sur un cheval qu'on lui avoit amené là tout exprez. Son dessein à ce qu'on croit ètoit de venir à Paris où il esperoit fomenter de nouveaux desordres ; mais son cheval s'ètant abbatu sur le pavé de Nantes qui est fort mauvais, il s'en fut à Machecoul, Château du Duc de Rets son frere.

Ce Marêchal ſe prepara de l'y aller aſſieger, ce qui l'obligea d'en ſortir, & étant allé à Beſſile, le Marêchal y ſeroit allé pareillement, ſi V. M. le lui euſt voulu permettre. Mais une raiſon d'Etat vous empêcha de lui en accorder la permiſſion. Vous eûtes peur que ce Marêchal qui étoit déja tout puiſſant dans la Province, ne voulut aprés cela garder cette Place pour lui, & qu'au lieu de l'ordre que vous pretendiez apporter, vous ne fuſſiez cauſe vous-même d'un nouveau deſordre.

Cependant, comme ç'eût été morguer en quelque façon Voſtre Majeſté, de demeurer dans ſon Royaume aprés avoir eu le malheur de s'attirer ſon indignation, il paſſa en Eſpagne, & de la à Rome d'où V. M. n'a jamais voulu ſouffrir qu'il revinſt, qu'il ne lui euſt donné la ſatisfaction qu'Elle ſouhaitoit. En effet, il eſt de la Majeſté d'un Grand Roy, de ne pas permettre qu'un Sujet lui tienne tête: & à moins que de le reduire dans le devoir, c'eſt un exemple pour les autres, qui eſt de dangereuſe conſequence.

Voſtre Majeſté ſçachant que les Eſpagnols ne s'eſtoient pas encore bien remis de la déroute d'Arras, ſe preſſa d'entrer en campagne, où aprés s'eſtre emparé de Landrecies, de Condé & de S. Guillain, l'Archiduc ſe trouva dans une telle allarme, qu'il crût à tout moment que vous l'alliez attaquer dans Bruxelles. La crainte qu'il en avoit lui fit employer dix mile Païſans pour y faire une eſpece d'envelope; ce qui eſt avantageux à V. M. que la poſterité ſçache: parce qu'elle ne ſçauroit faire reflexion, qu'aprés vous avoir fait trembler dans vôtre Capitale, vous lui ayez rendu la pareille

en si peu de tems, sans estre persuadée au même moment, qu'il falloit que vous fussiez un grand Roy pour faire ces miracles. Mais ce que je puis dire, c'est que vous n'oubliiez rien de ce qui pouvoit servir au bien de vôtre Etat, & vous étiez déja aussi habile dans la Negotiation que dans l'Art de faire la Guerre.

Il y parut bien dans le Traité que vous fites avec le Prince François dont vous penetrâtes les desseins, par l'adresse qu'il eut de faire tomber entre vos mains à la déroute d'Arras le Baron d'Inchequin son Intendant. Car au lieu de regarder sa prise comme un coup du hazard, vous l'attribuâtes à un dessein prémédité, dont la connoissance vous fit tenir roide sur les propositions que vous fit en même tems cét Intendant, qui faisoit semblant que tout ce qu'il disoit étoit de lui-même & sans en avoir l'ordre de son Maître; mais vous jugeâtes de la necessité qu'il avoit de s'acomoder avec vous, par son invention : ce qui est d'un Prince prudent & bien avisé; puisque quand on ne s'arrête qu'aux aparences, c'est le moyen d'être la dupe de tout ce qu'on fait.

Il auroit été à souhaitter que V.M. eût pû se trouver dans toutes ses Armées, comme elle faisoit dans celle de Flandres. Elle auroit vû de ses yeux de quelle maniere les choses se passoient, & auroit pesé toutes les entreprises avant que d'y donner son consentement. Mais comme la connoissance des lieux ne lui étoit qu'imparfaite aussi bien que les forces des Ennemis, il lui arriva un echec en Italie, dont on ne peut accuser que la facilité du Cardinal Mazarin.

L'attache qu'il avoit toûjours à son païs, nonobstant

nonobſtant les biens &leshonnerns qu'il poſſedoit en France,qui devoient pourtant les lui faire oublier,fit qu'il y chercha un parti pour laſœur de laPrinceſſe deConti&de laDucheſſe deMercœur.Or tousceux qui ſe preſenterét ne lui étant pas agreables comme le Duc de Modene, il fit valoir cette Alliance à V. M. cóme s'il n'y ſongoit que pour attacher ce Prince à ſes intereſts. Ainſi il vous fit trouver bon de luidonner le commandement de vôtre armée en ce païs-là, conjointement avec le Prince Thomas ; & ces deux Generaux s'étant joints, ils rompirent les meſures du Marquis de Caracene qui pretendoit ſurprendre Reggio, ce qui leur enfla tellement le courage qu'ils ſe crurent en état d'aſſieger Pavie. Mais ils furent obligez de lever le ſiege, ce qui auroit intereſſé la gloire de V. M. ſi ce qui ſe paſſoit ailleurs, n'eut ſervi à reparer ſa reputation. Car outre que vous aviez fait en Flandres, vôtre armée de Catalogne conſerva non ſeulement ſes Conquêtes ; mais en fit encore de nouvelles ; Elle ſe ſaiſitde Capdaquiers& étant entré dans le Campourda elle mit tout ſouscontribution juſques à Gironne.

La faute que vôtre Miniſtre avoit fait en Italie, ne fut pas la ſeule dont on puiſſe recuſer ſon Miniſtere. Il s'étoit mis en tête une maxime que perſonne n'aprouvoit que lui, & que V. M. ſouffroit, parce qu'elle avoit la complaiſance de lui témoigner une grande confiance. Preſque dans toutes les affaires il employoit deux hommes au lieu d'un, ce qui étoit une ſource de jalouſie intariſſable entre eux, & qui ne pouvoit produire qu'un méchant effet ; car deux perſonnes avec une pa-

reille autorité se regardent comme deux ennemis, quoi qu'ils n'en fassent pas le semblant. Ainsi s'ils peuvent se mordre ils n'en manqueront jamais l'occasion, & ne sont jamais si aises que quand leur compagnon fait quelque faute: ils apostent même de gens l'un à l'autre pour se faire tomber dans le precipice, ce qui est bien éloigné de se redresser, comme il est necessaire pour le bien de vôtre Etat.

Vôtre Majesté est bien éloignée de cette maxime, & comme elle sçait que le Gouvernement le plus parfait est celui qui aproche le plus prés de la conduitte de Dieu, elle laisse une autorité absoluë à ceux qui agissent sous ses ordres. C'est asses qu'ils lui rendent compte de ce qu'ils font, mais elle ne les met point en compromis les unes avec les autres dont aussi elle n'en seroit que plus mal servie. Car si ceux qui ont droit de faire une chose ne le fôt avec toute l'autorité de leurMaître, ils sont mal obéis; outre que si deux personnes ont droit de commander la même chose, l'un deffait d'ordinaire ce que l'autre entreprend. La difference des sentimens produit cet effet, aussi-bien que la jalousie; d'où il faut conclure qu'un Etat est mal gouverné quand il y a ainsi tant de Maitres. Aussi voyons-nous que leGouvernemêt Monarchique est censé le p[illegible] parfait, & que dans les Republiques celles-là passent pour les mieux policées où il n'y a point tant de cahos ni de confusion.

Quoi qu'il en soit, ce desordre regnoit & dans vos Finances & dans vos Armées. Vous avez vû qu'en Italie vous y aviez deux Generaux. Ce fut la même chose cette année en

Flandres, où le Cardinal Mazarin prit encore plaisir d'assembler deux hommes dont les mœurs & les inclinations étoient opposées. Ce fut le Vicomte de Turenne & le Marêchal de la Ferté, qui n'avoient jamais été trop d'acord ensemble, & qui encore tout nouvellement avoient eu sujet de querelle; car le Marêchal avoit retiré des mains de l'autre, un Prisonnier de guerre, sous pretexte de le vouloir échanger avec un de ses gens qui étoit tombé entre les mains des ennemis; mais ç'avoit été pour le faire pendre, en represailles de ce qu'ils avoient fait mourir un Lorrain qui s'étoit attaché au service de V.M. Il avoit eu raison de le faire, & personne n'en sçauroit disconvenir, puisque sans cela il n'y auroit pas eu un seul homme de ce Pais qui eust voulu prendre les armes en vôtre faveur. Mais V.M. m'avoüera que le Vicomte de Turenne avoit lieu de se plaindre de ce qu'il avoit abusé de sa credulité, & que quoi qu'il y allât de vôtre service, il n'y a point de plaisir d'être l'instrument de la perte d'un malheureux.

Ces deux Generaux, dont l'Armée étoit de trente mille hommes, cherchant à l'occuper glorieusement, ne trouverent point de conquête plus illustre que celle de Valenciennes. Châcun prit son quartier, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; & V. M. attendoit à toute heure des nouvelles de sa reduction, quand Elle apprit que D. Juan d'Autriche qui estoit venu prendre la place de l'Archiduc, marchoit au secours avec le P. de Condé. Le Vicomte de Turenne qui estoit accoûtumé à prendre ses precautions, le fit encore si bien cette fois-là, que D. Juan crût que pour reüssir

dans l'entreprise il devoit attaquer le quartier du Marêchal de la Ferté. Turenne qui faisoit dépense en espions, le sçût, & le fit sçavoir à ce Marêchal à qui il offrit du renfort, afin qu'il pût repousser les ênemis; mais sa jalousie ne lui permit pas de l'accepter. Ainsi D. Juan l'ayant pris, non pas au dépourvû, mais d'une maniere fort avantageuse pour lui, il défit son quartier, & le prit prisonnier lui-même. Il voulut ensuite passer à celui du Vicomte de Turenne, mais il le reçût en si bon ordre, qu'il vit bien qu'il avoit affaire à un autre homme qu'au Marêchal. Turenne se retira au Quesnoy, où il attendit les fuyards pendant deux jours: & ayant tenu la bonne contenance, D. Juan n'osa entreprendre de lui livrer combat: il aima mieux aller attaquer la Ville de Condé que le Vicomte de Turenne ne pût secourir; mais pour en diminuer la perte, il se rendit maître de la Capelle, que V.M. n'avoit pas trouvé l'occasion de reprendre depuis qu'Elle l'avoit perduë.

Un autre qui auroit eu moins de courage que V. M. auroit été tout étourdi du malheureux succez de ce siege. Elle en auroit aussi fait tomber sa colere sur le prisonnier, mais elle parut ferme non seulement dans ce revers de fortune, mais elle prit encore soin elle-même de justifier la conduite du Marêchal dont elle paya la rençon; car elle a toûjours été bien-faisante envers ceux qui lui rendent service, & les malheurs qui leur arrivent ne servent qu'à lui donner plus de consideration pour eux.

La fortune ne vous traita pas si mal en Italie cette année-ci, qu'elle avoit fait l'autre.

Vôtre armée sous le commandement des Ducs de Mercœur & de Modene, y prit la Ville de Valence à la vûë des troupes Espagnoles, qui n'oserent lui livrer combat en Catalogne. Vous soûtintes pareillement l'honneur que vos Armes y avoient acquis de sorte que l'éclat de vôtre Couronne commençant à offusquer celle d'Espagne chacun à l'envi rechercha vôtre alliance.

En effet vous n'oubliâtes rien de cequi pouvoit vous attirer de la consideration, & les Suisses vos anciens Alliez êtant desunis entr'eux, vous terminâtes heureusement leurs diferens par vôtre mediation. Car Vôtre Majesté sçait qu'il ne se doit rien passer dans l'Europe dont Elle ne prenne connoissance, & que les grands Princes comme Elle, doivent interposer leur Autorité, à ce que personne ne prenne les Armes que de leur consentement.

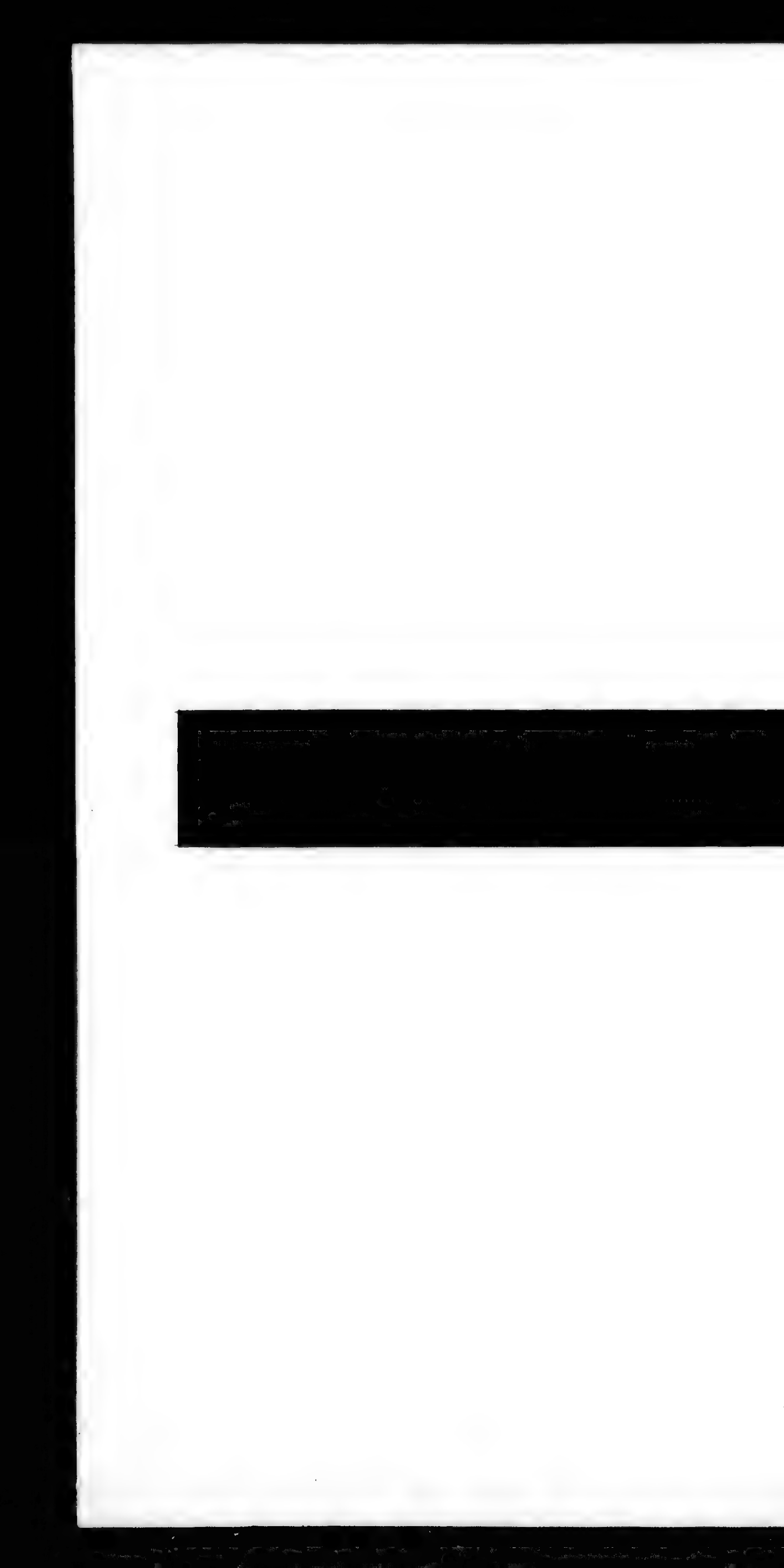
Vous reçûtes aussi dans vos Etats la Reyne de Suede qui avoit abdiqué sa Couronne en faveur de son cousin germain. Elle fut extrêmement contente de la Reception que vous lui fites; mais vous n'eûtes pas lieu de l'estre de son procedé: car elle fit assassiner dans une de vos Maisons Royales un de ses principaux Officiers qui lui avoit donné quelque sujet de mécontentement; & comme on s'ingere de penetrer dans les choses qu'on ne sçait pas, on crût qu'il y avoit du mystere entr'eux, & que l'indiscretion de ce Gentilhomme lui avoit attiré son malheur. Des discours si fort au desavantage de cette Princesse, joint au peu de satisfaction qu'elle sçavoit que vous aviez de ce qui étoit arrivé, la porta à partir plutost qu'elle n'eust fait. Elle s'en fut à Rome

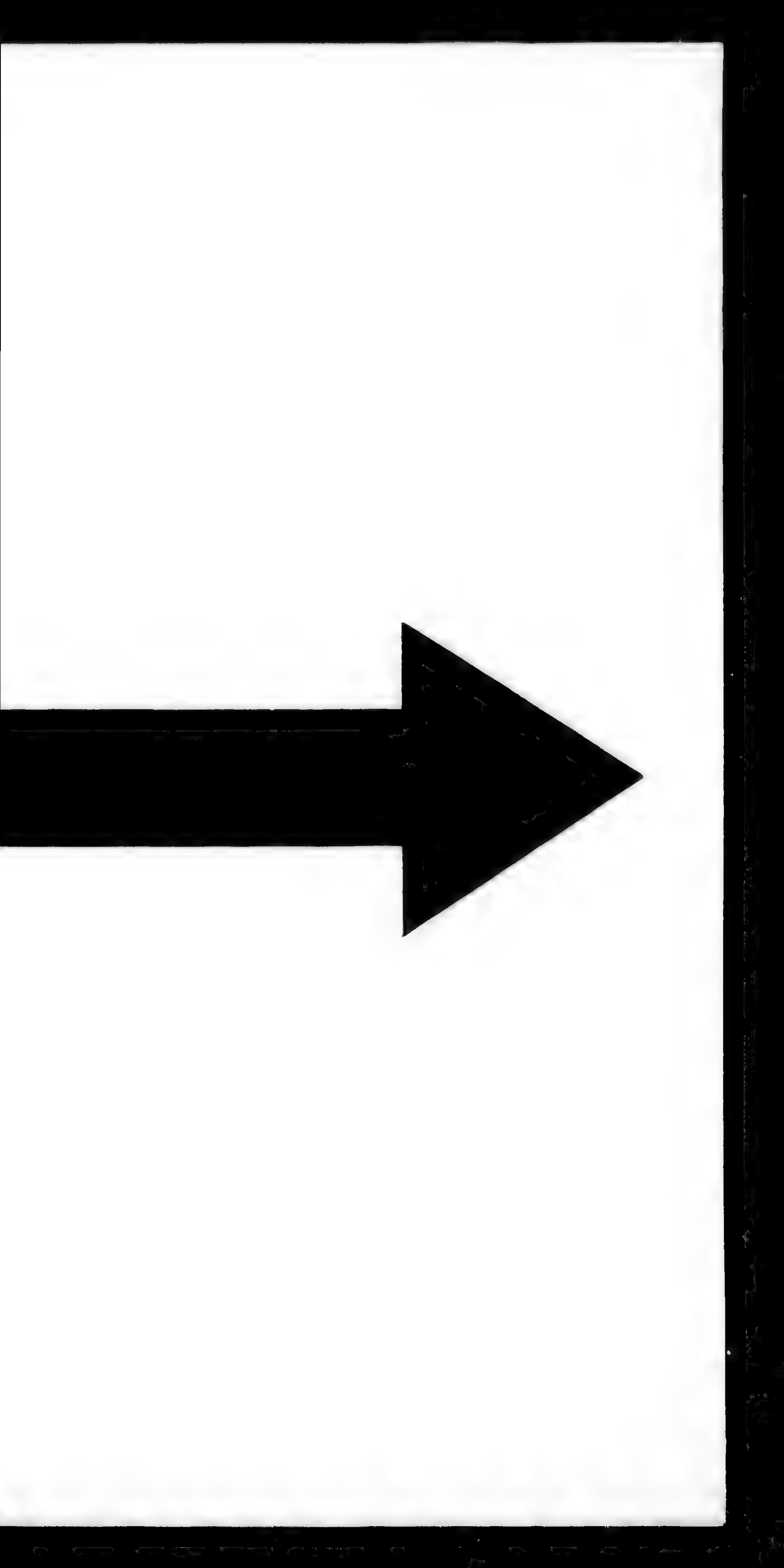
qu'elle avoit choisi pour le lieu de sa retraite, & y ayant fait son abjuration, elle aprit dans une vie privée, qu'il y a mille dégoûts à quoi on ne s'attend pas quand on n'en a pas goûté.

Vostre Majesté eut en ce tems-là une affaire aussi delicate qu'Elle en ayt eu depuis qu'Elle est montée sur le Trône. Je veux parler de celle des Jansenistes, Secte d'autant plus dangereuse qu'elle se couvre du manteau de la Piété. Elle fut condamnée à Rome, & vous crûtes aprés cela que vous ne la deviez pas souffrir dans vos Estats: ainsi vous en fites sortir ceux qui ne voulurent pas souscrire aux Decrets du S. Pere. Mais comme leur brigue êtoit forte, ils ne laisserent pas, quoi qu'absens, d'y entretenir intelligence. Tout Paris se trouva rempli de leurs écrits, & l'on y couroit avec tant d'avidité, qu'on eust dit que Rome s'êtoit méprise en les condamnant. Leur maniere de vie imposoit encore beaucoup en leur faveur, car ils ne faisoient rien en apparence qui ne tendit à la perfection : & tout ce qu'on pouvoit trouver à redire en la doctrine qu'ils enseignioient, c'est qu'ils faisoient les Portes du Paradis trop êtroites. Enfin il êtoit dangereux de les écouter, car leurs paroles n'êtoient que miel pour les ames les plus purifiées, & il n'y avoit que celles qui avoient peine à revenir de leurs égaremens qu'elles jettoient dans le desespoir. Mais V. M. croyant que ce n'êtoit point à Elle à aprofondir ces sortes de choses, s'en tint au Decret du Pape, & ordonna à la Sorbonne de refuter les écrits qui paroissoient. Elle y donna tous ses soins. Cependant quelques Docteurs ayant refusé de se soûmettre au sentiment des autres

qui étoit conforme à ce qui avoit été arrêté à Rome, cette Faculté les exclut de son College: ce que V. M. approuva, parce que c'étoit le moyen d'éviter le schisme qui étoit tout prêt à s'élever. En effet, un Roy prudent & sage doit couper le cours à toutes sortes de nouveautez, & principalement en matiere de Religion, dont les suites sont toûjours de plus grande consequence que dans tout le reste. Sans cela il n'y auroit point de sûreté ny pour l'Etat ny pour les consciences, & il ne dépendroit que d'un faux devot de faire une Religion à sa mode, dont il ne manqueroit pas d'approbateurs, pourvû qu'il portât les choses à l'excez; car l'esprit de l'homme est fait d'une maniere, qu'il se sent épris d'un grand respect à la vûë des choses qu'il s'imagine les plus parfaites, sans considerer que quand on les outre ainsi, elles n'ont nul rapport à la foiblesse humaine à laquelle il faut s'accomoder.

Vostre Majesté entreprit bien-tôt aprés le siege de Cambrai; mais quoi que ce fust avec sa prudence ordinaire, dont il y avoit lieu d'esperer un bon succez, sa bonne conduite fut obligée de ceder à la fortune. L'entreprise dependoit de la diligence, & V. M. contoit que ses lignes seroient faites avant que ses ennemis qui étoient éloignez en fussent avertis; mais par malheur il prit envie au P. de Condé de faire la revûë de ses troupes le lendemain que les vôtres s'étoient campées devant la Place: tellement que se trouvant à cheval lors que la nouvelle lui en arriva, il marcha à l'heure même, & prit si bien son tems, qu'il passa au travers de vôtre Armée sans estre reconnu. Il vous fallut lever le siege aprés ce-





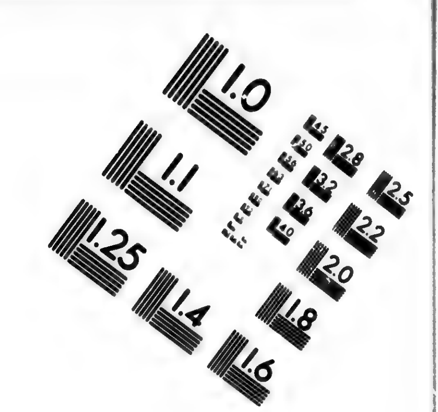
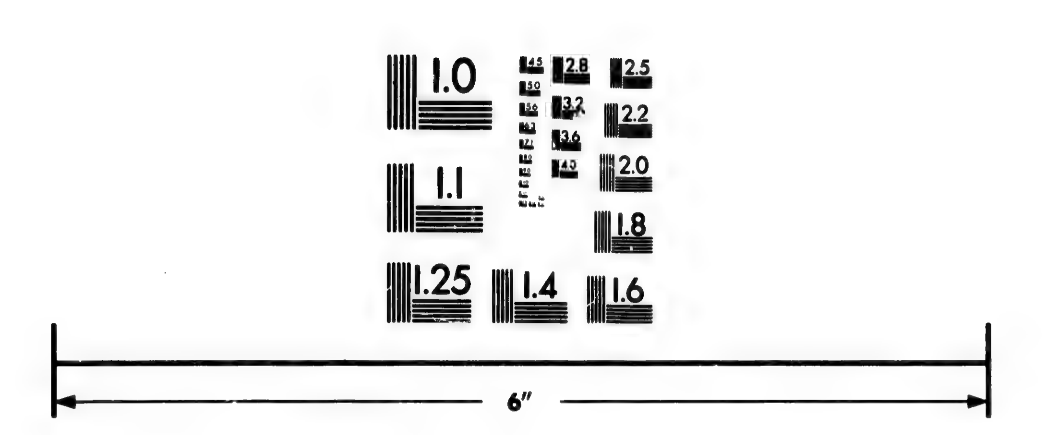


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



1.0
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.25
1.1
1.0

la, mais comme vous cherchiez à reparer cét affront par quelque entreprise de grand éclat, vous futes assiegerMontmedi.

Les ennemis qui êtoient tout fiers de ce qui vous êtoit arrivé à Cambrai, se flaterent qu'ils vous feroient recevoir le même échec davant l'autre place. Le P. de Condé qui êtoit leur Héros fut prié d'en prendre le soin ; mais le Vicomte de Turenne qui l'observoit, ayant marché jour & nuit avec une partie des troupes qu'il commandoit, le Maréchal de la Ferté que vous aviez chargé de cette expedition se trouva en si bonne posture, que quoi que ses lignes ne fussent pas encore achevées, le P. de Condé n'osa entreprendre de l'attaquer. Vous réduisites ainsi cette fortePlace sousvôtre obéïssance,&le V.deTurenne ayant ataqué S. Venant,pendant que leP.de Condé assiegea Ardres, & qui sçavoit qu'une des pus belles parties d'un General est de ne pas perdre un moment de tems,usa d'une si grande diligence,qu'il obligea les ennemis de capituler deux jours plutost que le Pr. de Condé ne croyoit. Il marcha en même tems contre lui, dont le Prince ayant nouvelle, pensa se desesperer, parce que s'il lui eust seulement donné quatre heures davantage, il se rendoit maître d'Ardres. En effet il venoit de faire joüer un fourneau qui avoit fait tout l'effet qu'il pouvoit desirer,de sorte qu'il n'y avoit point d'aparence que le Gouverneur pût tenir davantage ; mais apprenant que le secours êtoit si proche, il ne voulut point capituler. Mr. le Prince qui ne se voyoit pas si fort que le Vicomte de Turenne, prit le parti de lever le siege : cependant ce fut pour faire l'éloge luimême du Vicomte de Turenne, dont la dili-

gence lui avoit fait manquer le ſecours de Montmedy & la priſe d'Ardres.

C'eſt auſſi une choſe ſi neceſſaire à un General de ne pas perdre un moment de tems, que quand cette qualité lui manque, il ne peut jamais eſperer d'eſtre bon Capitaine; car à la guerre tout dépend quelquefois d'un inſtant, & qui ne ſçait pas s'en ſervir ne merite pas d'avoir grande eſtime.

Le Vicomte de Turenne ne borna pas ſa Campagne à ce qu'il avoit fait, il s'empara encore de la Motte aux bois, & de pluſieurs Forts ſur le Canal de Bourbourg, aprés quoi il ſe rendit maiſtre de Mardik.

Ce qui ſe paſſa en Catalogne ne meriteroit pas d'eſtre rapporté, ſi ce n'eſt qu'il eſt bon de faire voir que ſi V. M. n'y fit pas de plus grandes conquêtes, c'eſt qu'Elle crût aſſez faire de conſerver celles qu'Elle avoit faites de ce côté-là. Ce Païs qui eſt ſeparé du Rouſſillon & de la Cerdagne par une chaîne de montagnes d'une prodigieuſe hauteur, & dont les avenuës ſont ſi étroites qu'à peine y peut-il paſſer deux hommes de front, ſemble eſtre fait pour un autre Souverain, & que c'eſt vouloir forcer la nature de le réünir ſous une même domination. Ainſi V. M. ſe contentant des bornes que Dieu ſemble avoir miſes pour la ſeparation de votre Etat & de celui du Roi d'Eſpagne, vous vous reſolutes de n'entrer dans le ſien que pour lui faire voir que vous aviez des troupes ſuffiſantes pour garder le vôtre. Ainſi tout ſe paſſa en quelques eſcarmouches legeres, & ce fut preſque toûjours la même choſe juſques à la Paix.

Auſſi le P. de Conti qui commandoit en ce

Païs-là l'année precedente, voyant qu'il n'y avoit pas grand honneur à acquerir pour lui, demanda à V. M. d'aller remplir la place du Prince Thomas qui étoit mort. Vous le lui accordâtes, mais il auroit mieux valu qu'il fust demeuré en Roussillon, puis qu'il ne passa en Italie que pour lever le siege d'Alexandrie de la Paille, qu'il avoit entrepris conjointement avec le Duc de Modene.

Si Vostre Majesté veut sçavoir pourquoi elle éprouvoit plus souvent en ce païs-là des revers de fortune qu'en pas un autre, il me sera aisé de lui en rendre raison : c'est que les Espagnols regardent le Milanez comme une chose de la derniere consequence pour eux, & dont la perte entraîneroit celle de tous les autres Etats qu'ils possedent en ce païs-là. Ainsi toutes les fois qu'on l'attaque, ils font tous les efforts imaginables pour le secourir. D'ailleurs les voeux des Princes d'Italie ne sont pas d'ordinaire pour vous quand vous y portez vos armes; ils sont ravis d'avoir vôtre protection, mais ils n'aimeroient pas vôtre voisinage; d'où je conclus que le moins que vous pourrez troubler leur repos sera toûjours le meilleur pour vous. Il vous doit suffire d'avoir une porte pour les secourir en cas de besoin : & pourvû que vous ne souffriez pas qu'aucune Puissance, l'Espagne sur tout, y fassent aucune entreprise, vous y serez toûjours en grande reputation. Tout ce qui me semble donc que vous devez faire en ce Païs-là, est d'entretenir l'Alliance que vous avez avec le Duc de Savoye, dont la bonne intelligence vous est non seulement necessaire pour la conservation de Casal, mais encore pour celle

de Pignerol. Celle des autres Princes vous eſt fort inutile,& même vous pourroit être deſavantageuſe, en ce que cela faiſant croire aux autres que vous auriez de grands deſſeins ſur leur liberté, ils ſeroient capables de ſe liguer contre vous. Je ſçai bien que dans l'éclat où ſe trouve aujourd'hui V. M. la ligue des Princes d'Italie ne tourneroit qu'à leur confuſion, ſi elle n'étoit ſoûtenuë des forces de toute l'Europe ; mais il faut prendre garde qu'ils ne ſerviſſent de trompettes aux autres Puiſſances qui portent aſſez de jalouſie à V.M. pour chercher à troubler ſa proſperité. D'ailleurs vous devez fuïr tout ce qui peut allarmer les Suiſſes dont vous avez plus affaire que vous ne penſez ; car s'ils retiroient les Troupes qu'ils vous donnent, ce ſeroit vous priver d'un ſecours dont vous ne ſçauriez vous paſſer. J'ajoûterai à cela, que dans une pareille revolution, le Duc de Savoye vous pourroit échaper, & que par ſa défection vos Frontieres qui ne ſont point fortifiées de ce côté-là, auroient beaucoup à ſouffrir.

Je ſçais bien que quand il s'agit de faire la Guerre, on examine non ſeulement les moyens qu'on peut avoir pour y réuſſir, mais encore quelle en ſera la ſuite & la concluſion. Je ſçai par conſequent que ces Princes ſont trop aviſez pour ſe declarer contre V.M. dont ils peuvent uniquement eſperer du ſecours dans leur oppreſſion, & contre qui ils ne ſçauroient armer que des Puiſſances qui leur doivent être extremement ſuſpectes. En effet, à quelque branche qu'ils ſe puiſſent adreſſer de la Maiſon d'Autriche, ils en ont à craindre également. Si celle d'Allemagne pretend

qu'ils ſont féudataires de l'Empire dont les rênes qu'elle tient lui donne lieu de leur commander,celle d'Eſpagne a ſur ſeux le droit d bien-ſéance qui n'eſt pas moins puiſſant que tous les autres. Ainſi de quelque côté qu'ils ſe tournent, ils trouveront bien mieux leur compte à entretenir l'amitié de V.M. que de s'adreſſer ailleurs ; mais il faut qu'Elle y correſponde de ſa part, parce que quand on ſe voit mépriſé, le reſſentiment qu'on en a ne permet pas toûjours qu'on faſſe reflexion à ce que l'on devroit faire, & le deſir qu'on a de ſe vanger eſt quelquefois ſi fort imprimé dans le cœur, qu'on l'achete ſouvent à ſes dépens.

Parmi tant d'occupations importantes que Voſtre Majeſté avoit de tous côtez, ſon eſprit n'étoit pas moins tendu pour tout ce qui pouvoit procurer le bien & le repos de ſes Sujets. Il n'y eut point d'année qu'elle ne fiſt de belles Ordonnances, parmi leſquelles je ne dois pas oublier celle faiſant defenſes aux Pages & aux Laquais de porter des épées : & vous ordonnâtes qu'on y tint la main ſi exactement, que les deſordres qui en arrivoient tous les jours commencerent à ceſſer. Vos peuples vous eurent auſſi l'obligation de les delivrer de l'importunité des pauvres, dont la multitude étoit ſi grande, par la faineantiſe de la plûpart qui aimoient mieux mandier que de travailler, que l'on n'étoit en repos en aucun endroit : les ruës en étoient toutes couvertes auſſi bien que les Egliſes, où l'on ne pouvoit faire ſes prieres qu'on n'en fut interrompu à tous momens. Vous les fites enfermer dans l'Hôpital General : l'Ordonnance qui en fut publiée fit entendre les ſourds, parler les mu-

ets, guerir les eſtropiez , & fit un ſi grand nombre de miracles , que jamais on n'en vit en ſi grande quantité;car l'abus ètoit ſi grand que ces faineans ſe mettoient aux paſſages ſur un tas de paille,où leurs membres paroiſſoient tout diſloquez pour donner plus de compaſſion ; mais quand ils virent qu'on les alloit enfermer , ils ſe trouverent ſains & droits , & travaillerent comme les autres.

L'Alliance que V. M. avoit faite avec les Anglois, vous donna moyen l'année ſuivante de vous ſervir de leurs Vaiſſeaux pour attaquer DunKerque : & l'ayant inveſti par mer & par terre , D. Juan d'Autriche y accourut pour le ſecourir avec le P.de Condé. Leur Armée ètoit groſſie d'un nouveau Rebelle que V. M. avoit neanmoins comblé de graces ; mais comme il pretendoit avoir lieu de ſe plaindre de V. M. il ſe couvrit de ce pretexte pour lui manquer de foi ; c'ètoit le Maréchal d'Hocquincourt , qui tâcha de faire declarer la Ville de Peronne dont il ètoit Gouverneur, en faveur du Parti où il ſe jettoit ; mais la fidelité de ſon fils jointe à celle des habitans , conſerva cette Place à Voſtre Majeſté.

L'importance de DunKerque obligea les ennemis de tout hazarder devant que de le laiſſer perdre : ainſi ètant venus reconnoître les lignes , le Vicomte de Turenne en ſortit pour leur livrer combat. Les Troupes de V.M. y ſoûtinrent l'eſperance que vous aviez conçû de leur Valeur , & ayant battu l'Armée ennemie , la Ville ſe rendit à vôtre General. Vous y vintes vous-même pour la remettre entre les mains des Anglois à qui elle devoit apartenir ſuivant le traité que vous aviez fait avec

eux ; car pour empêcher qu'ils ne se joignissent avec vos ennemis, il vous avoit fallu en passer par là, nonobstant qu'il vous fust fâcheux de voir tomber une si belle & si importante Ville entre les mains d'un autre que de vous. Vous vous contentâtes d'y faire exécuter une condition qui êtoit avantageuse aux Catholiques, & par laquelle ils devoient joüir de la liberté de conscience, au préjudice de ce que les Anglois pratiquent dans leurs autres Etats. Mais la necessité qui vous avoit obligé de les en mettre en possession, les obligea de même à vous accorder une demande si juste.

La defaite des ennemis vous ouvrit les portes à de plus grandes conquêtes ; Gravelines, Bergues, Furnes, Dixmudes, Menin, Oudenarde, Ypres & quelques autres Places, reconnûrent vôtre domination ; mais la joye qu'on en eut ne fut qu'imparfaite, par la crainte qu'on eut de vous perdre ; car ce fut en ce tems-là que vous futes si malade à Calais, qu'on crût que vous n'en pouviez pas échaper. Il falloit voir la tristesse où êtoit toute vôtre Cour & toute vôtre Armée : chacun êtoit dans une consternation qui ne se peut exprimer ; il n'y eut que vous qui parûtes toûjours le même, & qui tâchâtes de consoler la Reyne vôtre Mere & le Cardinal Mazarin qui se desesperoient au chevet de vôtre lit. Enfin vous futes abandonné des Medecins, & l'on fut obligé d'avoir recours au vin Emetique qui n'êtoit pas encore en usage en ce tems-là, mais qui vous êtoit ordonné par un homme qu'on avoit fait venir exprez d'Abbeville, sur la reputation qu'il avoit d'avoir fait

de belles cures. On vous crut alors ſi bien perdu, qu'il y eut deux ou trois de vos courtiſans qui furent faire compliment à Mr. vôtre frere, ſur la Succeſſion qui lui venoit. En effet on avoit déja tiré les rideaux de vôtre lit, & on vous croyoit ſi bien mort, que vos Aumôniers êtoient tout prêts de commencer le *De Profundis*. Mais vous donnâtes dans cét inſtant quelques marques de vie : ce qui faiſant voir qu'on s'êtoit trompé, on vous donna le vin Emetique, que vous ne voulutes prendre qu'aprés avoir demandé au Cardinal Mazarin, ſi ſon ſentiment êtoit qu'il pût vous guerir. Il vous dit qu'il le falloit eſperer, ce qui vous arma d'une telle reſolution, que vous le prites tout d'une haleine & ſans faire la moindre grimace. Ce même jour vous eûtes une criſe qui fit bien eſperer ; & en effet on commença à s'appercevoit de quelque changement : ce qui obligea l'homme entre les mains de qui vous êtiez, de vous en donner une nouvelle priſe ; elle acheva de vous tirer d'affaire, & la jeuneſſe où êtoit V. M. étant d'un grand ſecours dans toutes ſortes de maux vous recouvrâtes ſi parfaitement vôtre ſanté, qu'un mois aprés l'on ne pouvoit s'appercevoir ſi vous aviez été malade.

La perte qu'on avoit penſé faire de vôtre Perſonne Sacrée, fit naître l'envie à la Reine vôtre mere de vous marier. Son inclination auſſi bien que la vôtre êtoit du côté de l'Infante d'Eſpagne, dont l'Alliance eut produit la Paix Generale, & donné d'ailleurs à V. M. une Princeſſe d'une vertu exemplaire, & dont la beauté n'êtoit pas à mépriſer ; mais les Eſpagnols qui craignoient que cette alliance

ne les jettât un jour ſous vôtre domination ; parce qu'elle ètoit heritiere préſomptive de leurs Etats, y faiſoient paroître une averſion ſi épouventable, que vous futes obligé de jetter les yeux ſur la Princeſſe de Savoye.

Voſtre Majeſté s'achemina à Lion dans le deſſein de la voir Elle & de terminer cette affaire. La Ducheſſe de Savoye vous y vint trouver avec ſa fille : & vous futes ſi content de cette Princeſſe, que la Ducheſſe ſa mere fut épriſe d'une joye indicible, voyant qu'il ne lui pouvoit arriver un plus grand bonheur. Tous vos Courtiſans croyant déja pareillement que c'ètoit une affaire faite, commencerent à regarder cette Prrinceſſe comme celle que le Ciel deſtinoit à être leur Reine. Mais les Eſpagnols prévoyant que ſi cela arrivoit, toute la Flandre alloit tomber ſous la Puiſſance de V. M. & qu'aprés cette Conquête Elle voudroit encore les obliger à lui reſtituer laNavarrequ'ils lui retenoient injuſtement, ils envoyerent Pimentel à Lyon, avec pouvoir de rompre ce mariage, & de propoſer celui de l'Infante. Voſtre Majeſté en fit part en même tems à la Princeſſe, à qui Elle tâcha de perſuader que l'inclination qu'Elle avoit pour Elle la rendoit moins ſenſible qu'Elle n'auroit été dans un autre tems, à cette nouvelle. Mais comme ces paroles, quelque ſinceres qu'elles fuſſent, n'ètoient pas capables de la conſoler, elle s'en retourna à Turin, bien affligée de la fortune qu'elle manquoit.

De Lionne s'ètant abbouché avec Pimentel ébaucha le Traité de Paix, dont le Cardinal Mazarin voulant avoir tout l'honneur, il ſe

rendit ſur la Frontiere d'Eſpagne, où ſa Majeſté Catholique envoya de ſon côté Dom Loüis de Haro ſon premier Miniſtre. Ils tinrent leurs Conferences dans l'Iſle des Faiſans ſur la Riviere de Bidaſſoa qui ſepare vos Etats d'avec ceux du Roi d'Eſpagne : & y étant convenus de tout ce que de Lionne & Pimentel avoient laiſſé à faire, vous envoyâtes le Marêchal de Grammont à Madrid, pour demander l'Infante à ſon pere. Cette Ceremonie s'étant faite, avec toutes celles qui devoient préceder vôtre Mariage, vous vous rendites à Bayonne avec une Cour ſuperbe; aprés avoir puni les habitans de Marſeille, qui prenoient ſi mal leur tems, qu'ils choiſiſſoient celui où vous êtiez à la veille d'avoir la paix, pour ſe revolter. Vous épouſâtes là cette Princeſſe, & pardonnâtes au P. de Condé à qui vous rendites les Charges & les Gouvernemens qu'il avoit avant ſa revolte. La plûpart de vos conquêtes vous demeurerent par ce Traité, mais vous deviez rendre la Lorraine, à l'exception d'un chemin qui vous devoit demeurer en Souveraineté pour aller en Alſace, & du Duché de Bar qui vous devoit pareillement appartenir. A l'égard de la crainte des Eſpagnols dont il a été parlé ci-deſſus, vous y remediâtes dans la meilleure forme qu'on ſe peut aviſer de part & d'autre. Vous renonçâtes à la Succeſſion d'Eſpagne en termes formels, & avec toutes les clauſes que cette Couronne voulut exiger. Ainſi la Paix ayant été renduë à vos Sujets aprés une ſi longue Guerre, vous ne ſongeâtes qu'à les en faire joüir, & à en joüir vous-même.

CHAPITRE III.

Contenant ce qui s'est passé depuis la Paix des Pirenées jusques au Traité d'Aix-la-Chapelle.

DEvant que Vôtre Majesté s'en revint à Paris elle s'arrêta à Fontaine-bleau pour donner le temps aux habitans de cette grande Ville de se preparer à la recevoir. L'entrée qu'ils lui firent fust si superbe & si magnifique que de memoire d'hommes on n'a rien vû de pareil. Vôtre Majesté s'arrêta à l'entrée du Fauxbourg S. Antoine, où on lui avoit élevé un Trône d'une si grande beauté, qu'il étoit digne de vous & de la Reyne Vôtre Epouse. Vous y reçûtes les complimens des Cours Souveraines & du Corps de Ville; aprés quoi vous vous rendîtes au Louvre, precedé de vôtre Noblesse, au milieu d'un si grand concours de Peuple, qu'il sembloit que toute la France fût accouruë là pour vous admirer.

Parmi tous ces sujets de contentement vous vous appliquâtes à vôtre ordinaire au Gouvernement de vôtre Etat, & vos soins s'étendant aussi bien sur vos Alliez que sur vos peuples, vous assoûpites un gros different qui s'étoit élevé entre les Couronnes du Nord, & qui avoit déja produit une guerre cruelle. Toute l'Europe étoit même prête d'y entrer, tant il est vrai qu'il ne faut qu'une étincelle pour causer un grand embrasement. Mais y ayant remedié par vôtre prudence, vous vous trouvâtes toûjours de plus en plus en état de joüir du repos que vous vous étiez acquis par vôtre vertu.

Je n'avois point encore l'honneur d'être connû particulierement de Vostre Majesté, quoi qu'à la mort de Mr. Leroi premier Commis de Mr. le Tellier Secretaire d'Etat de la Guerre, il m'en eust fait faire la charge pour la conserver à Mr. de Villacerf son parent & le mien, qui n'étoit pas encore en âge de l'exercer. Depuis cela j'étois entré au service de Mr. le Cardinal Mazarin chez qui j'avois eu l'honneur de parler à V.M. mais comme ce n'étoit qu'en passant, & pour répondre aux demandes qu'Elle me faisoit, je courois risque de lui estre long-tems inconnu, si Mr. le Cardinal qui se sentoit mourir tous les jours, ne lui eust dit que j'étois homme fort entendu dans les Finances, & capable de redresser les malversations qui s'y faisoient.

Deux choses lui firent dire ce bien-là de moi à V. M. l'une l'abus qui s'y comettoit effectivement, l'autre le bon ordre que j'avois apporté dans ses affaires dont il me laissoit le soin. Je ne sçai si je ne devrois point encore en mettre deux autres en ligne de compte; l'une la haine qu'il portoit à Mr. Fouquet sur-Intendant des Finances, avec qui il avoit eu quelques paroles il n'y avoit que fort peu de jours, & qui s'en faisoit beaucoup accroire, à cause qu'il étoit d'ailleurs Procureur General du Parlement; l'autre qu'il se voyoit sur le bord de sa fosse, ce qui lui faisoit songer à quitter le monde & ses grandeurs. Quoi qu'il en soit, Vostre Majesté voulut que j'eusse quelques conferences particulieres avec Elle, où je fus si heureux que de la contenter. Cela fut cause qu'Elle me dit que j'eusse à lui dresser des memoires bien étendus de tout ce que

j'avois eu l'honneur de l'entretenir : ce que je fis dés le lendemain, dont Elle se montra fort contente.

Cependant le Duc de Lorraine qui se plaignoît qu'il avoit été sacrifié dans le Traité, vint à Paris, où il mit tout en usage pour tâcher de le faire reformer à son égard. Mais aprés tout ce qu'il avoit fait, tant du vivant du feu Roy vôtre Pere, que sous le Regne de V. M. pour raison dequoi il avoit été dépoüillé de ses Etats, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il réüssit. En effet, vous jugeâtes avec beaucoup de fondement, par ce qui étoit arrivé par le passé, qu'il n'y avoit point d'assurance a prendre en sa parole pour l'avenir : ainsi vous rejettâtes tout ce qu'il vous proposoit, & lui signifiâtes qu'il falloit qu'il s'en tint à ce qui avoit été arrêté. Comme il vit cela, il prit le Cardinal par son foible : il lui fit proposer le mariage d'une de ses Niéces, ou avec lui, ou avec le Prince Charles son neveu fils du Prince François, feignant qu'il n'estoit pas encore bien determiné s'il se remarieroit ou non ; car la Duchesse Nicolle étoit morte à ce coup-là, & il pouvoit faire un mariage plus solide que celui qu'il avoit fait de son vivant avec la Princesse de Cantecroix. L'avantage que vôtre Ministre y trouvoit lui fit oublier les interests de V.M. en quoi neanmoins il étoit extremement blâmable : puisque celui sur qui un Prince se repose de ses affaires, les doit toûjours preferer à tout ce qui lui peut être proposé pour son bien patticulier. J'ai l'avantage d'avoir mis cette regle en pratique, & dans peu j'en citerai un exemple à V. M. où Elle verra que le mariage avantageux

qu'on me proposoit pour mon fils aîné, bien loin de m'ébranler, ne me tenta point, parce que je crûs qu'il y alloit du service de V. M.

Le Duc connoissant qu'il avoit mis ses affaires en bon chemin, fit l'amoureux lui-même, sur ce qu'il vit que le Cardinal avoit plus d'inclination pour lui que pour son neveu ; car il croyoit par là gagner du tems, & qu'il auroit celui de mettre quelque nouvelle invention en pratique. A cette feinte il en ajoûta une autre pour trainer le mariage proposé en plus grande longueur. Il fit le malade ; mais cette feinte maladie ne l'empêchant pas de poursuivre le succez de son affaire, il fit agir le Duc de Guise qu'il trompa le premier, afin que la bonne foy qui est d'ordinaire le soûtien de la negotiation, le fit agir vigoureureusement pour ses interests.

Le Duc de Guise qui effectivement étoit un Prince plein de droiture, & dont l'ame grande & genereuse ne lui auroit pas permis de servir d'instrument pour tromper personne ; ce Duc, dis-je, le croyant de bonne foi, agit pour lui avec toute la chaleur qu'il pouvoit esperer d'un Prince de son Sang; & comme le Cardinal le connoissoit incapable de tromperie, il y prit tant de confiance, qu'il signa un Traité au nom de V. M. bien plus avantageux pour le Duc de Lorraine, que celui qui avoit été fait dans l'Isle des Faisans. Aprés cela il s'attendoit de voir sa Niéce Duchesse de Lorraine, soit qu'elle épousât le Duc, ou le Prince Charles ; Mais ce Prince qui faisoit gloire de ne jamais tenir ce qu'il promettoit, ayant ainsi obtenu tout ce qu'il pouvoit souhaiter, desavoüa le Duc de Guise qui avoit

promis qu'il épouseroit sa niéce incontinent aprés le Traité.

On trouvera peut-être étrange que ce Ministre qui avoit beaucoup de finesse en partage, ne lui eust pas fait ratifier auparavant ce que le Duc de Guise lui promettoit de sa part. Mais il est bon de sçavoir qu'il ne vouloit pas que V. M. sçût que c'étoit là le prix avec lequel le Duc devoit payer le relâchement qu'il avoit fait en sa faveur : ainsi pour vouloir être trop fin il se trouva duppé ; ce qui nous fait voir qu'il ne faut jamais prendre de confiance à des gens d'un certain caractere , & que d'ailleurs l'excez de finesse est quelquefois plus nuisible que si l'on en avoit moins.

Il y a apparence que le Cardinal qui étoit Italien , & qui par consequent aimoit la vengeance , comme font tous ceux de cette Nation , ne lui pardonneroit pas. Il étoit impossible effectivement dans le poste où il étoit , qu'il n'en trouvât quelque occasion favorable. Mais étant venu à s'alitter, il lui fallut songer à des choses de plus grande consequence, qui étoit de rendre compte à Dieu. Comme il étoit accoûtumé que châcun lui rendît le sien sans jamais en rendre à personne , ce compte l'embarassa à un point , qu'il en eut des convulsions extraordinaires ; cependant croyant qu'en l'état où il se trouvoit , il ne risqueroit rien de dire la verité , il s'accusa d'avoir volé Vôtre Majesté & le peuple. Mr. Joli Curé de S. Nicolas des Chams qui étoit son Directeur, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution s'il ne restituoit ; & comme tout riche qu'il étoit , cela étoit au dessus de ses forces , & que d'ailleurs il avoit encore tant d'atta-

che aux richesses, qu'il ne pouvoit se resoudre à s'en dépoüiller, il couroit risque de mourir sans la recevoir, si V. M. n'eût eu la bonté de lui faire don de ce qu'il pouvoit vous avoir pris. Mr. Joli se contenta de la declaration que V. M. en faisoit: & cela ayant remis l'esprit du Cardinal, il mourut plus tranquilement qu'il n'auroit fait.

V. M. dés le soir même me fit venir dans son Cabinet, où elle s'informa de moi, s'il n'avoit point caché quelques effets, & le lieu où ils pouvoient être. Je lui dis tout ce que j'en sçavois, & Elle s'empara de quantité de richesses: Ellle en laissa neanmoins de si grandes à sa Niéce Hortense qu'il avoit fait son heritiere à condition que son mari porteroit le nom & les armes de Mazarin, que cela donna de la jalousie à tous les Princes du Ság. Mais V. M. qui avoit toûjours eu tant de bonté pour lui, la lui continua encore aprés sa mort, sans vouloir qu'on touchât en aucune façon à sa succession.

Toute la France cependant eut les yeux tournez sur V. M. pour voir comment vous vous conduiriez dans ces commencemens où vous êtiez abandonné à vôtre propre conduite. Car quoi qu'auparavant vous eussiez fait connoître à mille choses, que vous seriez un jour un grand Roy: la mauvaise éducation que vous aviez euë, joint à ce que vous aviez toûjours été, pour ainsi dire, sous la ferule de ce Ministre, faisoit douter si vous vous êtiez conduit par vos propres mouvemens, ou si vous n'aviez point suivi ceux d'autrui. D'ailleurs, comme la vivacité de nôtre Nation ne nous donne pas beaucoup d'estime pour ce

qui nous paroit sombre & endormi, il y en avoit beaucoup qui prenoient pour un défaut cét air de sagesse que vous avez toûjours eu dans toutes vos actions. On ne pouvoit croire qu'un Prince de vôtre âge dût être si sage, sur tout dans une Cour où il y avoit un nombre infini d'étourdis,& qui disent tout ce qu'ils pensent sans y faire la moindre reflexion.

Mais je jugeai tout autrement de V.M. dans les premieres conferences que j'eus l'honneur d'avoir avec Elle : & Elle y pesoit si bien toutes choses, que je fus persuadé que les avantages d'un bon naturel l'emportent sur une méchante éducation. Tous vos Sujets ne tarderent gueres à être de mon sentiment, sur tout quand ils virent que vous sçaviez si bien faire le Roy, qu'autant qu'ils avoient pris de liberté sous le Ministere du Cardinal Mazarin, autant les obligiez-vous à vous porter le respect qui vous étoit dû. Les réponses justes & à propos que vous fites aussi aux Ambassadeurs qui residoient auprés de vous, donnerent une grande opinion de vôtre sagesse : si bien que dans moins de rien les Etrangers aussi bien que les François, furent desabusez de certains discours qui s'étoient tenus à vôtre desavantage ; car il ne faut que la moindre apparence pour faire médire d'un Prince qui est sur le Trône;au lieu qu'il faut un amas d'évenemens considerables & d'actions pleines de conduite pour le mettre en reputation ; ce qui leur doit apprendre qu'ils ne doivent jamais rien faire que de bien à propos, puisque chacun ayant les yeux tournez sur eux, ce n'est que pour leur rendre justice, selon que leurs actions seront bonnes ou mauvaises.

Mais

Mais Voſtre Majeſté n'avoit rien à apprehender de ce côté-là : & je dois rendre encore ce temoignage à la poſterité, qu'Elle fit une action digne de lui acquerir une gloire immortelle. Comme Elle êtoit êlevée, ainſi que j'ai dit ci-deſſus, avec les femmes, Elle devint amoureuſe de l'aînée des quatre nieces qui eſtoient encore à la Cour ; & Elle l'aima même ſi éperdûment, que ceux qui n'avoient pas l'honneur de vous connoitre, crurent que cette paſſion ſeroit capable de vous faire oublier ce que vous vous deviez à vous-même. Cette niéce la fomentoit même aſſez adroitement, & ne cherchoit qu'à vous enflammer encore davantage par des détours artificieux & qui ſont aſſez en uſage parmi les femmes habiles & qui veulent profiter de leurs conquêtes. Mais bien loin de donner dans les panneaux qu'elle vous tendoit, vous conſentites qu'on la mariât, & la vites partir d'un œil ſec, nonobſtant ſes tendres reproches, & que vôtre cœur vous reprochât à vous-même que vous vous êtiez bien cruel, pendant que vous pouviez vous procurer une felicité qui eſt d'autant plus touchante, qu'on n'en croit point d'autre dans la vie ; quand on ſe trouve dans l'état où vous êtiez.

Cette victoire ſur vous-meme fut ſuivie d'une autre au ſujet de la mème perſonne. Les douceurs qu'elle avoit goûtées à la Cour : & peut-être le ſouvenir de Voſtre Majeſté dont elle ne pouvoit ſe defaire, lui ayant fait faire mèchant ménage avec ſon mari, elle revint bien-tôt en France. L'on croit, & beaucoup de gens ſont de ce ſentiment, qu'elle avoit de fortes eſperances qu'un feu qui avoit èté ſi ar-

dent & si vif se rallumeroit facilement : ainsi elle cingloit vers la Cour à pleines voiles, quand V. M. en étant avertie, lui envoya un Courrier pour lui ordonner de se retirer dans un Convent.

Je ne prens pas garde, Sire, que j'anticipe sur le tems où cela s'est passé, & que pour faire les choses dans l'ordre, j'aurois mieux fait d'en remettre le discours à une autre fois; mais la liaison qu'a cette circonstance avec l'autre que j'ai rapportée, ne m'a pas permis de differer davantage d'en parler : outre que cét ouvrage souffrira plutost une transposition que si j'entreprenois de faire vôtre histoire dans les formes.

Cependant V.M. ne pouvant prendre confiance dans l'esprit inquiet & remuant du Duc de Lorraine, & craignant qu'il n'entrât dans des cabales préjudiciables au bien de son Etat, Elle fit dessein de marier en France le Prince Charles son neveu, à qui appartenoit legitimement les Etats de Lorraine & de Bar. Le P. François son pere qui étoit demeuré à Paris, fut ravi que V.M. eust de si bonnes intentions pour son fils, qui sans Elle ne pouvoit pas obliger son oncle à lui faire justice. Il proposa à V. M. le mariage de Mademoiselle de Montpensier, & vous y donnâtes les mains, parce qu'il vous êtoit indifferent quel parti ce seroit, pourvû qu'il mist le Duc de Lorraine hors d'état de vous faire du mal. Mademoiselle de Montpensier qui avoit bien écouté la proposition qui lui avoit été faite de celui du Duc d'Anguien lors qu'il n'étoit qu'un enfant, écouta avec plus de plaisir celle qu'on lui faisoit d'un Prince de bonne mine, & dont

l'âge étoit plus proportionné au sien. Elle s'enflama même si fort, qu'elle devint jalouse de sa sœur que le Pr. de Lorraine auroit bien mieux aimé qu'elle, mais que V. M. destinoit à un autre. En effet Elle l'avoit promise au Duc de Toscane fils aîné du grand Duc de Florence qu'elle épousa bien-tôt aprés ; mais quoi qu'ils sçûssent tous deux qu'ils n'estoient pas nez l'un pour l'autre, ils ne laisserent pas de se voir, & le P. de Lorraine qui s'enflamoit tous les jours pour elle de plus en plus, lui sacrifia un portrait qu'il avoit de Mademoiselle de Montpensier. La vanité qu'ont toutes les femmes de vanter leurs conquêtes, principalement quand elles font tort à une rivale, lui fit reveler le sacrifice qui lui avoit été fait, quoi qu'elle parût avoir un interest considerable à tenir la chose secrete. V. M. effectivement ne devoit pas trouver cela bon ; outre que devant bien-tôt passer en Italie pour aller joindre son mari, il n'êtoit pas à propos qu'il la soupçonnât de quelque amourette. Cependant toutes ces reflexions ne l'ayant pas empéchée de faire cette fausse démarche, tant il est vrai que la jeunesse, la prudence & l'amour vont rarement de compagnie, Mademoiselle de Montpensier ne le sçût pas plutost, qu'elle rompit avec ce Prince. Mr. son pere qui êtoit au desespoir que son fils manquât un mariage si considerable de toutes façons, fit ce qu'il pût pour le raccrocher; mais la Princesse dont la fierté répondoit à la grandeur de sa naissance, méprisa toutes les satisfactions qu'on lui promettoit. V.M. ne lui voulut point faire de violence, quoi qu'Elle jugeât que cette affaire fust necessaire au bien de son Etat.

Cependant le Prince Charles ayant manqué une ſi belle occaſion par ſa faute, on lui propoſa la Ducheſſe de Longueville qui ètoit veuve il n'y avoit pas long-tems, & qui avoit auſſi beaucoup de bien. Mais ſoit qu'il ne pût oublier la Ducheſſe de Toſcane, ou que le bruit qui couroit que cette Princeſſe avoit quelques deffauts, le dégoûtât de cette propoſition, il ne ſe pût reſoudre à faire les pas qu'il falloit pour la faire réuſſir.

Le Duc de Lorraine qui ne vouloit point ſe défaire de ſes Etats, avoit eu une grande inquiétude que ſon neveu épouſât Mademoiſelle de Montpenſier, quoi qu'il euſt paru que la choſe ſe fiſt de ſon conſentement. Cependant ſçachant l'averſion qu'il avoit pour la Ducheſſe de Nemours, il s'empreſſa de l'y porter, afin de ſe diſculper envers V. M. du ſoupçon où il êtoit qu'il n'euſt fait joüer mille reſſorts pour empêcher ce mariage. Mais plus il y apporta de ſoin, plus le P. Charles en fut èloigné. Cependant il ſe ſentoit de l'inclination pour Mademoiſelle de Nemours niéce du feu mari de la Ducheſſe, & qui effectivement avoit un peu plus dequoi l'engager que ſa tante. Il ſe donna même ſi abſolument à elle, qu'il en oublia entierement la Ducheſſe de Toſcane: dont V.M. ètant avertie par ſon pere qui n'aprouvoit pas dabord ce mariage, parce qu'il faiſoit plus de cas du bien que de la beauté, Elle l'y fit conſentir: de ſorte qu'il ne fut plus queſtion que de faire la même choſe à l'égard du Duc de Lorraine. Mais le peu de diſpoſition qu'il avoit à lui rendre ſon bien fit qu'il y apporta mille difficultez que V. M. trouvant ſans fondement, elle lui fit ſçavoir

que s'il ne prenoit une resolution conforme à sa volonté & à la raison, on passeroit outre sans l'en consulter davantage. Cét Arrest lui fut un coup de foudre, & jugeant que difficilement il viendroit à bout de le faire revoquer à V. M. il lui offrit de la declarer heritiere de ses Etats, moyenant qu'Elle voulut lui faire l'honneur de la proteger contre son neveu.

Son dessein étoit de la tromper, en lui faisant cette proposition; mais ayant eu l'adresse d'insinuer à V. M. que le droit de son neveu aux Etats de Lorraine & de Bar, n'étoit pas si bien établi en sa faveur qu'il ne pût le lui disputer; & ayant même rapporté quelques exemples par lesquels il paroissoit que la Loy salique avoit lieu dans ces deux Duchez, V. M. traitta avec lui, & abandonna la poursuite de ce mariage, auquel il ne manquoit pourtant que la consommation, les ceremonies en ayant été faites par Procureur.

Voilà comment l'interest agit souvent sur les grandes ames, aussi bien que sur celles du commun: ce qui ne leur est pourtant pas si pardonnable, parce qu'ils doivent avoir plus de soin de leur reputation que de leur fortune, qui est déja assez grande, pour ne pas chercher un nouvel établissement aux dépens de leur gloire. En effet, pour peu qu'une affaire reçoive de difficulté, ils doivent se declarer pour la justice, & ne pas songer à appuyer par la force un droit qui ne peut pas se soûtenir de lui-même. Celui dont il vient d'être parlé étoit ds cette nature, & il auroit été à souhaiter que V. M. y eust fait reflexion: Elle eût vû que c'estoit un appas qu'on lui donnoit pour la mieux tromper: outre que ce

Traité contenoit des choses qui en rendoient l'execution impossible, comme je le ferai voir ci-aprés à V. M.

Cette affaire que j'aî traitée tout d'une haleine, parce que je m'y suis trouvé engagé en parlant du dessein que V. M. avoit de marier Mademoiselle de Montpensier, devoit neanmoins être remise aprés plusieurs autres, pour faire les choses dans l'ordre; mais la même excuse dont je me suis servi ci-devant, me servira encore en cette occasion.

Quoi qu'il en soit, Vostre Majesté m'ayant témoigné dans toutes les Conferences que j'avois eu avec Elle, un grand desir de travailler utilement à la reformation de son Royaume, se fit donner les memoires qui en avoient été dressez dés le tems du Cardinal de Richelieu, & à quoi la mort précipitée de ce Ministre l'avoit empêché de pouvoir travailler lui-même. Vous y trouvâtes beaucoup de choses à redire, parce que le tems qui s'étoit écoulé depuis cela avoit fait changer de face aux affaires, & que ce qui étoit bon sous son Ministere ne l'étoit plus maintenant. Vous en prites neanmoins le bon, & laissâtes le mauvais; en quoi vous vous conduisites avec tant de jugement, que je ne puis assez vous en loüer

Vous resolutes cependant de faire rendre gorge aux Partisans qui abusant de vôtre Minorité, avoient fait leurs affaires aux dépens des vôtres. Vous fites même dessein de commencer par leur maître qui vous paroissoit le plus coupable, je veux parler du Surintendant des Finances, dont je vous avois fait voir les abus, & qui en étoit si bien persuadé lui-même, que pour éviter la punition qu'il meri-

toit, il songeoit à se mettre à couvert par un plus grand crime. Pour cét effet il avoit acheté Belle-Isle de la Maison de Rets, où il meditoit de faire tête à V. M. faisant son compte qu'il mettroit plusieurs Gouverneurs de Provinces & de Places frontieres dans son parti, à qui il faisoit pension tout exprez. Il en avoit méme dressé le projet qu'on trouva parmi ses papiers quand il fut arrêté ; de sorte que si on lui eust fait justice, on l'auroit envoyé sur un échaffaut. La Charge qu'il avoit dans le Parlement, faisant croire à V. M. aprés ce qu'Elle avoit vû, qu'il êtoit dangereux de le mettre en justice avant qu'il s'en fut deffait, l'y porta Elle-même, sous pretexte qu'étant chargé depuis la mort du Cardinal, de toutes les affaires de l'Etat, elle lui êtoit maintenant bien inutile. Fouquet donna dans le panneau, & l'ayant venduë à un de ses amis, vous futes en Bretagne, où vous aviez resolu de le faire arrêter dans le même tems que vous vous saisiriez de Belle-Isle. La chose fut executée de la maniere que vous en aviez formé le projet, & lui ayant donné des Commissaires, vous fites instruire son procez.

Mr. le Tellier estoit son ennemi capital, mais sa politique doucereuse fit qu'il ne voulut agir ni directement ni indirectement contre lui. Il commençoit à entrer en jalousie de ce que V. M. me témoignoit tant de bonne volonté; & comme il n'eût pas été fâché qu'Elle eût moins de confiance en mes services, il eût fait passer, s'il eût pû, pour une injustice, le traitement qu'on lui faisoit. Voilà comment ceux qui affectent le plus de passer pour sages dans le public, ne sçauroient se

contrefaire , quand ils croyent qu'il y va de leur interest. Ainsi , pour en juger comme il faut , on ne doit pas donner tête baissée dans les apparences : il faut qu'un homme d'esprit attende des évenemens qui puissent remuer les passions ; car c'est en ce tems-là qu'il faut juger de la sagesse d'une personne, & non pas dans celui où tout ce qui se passe a si peu de rapport à lui , qu'il ne faut pas s'estonner s'il est insensible.

Vostre Majesté fit aussi une Chambre de Justice pour la recherche des Partisans , ce qui m'attira la haine publique, parce que le nombre de ceux qui la voloient estoit si grand , que plus de la moitié de Paris y estoit interessé , soit par eux-mêmes , soit par leurs parens ou par leurs amis. En effet,la prodigieuse richesse de ces sangsuës de vostre peuple étoit si grande , qu'ils s'estoient alliez à tout ce qu'il y avoit de plus considerable ,& dans la Robe & dans l'épée. Ils avoient porté la venalité des Charges à un tel prix , qu'il n'y avoit plus qu'eux qui en pussent approcher. Fieubet avoit offert jusques à seize cens mille francs de celle de Procureur General ; celle de President à Mortier ne valoit pas moins ; celle de Me.desRequestes cent dix mille écus, & celle de simple Conseiller du Parlement deux cens je ne sçai combien de mille livres.

J'avois bien prévu l'effet que cela feroit contre moi , & même qu'on ne manqueroit pas de dire qu'il n'y avoit point de bonne foi du coté de V. M. qui aprés s'estre servie de la bourse des gens dans son besoin , payoit ses debtes par des taxes excessives qui envoyoient ces personnes à l'Hôpital , elles qui aupara-

vant étoient les plus accommodées de Paris. Mais outre que la bassesse de leur origine étoit une preuve infaillible qu'ils n'avoient amassé ces grandes richesses que par leurs rapines, & que par consequent il n'y avoit point d'injustice à leur faire rendre gorge : je faisois une grande difference de ce qui avoit esté fait pendant vostre minorité, d'avec ce que vous auriez fait vous-même;car l'un demande qu'il y ayt de la bonne foy, autrement un Prince ne trouveroit plus personne qui le voulut secourir dans son besoin, d'où il arriveroit de tels inconveniens, que toute la prudence humaine n'y pourroit apporter aucun remede. Ainsi un Prince seroit mal conseillé, qui s'ôteroit par sa méchante conduite un secours dont il aura affaire tôt ou tard ; puisque pour peu qu'il regne de tems, il arrive des choses qu'il ne sçauroit prévoir. En effet, quelque ménage qu'il ait, elles sont quelquefois de si grande consequence, que les fonds qu'il a faits ne sont pas suffisans pour y subvenir. On ne peut pas faire un si grand amas d'argent, & il faut qu'il soit proportionné à celui qui roule dans un Etat, autrement un Prince altereroit lui-même son revenu, par l'impuissance où il jetteroit ses peuples de le payer, puisqu'il n'y auroit plus que lui qui auroit de l'argent. Une consequence si dangereuse oblige donc un Prince à estre de Bonne foy. Mais ce qu'il doit faire, c'est de ne pas donner un gain si éxcessif aux Partisans, que ses peuples en soient ruinez aussi bien que lui. Car il voit bien que s'il ne ménage ses affaires comme un bon pere de famille, il sera obligé de mettre impôts sur impôts. Les Partisans de leur côté

ne doivent pas souhaiter de devenir riches en si peu de tems, car c'est un sujet de les taxer: au lieu que quand leur gain est mediocre, on les laisse jouir en paix du fruit de leur travail.

Aprés ces remarques, j'en reviens à celle que j'ai touchée ci-dessus, en disant que la difference est grande entre ce qu'un Prince fait lui-même, ou ce que son Ministre a fait pendant sa minorité. Cela saute effectivement aux yeux, puisque si son Ministre n'a pas eu soin de ses affaires, il n'y a point de raison qui l'oblige d'approuver les fautes qu'il a faites. Il ne doit pas estre de pire condition qu'un particulier qui se releve quand il veut de ce que son Tuteur a fait contre ses interests. Outre que le peuple ayant naturellement une haine irreconciliable contre les Partisans, c'est lui plaire que de les degraisser. J'ajoûte à cela, que le tems d'une minorité étant toûjours facheuse, & étant comme impossible que les coffres du Prince ne soient chargez de beaucoup de debtes, il ne peut chercher à s'aquiter par un moyen plus doux, & qui fasse moins crier, car il n'y a que quelques particuliers qui y prennent interest. Ainsi le general bien loin d'en souffrir en a de la joye, parce qu'il aime mieux que son Prince ait sa substance, que ces malheureux qui en s'en engraissant ont encore commis bien souvent mille violences. Vostre Majesté paya un nombre infini de debtes au moyen de cette recherche.

Dieu benit cependant vôtre mariage, & vous envoya un Fils qui se montre digne des vertus de son Pere; & V. M. a pris aussi un si grand soin de son éducation, que cela joint à son bon naturel, ce seroit une chose étonnante s'il estoit moins parfait.

Vous mariâtes presque daus le méme tems à la Princesse d'Angleterre Mr. vôtre frere, qui avoit pris le nom de Duc d'Orleans aprés la mort de Mr. vôtre Oncle qui n'avoit point d'enfans mâles. Son alliance entretint vôtre bonne intelligence avec les Anglois, qui ayant perdu Cromvvel dés l'année 1658. avoient trouvé son Fils Richar si peu digne d'occuper sa place, qu'ils avoient remis leur Roy legitime sur le Trône. Cependant il arriva en ce Païs-là une affaire qui fut sur le point de redonner la guerre à V. M. Vôtre Ambassadeur ayant envoyé ses carosses à l'Entrée de l'Ambassadeur de Suede, celui du Roy d'Espagne, pour faire marcher les siens devant, aposta des gens qui couperent les guides de ses chevaux, de sorte qu'il eut tout ce qu'il souhaittoit : mais son triomphe ne fut pas de longue durée. V. M. justement indignée de son procedé, en demanda reparation au Roi d'Espagne qui se fit un peu tirer l'oreille devant que de lui accorder celle qu'Elle pretendoit; mais V. M. ayant commandé à l'Ambassadeur qu'Elle avoit auprés de lui, de lui signifier que sans cela il y alloit avoir rupture entre les 2. Couronnes, la crainte qu'il eut de ses Armes lui fit non seulement desavouer son Ambassadeur, mais encore declarer qu'il ne pretendoit point disputer le pas à Vostre Majesté.

Cette declaration se fit par le Marquis de la Fuentes Ministre de Sa Majesté Catholique qui residoit en vostre Cour, & ce en presence des autres Ambassadeurs & Ministres des Princes qui y estoient aussi, & qui rendirent témoignage à leurs Maîtres, que ce differend s'estoit terminé à vostre satisfaction.

Cependant vous ſupprimâtes la Charge de Colonel General de l'Infanterie Françoiſe qui étoit vaquante par la mort du Duc d'Epernon & dont il avoit porté ſi haut l'autorité, que peu s'en falloit qu'il ne voulut tirer au bâton avec vous. En effet il pretendoit pourvoir à toutes les Charges de l'infanterie ſans en excepter même les Compagnies aux Gardes, ce qui eſtoit d'une telle conſequence, qu'il en pouvoit arriver mille inconveniens.

Vous fites auſſi quantité de belles Ordonnances concernant les gens de guerre, de ſorte qu'ils furent capables de diſcipline, ce qu'ils ne connoiſſoient point auparavant; car le deſordre y regnoit d'une maniere qu'il y avoit preſque autant de maîtres que de Capitaines, ſur tout dans les vieux Corps, où bien loin de reconnoitre l'autorité des Colonels, à peine reconnoiſſoient-ils celle d'un General. Vous tintes la main auſſi à ce que les Soldats euſſent toutes leurs neceſſitez: & au lieu qu'auparavant ils alloient preſque tout nuds, & que dans une même Compagnie l'un étoit vêtu de gris, l'autre de bleu, l'autre de verd, & ainſi du reſte, vous leur fites donner des bas & des ſouliers toutes les fois qu'ils en manquoient, avec des habits uniformes: & cette Ordonnance a paru ſi belle & ſi neceſſaire aux autres Princes, qu'ils s'y ſont conformez: de ſorte que V. M. peut ſe vanter que c'eſt Elle qui a procuré aux Soldats dans toute l'Europe l'avantage dont ils jouiſſent preſentement.

Mais Elle n'a rien fait de plus utile à leur égard, que d'ôter aux Capitaines le droit qu'ils avoient auparavant de connoitre de leurs crimes, parce que l'impunité qu'ils en

esperoient les portoient à faire mille desordres. En effet il n'y a rien de plus injuste à mon avis, que de remettre la punition d'un crime entre les mains de ceux qui ont interest de sauver le criminel : & c'est une chose assez connûë, qu'un Capitaine à qui il coûte de l'argent pour faire un autre Soldat, n'est pas assez amateur de la justice pour l'acheter à ses dépés

Cette reformation dans vos finances & parmi vos gens de guerre, preceda toutes les autres, parce qu'elle vous parut être le fondement d'un Gouvernement solide & assuré. Le raisonnement de V. M. fut que quand vous seriez puissant en l'un & en l'autre, tout le reste iroit tout seul, sans que vous y trouvassiez la moindre difficulté. Un Prince effectivement qui a de l'argent & une belle Armée, attire non seulement le respect de ses peuples, mais encore de ses voisins ; car c'est le moyen de lui donner une grande reputation, sans laquelle un Royaume ne sçauroit être florissant. Ainsi un Prince qui a soin de ses affaires, doit songer uniquement à l'acquerir, en quoi il a mille fois plus d'avantage que de se faire craindre par des entreprises injustes, quoi qu'elles lui reussissent; car l'un lui suscite l'inimitié de toutes les autres Puissances, au lieu que l'autre lui attire de l'estime & de la consideration. Or un Etat qui se trouve ainsi avoir un si grand nombre d'ennemis, reçoit tôt ou tard le coup mortel qu'ils s'efforcent de lui porter; au lieu que quand sa Puissance est fondée sur la droiture & sur la raison, il a toûjours des Alliez fideles & qui ne lui manquent jamais au besoin. Aussi un Prince bien avisé ne doit jamais entreprendre de guerre qui ne

soit juste ; car s'il n'y a que l'ambition qui lui m ette les armes à la main , ses anciens amis deviennent bien-tôt ses ennemis; en quoi on ne les sçauroit blâmer , puisqu'ils ne se trouvent pas en plus grande sureté que les autres. Mais cette verité toute évidente qu'elle est,& dont un Prince ne devroit jamais s'éloigner, n'est pas toûjours la regle de leurs actions. Un Ministre corrompu tâche de leur insinuer d'autres maximes, & à moins que d'y veiller de bien prés, ils prennent souvent l'ombre pour le corps. Je suis fâché que cela se puisse dire de V. M. mais comme les flateurs sont plus à craindre pour Elle que ses ennemis declarez, je m'empêcherai bien d'en estre du nombre; de sorte que quand il en sera tems, je lui ferai voir que le Marquis de Louvois abusant de son credit, lui fit faire une faute contre ses interests, & qui lui suscita le monde d'ennemis qu'Elle a presentement contre Elle ; car quoi que l'éclat florissant où Elle se trouve aujourd'hui les retienne dans le silence , je ne veux pour preuve de cette verité , que la réponse que fit à ce Ministre le Baron Delval, à qui il disoit , en lui faisant voir l'Arsenal de Doüai , que si V. M. avoit jamais la Guerre, cela feroit beau bruit ; je le crois , lui répondit-il,& même je suis sûr que cela en fera tant, que toute l'Europe s'en reveillera. Je ne crois pas qu'il soit necessaire d'expliquer à V. M. ce qu'il vouloit dire par là : cela s'entend assez de lui-même , & il ne pouvoit reprocher plus ingenieusement à vostre Ministre le grand nombre d'ennemis qu'il vous a faits. Je sçais bien que ses entreprises ont toutes esté fort heureuses,& que c'est sans doute ce qui entre-

tient sa faveur. Mais si V. M. y veut bien faire reflexion, il vaudroit mieux mille fois que vous ne fussiez pas si puissant & que vous eussiez plus de repos ; Car il vous faut avoir à toute heure l'esprit tendu sur les intrigues qui se font aujourd'hui à vôtre préjudice dans les Cours qui vous ètoient autrefois les plus affectionnées :& au lieu qu'elles concouroient avec vous en ce tems-là à vostre sûreté, il n'y en a point aujourd'hui qui vous doivent estre plus suspectes.

Si V. M. n'est pas assez sensible aux veritez que je lui apprens, pour y ajoûter une pleine foy, je la supplie de rappeller en sa memoire ce qui lui arriva en 1662. & de le concilier avec ce qui lui est arrivé depuis. Elle pourra juger de là, combien la justice soûtenuë d'une bonne reputation, a de pouvoir sur ceux qui sont le moins accoûtumé de pleyer: & je suis tres-persuadé que si pareille chose lui arrivoit aujourd'hui, on ne lui en donneroit pas une si prompte satisfaction. L'esperance qu'on auroit d'estre soûtenu par vos ennemis, feroit qu'on ne se mettroit pas en peine d'estre injuste,& V. M. seroit obligée de poursuivre par la force de ses armes ce qui ne lui coûta en ce tems-là que la menace d'y avoir recours si on ne lui rendoit justice : je veux parler de ce qui arriva à vôtre Ambassadeur à Rome, envers qui les Corses de la Garde du Pape manquerent si fort de respect, que pour venger quelques-uns de leurs camarades qui avoient esté maltraitez par ses gens, ils le furent insulter jusques dans son Palais. La Duchesse de Crequi sa femme essuya aussi leur violence ; comme elle revenoit de la Ville, ils tirerent sur elle

comme ils avoient fait sur son mari, dont elle eut un Page de tué, & quelques autres domestiques de blessez. Enfin ce desordre alla si loin, qu'ils furent obligez tous deux de se retirer à S. Quirico, dont V. M. ayant avis, Elle en porta ses plaintes au Pape, qui animé par quelques Cardinaux qui ne vous estoient pas affectionnez, sembloit approuver le procedé des Corses. Mais vous tintes ferme dans la reparation que vous pretendiez de cét affront; & comme l'ambition n'avoit nulle part dans vostre querelle, la qualité de vôtre Partie ne vous empêcha pas d'en vouloir tirer raison; mais Elle n'attendit pas que vous la poussassiez à bout pour vous faire justice; & parce que vous ne demandiez rien que de juste, Elle convint que les Corses, qui avoient coûtume de servir de garde au Pape, seroient non seulement cassez, mais qu'il seroit encore dressé une Colomne où il seroit fait mention en lettres d'or, de la satisfaction qu'on vous donnoit. Sa Sainteté convint aussi que le Cardinal Chigi viendroit en France pour vous prier d'agréer cette reparation, & d'oublier ce qui s'estoit passé.

Voilà un effet de ce que je viens de dire; & je me trompe fort, comme j'ai remarqué cidessus, si les choses venant à se passer aujourd'hui de la même maniere, vous en aviez la même satisfaction. J'en ai remarqué les raisons à V. M. à quoi j'ajoûterai seulement, que la reputation est autant necessaire à un Prince à l'égard de ses Sujets, qu'à l'égard de ses voisins; car si sa puissance n'est fondée que sur l'injustice & sur la force, ils la craindront, mais ne l'aimeront pas. Or la crainte sans l'a-

mour ne doit pas faire ses desirs, puisque l'un sans l'autre est capable de produire plus de mal que de bien ; une crainte de cette nature ne subsiste qu'autant de tems qu'on le voit en état de faire tout ployer sous ses volontez ; mais dés que la fortune change, le mépris y succede bien-tôt ; tout au contraire l'amour ne change point quoi que la fortune soit changée : & plus un Prince est malheureux, plus on fait d'efforts pour lui rendre la prosperité qu'il a perduë.

Vostre Majesté qui soûtenoit si glorieusemẽt ses interests dans les Pais étrangers, fit une chose sur sa Frontiere qui lui fut extrememẽt utile : Elle acheta des Anglois la Ville de DunKerque, & moyenant deux millions deux cens mille livres qu'Elle leur donna, Elle mit son Royaume en sûreté.

Le Traitté que V. M. avoit fait avec le Duc de Lorraine, fut si peu agréable à son neveu, qu'il quitta un ballet où il dansoit avec V.M. pour sortir du Royaume. Il s'en fut à Rome où il croyoit que le Pape se voudroit charger de ses interests : mais s'en êtant excusé, il passa à Vienne où l'Empereur lui donna retraite. Vous ne vous en mites point autrement en peine, parce que vous crûtes n'avoir que faire de lui pour établir vôtre droit. Cependant il paroissoit que sa presence étoit necessaire à ce Traité, puisqu'il y estoit porté en termes exprez, qu'il le ratifieroit lui & tous les Princes de sa Maison. Vous ne laissâtes pas d'aller au Parlement pour le faire enregistrer ; mais comme vous craigniez qu'il n'y eust de l'opposition, à cause qu'il y avoit une clause par laquelle vous les deviez tous faire reconnoi-

tre pour Princes du Sang, & habiles à succeder à la Couronne en cas que la Maison de Bourbon vinst à manquer, vous y futes avec vôtre Regiment des Gardes qui êtoit de trois mille hommes. Le respect qu'on eut pour vôtre presence fit qu'on ne vous dit pas que ce Traité avoit besoin d'autres solemnitez pour le rendre bon ; car ce n'estoit pas au Parlement à l'examiner, mais aux Etats de vostre Royaume, à qui il appartiendroit de se choisir un Maître, s'il n'en avoit point : & c'est de cette clause dont j'ai voulu parler tantôt, lors que j'ai dit qu'elle mettoit un obstacle invincible à vos desseins ; car outre cette difficulté il y en avoit une infinité d'autres, entre lesquelles les plus considerables devoient venir de la part des autres Princes Etrangers établis dans vostre Royaume à qui cela failoit tort, sur tout à la Maison de Longueville qui pretend que les Etats ont déja reglé que pour recompense des services que le Comte de Dunois rendit autrefois à la Couronne, c'est à elle qu'elle appartiendroit, si elle venoit à vaquer. Les Ducs & Pairs qui ne veulent point ceder à pas un de ces Princes, êtoit encore un grand obstable à cette affaire, neanmoins V. M. se flattant de venir à bout de tout par sa puissance, pressa le Duc de Lorraine de lui remettre suivant ce traité la Ville de Marsal entre les mains ; & sur ce qu'il varioit dans la resolution qu'il devoit prendre, elle le menaça de l'y obliger par la force de ses armes. Il êtoit toûjours néanmoims irresolu nonobstant toutes ces menaces, ce qui vous obligea de partir, suivi d'un si grand nombre de Noblesse, que l'on n'en avoit jamais vû tant à la

fois ; mais vous aviez trouvé le ſecret de vous faire rendre ce qui vous êtoit dû par les graces que vous diſpenſiez à propos, & qui attiroient à vous une infinité de Gentilshômes, qui du tems de vôtre minorité n'avoient pas voulu prendre la peine de ſortir de leur maiſon. Ainſi vôtre Cour êtoit plus brillante qu'elle n'avoit jamais été, & principalement dépuis que vous aviez fait un grand nombre de cordons bleus, qui ne ſont pas d'un petit ornement aprez de vôtre perſonne.

Vous fites auſſi bien-tôt aprés un grand nombre de Ducs & Pairs, en quoi il y eut bien de la polique, car la plûpart des grands qui ſe laiſſent toucher de cette dignité, s'attacherent fortement auprés de vous, pour éviter une pareille recompenſe.

Le Prince de Condé, qui en revenant avoit cru vous trouver comme du tems du Cardinal Mazarin, êtoit dans la derniere ſurpriſe de vous voir ſi different de ce qu'il penſoit.Il êtoit ſi petit auprés de vous qu'on ne pouvoit preſque croire en le voyant que ce fut là ce fameux rebelle qui avoit tant fait parler de lui. Mais vous preniez plaiſir à le mortifier dans ces commencemens afin qu'il perdit les méchantes habitudes qu'il avoit voulu prendre de faire le maître.

Si vous le faiſiez ainſi trembler, il n'eſt pas neceſſaire de dire que les autres à ſon exemple ne s'éloignoient pas du devoir à quoi leur naiſſance les obligeoit. Tout êtant devant vous dans un reſpect qui faiſoit briller la Royauté, & qui en donnoit une autre idée que du tems dont il vient d'être parlé. Enfin l'envie qu'on avoit de vous plaire fit qu'on s'attacha aux

chosesqu'on méprisoit davantage auparavant; tout ce qu'il y avoit de jeunes gens de bonne maison entrerent ou dans vôtre Compagnie de Mousquetaires que vous aviez remise sur pied ou dans vôtre Regiment de Gardes ; & comme vous avez un penchant pour la guerre dont vos plus grands ennemis ne sçauroient disconvenir, vous fites une partie de vôtre occupation de bien discipliner cette Compagnie ; de sorte que s'il m'est permis de me servir d'une comparaison où l'on peut trouver à redire, à cause que c'est bien abbaisser l'homme que de le comparer au cheval, je dirai que jamais genet d'Espagne ne fit mieux le manege sous un bon écuyer, que cette Compagnie fit tout ce que V. M. lui commandoit.

Je dirai encore là-dessus une chose qu'on a pû remarquer aussi bien moi, & par où l'on put juger de ce qu'un homme sera capable un jour, par ce qu'on lui voit faire dans sa jeunesse. Car que nous signifioit des sept ou huit heures entieres que V. M. demeuroit dans la Cour du Louvre au tour de cette Compagnie, pendant les plus grandes rigueurs de l'hyver, sinon l'application qu'elle auroit à son devoir & qu'elle mépriseroit le chaud & le froid quand il s'agiroit d'acquerir de la gloire.

On ne peut pas dire cependant que ce fut une inclination dominante qui porta V. M. à ces sortes de choses, puisqu'elle remplissoit également tous les devoirs de la Royauté. J'ai dit ci-dessus que vous vous êtiez fait donner les memoires du Cardinal de Richelieu. Or l'estime que vous aviez conçûë pour la memoire de ce grand homme, soûtenuë d'une pieté sans fard & sans ostentation, vous fit

pourſuivre les deſſeins qu'il avoit commencez ſi heureuſemenr d'exterminer les heretiques de vôtre Royaume. Mais comme Vôtre Majeſté ſçait qu'il n'eſt pas permis ſans s'expoſer à d'étranges inconveniens de paſſer d'une extremité à l'autre vous preparates la matiere peu à peu ; de ſorte que vous l'avez miſe en état de meurir aprés un travail de plus de vingt années.

La preſence de Vôtre Majeſtê fixa les irreſolutions du Duc de Lorraine, & êtant convenu des conditions ſous leſquelles il vous rendoit la Ville de Marſal, V. M. revint de Mets à Paris en ſi peu de tems, que la poſte ne pouvoit pas faire à beaucoup prés la diligence que vous fites. Mais vous aviez ordõné qu'on mit des relais ſur le chemin, & comme c'êtoit des meilleurs coureurs de vôtre écurie vous futes ſervi à vôtre gré. Cependant chacun ſe donnoit la libertéd'examiner pourquoi V. M. ſe preſſoit tant, & y en ayant toûjours quelqu'un qui donne au but, ce que vous vouliez tenir caché ſe répendit auſſi-tôt par toute la ville. Cela doit aprendre à tous les Princes de ne jamais rien entreprendre qu'ils ne vüeillent bien que l'on ſçache ; car ils ne ſçauroient avec tout leur pouvoir ôter la curioſité à une infinité de gens qui ſe donnent la gehenne pour pénetrer leurs actions.

Vôtre Majeſté êtant contente de mes ſervices, je pris la liberté de lui repreſenter que de tout ce que le Cardinal Richelieu avoit avoit entrepris pour la gloire du Royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation & le commerce ; mais que l'un & l'autre ne pouvant s'entreprendre ſans ſe ren-

dre fort sur Mer, c'étoit à V.M. à y travailler. Elle m'en commit le soin aussi bien que de ses bâtimens où il y avoit de grands desordres, & je tâchai de m'aquiter de l'un & de l'autre du mieux qu'il me fut possible. Cependant V. M. ayant jugé à propos de faire une entreprise du côté de Gigerd, dont le succés promettoit un grand avantage pour le commerce du Levant, & pour la reputation de V. M. en ce païs-là, vous fites filer des troupes en Provence, où il y avoit des vaisseaux tous prests pour les recevoir. Elles firent leur trajet heureusement & debarquerent même sans presque aucune opposition de la part des Barbares. Mais les chefs sur qui vous vous en reposiez ayant mal pris leurs mesures, cette affaire échoüa, quoi que bien conçüe & encore mieux digerée. Mais il ne suffit pas que ce qui est arrêté au Conseil soit dans les formes, & sans qu'on y puisse trouver à redire, s'il n'est executé de même. Ainsi un Prince ne sçauroit trop s'appliquer à faire un bon choix, puisque sa reputation & le bien de ses affaires depend de là uniquement, sur tout quand les entreprises se font si loin de sa veuë qu'il est hors d'état de pouvoir remedier aux fautes qui s'y font.

On m'a voulu faire accroîre que Mr. le Tellier qui n'étoit pas trop aise que V. M. me dônât tant d'accez auprés de sa personne, & sur qui elle se reposoit des affaires de la guerre, auroit pû lui nommer des Chefs plus experimentez, entre les mains de qui la chose eust été en plus grande seureté. Mais je n'ai écouté ces rapors que pour lui rendre plus de justice de sorte que j'aime mieux attribuër ce qui ar-

riva à une certaine destinée, qui fait quelquefois que ce qui paroît le plus seur est ce qui reüssit le moins, que de faire tort ainsi à sa reputation. Pour surcroit de malheur, le vaisseau sur lequel la tête du Regiment de Picardie s'ètoit rembarquée, s'entrouvrit; ce qui causa un grand chagrin à V. M. Mes ennemis qui ètoient en grand nombre, ce qui ètoit impossible autrement, aprés ce que j'ai dit cidessus, m'en voulurent imputer la faute, pretendant que puisque c'ètoit moi qui avois soin de la Marine je devois prendre garde si le vaisseau ètoit bon; mais il avoit ète visité avant que de le mettre en Mer, & comme c'ètoit par des gens experimentez en cette matiere, V. M. qui rend justice à tout le monde, ne m'en fit pas plus mauvaise mine. La faute vint de ce qu'il y avoit long-tems que ce vaisseau n'avoit servi, ce qui les use plus sans qu'il y paroisse que s'ils ètoient toûjours en mer.

Cette méchante nouvelle qui avoit ètè precedée d'une autre plus agreable, ne fit pas toute l'impression qu'elle auroit faite dans un autre tems, sur l'esprit de V. M. En effet elle eut dequoi s'en consoler par la gloire que ses armes avoient acquises en Hongrie, où sans elle l'Empereur qui avoit déja reçû quelque échec auroit été deffait entierement; car l'aisle droite de son armée qui avoit été battuë par les Turcs, leur faisoit esperer une victoire entiere quand la valeur de vos troupes qui ètoient à l'aisle gauche leur fit voir qu'ils êtoient encore bien loin de leur compte. Elles passerent sur le ventre à tout ce qu'on leur opposoit, & ayant rétabli le combat par leur fermeté, elles acheverent de vaincre par des

actions si pleines de vigueur, que l'Empereur au lieu de leur en témoigner sa reconnoissance, ne pût s'empêcher d'en concevoir de la jalousie. Elle fut même si grande, que sans songer à profiter de cette victoire qui avoit jetté la consternation parmi les ennemis, il fit une Paix precipitée, comme s'il eut eu peur que vos troupes fussent capables de lui enlever sa Couronne.

Ces deux évenemens mélez ainsi de bonne & de méchante fortune, empêcherent que V. M. ne montat encore à ce haut degré de gloire où on la voit aujourd'hui. Cependant l'ordre qu'Elle apportoit de toutes façons dans son Royaume, où tout se ressentoit encore des abus qui s'y êtoient glissez du tems du Cardinal Mazarin servoit tous les jours de preuve à ceux qui y vouloient bien prendre garde que vous êtiez déja un grand Roi. Vous reformates l'ordre de S. Michel, qui avant celui du S. Esprit êtoit la recompense dont les Rois vos Predecesseurs honnoroient les personnes les plus puissantes de leur Etat ; mais qui s'êtoit tellement avili dépuis l'institution de l'autre, que toutes sortes de gens y êtoient reçûs indifferemment. Enfin il en alloit être de même à cét égard, cõme de l'Ordre de l'Etoille qui êtoit tombé en si grand mépris, quoi qu'il eut été autre fois tout éclatant, qu'un de vos Predecesseurs pour l'avillir encore davantage l'avoit donné aux Archers du Guet. Mais V. M. jugea prudemment qu'elle devoit arrêter le cours de ce desordre, sur tout parce que l'Ordre de S. Michel est joint à celui du S. Esprit, & que les Chevaliers de ce dernier Ordre ne pouvoient y être reçûs qu'ils n'eussent pris l'autre auparavant.

Cependant

Cependant je dois dire, pour ne rien deguiser à Vôtre Majesté, qu'elle ne le purgea pas si bien des parties honteuses qui y êtoient entrées qu'il n'en restat encore quelqu'une. Car c'est un malheur qui est inévitable à tous les Princes, que quand ils se reposent de quelque chose sur d'autres que sur eux, ce seroit une merveille si la faveur ou les brigues ne l'emportoient souvent sur la justice. Il est donc absolument necessaire, s'ils veulent que les choses se passent comme ils les ont digerées, qu'ils soient les surveillans de ceux qu'ils proposent pour faire executer leurs volontés. Car s'ils s'en raportent entieremēt à leur bōne foi, c'est le moyen de n'en faire que la moitié.

Elle établit aussi une Compagnie pour le commerce des Indes, qu'elle jugea utile pour le bien de son Etat. En effet un Royaume ne sçauroit être florissant tant qu'il est obligé de passer par les mains d'autrui, & il falloit tâcher de se passer des Anglois & des Hollandois à qui les Rois vos predecesseurs avoient laissé faire le commerce à leur préjudice. Cet etablissement déplut fort à ces deux Nations qui auroient même voulu se l'ôter l'un à l'autre, tant elles en êtoient jalouses. Il y avoit déja quelque tems que cela les tenoit en froideur, car il n'y a rien qui soit plus capable de broüiller que l'interêt. Cependant aprés quelques éclairs qui avoient paru, & qui êtoient autant d'avancoureurs du tonnerre qui devoit bien-tôt gronder, elles rompirent ensemble & en vinrent à une guerre ouverte.

Vôtre Majesté leur offrit sa mediation pour empêcher que les choses n'allassent plus avant. Mais les Anglois qui se pretendoient Rois de

la Mer voulant impoſer des conditions aux autres ſe tinrent ſi roides ſur leurs pretentiõs que V. M. ſe crut obligée de prendre le parti de ſes anciens amis contre les anciens ennemis de ſa Couronne. Elle arma par mer en faveur des Hòllandois, pendant qu'elle équipa encore une autre Flotte qu'elle deſtinoit contre les Algeriens. Le Duc de Beaufort qui la commandoit,& à qui V. M. envoya ſes ordres les combattit ſi heureuſement par deux differentes fois, à trois mois l'une de l'autre, qu'il prit pluſieurs de leurs vaiſſeaux,entre leſquels ètoit l'Admiral. Cet avantage fit un bon effet pour V. M. dans ce païs-là, où ces Barbares tâchoient d'obſcurcir la gloire de ſon nom, par le malheur qui lui ètoit arrivê à Gigeri. Cependant ce qui vous rendit encore plus redoutable c'eſt que vous mites de nouveaux vaiſſeaux ſur l'Occéan & ſur la Mediteranée, ce qui fit juger à toute l'Europe qu'avant qu'il fut peu, vous vous trouveriez non ſeulement en état de diſputer l'Empire de la Mer aux Anglois, mais encore à quelque autre nation qui ſe voudroit preſenter.En effet outre ce ſecours qui augmentoit vôtre Flotte conſiderablemẽt vous aviez des attelliers pleins de materiaux & d'ouvriers,vous ne manquiez pas d'ailleurs de matelots & de pilotes, d'où l'on jugeoit que vôtre intention ètoit de diſputer cét empire qui n'appartient qu'au plus fort.

Je ne pretens point m'attribuër aucune gloire par là, quoique j'y aye travaillé tout de mon mieux, je dois, pour convenir de la verité, avoüer que ce deſſein n'eſt pas de moi & que je ne faiſois que fournir la carriere dãs laquelle le Cardinal de Richelieu ètoit entré

le premier, je sçai que c'est lui qui avoit mis en tête au feu Roi vôtre Pere d'augmenter sa puissance sur cet Element, ou pour mieux dire de l'y faire connoître, puis qu'avant lui tous les Rois vos predecesseurs & même Henry IV n'y avoit pas un seul vaisseau; mais ce projet ne s'étoit executé que foiblement sous le Ministere de ce grand homme, de sorte qu'on peut dire que la gloire en étoit reservée à V.M.

Elle fit deux choses en ce tems-là qui lui étoient extremement utiles, & que le feu Roi vôtre Pere avoit entrepris vainement. Elle reduisit les gens de qualité & les gens de robe à une obéïssance parfaite, & elle fit l'un sous pretexte de la justice & l'autre avec beaucoup de hauteur. La plupart des gentilshommes avoient empieté par la licence du tems beaucoûp d'authorité dans les Provinces où ils s'étoient erigés en petits Tirans; de sorte qu'ils faisoient tout trembler sous eux. Les Juges des lieux, qui sont obligés par le devoir de leurs charges de s'opposer à ces nouveautés, ne l'avoient pas osé faire dans un tems où ils craignoient d'en avoir le dementi; d'ailleurs ils étoient retenus la plupart par des considerations assez ordinaires aux gens qui preferét leur interêt particulier au bien public. Ils avoient peur de se broüiller avec ces Rois du païs, de sorte qu'ils ne se remuoient non plus que tout ce qui se passoit leur dût être indifferent. Or Vôtre Majesté qui étoit obligée de reprimer ces desordres, parce qu'il n'y avoit que vous en premier lieu qui dussiez faire ainsi le maître, & qu'outre cela vous étiez obligé de proteger vos sujets & les mettre à l'abri de ces violences, Vôtre Majesté, dis-je,

ne pouvant souffrir davantage une chose si prejudiciable à son authorité, & si contraire au repos de ses peuples, établit les grands jours, c'est a dire un certain nombre de gens de justice qui s'en furent dans les Provinces où ils informerent contre ceux qui se trouverent coupables de vexation. Il y en eut plusieurs qui furent arrêtés, d'autres s'enfuirent & tous ayant été punis, ou par la démolition de leurs Châteaux, ou par la perte de leur tête, vous vous attirâtes l'amour de vos peuples, qui par une action si pleine de justice se trouvoient hors d'esclavage.

Voilà comme un Roi sage & judicieux sçait faire ses affaires en même-tems qu'il fait celle de ses sujets. Car vous vous gardâtes bien de dire que vous agissiez dans cette occasion autant pour vos interêts que pour les leurs. Il étoit necessaire au contraire qu'ils crussent que vôtre unique but étoit de les délivrer d'opression; car sans cela, outre que vous n'en eussiez pas eu tant de merite envers eux, il est encore certain que c'étoit le moyen de n'y trouver aucun obstacle de leur part; car si les Gentilshommes leur eussent pû persuader que vous aviez d'autres desseins, il étoit à craindre qu'ils ne s'entre-secourussent les uns les autres, ce qui auroit été capable de donner de la peine à V. M. aussi toutes les fois qu'un Souverain veut abbattre la puissance de la Noblesse il doit animer le peuple contre elle, ce qui n'est pas bien difficile, puisque son genie étant d'ordinaire de faire la maîtresse, il ne faut rien pour la lui rendre suspecte. Or cette facilité qui se trouve à la détruire lui doit être un sujet de renoncer à toutes sortes de

caballes, principalement quand le peuple s'y trouve mêlé ; car elle doit être persuadée que quelque mine qu'il fasse elle n'a point de plus grand ennemi. En effet quoi qu'il la respecte en apparence il est dans une perpetuelle jalousie de sa domination, dont il ne cherche qu'à s'affranchir. Cette verité qui est incontestable met donc une opposition toute visible entre leurs interêts. D'où il resulte que la Noblesse n'a aucun avantage à esperer que d'une parfaite union avec son Prince, dont l'interêt se trouvant pareillement à la bien traiter, il doit toûjours y avoir une telle harmonie entre eux, que rien ne soit capable de la troubler. Or cette harmonie ne pouvant être fondée que sur vne parfaite obeïssance de la part des sujets & une juste retribution de la part du maître, c'est à ceux-là à faire leur devoir, afin que celui-ci puisse faire le sien.

L'autre chose que Vôtre Majesté fit d'utile pour lui & pour ses peuples, fut de reprimer le desordre qui s'êtoit introduit dans la venalité des charges de judicature, dont l'excez êtoit monté au point que j'ai rapporté cy-devât, & cela êtoit cause non seulemét que ceux qui en êtoient pourvûs s'en faisoient accroire; mais encore que beaucoup se trouvant dans la necessité, à cause de l'interêt qu'il leur falloit payer de l'argent qu'ils avoient emprunté lorsqu'ils en avoient fait l'achat, vendoient la justice. Cette affaire êtoit néanmoins delicate, parce que quelque reglement que vous pussiez faire ils êtoient à proprement parler, juges & parties, puisque c'êtoit à eux à enregistrer l'Edit. Or si l'on devoit juger de ce qui se passoit en cette rencontre par ce qui

s'étoit passé autrefois, il n'y avoit point d'apparence du tout que la chose réussît puisqu'il s'agissoit de leur faire un préjudice considerable à l'égard de leur fonds, eux qui s'étoient revoltés quelques années auparavant pour un simple retranchement de leurs gages. Mais V. Majesté étant allée au Parlement accompagnée de quatre mille hommes, elle ne lui eut pas plustôt presenté cet Edit qu'il fut non seulement enregistré; mais qu'on la remercia encore des soins qu'elle prenoit pour corriger les abus qui s'étoient glissés dans son Etat.

Je ne pretens pas insinuer à Vôtre Majesté que ce remerciment lui fut fait de bonne foi; je crois pour moi qu'il fut un peu forcé & que les quatre mille hommes que vous aviez menez avec vous y contribuérent plus que l'estime qu'ils devoient avoir en dépit d'eux de vôtre bon gouvernement. Mais quoi qu'il en soit cela doit servir d'avertissement à tous les Princes qu'il y a des tems propres pour faire executer leurs volontés, & d'autres qui sont extrêmement dangereux. C'est donc à eux de mesurer leurs entreprises selon leurs forces, car il ne suffit pas qu'ils soient nés Souverains pour pouvoir commander absolument, ils sont sujets tous les premiers aux vicissitudes des tems, & la fortune n'a pas moins de pouvoir sur eux que sur le moindre de leurs peuples. Il faut même qu'ils soient plus prudens, parce que la faute d'un particulier ne peut porter tout au plus prejudice qu'à lui & à sa famille; au lieu que celle d'un Prince interesse son Etat, & a souvent des suites si considerables qu'on n'y sçauroit remedier.

Les Jansenistes tâcherent encore en ce tems-

là d'exciter quelques troubles dans l'Eglise, ce qui obligea le Pape de condamner leur doctrine tout de nouveau. Vôtre Majesté suivit son exemple, & se montra d'autant plus circonspecte dans cette afaire, qu'elle voyoit que les suites en êtoient de consequence. En effet quelques personnes des plus qualifiées de vôtre Cour s'y êtoient laissez seduire, aussi bien que quelques Communautez de Religieuses, dont l'entêtement fut si grand, qu'il fallut employer toute vôtre autorité Royale pour les remettre dans le bon chemin. Elles souffrirent même qu'on leur fit mille violences avant que de se resoudre à la reconnoître, tant il est vrai qu'on est peu traitable en matiere de religion, & qu'il n'y a rien de plus dangereux que les brigues qui se font sous pretexte de devotion.

Vôtre Clergé s'assembla à Pontoise sous vôtre authorité, tant pour remedier à cet abus que pour prendre des resolutions necessaires sur d'autres affaires importantes qui se presentoient. Il fut extremement édifié de la pieté avec laquelle vous entrâtes dans ses interêts, & cela servit encore à vous attirer l'estime de vos peuples, parce qu'il n'y a rien qui en donne davantage que quand on voit qu'un Prince rend à Dieu ce qui lui est dû.

Mille choses contribuérent encore à rendre son nom celebre chez eux, & chez les étrangers. Un seul de vos Vaisseaux combatit avec tant de valeur contre trente-trois Galeres Turques, qu'elles se retirerent sans avoir pû l'obliger à se rendre. D'un autre côté le secours que vous envoyâtes aux Hollandois, contre l'Evêque de Munster qui les avoit at-

taqués, leur empêcha de recevoir quelque affront; car quoi que leur Etat soit beaucoup plus puissant que le sien, comme depuis la paix qu'ils avoient faite avec les Espagnols, ils avoient eu plus de soin de leur commerce que d'entretenir la reputation qu'ils s'étoien acquise par les armes, ils se trouvoient dans un si pitoyable état, qu'ils étoient tous differens de ce qu'ils avoient été. Aussi l'on se trompe fort si l'on croit que la force consiste seulemẽt dans la richesse, elle est necessaire à la verité pour rendre un Etat puissant, mais les gens de geurre y sont encore plus utiles, puisqu'on ne s'en sçauroit passer. Il faut donc en avoir toûjours suffisamment pour défendre ses frontieres; & même pour se faire craindre à ses voisins. Car s'ils vous voyent si foibles qu'ils croyent vous pouvoir attaquer impunement c'est en vain que vous vous reposez sur la bõne foi, & sur celle des traités: il faut pour entretenir l'un & l'autre être en état de donner du respect. Je suis même persuadé que plus un Etat est riche & florissant, plus il est obligé de veiller à sa seureté; car il est impossible qu'il n'ait un nombre infini d'envieux & que parmi eux il ne s'en trouve quelqu'un qui ne tâche de lui voler ses richesses.

Ce fut en ce tems-là que Vôtre Majesté cõmença à faire travailler sous elle le Marquis de Louvois, à qui elle avoit accordé la survivance de laCharge de son pere.Mais il étoit si dur & si peu porté au travail, que Mr. le Tellier vous pria de ne pas vous donner de peine davantage pour un sujet si ingrat. Car il ne croyoit pas qu'il peut jamais rëüssir; & comme d'ailleurs il aimoit ses plaisirs,il le re-

gardoit comme un homme bien plus capable de mãger ce qu'il avoit amassé, qued'y joindre quelque chose par son travail. Mais V. M. qui avoit mille bontés pour sa famille lui dit de se donner patience, & que ce qui ne se faisoit pas en un jour se faisoit quelque fois en deux; qu'elle ne desesperoit pas comme lui de rien faire de son fils ; qu'il falloit avoir de l'indulgence pour la jeunesse , & la ramener plûtôt par la douceur que par les menaces.

VôtreMajesté se donna donc la patience de le dresser ; & comme il ne faut pas disconvenirque nonobstant ce que j'ai remarqué ci-devant , & ce que je remarquerai encore dans la suite, il n'ait eu mille bonnes qualités, cela doit nous apprendre qu'il faut donner le tems aux hommes comme aux fruits de se meurir, parce que qui prétend outrer les choses les fait avorter plûtôt qu'il n'en retire de la satisfaction. En effet il y a de certains esprits tardifs à qui ce seroit renverser la cervelle que d'entreprendre , avant le tems , de leur faire rien comprendre : il faut que cela vienne petit à petit & sans leur faire la moindre violence. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'un homme soit fait dabord pour les affaires , sur tout une jeunesse qui s'effarouche du travail, & qui n'a que son plaisir en recommandation le goût ne lui en vient que quand le jugemét se forme, & c'est alors qu'il s'y acoûtume insensiblement , & qu'ensuite elles ne lui coutent plus rien; car ce sont les affaires qui font les hommes , ce qui fait dire communement qu'en forgeant l'on devient forgeron.

Quoi que le le Marquis de Louvois aimât dabord si peu le travail, il ne laissa pas d'avoir

les mêmes défauts que ceux qui s'enorguëillissent de leurs services. Il dévint jaloux de tous ceux à qui V. M. faisoit l'honneur de témoigner quelque bonne volonté, & de moi sur tout, qui avois celui d'entretenir souvent V. M. à cause de mon emploi des Finances & de ma Charge de Sur-Intendant des Bâtimēs; car Vôtre Majesté qui est grande en tout, faisoit bâtir à Versailles & au Louvre, dont il falloit que je lui rendisse compte toutes les semaines, & bien souvent tous les jours à cause qu'elle changeoit de moment à autre quelque chose à ses desseins, & que c'êtoit à moi à les faire executer.

Or comme son emploi n'avoit pas les mêmes agréemens dans un tems de paix, & qu'il n'y avoit que la guerre qui les lui pût procurer, il fit ce qu'il pût par le conseil de son pere pour y porter V. M. Il se servit pour cela de la mort du Roi d'Espagne qui arriva justemēt sur ces entrefaites, lui faisant entēdre que quelques Provinces du Païs-Bas êtoient devoluës à la Reine Vôtre Epouse, suivant la coûtume des lieux qui la rendoient heritiere de Dom Balthazar son frere, au préjudice de Sa Majesté Catholique qui avoit succedé à son pere.

Ce fut ainsi qu'il dora la pillule à V. M. qu'il sçavoit bien qu'elle n'avalleroit pas à moins que d'en cacher le poison à l'ombre de la justice. Ainsi il n'eut garde de vous en parler cōme d'une dépendance de la successiō du Roi vôtre Beaupere, à laquelle vous aviez renoncé si solemnellement par le Traité des Pirenées. Il falloit la dégui[s]er sous le nom du Prince Balthazar, & lui faire entendre que

cela n'avoit rien de commun avec vôtre renonciation. Cependant l'artifice ètoit fort groſſier ; car le Prince Baltazar n'avoit rien à la ſucceſſion de ſon pere qu'il ne fut mort, ni la Reine Vôtre Epouſe à la ſucceſſion du Prince Balthazar, qui ne pouvoit être qu'imaginaire, puiſqu'il ètoit mort avant lui. Ainſi la loi qui ètoit en faveur des filles au préjudice des enfans d'un ſecond lit, & dont il faiſoit parade à V. M. ne lui pouvoit ſervir aucunnement ; outre que quand il auroit ſurvecu ſon pere, vous aviez rénoncé ſi formellement á tout ce qui vous pouvoit revenir du chef de la Reine Vôtre Epouſe, que vous n'y pouviez pretendre en aucune façon, à moins que de vous montrer parjure à toute la terre. Mais cette ſucceſſion de Dom Balthazar, jointe à vôtre humeur martialle, & au deſir d'immortaliſer Vôtre Nom, vous fit avoir recours à un moyen, qui bien loin d'être blamable eſt tout-à-fait neceſſaire avant que de ſe porter à faire la guerre. Vous fites conſulter des Avocats ſur le droit que vous pouviez avoir à cette ſucceſſion : mais comme il falloit vous ſervir du Miniſtere de quelqu'un, vous y envoyâtes le Marquis de Louvois, qui avoit trop d'interêt à ſoûtenir ce qu'il avoit dit à V. M. pour lui apporter une déliberation qui y fut contraire. Les Avocats même qui ètoient gagnez ſoûtinrent par de longs raiſonnemẽs, mais fort peu ſolides, que la renonciation que V. M. avoit faite ètoit nulle abſolument, parce qu'elle ètoit contraire aux Conſtitutions du Royaume, qui veulent que le Roi ſe puiſſe toujours relever de ce qu'il fait, comme s'il etoit en pleine minorité. Ils inſiſtoient ſur

tout sur le pretendu préjudice qu'ils supposoient que vous aviéz fait à Mr. le Dauphin Vôtre Fils, par cette renonciation, & apres s'être étendus sur ce que les Loix Divines & Humaines ne permettent pas à un pere de disposer ainsi à leur fantaisie de la succession de leur fils, ils concluoient que cette seule circonstance annulloit tout ce que vous aviez fait, & que par consequent vous auriez raison de poursuivre vôtre droit & le sien par la force de vos armes.

Mais il y avoit bien des choses à dire à tout cela,& il seroit dangereux de mettre la Couronne sur un pied qu'il n'y eut nulle seureté à contracter avec elle. Car s'il suffisoit de dire que vous êtes toûjours Mineur, quelle foi prendroit-on dans vos promesses; & si la guerre êtoit une fois allumée, quelle porte trouveroit-on pour en sortir. Je pourrois pousser ce raisonnement si loin, que j'en ferois confusion à ceux qui prétendent établir une si fausse maxime Mais comme V. M. est trop éclairée pour avoir besoin d'aucun secours dans une affaire si claire & si incontestable, je supprime toutes ces raisons pour vous representer, que ceux qui font ces sortes de fautes, commettent cependant leur Maître d'une telle façon,qu'ils sont cause qu'on les accuse d'une ambition demesurée. Or cette malheureuse reputation leur fait des ennemis de leurs anciens amis, & suscite insensiblement toute la terre contre eux. Car il n'y a personne qui se croye à l'abri de leur injustice, & à moins qu'on ne s'assure sur la parole d'un Prince, il vaut autant être en guerre qu'en paix. Il semble même qu'on soit

plus assuré dans l'un que dans l'autre, puisque l'un oblige d'être dans une perpetuele défiance, & que dans l'autre on demeure dans une espece de perplexité dont on a lieu de tout craindre.

Pendant que tout cela se passoit vous perdites la Reine vôtre Mere, à qui ç'eût été un grand déplaisir de rester au monde, pour voir rompre une Paix qu'elle avoit soûhaitée si ardemment. Vous obligeâtes aussi l'Evêque de Munster à s'accomoder avec les Hollandois; mais vous trouvâtes plus de difficulté à vous faire rendre par le Duc de Lorraine ce qui vous étoit dû, quoi qu'il dût être plus flexible que les autres, par toutes les mortifications que vous lui aviez données. Ce Prince dont l'esprit droit fait d'une maniere qu'il estoit incomprehensible à tout le monde, ensuite de l'affaire de Marsal estoit venu à Paris où il avoit paru si insensible au mauvais état de ses affaires qu'il avoit voulu épouser la fille d'un petit Bourgeois qui étoit domestique de Mademoiselle de Montpensier. Les choses même avoient été si loin que le Contract de mariage en avoit été passé, & il avoit fallu que ses parens employassent vôtre authorité Royale pour l'empêcher de passer outre. Ils y eurent encore recours dans une affaire de même trempe, mais qui lui etoit moins honteuse; parce que du moins la personne qu'il recherchoit étoit fille d'un gentilhomme. Mais V. M. qui vouloit en dépit qu'il en eut l'empêcher de se deshonnorer, fit encore défense à son pere de penser à ce mariage. Enfin ce Prince, voyant que vous vous opposiez à ce qu'il se mariât si honteusement dans vos Etats fut

chercher une maîtresse dans les siens où il épousa la fille du Comte d'Apremont qui n'avoit pas encore treize ans, quoi qu'il en eut plus de soixante.

S'étant ainsi contenté du côté de l'amour, il tácha de faire la même chose du côté de l'ambition, qui ne lui permettoit pas de demeurer un moment en repos. Il commença à faire des levées sous pretexte que l'Electeur Palatin avoit fait quelques hostilités sur sa frontiere. Mais V. M. ayant appaisé ce desordre par son authorité, il ne lui restoit plus de pretexte de demeurer armé, si sa méchante foi ne lui en eut fourni tout autant que V. M. lui apportoit de raisons pour l'obliger à rechercher son amitié preferablement à toutes choses. Vôtre Enuoyé qui étoit auprés de lui l'entretint plusieurs fois là-dessus, & lui fit sentir qu'abusant si souvent de vôtre patience, il étoit à craindre que vous n'en fissiez un châtiment proportioné à sa faute. Mais il sembloit ou qu'il fut devenu insensible, ou qu'il ne se souvint plus de ce qui lui étoit arrivé. Car il ne se pouvoit resoudre de faire ce que V. M. lui demandoit, & pourtant il ne voyoit persône dans l'Europe qui peut prendre son parti, ni le sauver du precipice, si V. M. entreprenoit une fois de l'y precipiter.

Dans le tems que cette affaire étoit sur le tapis, Le Marquis de Louvois redoubla ses efforts pour vous faire entreprendre la guerre de Flandres, dont il vous montroit le succés infaillible, par celle qui s'étoit élevée entre les Anglois & les Hollandois, & à laquelle V. M. avoit pris part, plus par politique que par un dessein formé de secourir vos an-

anciens Alliez. Car puisque vous étiés resolu à faire la conquête des Païs-Bas, il n'y avoit point d'apparence que cette Alliance pût encore subsister long-temps, les Hollandois ayant un notable interêt d'empêcher qu'un Roi si Puissant ne dévint leur voisin. Aussi ce que vous en aviez fait n'étoit que pour faire en sorte que leur querelle ne finit point, sans que vous fussiez appellé à l'accomodement. Car vous vouliez sçavoir ce qui se passeroit, afin de ne pas prendre de fausses mesures.

En effet vôtre condüite fut conforme à vos interêts, & le secours que vous leur donnâtes ne fut ni proportionné à vos forces, ni aux assurences que vous leur aviez données, que vous feriez tous vos efforts pour leur faire remporter la victoire sur leurs ennemis. Elle ne laissa pas neanmoins de se declarer pour eux; Mais le grand armement que vous faisiez commençant à leur devenir suspect, ils songerent plûtôt à faire la paix qu'à profiter de l'avantage qu'ils avoient eu, & dont ils pouvoient tirer beaucoup de fruit, parce que les Anglois éprouverent encore une autre disgrace qui n'étoit pas moindre que celle-là. Le feu consuma les trois quarts de la Ville de Londres, & dans la consternation où cela jetta ses habitans il ne tint qu'à eux de faire leurs affaires. Vous fites les vôtres cependant vous chassates les Anglois de l'Isle S. Christophle, aprés leur avoir pris le Fort qu'ils y avoient élevé, & ayant resolu de ne pas differer davantage la guerre de Flandres, vous resolutes de vous y rendre à la tête d'une belle armée.

Les Espagnols en furent effrayés, & non

pas sans sujet : car V. M. avoit pris soin depuis la Paix des Pirennées de rendre ses troupes presque aussi aguerries que si elles eussent été continüellement dans l'occasion. Elle leur avoit fait faire de frequentes revuës, & elle en avoit aussi purgé toutes les parties honteuses, en ôtant de sa Maison quantité de gens qui n'y étoient que pour s'exempter de la Taille, & qui n'étoient nullement propres pour le métier. Cette reforme s'étoit même étenduë jusques aux Officiers, parmi lesquels il y en avoit un grand nombre sans service,& plus propres à la Cour qu'à se trouver en presence de l'ennemi.

Le Vicomte de Turenne commandoit cette armée sous V. M. & la confiance que vous aviez en lui vous le fit choisir preferablement aux autres, pour vous apprendre le métier de la guerre, dans lequel vous le regardiés déja comme le plus experimenté de vôtre Royaume. Aussi, tant pour recompenser ses services, que pour montrer à tout le monde que vous fesiez le cas que vous deviez de sa vertu, vous l'aviez déclaré Marêchal de Camp General de vos Armées, un peu avant la Paix d'entre les deux Couronnes ; qualité qui le mettoit au dessus des Marêchaux de France, & qui faisoit revivre en quelque façon la Charge de Connêtable, qui avoit été suprimée aprés la mort du Duc de Lediguieres, qui en avoit été pourvû le dernier.

La confiance que V. M. avoit en ce grand homme déplût au Marquis de Louvois, dont l'ambition mal reglée vouloit déja que vous ne consultassiez que lui sur toutes choses. Mais il eut à avaller quantité de chagrins.

Vôtre Majesté demeuroit des demi journées entieres enfermé avec lui, pendant qu'il attendoit dans vôtre Anti-chambre que vous le voulussiez introduire où vous étiés. Cela donna naissance à la haine qu'il a toûjours euë pour lui, & qui a été tres souvent préjudiciable à V. M. comme je lui ferai voir dans la suite de ce discours; sur quoi elle me permettra de faire une reflexion qu'elle trouvera peut-être juste, qui est, qu'il n'y a rien de si dangereux que de donner trop de credit à des esprits tous bouffis de gloire. La raison est qu'ils envient aux autres l'avantage qui leur doit revenir de leurs bons conseils. Si bien qu'ils enveniment tout ce qui ne procede pas de leurs fonds; jusques à empêcher plûtost que les affaires réüssissent que de souffrir qu'on en attribuë la gloire à un autre. Ainsi un Prince ne sçauroit être trop reservé sur le choix d'un Ministre, & quand il lui trouveroit toutes les qualités requises pour un si grand emploi; s'il n'avoit pas celle de preferer l'interêt public au sien propre, ce seroit en vain qu'il pretendroit en faire quelque chose de bon. Il faut pour remplir cette place dignement être cóme insensible à l'amour & à la haine, & ne se mouvoir en aucune façon que par les interêts de l'Etat; car si l'on emprunte d'autres ressorts cela ne peut aller qu'au préjudice du Maître, dont le service ne requiert pas qu'on soit si susceptible de passion.

Les Espagnols à l'approche de Vôtre Majesté firent sauter les Fortifications qu'ils avoient élevées à une nouvelle Place qu'ils faisoient, & à qui ils avoient donné le nom de Charleroi. Ainsi en moins de huit jours ils

défirent ce qu'ils avoient été une année entiere à faire avec une depense si prodigieuse, qu'on contoit qu'ils y avoient employé plus de trois milions. Vôtre Majesté qui pretendoit continuër leurs travaux pour se conserver un passage sur la Sambre où cette Place est située, y fit travailler son Armée, en sorte qu'en trois semaines de tems elle la mit en état de defense. En suite de cela elle tourna d'un autre côté, & emporta d'une rapidité étonnante les Villes d'Ath, Tournay, Doüay, & les Forts de cette derniere place. Oudenarde & Alost firent aussi joug à vos armes, pendant que le Marêchal d'Aumont s'empara d'Armentieres, Bergues, Furnes, Dixmude & Courtray. Les Anglois & les Hollandois voyant cela, se presserent de faire la Paix; mais Vôtre Majesté allant toûjours son chemin mit le siege devãt l'Isle, où il y avoit quatre mille hommes de troupes reglées, & dix fois autant de Bourgeois qui étoient capables de porter les armes. Cela fit croire aux Espagnols que V. M. ne viendroit jamais à boutd'une si grande entreprise, & ayant appellé à leur secours le Comte de Marcin qui commandoit leur Armée, il s'approcha de la Ville pour tomber sur vous, quand il vouscroiroit assez affoibli pour esperer de vous deffaire aisement; mais V. M. aprés avoir pris la Ville en peu de tems, batit encore Marcin à plate coûture; de sorte qu'il fut obligé de se sauver à pied par un marais.

Cette victoire vous promettoit encore de nouveaux avantages, sur tout la saison n'étant pas trop avancée; mais vous futes si pressé de vous en revenir, que vous vous contentâtes

de ce que vous aviez fait ; car il y a des tems que l'on prefere sa satisfaction à son devoir ; ce qui neanmoins donne une grande atteinte à la reputation. En effet la moindre foiblesse dans la vie d'un grand homme, est une tâche qui obscurcit l'éclat de ses grandes actions. Mais qui en est exempt dans le monde ; sur tout quand elles procedent d'une passion où les Heros ont encore plus de penchant que les autres.

Le succés qu'eut Vôtre Majesté augmenta encore le credit de vôtre Ministre, qui dévint si glorieux de sa faveur, qu'il fit tout ce qu'il peut pour me perdre. Mais V. M. me rendit justice, nonobstant ses rapports ; & en effet elle êtoit obligée de me proteger, puisque je m'exposois pour elle à la haine publique. Je lui avois conseillé quelques années auparavant de supprimer une partie des rentes de l'Hôtel de Ville, dont la creation avoit été faite sur un denier si bas, que qui auroit voulu imputer sur le profit qu'on avoit fait des arrerages, le remboursement du Principal, Vôtre Majesté en êtoit quitte non seulement, mais il lui êtoit encore dû beaucoup de reste. Cependant comme ç'eut été reduire au desespoir des gens qui n'avoient pas été assez bons mênagers pour faire un autre fons à la place de celui que vous pouviés suprimer sans injustice ; vous trouvâtes bon que j'en fisse seulement la peur, afin de retrancher ces rentes plus aisement ; & les reduire à l'avenir sur un pied qui ne vous fut plus tant à charge. Mais comme il est assez ordinaire de s'aveugler sur ses propres interêts, personne n'entendit raison, & je me vis sur le point d'être déchiré

par le peuple. Un jour même que j'étois allé chés Mr. le Chancellier, je fus assiegé dans sa cour par les Renthiers, dont il y en eut quelques-uns d'assés insolens pour me faire des menaces. Je feignis d'écouter leurs raisons, pour avoir lieu de leur faire decliner leur nom & Vôtre Majesté les ayant fait arrêter, je crus que cela contiendroit les autres dans le devoir. Cependant il s'en presenta toûjours quelqu'un qui tâcha de me faire peur, dont mes Commis êtant plus intimidés que moi, ils firent ce qu'ils purent pour me faire abandôner cet affaire.

Le zele que j'avois pour le service de V. M. ne me permit pas d'écouter leur frayeur qui fut si grande, qu'un d'eux, qui êtoit un hôme d'un grand travail, mais qui avoit le défaut d'aimer le vin, sans lequel il y en auroit eu peu comme lui, se reveillia en sursaut, croyant avoir les Rentiers à la gorge. Les fumées de cette liqueur qui l'offusquoient ne lui permirent pas de voir que sa frayeur ne procedoit que d'un songe, ainsi il mit toute ma maison en rumeur, & reveilla ma femme & mes enfans. Je me reveillai moi-même au bruit qu'il faisoit, & si j'en eusse crû mes domestiques & ma femme même je n'aurois cherché qu'à me sauver. Mais ayant jugé à propos de m'éclaircir auparavant de ce que c'êtoit, je reconnus aussi-tôt que ce n'êtoit que la vision d'un yvrogne, ce qui rétablit le calme dans ma maison. Je l'en chassai dés le lendemain matin, ne pouvant me resoudre à le garder aprés cette incartade, sur tout aprés l'avoir averti plusieurs fois, que s'il ne se corrigeoit, je ne le garderois pas davantage.

Mais il y a des choſes à quoi l'on eſt ſi enclin qu'on ne s'en defait jamais comme on veut, principalement quand on lui a donné le tems de paſſer en habitude: or celle-là eſt de ce nôbre, & plus un homme vieillit plus il y dévient ſujet. La raiſon eſt que la chaleur naturelle s'affoibliſſant en lui, il s'imagine que le vin lui donne des forces, au lieu que l'excez qu'il en prend lui ôte celles qui lui reſtent. Il n'en eſt pas de méme de la paſſion pour les femmes qui par une raiſon toute naturelle, ne peut pas étre ſi forte dans un âge avancé, que lorsqu'on n'a que vingtcinq ans, ainſi de toutes celles qui tourmentent l'homme, je n'en crois point de plus dangereuſe que celle-là, outre qu'elle ne convient gueres à de certaines gens qui s'en trouvent tout à fait déshonnorés. D'où il faut conclure qu'on la doit combattre de toutes ſes forces à ſa naiſſance, principalement quand on conſidere qu'elle rend un homme incapable de tout, ſi bien qu'on n'y ſçauroit prendre la moindre confiance.

Vôtre Majeſté ſe doutant bien que tous ſes voiſins auroient de la jalouſie de ſes conquêtes avoit fait une ligue offenſive & défenſive avec le Portugal, qui par le ſecours qu'elle lui avoit donné, s'êtoit empêché de retomber ſous la domination des Eſpagnols. Ils s'en êtoient plaints pluſieurs fois pendant la paix, & que V. M. contrevenoit par là à un des articles du Traité des Pirennées, par lequel il êtoit porté qu'elle les abandonneroit entierement. Mais il eſt inutille bien ſouvent de ſtipuler de certaines choſes qu'on ſait bien qu'on n'executera pas, & il faut toujours mettre au nombre de celles-là celles qui ſont entierement oppoſées

aux interêts d'une Couronne. Ainsi quelque Alliance que fassent deux Etats voisins, leurs promesses ne subsistent qu'autant que l'interêt commun s'y trouve. C'est pourquoi il y a peu de fonds à y faire, & c'est se vouloir tromper que de conter là-dessus.

Le Duc de Lorraine qui avoit toûjours de méchans desseins contre V. M. se voyoit hors d'état de les executer par la precaution qu'elle avoit prise. Elle lui avoit fait donner en dépit qu'il en eut les troupes qu'il avoit encore sur pied, pour l'assister dans ses conquêtes. Cela ne l'empêcha pas de faire des brigues chés les Espagnols & chés les Hollandois qui êtoient jaloux de vôtre prosperité,& qui firent un Traité avec les Rois d'Angleterre & de Suéde pour faire faire la Paix. Il resolut d'y entrer, c'est pourquoi pour être plus en état de se faire craindre, il vous redemanda ses troupes pour venir prendre des quartiers d'hyver chés lui, afin que sous pretexte de deffendre ses Etats qui êtoient environnés des deux côtez des Espagnols; il en pût faire ce qu'il voudroit. Mais comme vous êtiés aussi fin que lui, vous ne les voulûtes pas laisser sortir de Flandres, ce qui l'obligea de les debaucher.

Vôtre Majesté ne fit pas semblant de rien, parce qu'elle avoit des affaires plus pressantes sur les bras, & se contentant de le faire observer, & d'empêcher que ses troupes ne desertassent, elle s'achemina pendant la plus grande rigueur de l'hyver dans la Comté de Bourgogne, dont elle êtoit bien seure de la conquête, parce que le Prince de Condé en avoit traité avec le Marquis d'Hienne qui en

étoit Gouverneur ; mais bien loin que cela soit blâmable, il est de la Sagesse & de la Prudence d'un Souverain d'épargner le sang de ses Sujets autant qu'il lui est possible ; c'est pourquoi quand il ne lui coûte que de l'argent pour avoir la clef des Villes , on peut dire qu'il est plus avisé que ceux qui y mettent la vie d'une infinité d'hommes , laquelle encore bien souvent ne sert qu'à leur faire recevoir un plus grand affront. Car quelques forces que l'on ait , le succez ne répond pas toûjours à ses esperances ; d'où il faut conclure avec encore plus de certitude , que quand on peut trouver un moyen sûr pour venir à bout de son entreprise , il ne le faut jamais manquer. J'en excepte neanmoins le poison & l'assassinat , deux choses qui sont si basses & si éloignées des sentimens que doit avoir un Prince, qu'il n'y doit jamais recourir, à moins que de vouloir se deshonorer.

La guerre que vous aviez à soûtenir ne vous empêcha pas de continuer l'application que vous aviez à faire rendre la justice à vos Sujets. Vous obligeâtes vos Parlemens à suivre le Code civil & criminel à quoi vous aviez fait travailler avant vôtre départ pour la Flandres , & qui devoit bien abbreger les procez. Quelques Juges qui n'y trouvoient pas leur compte , & qui crurent qu'il en seroit de cela comme de certaines peines comminatoires dont on se relâche souvent sans consequence, se donnerent la licence de le faire executer à leur fantaisie ; Mais V. M. en étant informée, Elle les suspendit de leur Charge , & donna tant de frayeur aux autres par cette punition, qu'ils se montrerent sages à leurs dépens.

CHAPITRE IV.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité d'Aix la Chapelle jusques à la Guerre de Hollande.

CEpendant vous jugeâtes à propos de faire la Paix, pour ne vous pas attirer sur les les bras toutes les Puissances, qui portoient envie à vôtre prosperité; & les Espagnols ayant consenti par le Traité qui en fut fait à Aix la Chapelle que vous gardassiez vos conquêtes moyennant que vous leur rendissiez la Comté de Bourgogne, vous devintes plus puissant en Flandres que vous n'aviez jamais été.

Vous y fites travailler tout en un même tems aux fortificatiõs de tãt de Places que ce fut un sujet d'étõnemẽt à tous vos voisins, qui avoiẽt peine à comprendre qu'un Royaume de si petite étendue pût suffire à tant de choses à la fois. Car outre ces travaux qui coutoient infiniment, vous ne discontinuiez pas de bâtir au Louvre & à Versailles; d'ailleurs, vous achetâtes une si grande quantité de beaux meubles, d'antiques, de pierreries & de tout generalement ce qui marque le plus la somptuosité d'un Prince, qu'on pouvoit dire que tous vos Prédecesseurs n'avoient été que de petits compagnons en comparaison de vous. Vous fites faire un just'aucorps seul d'un prix inestimable, & qui ne vous servoit que pour

recevoir

recevoir les Ambassadeurs ; les diamans qu'il y avoit dessus & à vôtre chapeau ètoient de la valeur de plus de seize millions, & devant que d'arriver à vôtre Trône qui ètoit extremêment élevé, on passoit par une galerie si remplie de meubles & de vases d'argent massif de toutes sortes de façons, aussi bien que de cuvettes, qu'on pouvoit croire que vous aviez ramassé tout celui qui se trouve aux Indes pour étaler vôtre magnificence. La matiere cependant ètoit ce qu'il y avoit le moins à considerer, & tous ces ouvrages ètoient d'une main si recherchée que la façon en coûtoit plus que la matiere.

On s'étonnera peut-être que Vôtre Majesté suivit en cela une maxime qui ètoit si differente de celle du Roi vôtre pere qui se soucioit si peu de ces sortes de choses, que les étrangers qui visitoient les Maisons Royales ne pouvoient assés s'étonner qu'un si grand Prince fut si mal en meuble. Mais vous ne le faisiez pas tant par une humeur dépensiere que par les consequences qui en resultent. Car il est bon de sçavoir que tout ce qui est grand & magnifique engendre l'admiration dont les Princes ont autant de besoin que de leur puissance. Car il n'y a rien qui leur fasse porter plus de respect, & on ne voit gueres qu'on en manque pour ceux qui sçavent ainsi se faire estimer.

Vous donnâtes ordre pareillement que vos tables fussent servies selon qu'il convenoit à un si grand Roi, & quoi que vous y missiés la propreté, la delicatesse & l'abondance, il vous en coûta moins, parce que vous empêchâtes que ceux qui en avoient soin, ne vous

volaſſent comme ils avoient accoûtumé. Enfin vous ouvrites les yeux ſur les abus qui ſe faiſoient juſques ſur vos livrées que vous fites changer tous les ans, afin de couper le cours aux rapines de ceux qui les faiſoient ſervir au delà du tems limité, pour en mettre l'argent dans leur poche.

Auſſi tous vos Peuples commencerent à avoir tant de reſpect pour vôtre Regne, qu'il ne fut plus queſtion que Vôtre Majeſté ſe dônât la peine d'aller elle-méme au Palais pour y faire enregiſtrer les Edits, elle ſe contenta de les y envoyer par le premier venu; choſe qui aura dequoi étonner la poſterité, aprés ce que j'ai dit ci-devant. Cependant tout cela ne ſe fit que par vôtre reputation, & ſans que vous fuſſiés obligé de faire la moindre action de rigueur pour vous faire obéïr.

En effet quand on a établi une foïs les choſes ſur un bon pied, elles vont toutes ſeules aprés cela, ſans qu'on ſoit preſque obligé d'y prendre de peine. Cela nous doit apprendre à tous tant que nous ſommes, chacun à ſon égard, à établir un bon ordre dans nos affaires, ſans quoi elles ne ſçauroient jamais bien aller. Il faut auſſi que ce ſoit dés le commencement que nous en ſommes chargés, car ſi nous attendons qu'elles aillent mal, il en ſera de cela comme de ces bâtimens negligés qui tombent en ruïne, faute d'y avoir mis une pierre dans le tems; on ne peut plus y remedier, ſi on ne les rebâtit tout de neuf, en quoi l'on voit le préjudice qu'en reçoit le maître, & combien lui importe d'être bon ménager.

Vôtre Majeſté ayant ainſi fait la paix fit trois Marêchaux de France qui furent les

Marquis de Belleſons, de Crequi & d'Humieres. Cependant la Nobleſſe Françoiſe qui ſe plaît au bruit des armes, n'ayant plus dequoi s'occuper ſur vôtre Frontiere, demanda permiſſion à Vôtre Majeſté d'aller au ſecours de la Ville de Candie que les Turcs aſſiegeoient depuis long-tems. Vous le lui permites, & lui donnâtes un chef qui fut le Duc de la Feüillade. Mais comme les Venitiens ne s'aidoient pas comme il faut pour en faire lever le ſiege, bien loin que ce ſecours leur fut d'aucune utilité, leur general ſe broüilla avec ce Duc qui avoit un ſi grand mépris pour lui, qu'il lui rompit pluſieurs fois en viſiere. Ainſi cette Nobleſſe êtant revenuë ſans avoir rien operé de conſiderable, les Turcs qui l'apprehendoient ſe flatterent de venir bien-tôt à bout de leur entrepriſe.

Le Duc de Navailles ne ſe rebuta pas des dégoûts que le Duc de la Feüillade donnoit à ceux qui à ſon exemple avoient envie d'aller au ſecours d'une Place ſi importante à la Chrétienté; & comme vôtre Majeſté eut été bien aiſe qu'elle eut été ſecouruë, elle l'y envoya avec quelques troupes reglées, ſous l'eſcorte de ſon armée navalle commandée par le Duc de Beaufort. Le Duc de Navailles debarqua ſes troupes nonobſtant un grand feu de canon, & ayant envoyé réconnoître le camp des Turcs, il n'eut pas plûtôt donné quelques jours de repos à ſes gens qu'il fit une ſortie ſur eux. Elle fut ſi vigoureuſe que tout pleya devant lui; mais le feu ayant pris à un magazin des poudres de ces Barbares, chacun en fut intimidé comme ſi ç'eut été un fourneau qu'ils euſſent fait joüer pour les

perdre. Ainsi ayant pleyé à leur tour, les Turcs qui s'apperçurent de cette terreur panique, vinrent à la charge & couperent la tête à quelques-uns. Cela augmenta le desordre de ceux qui restoient, ils se retirerent en confusion, de sorte qu'il y eut quelques gens de distinction de tués, dont apparemment le Marquis de Faber fils unique du Marêchal fut du nombre, puis qu'aprés le combat il ne revint point avec les autres. Il ne se trouva point pourtant parmi les morts, non plus que le Duc de Beaufort qui avoit eu l'imprudence de mettre pied à terre, contre le devoir d'un Amiral, qui n'est que de combattre sur Mer sans jamais sortir de son Vaisseau, à moins qu'il ne soit prêt d'être coulé à fond. Quoi qu'il en soit, cette expedition n'ayant pas eu un plus heureux succez que celle du Duc de la Feüillade, & au contraire les armes de Vôtre Majesté s'y trouvant interessées en ce qu'elle y avoit des troupes reglées, elle reçut mal le Duc de Navailles sur qui ceux qui étoient presens à l'action rejettoient la faute du malheur qui étoit arrivé. Il n'y a point d'apparence pourtant qu'il en fut coupable, puis qu'il est impossible à un general de prevoir un accident comme celui-là, & de rassurer ses troupes contre une terreur panique; mais comme à la Cour il est difficile de se justifier, sur tout quand on y a un Ministre à dos, & que d'ailleurs on n'est pas agréable aux Dames, il eut ordre de se retirer.

La Place ne tarda gueres à se rendre aprés cela; mais il fallut que les Turcs la fissent rebâtir tant elle avoit été maltraitée du cañõ. On pretend que dépuis long-temson n'a point

vû de ſiege ſi memorable, ni où il ſe ſoit paſſé des actions plus chaudes & plus vigoureuſes. En effet ſoit pour la longueur ou pour la quantité des gens qui y perirent de part & d'autre je n'en vois point qui puiſſe entrer en comparaiſon avec luí; car il dura pluſieurs années & les aſſiégeans y perdirent prés de ſix-vingt mille hommes, & les aſſiegés prés de tentehuit mille.

Cependant le ſecours que Vôtre Majeſté avoit envoyé aux Venitiens ne plaiſant point du tout au Grand Seigneur, il vous envoya un Chiaoux pour s'en expliquer avec vous,& pour renouveller le Traité deCommerce qu'il y a toûjours eu entre les deux Nations; mais Vôtre Majeſté qui avoit trop de courage pour ſuivre l'exemple de quelques-uns de ſes Predeceſſeurs, qui ont ſouffert quelque fois que ces Princes leur ayent fait faire des complimens fâcheux, ferma la bouche à ce Chiaoux du moment qu'il voulut parler plus haut qu'il ne devoit.

Nonobſtant la Paix que Vôtre Majeſté avoit rétablie en Europe par le dernier Traité qui avoit été conclu à Aix la Chapelle, le Duc de Lorraine armoit toûjours, parce qu'il ſuppoſoit que les Puiſſances qui s'étoient déclarées pour lui faire mettre les armes bas, ne ſouffriroient pas qu'on l'accablât. Ce qui l'excitoit ſurtout à remuër, c'eſt que les Hollandois qui ſe croyoient puiſſans,parce qu'ils étoient extremement riches, ne gardoient plus gueres de meſures avec Vôtre Majeſté. Van Beuningen lui avoit parlé pluſieurs fois de la force des Provinces Unies, lui faiſant ſentir qu'elles lui tomberoient ſur les bras ſi

elle pretendoit troubler le repos de ses voisins. Sa hardiesse avoit été même jusques au point qu'il avoit fait fraper une medaille, qui faisant allusion au miracle que fit Josué quand il arrêta la course du Soleil, devoit toucher Vôtre Majesté, elle qui avoit pris le Soleil pour sa Devise, & qui sçavoit que ce Ministre s'appelloit Josué. Car on voyoit bien qu'il vouloit dire par-là qu'il avoit arrêté vôtre course par le Traité de Paix qu'il vous avoit obligé de faire, ce qui êtoit aussi assés bien designé dans cette medaille où au tour de son portrait il avoit fait mettre ces mots latins *in conspectu meo stetit Sol*; Le Duc de Lorraine en tiroit une consequence qui l'animoit contre vous. Vôtre Majesté qui en êtoit bien avertie, lui fit dire qu'il s'y trouveroit trompé s'il n'êtoit plus sage, & que s'il l'obligeoit encore une fois à le dépouiller de son Païs, il n'y rentreroit jamais: qu'elle vouloit à toute force qu'il desarmât, & qu'il n'avoit que six semaines pour s'y resoudre.

Ce compliment fait avec une autorité de maître eut dequoi étonner le Duc. Néanmoins cherchant encore à couvrir sa méchante volonté d'un pretexte specieux, il remontra à Vôtre Majesté qu'il n'êtoit point encore en seureté du côté de l'Electeur Palatin, qui de tems à autre faisoit encore des courses sur sa Frontiere. Tellement que si elle vouloit être obéïe, il falloit qu'elle eut la bonté de mettre ordre à cette affaire. Vôtre Majesté vit bien que ce n'êtoit qu'une deffaite; cependant comme il paroissoit de la justice à ce qu'elle demandoit, Vôtre Majesté lui envoya un Acte de garantie, & autant à l'Electeur

Palatin, par lequel vous leur promettiez à l'un & à l'autre de leur donner du ſecours, en cas qu'il y en eut un d'eux qui fut aſſez temeraire pour rompre le Traité qu'ils feroient enſemble. L'Electeur Palatin y acquieſça tout d'un coup, tellement que le pretexte du Duc ne pouvant plus ſubſiſter, il fut obligé de vous obéir.

Vôtre Majeſté ne voyant plus alors d'aparence de broüillerie de ce côté-là, ne ſongea plus qu'à ſe vanger des Hollandois, dont elle ne pouvoit digerer les hauteurs. Le Marquis de Louvois qui ne demandoit que la guerre, l'y excitoit encore en lui repreſentant l'ingratitude de ces Peuples qui lui avoient tant d'obligation en ſon particulier, ſans compter encore celles dont ils êtoient redevables à Loüis XIII. & à Henri IV. vôtre Pere & vôtre Ayeul, ſans le ſecours de qui ils n'auroient jamais pû faire tête à la maiſon d'Auſtriche; mais s'ils n'avoient eu qu'à faire voir qu'ils n'êtoient point ingrats, cela ne leur eût pas êté bien difficile; puiſque quelque obligation qu'ait un Etat à un autre, cela ne l'oblige point à ſe mettre lui-même la corde au col. Ainſi ils n'avoient rien fait qu'ils ne deuſſent faire en bonne politique quand ils avoient empêché que vous ne conquiſſiez le reſte de la Flandre; mais il n'en êtoit pas de même des autres ſujets de plainte que vous aviés contr'eux, dont auſſi perſonne ne pouvoit les excuſer.

Quoi qu'il en ſoit, Vôtre Majeſté ayant imprimé fortement dans ſon eſprit de les en faire repentir dabord qu'elle en trouveroit l'occaſion, me commanda de remplir ſes cof-

fres qui étoient épuisés par la prodigieuse dépense qu'elle faisoit. En effet il n'y avoit plus rien dedans, quoique ses revenus fussent augmentés considerablement, & qu'il se fut fait plusieurs affaires extraordinaires dont elle avoit retiré beaucoup d'argent.

Cependant je dois avouër à V. M. que je la servis mal dans le parti qui fut fait pour la recherche des faux nobles, & si jamais il se fait une pareille affaire sous sonRegne ou sous celui de ses successeurs, il faut bien se garder de suivre mon exemple; car celles de cette nature ne doivent pas être mises entre les mains des Partisans, qui n'ayant d'autre interêt que de retirer leur argent persecutent les veritables Gentilshommes qui n'ont pas moyen d'en donner, & substituent des roturiers à leur place pourvû qu'ils achêtent à deniers comptans le privilege qu'ils ont de faire declarer Nobles qui bon leur semble. C'est un abus qui ne se doit point souffrir, & qui d'ailleurs est capable de faire perdre à V. M. l'amitié que sa Noblesse à pour elle; car elle a lieu de se plaindre que la persecution qu'elle souffre se fait bien moins pour la purger des parties honteuses qui la deshonnorent que pour foüiller indifferemment dans la bourse de tousses membres.Il vaut bien mieux que cette recherche se fasse à la requête de vos Procureurs Generaux & de leurs Substituts, & que vous constituyés d'office des Receveurs entre les mains de qui se remettent les amandes de ceux qui seront condamnés pour être apportées dans vôtre Tresor Royal, par ce moyen vous n'encourrés point de blâme d'abandonner la veuve & l'orphelin à des

sangsuës, & vous n'agirés que par le motif de la justice. Aussi vous trouverés que parmi ceux qui ont obtenu des Arrêts, il y a quantité de Nobles de la nouvelle impression, qui n'en ont l'obligation qu'à leur argent. Ainsi aprés en avoir donné pour avoir une qualité qui ne leur appartient pas, il est bon qu'ils en donnent encore pour l'usurpation qu'ils en ont faite, ce qui est d'auant plus juste, que V. M. a un interêt notable à punir ceux qui se servent des méchans moyens pour venir à bout de leurs intentions.

Le Commandement que Vôtre Majesté me faisoit de remplir ses coffres me fit songer à un Edit qui paroissoit utile au public, & qui l'est effectivement si l'on se donne la peine de le considèrer. C'est celui du Contrôlle des Exploits, par où l'on empêche toutes les friponeries qui se commettoient autrefois par des antidates, quoi qu'il ne remedie pas à la mauvaise foi des Sergens qui peuvent toûjours souffler leurs significations & rendre même leurs faussetés plus authentiques par ce Controôlle. Mais on a crû prendre la-dessus toutes les precautions imaginables en les obligeant de se faire assister de témoins, & c'est toûjours beaucoup que le remede soit certain contre le mal qu'ils êtoient capables de faire par un Exploit antidaté. Quoi qu'il en soit V. M. trouvant que cette affaire êtoit juste on l'établit dans le Royaume, quoi qu'il s'y trouvât de la difficulté en beaucoup d'endroits. En effet soit qu'il y eut des Juges qui n'en fussent pas contens par des raisons que je ne penêtre point, ou que cela déplût à quelques particuliers dont le genie quelque fois est si

éloigné de la raison, qu'à l'appetit d'une bagatelle ils ne voyent pas de quelle consequence leur sont les choses ; il fallut se servir de vôtre authorité pour faire leur bien en dépit qu'ils en eussent.

Ce qui me parut extraordinaire c'est que le Parlement de Toulouse fit en cela une bevüe que V. M. lui pardonna, mais qu'elle jugea néanmoins à propos de punir en la personne du plus coupable de ses membres. Car il faut toûjours que la punition de quelqu'un serve d'exemple aux autres, autrement il n'y auroit point de danger à recidiver. Le fait est que cette compagnie donna un Arrêt pour obliger ceux qui avoient le soin de lever ce droit de restituer un chevalqui avoit été védu pour le payement de l'amande qui étoit ordonnée par l'Edit, à l'égard de ceux qui y feroient quelque contravantion. Or cet Arrét étoit de la derniere insolence, puisque c'étoit casser proprement vôtre Edit, ou du moins y avoir si peu d'égard, que c'étoit tout de même que si l'on eut dit qu'on ne s'y soûmetroit qu'autant qu'il en prendroit fantaisie. Cependant comme dans ces sortes d'affaires il faut toûjours aller bride en main,de peur de commettre mal à propos vôtre authorité,je fis dire au Premier President, qui ne trempoit point dans cette affaire, qu'il falloit casser cet Arrêt ou s'attendre à en voir tomber la punition sur sa Compagnie ; qu'il avoit interêt de l'empêcher lui qui en étoit le Chef, & à qui on en attribuoit la faute, quoi qu'il en fut innocent. J'écrivis aussi à vôtre Procureur General, & à vos Avocats Generaux, sans qui cet Arrêt s'étoit donné, de prendre mieux garde une

autrefois à faire le devoir de leurs charges,& les ayant tous piqués d'honneur, le Premier Preſident fit aſſembler extraordinairement le Parlement chés lui, où le Fermier General de vôtre Domaine ſe trouva par mon ordre. Il demanda à parler, & cette Compagnie lui en ayant donné permiſſion, il lui expoſa la faute qu'elle avoit faite, & lui dit, qu'il n'y avoit qu'un moyen de la reparer, qui êtoit de caſſer l'Arrêt qu'elle avoit donné;car j'êtois bien aiſe d'épargner à V. M. le chagrin qu'elle auroit eu d'être obligée de la punir ; outre que quand un Miniſtre peut ſauver les apparences, & ne pas mettre l'authorité de ſon maître en compromis, il eſt de ſa prudence de le faire.

Le Parlement tâcha d'eſquiver cet affront en propoſant quantité d'autres expediens par où il croyoit ſauver ſon honneur ; mais le Fermier ne ſe relâcha point de ſa propoſition; de ſorte que le Parlement pour éviter la punition qui lui êtoit dûë, caſſa lui-même ce qu'il avoit fait.

Je ne dis cette affaire à V. M. que quand elle fut conſommée ; car j'êtois convenu avec elle en me chargeant de l'Adminiſtration de ſes Finances, qu'elle ſe reposeroit ſur moi de ce qui regardoit ma fonction. En effet une perſonne qu'elle choiſit pour remplir ce poſte doit avoir une authorité abſoluë, autrement elle ne ſçauroit jamais s'acquiter comme il faut de ſon devoir. Il faut dans les affaires de cette ſorte que V. M. ne conſulte que ceux qu'elle a établis pour ſon Conſeil ; car ſi elle pretend que les gens dont elle ſe ſert pour d'autres Bureaux y ſoient appellés, j'oſe dire qu'elle s'abuſera beaucoup ; les gens de Robe

sur tout n'y entendent rien, & tout au contraire ils ne sont bons qu'à tout gâter : ils forment mille difficultés sur la pointe d'une éguille, ce qu'il faut tâcher d'éviter, puisque dans les Finances tout le secret est d'être expeditif.

Je rapporterai à V. M. un exemple là-dessus dont elle se souviendra bien. Mr. de la Reinie qu'elle avoit fait Lieutenant de Police de la Ville de Paris, afin que cette grande Ville, qui est non seulement la Capitale de vôtre Royaume, mais qui merite encore de l'être du Monde entier par sa beauté, par sa grandeur & par sa richesse, fut gouvernée autrement qu'elle n'avoit été par le passé. Mr. de la Reinie, dis-je, qui en cette qualité avoit une inspection particuliere sur ce qui s'y passoit voulut s'opposer au bail que je faisois faire des écopes qui étoient du Domaine de V. M. Il se figuroit que cette affaire qui regardoit les harangeres & d'autres gens de cette nature, étoit capable d'exciter une sedition. Son intention ne sçauroit être blâmée, puisqu'elle n'alloit qu'à une bonnne fin ; mais il se trompoit, personne ne branla, & V. M. en retira le revenu sur lequel elle avoit compté.

Je vous citerois mille autres exemples, & par où V. M. cônoîtroit que la portée de leur esprit ne passe pas leur metier ; mais comme cela seroit inutile, il vaut mieux que je lui marque ce qui en est cause, c'est qu'ils sont dressés à se faire des fantômes de tout, & à les combattre. Ils se figurent qu'il en est des Finances comme d'un procés où il faut être toûjours en garde contre les subtilités d'un chicaneur. Ainsi ils se chicanent eux-mêmes avant que

de chicaner les autres, & plûtôtt que de sortir de leurs maximes ils aimeroient mieux consentir que l'Etat allât sans dessus dessous.

Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté ayant approuvé tout ce que j'avois fait à l'égard du Parlement de Toulouse, elle enuoya une lettre de cachet qui relegua le President de la Terrasse qui avoit rendu le premier Arrêt, & elle donna une pension de deux mille livres au Premier President qui avoit prononcé le second; car il faut que la punition & la recompense aillent d'un pas égal, pour animer ceux qui sont leur devoir, & pour faire craindre ceux qui ne le font pas; autrement il n'y auroit ni émulation ni retenuë, deux choses néanmoins absolument necessaires, quand on veut faire flurir un Etat.

Le vôtre flurissoit si fort que le seul bruit de vôtre Nom exclut de la Couronne de Pologne le Prince de Lorraine qui sans cela y auroit eu bonne part. Cette Nation se choisit un Maître de son Païs contre sa maxime ordinaire, & même contre les Constitutions de l'Etat; mais elle crût bien faire d'y déroger plûtôt que de mécontenter V. M. qui auroit été fachée de voir tomber son choix sur ce Prince.

Environ ce tems-là V. M. me parut toute pensive; sur quoi ayant pris la liberté de lui demander ce qu'elle avoit, elle me fit la grace de m'ouvrir son cœur; elle me dit qu'il se brassoit quelque chose contre le repos de son Etat: qu'un homme qu'elle ne connoissoit point encore, mais dont le portrait lui avoit été envoyé d'Angleterre alloit dans toutes les Cours, où sous pretexte de la conserva-

tion de la Religion Pretenduë Reformée, il tâchoit d'animer les Puissances contr'elle: qu'il étoit passé d'Angleterre chés les Princes du Nord, où il tâchoit de porter ceux qui n'étoient pas entrés dans la triple alliance à se joindre aux autres: qu'un attentat de cette nature meritoit une punition exemplaire; mais qu'elle ne sçavoit comment s'y prendre pour y parvenir, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'aucun Prince voulut le livrer entre ses mains; qu'il falloit donc se resoudre à l'enlever, mais que cela lui paroissoit impossible, parce que chacun étant jaloux de sa liberté, c'étoit par trop commettre les gens qu'elle y employeroit: d'ailleurs qu'elle ne sçavoit sur qui jetter les yeux pour une affaire de cette consequence qui devoit être secrete, & qu'elle n'avoit encore communiquée qu'à moy.

Je demandai à Vôtre Majesté si l'homme dont elle me parloit étoit François, car elle ne m'en disoit rien; elle me répondit qu'ouy & que c'étoit ce qui la mettoit si fort en colere; surquoi ne pouvant blâmer son ressentiment je lui dis que mon avis étoit qu'elle cômuniquât cette affaire à Mr. de Turenne, qui connoissant mieux que personne les gens de tête & de resolution, lui en fourniroit pour amener cet homme en France, ou du moins pour le poignarder s'ils y trouvoient trop d'obstacles. Vôtre Majesté me répondit qu'elle ne vouloit pas qu'on le tuât, parce qu'avant que de le faire punir, elle vouloit sçavoir ses complices, dont apparemment il y avoit un grand nombre; qu'au surplus elle suivroit le conseil que je lui donnois qu'elle trouvoit bô,

étant persuadé que Mr. de Turenne lui seroit fidelle, quoi qu'il fut huguenot, car il ne s'étoit pas encore converti dans le tems dont je parle, & ce ne fut que 2. ou 3. mois aprés.

Je pris la liberté de dire à V. M. que je la priois de n'en rien dire au Marq. de Louvois, parce que la jalousie qu'il portoit à Mr. de Turenne seroit peut-être cause que l'affaire manqueroit. C'étoit assez lui en dire pour lui donner à connoître que je ne le croyois pas si affectionné à son service, qu'il ne fust capable pour ses interêts particuliers, d'oublier ceux de l'Etat. Aussi V. M. comprenant bien ce que je lui voulois dire, me promit de n'en parler à personne; mais elle me fit en même tems une reprimande de ce que je jugeois ainsi mal de mon prochain.

Elle me tint sa Parole Royale, & n'en parla qu'à Mr. de Turenne qui lui donna cinq Officiers pour executer son entreprise: & comme vous sçaviez où étoit l'homme en question, & tout le manege qu'il faisoit, ils furent en Suisse où il ne faisoit que d'arriver. Ils l'atraperent ainsi lors qu'il passoit d'un lieu à un autre, & l'ayant conduit en France avec toute la prudence qu'il falloit pour éviter le peril dont ils étoient menacez s'ils eussent été attrapez eux-mêmes, vous le mites entre les mains de la justice, pour lui faire son procez.

Ce miserable se trouva être un Bourgeois de la Rochelle & de la Religion P.R. Cependant quoi qu'il eust été pris pour ainsi dire en flagrant delit, & qu'on lui donnât tant de preuves qu'on savoit ses affaires qu'il lui étoit impossible d'en douter, il ne voulut jamais rien avoüer de ce qu'on lui demandoit. Cela

n'empêcha pas qu'on ne mit sonprocez ne état d'être jugé : & comme il prévoyoit qu'il finiroit sa vie par un suplice infame, il chercha à se faire mourir lui-même;il se coupa les parties viriles avec un morceau de verre qu'il trouva dans son cachot, & les ayant cachées sous sa paillasse,il s'attendoitd'éviter la peine qui étoit dûë si justement à son crime, quand la pâleur où cét accident le jetta, fit découvrir quel avoit été son desespoir. Un Guichetier ayant trouvé ces malheureuses pieces, en avertit la justice qui le fit dabord executer.

Voilà quelle fut la fin de ce malheureux, qui tâchoit dans les Cours où il alloit, de couvrir son crime du zéle de la Religion ; mais quoi qu'on ne craigne pas de se tromper dans la profession que l'on en fait, & qu'on y puisse demeurer, dans la pensée que c'est l'unique moyen de faire son salut, sur tout quand on y a été nourri, il est constant que cela ne doit jamais obliger à manquer â l'obéïssance qu'on doit à son Prince, encore moins soûlever contre lui des Puissances pour lui faire la guerre; les Loix divines aussi bien que les Loix humaines le condamnent en tout & par tout. Aussi voyons-nous ordinairement que ce n'est qu'un pretexte dont on se sert pour couvrir son crime,sur tout en cette occasion, où l'on ne sauroit attribuer qu'à un faux zele ce qui a été ainsi suivi d'une action desesperée, & qui est si peu de Dieu, qu'il faut en être tout-à-fait abandonné pour s'y resoudre.

Je me suis un peu étendu sur cette affaire dont les circonstances ne paroîtront peut-être pas d'assez grande consequence à V. M. pour lui en faire un si long détail ; mais j'ai

été bien aise de l'en faire ressouvenir, pour lui dire en même tems que les personnes que lui avoit donné le V. de Turenne lui avoient rendu un assez grand service pour être considerez du M. de Louvois : cependant, comme il étoit chagrin que cette affaire se fust faite sans sa participation, ils n'eurent point de plus mortel ennemi. Il les fit casser tous les uns aprés les autres sous de differens pretextes ; & enfin il maltraita si fort Briquemau Colonel de Cavalerie, que pour éviter sa persecution il quitta son païs & fut chercher de l'emploi chez le Marquis de Brandebourg. Il est impossible que V. M. entre dans le détail de tout ce qui se fait dans son Royaume, elle qui est chargée de tant de grandes affaires, & qui ne croit pas à propos de s'en distraire pour donner son application aux moindres. Cependant on en abuse bien souvent, & je suis bien aise du moins que V. M. le sçache, parce qu'il y va de son service.

Dans le tems que cette affaire se passoit, V. M. qui se persuadoit toûjours de plus en plus que l'interest que le Duc de Lorraine avoit de bien vivre avec Elle, lui feroit éviter toutes les occasions de lui donner du chagrin, s'efforçoit de son côté de lui ôter entierement le soupçon où il avoit été un tems, que vous vouliez le chasser de son Païs. Cependant au lieu de vous rendre justice il devint jaloux de ce que vous tâchiez de retirer son neveu des mains de l'Empereur, se persuadant quece n'étoit que pour le tenir en bride davantage.

Le chagrin qu'il en eut, quoi que la chose ne réüssit pas, fit que sans songer aux suites que son procedé alloit avoir, il se mit à fortifier

Chaté & Epinal, contre la foi du Traité qu'il avoit fait avec vous. Il joignit à cette entreprise la hardiesse d'abbattre des poteaux où étoient les armes de V. M. & qui étoient un témoignage de sa jurisdiction, dont il ne vouloit pas convenir. Vous sûtes d'ailleurs qu'il faisoit des levées en Allemagne,& qu'il y entretenoit même des Regimens qu'il avoit fait semblant de licentier ; ainsi V.M. ne pouvant dissimuler toutes ses entreprises;elle fit entrer dans son païs le Marquis de Fourilles qui ne le manqua que d'un quart d'heure, mais on l'avertit assez à tems qu'õ voyoit des troupes, pour l'obliger à monter à cheval : & comme sa conscience lui faisoit des reproches il se sauva dans les montagnes de Voges, où ne se croyant pas encore en seureté, il fut obligé pour éviter vôtre colere d'aller errant d'un côté & d'autre, sans oser dire souvent qui il étoit. Etrange reduction pour un Souverain qui pouvoit vivre à son aise s'il eût eu plus de conduite ! Mais il est bien juste que ceux qui en manquent ayent le tems d'en faire penitence ; parce que cela apprend aux autres la difference qui se trouve entre la fortune d'un homme sage & celle d'un étourdi.

Vous vous emparâtes ainsi de son Païs qui ne fit qu'une foible resistance, & ayant fait démolir les Places qui vous étoient suspectes vous informâtes la Diete de Ratisbonne des justes raisõs que vous en aviez. Car vous vous doutiez qu'il tâcheroit de vous rendre suspect à l'Empire,& qu'il ne tiendroit pas à lui qu'il ne prit les armes contre vous.Ainsi vous êtiez bien aise de prevenir ses méchans desseins,& que toute l'Europe n'attribuat pas à vôtre am-

bition ce qui n'étoit qu'un effet de vôtre juſtice. C'eſt ainſi qu'en uſent tous les Princes qui ont de la ſageſſe & de la prudence ; car en ſe taiſant, ou il ſemble qu'ils ſe reconnoiſſent coupables eux-mêmes, ou qu'ils preſument ſi fort de leur puiſſance, qu'ils ne daignent faire part à perſonne des choſes qui doivent néanmoins être ſuſpectes, ſur tout quand elles ont deux viſages & que l'ambition y paroît ſi à découvert, qu'à moins que d'être inſtruit du contraire, il n'y a perſonne qui ne s'y trope.

Le Duc aprés avoir été quelque tems fugitif ſe retira à Cologne où il braſſa de nouvelles menées contre V.M. à qui croyant faire un grand dépit il conſeilla à cette Ville de recevoir garniſon Hollandoiſe. Il traita auſſi avec les Eſpagnols de quelques Regimens qu'il avoit ſur pied, & auſquels il donna pour Commandant le Prince de Vaudemont ſon fils, qu'il avoit eu de la Princeſſe de Cantecroix, & qu'il auroit bien voulu élever ſur le Trône de Lorraine, au préjudice de ſon neveu.

V. M. qui ſongeoit plus que jamais à porter la guerre en Hollande, voyant que ce Prince, non content de tout cela, faiſoit encore tout ce qu'il pouvoit en Allemagne pour liguer les Princes de l'Empire contre elle, y envoya de ſon côté des Miniſtres pour contrequarer ſes deſſeins. Cependant rien ne lui ſembla de ſi grande conſequence que de rompre la triple alliance qui ſubſiſtoit toûjours, elle s'approcha des côtes d'Angleterre ſous pretexte de viſiter ſes Places qui ſont du côté de la mer, & comme elle fut là, Madame la Ducheſſe d'Orleans fit ſemblant de ſon côté que le voiſinage la convioit d'aller voir le Roi ſon frere,

ſi bien qu'elle vous en demanda permiſſion. Vous n'eûtes garde de la lui refuſer, tout cela êtant concerté entre vous, & que pendant qu'elle ſeroit là elle feroitſon poſſible pour attirer ce Prince dans vos interêts. Elle mena avec elle une fort belle fille qui êtoit Madem. de Kerouël, & qui avoit fait tout ce qu'elle avoit pû pour vous donner dans la veuë ; mais ſon étoille ne voulant pas que vous la regardaſſiez de l'œil qu'elle auroit ſoûhaité, elle ſe rebatit ſur la conquête du Roi d'Angleterre qui avoit un grand foible pour les belles perſonnes. Madame qui avoit conté là-deſſus, & qui pour la faire briller davantage lui avoi fait de beaux preſens,prit le tems que ſon frere êtoit ainſi en belle humeur pour lui faire ſes propoſitions. Mademoiſ. de Kerouël y entra adroitement par l'ordre de ſa maîtreſſe & promît à ce Prince de le venir retrouver dabord que Mademoiſ. vôtre belle ſœur ſeroit retournée en France,s'il vouloit lui donner contentement. Ainſi ce Prince ſacrifiant les Hollandois à ſa nouvelle paſſion renonça au Traité de la triple alliance, & prit des meſures avec VôtreMajeſté pour abbaiſſer cetteRepublique.

Le Marquis de Vitri, que vous envoyates en même tems en Suéde en qualité de vôtre Ambaſſadeur Extraordinaire, opera auſſi la même choſe auprés de S. M. Suédoiſe, qui ſe montra auſſi amoureuſe de vôtre argent que le Roi d'Angleterre l'êtoit de Mademoiſ. de Kerouël; ainſi toutes choſes contribüant à vôtre bonheur & à vôtre ſatisfaction,vous fites agir l'Electeur de Cologne qui êtoit dans vos interêts depuis long-tems, pour faire en ſorte que lesHollandois retiraſſent la garniſon qu'-

ils avoient miſe dans la Ville Capitale de ſon Electorat. Cette affaire fut aſſés difficile à ménager, parce que ſes habitans pretendent en devoir être les maîtres à ſon excluſion;ce qui fait qu'il leur eſt toûjours ſuſpect. Cependant dans le tems que cela ſe negocioit Madame vôtre belle ſœur mourut en une heure de tems aprés avoir bû un verre d'eau de chicorée.Un accident ſi ſubit joint à ſa conſtitution qui étoit bonne en apparence, & à une grande jeuneſſe, fit ſoupçonner à bien de gens que cela n'arrivoit pas naturellement, & elle dit elle-même avant que de mourir, qu'elle étoit empoiſonnée. Or tout cela ſe trouvant plauſible à cauſe que certaines gens à qui Mr. vôtre frere donnoit beaucoup d'accés auprés de ſa perſone avoient toûjours travaillé à leur faire faire méchant ménage,V.M. fit tout ce qu'elle pût pour s'en éclaircir.En effet outre l'interêt qu'elle avoit à punir un crime ſi noir, s'il ſe trouvoit averé, elle avoit lieu de craindre que cela n'interrompit la bonne intelligence qui étoit entre le Roi d'Angleterre & elle; d'ailleur il falloit approfōdir d'où venoit la ſource de ce poiſon, dont les conſequences étoient extremement dangereuſes, ſur tout, parce qu'on commençoit beaucoup à parler de ſemblables choſes,qui ſe faiſoient à Paris, où l'on voyoit chaque jour des morts ſubites,ſansqu'ō les pût imputer à quelque accident naturel.

Ainſi vous fites faire l'ouverture du corps par vos Chirurgiens,& les Medecins y furent mandés pour dire leur avis, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Angleterre que vous y aviez fait appeller; mais quoi qu'ils tournaſſent les entrailles de tous côtés, & qu'ils ne recon-

nuſſent rien, à ce qu'ils diſoient, de ce que l'on ſoupçonoit; ils auront de la peine à convaincre la poſteritéde la verité de leur raport.

Quoi qu'il en ſoit, le Roi d'Angleterre s'étant côtenté de la peine que vous aviés priſe pour éclaircir le fait, continüa de prendre des meſures avec vous pour l'abbaiſſement des Hollandois. V. M. d'un autre côté voyant Mr. ſon frere veuf, ſongea à le remarier en Allemagne, afin que cette Alliance lui ſervit de gage de la fidelité de quelque Prince de l'Empire. L'Electeur Palatin avoit une fille qui étoit aſſés vôtre fait, Ainſi V. M. ayant fixé ſon choix ſur elle, negocia ce mariage avec ſon pere, où il n'y avoit nul obſtacle que du côté de la Religion qui ètoit differente, mais il fut bien-tôt levé; de ſorte que vous convintes l'un & l'autr ſous quelles conditions il ſe eroit.

L'Evêque de Munſter entra auſſi dans vos intereſts, & vous promit d'armer de ſon côté pour abbaiſſer cette Republique ; car il eſperoit que pendant que V. M. l'attaqueroit d'un côté, il le feroit de l'autre, ſi bien qu'il ne trouveroit point de reſiſtance. Mais je ne ſaurois aſſez concevoir quelle eſt la politique d'un petit Prince en ſemblable rencontre, & peut-il être aſſez aveuglé, pour croire qu'on ſouffrira qu'il partage les dépoüilles d'un ennemi dont les richeſſes font tant d'envie qu'on meurt d'impatience de les avoir ? Il faut venir à compte tôt ou tard, & c'eſt alors que le plus fort fait la loy au plus foible.

Il eſt dangereux d'intereſſer un plus grand Prince que ſoy dans ſes affaires. L'Empereur ne voulut jamais rendre Philisbourg à l'Evê-

que de Spire, quoi qu'il l'eût promis ; & la Maison d'Autriche n'a pû restituer les Etats de Juliers & de Cleves que par la force, ce qui servira d'exemple à cette verité.

Les Hollandois se voyant menacez de tant de côtez, se trouverent fort embarassez, car outre cela il y avoit de la division chez eux qui ètoit encore plus à craindre. Jusques-là ils n'avoient donné aucune autorité au P. d'Orange, & n'avoient songé qu'à faire fleurir le le Commerce aux quatre parties du monde, de sorte que toutes leurs forces ètoient sur la mer, sans se soucier d'en auoir sur terre.

Jean de VVith leur Pensionnaire estoit à la teste de cette Republique dont il avoit le gouvernement. Il avoit de belles qualitez, mais preferant son interest particulier au bien public, il s'opposa fortement à ce que le P. d'Orange eust quelque autorité. Neanmoins quelques bonnes testes proposerent de redonner à ce Prince le même credit de ses predecesseurs, se fondant sur ce qu'il leur falloit un Chef dont le nom fust connu chez les Estrangers, où de VVith ne l'estoit que de quelques particuliers qui ne le regardoient que comme un bon Marchand: au lieu que les grandes actiõs des P. d'Orange parloient pour lui : & qu'étant proche-parent de la plûpart des Princes d'Allemagne, cela faciliteroit leur Alliance: outre qu'estant neveu du Roy d'Angleterre, ce leur seroit d'un grand secours dans la conjoncture des affaires.

Ces raisons ayant touché la plûpart, ce Prince qui les appuioit par une forte brigue où estoient entrez les creatures de sa Maison, fut declaré *Stadholder*, c'est à dire Capitaine

General & Gouverneur du Païs. De VVith qui s'y oposoit si à découvert, sur ce que la Republique à la mort de Guillaume II. avoit dóné un décret, par lequel on ne devoit jamais revêtir une même personnne des Charges qui avoient été possedées par ce Prinee, & qui cósistoient en celles de *Stadbolder* & de Grand Amiral; de VVith, dis-je, se voyant tondu par là, tourna tous ses soins à faire executer ce decret, & à lui susciter des traverses. Le Prince d'Orange de son côté travailla à détruire les Cabales de cet ennemi, qu'il haïssoit d'autant plus qu'il avoit l'insolence de se vouloir mesurer avec lui : il avoit raison; car il n'i a rien de plus injurieux à une personne d'unẽ grãde naissance, que de trouver un Ministre qui se méconnoit si fort que de pretendre se dispenser de lui rendre ce qui lui est dû. C'est un attentat qui ne se pardonne point; aussi quand cela se passe dans un autre endroit que dans une Republique, c'est au maître a en prendre connoissance, & à y apporter l'ordre que sa prudence lui dicte; car s'il n'i remedie les cósequences en peuvent retomber sur lui. Un homme de cette trempe qui se voit méprisé de lui à un point qu'il n'entre en aucune façon dans son ressentiment, est capable de faire changer d'objet à sa colere; il ne faut rien quelquefois pour exciter de grands troubles, & la moindre negilgence à des suites où il est souvent difficile de remedier. Ce n'est pas que le Prince ne soit obligé de prendre le parti de son Ministre contre tout le monde, autrement il n'y auroit pas presse à le servir, sur tout dans un poste comme celui-là, où il est impossible qu'on ne se fasse des ennemis.

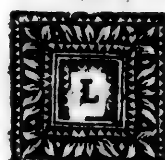
Fin de la premiere Partie.

TESTAMENT POLITIQUE DE Mr. Jean-Baptiste Colbert.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Contenant tout ce qui s'est passé depuis la Guerre de Hollande jusques au Traité de Nimegue.



ES reflexions que je viens de faire ayant interrompu le cours du recit que je faisois à Vôtre Majesté de ses grandes actions, je le reprendrai où j'en étois, & lui dirai que la declaration de la guerre ayant suivi bien-tôt ce que je viens de dire, vous entrâtes quelques jours aprés sur les terres de cette Republique, qui avoit retiré de Cologne ses troupes, à la place desquelles étoient entrés trois mille hommes du Cercle de VVestphalie. Vôtre Armée étoit formidable de toutes façons,

& il y avoit long-tems qu'on n'en avoit vû une si belle & si nombreuse. Mais où vôtre puissance éclatoit merveilleusement, c'est que le Prince de Condé en avoit une autre à peu prés de méme force, outre un camp volant que commandoit le Comte de Chamil .

Le Duc de Lorraine n'eut garde de vous atendre dans Cologne, il en étoit sorti dés l'année precedente, à cause de quelques troupes que vous aviez envoyé hiverner en ce Païs-là, entre les mains de qui il craignoit de tomber. Il se retira à Francfort où il se mit à faire de nouvelles levées; se flatant que cette guerre qui s'alloit faire si prés de l'Empire vous susciteroit tant d'ennemis, qu'il auroit lieu bien-tôt de vous faire paroître sa méchante volonté. Les conquêtes que vous fites, & qui furent encore d'une autre rapidité que celles dont j'ay parlé ci-devant, puisqu'en moins d'un mois vous reduisites sous vôtre obéïssance quarante Villes fortifiées, dont une seule auroit arrété autrefois presque une année entiere une armée considerable; vos conquêtes, dis-je, vous ayant suscité de nouveaux ennemis, l'Empereur envoya une armée contre vous, à laquelle se joignit le Marquis de Brandebourg avec ses troupes. Leur intention étoit de faire repentir les Princes de l'Empire qui s'étoient declarez pour vous, en prenant les quartiers d'Hyver dans leurs Païs, mais tous leurs efforts ne servirent qu'à augmenter la gloire de Vôtre Majesté; puisqu'au lieu de réüssir dans leurs intentions, le Vicomte de Turenne les repoussa

jusques dans le païs de la Mark, où il prit lui-même des quartiers d'Hyver.

Cette grande action avoit été precedée du passage du Rhin que vos Troupes avoient traversé à la nage ; d'où s'étoit ensuivi une si grande consternation parmi vos ennemis, que peu s'en étoit fallu que vous ne vous fussiez rendu maître d'Amsterdam : mais un Bourgmêtre de cette Ville ayant fait consentir de lâcher les écluses plûtôt que de lui donner un autre Souverain, vous manquâtes une si belle occasion. Cependant comme ils étoient reduits à l'extrêmité, ils vous proposerent la paix que le Prince de Condé qui avoit été blessé au passage du Rhin vous conseilla d'accepter. Tous voz Generaux furent de même avis, & ils se fondoient sur ce que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg se declaroient déja contre vous, & que l'Empire tout entier, qui ne devoit pas être moins jaloux de vos conquêtes, ne manqueroit pas de suivre leur exemple ; mais le Marquis de Louvois qui se flatoit d'en savoir plus lui seul que tant de grands hommes ensemble, vous fit entendre que cette Republique étoit tellement abbatuë qu'elle ne s'en pourroit jamais relever ; qu'ainsi il ne falloit point lui faire d'autre composition que celle de la recevoir sous vôtre obéïssance : qu'elle seroit encore trop heureuse de l'accepter, elle qui achetoit si cher le secours des Princes qui se declaroient pour elle, qu'il étoit impossible qu'elle n'y succombât ; qu'il falloit battre le fer pendant qu'il étoit chaud, & ne pas attendre qu'elle prit d'autres mesures par la paix ; que c'étoit

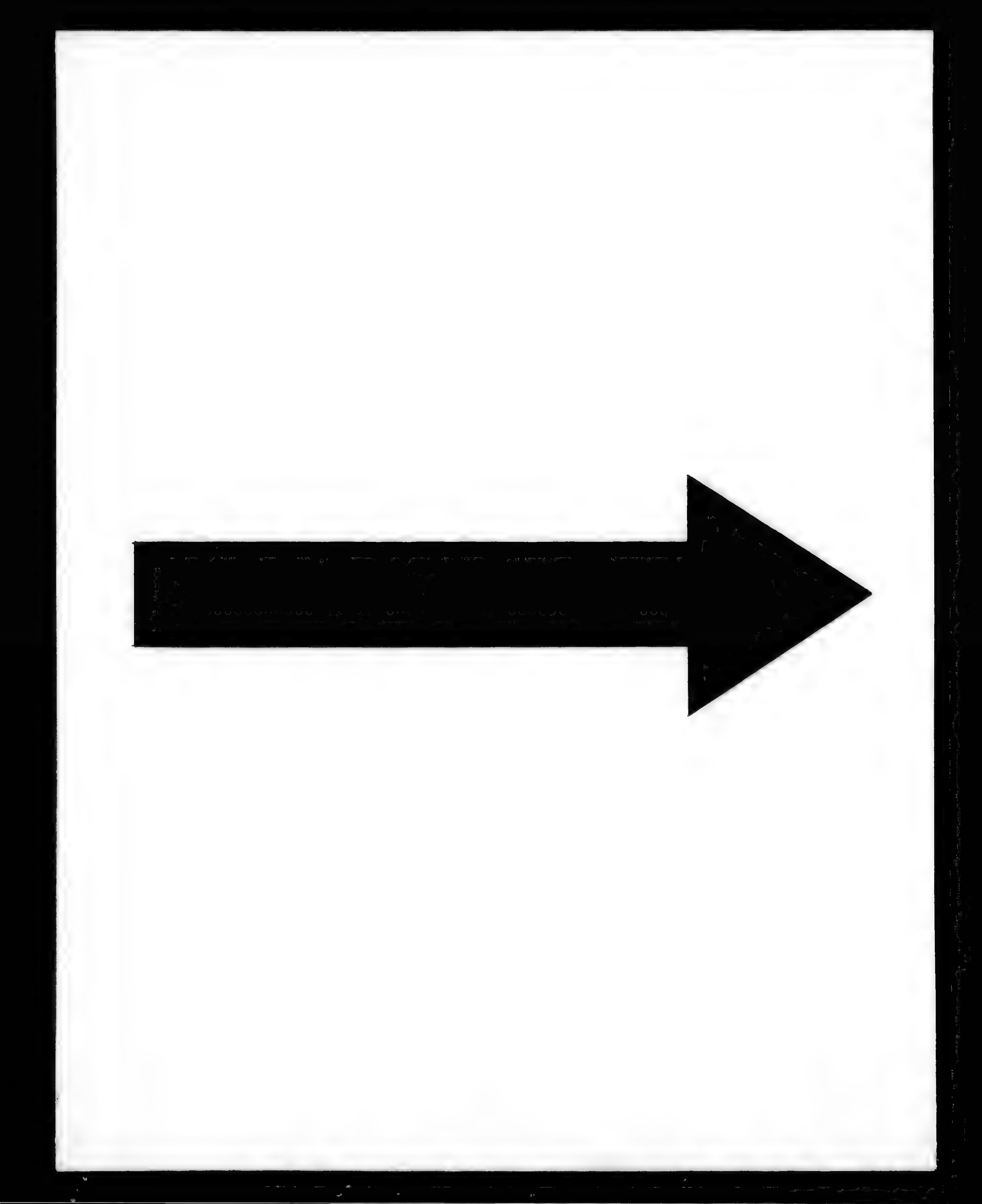
à Vôtre Majeſté à ne pas manquer une ſi belle occaſion, laquelle elle ne recouvreroit de ſa vie.

Il apuÿa ſon dire ſur quelques intelligences pretenduës qn'il avoit dans le païs, & Vôtre Majeſté ſe confiant en lui d'autant plus qu'elle lui laiſſoit la conduite des affaires ſecrettes. Renvoya les Ambaſſadeurs de cette Republique qui étoient venus juſques dans ſon camp lui offrir des conditions avantageuſes. Ils y revinrent neanmoins quelques jours aprés lui faire encore de plus grandes offres, mais vôtre Miniſtre traînant les choſes en longueur par l'avantage qu'il trouvoit en ſon particulier à continuer la guerre, les habitans de la Haye maſſacrerent pendant ce tems-la Jean de VVith; de-ſorte que comme c'étoit lui qui vous envoyoit les Ambaſſadeurs, ils furent bien-tôt revoqués aprés ſa mort.

Cela nous doit aprendre que nous ne devons jamais refuſer des offres raiſonnables par l'eſperance d'un plus grand avantage. Car outre qu'il n'eſt pas de bon ſens de deſeſperer jamais ſon ennemi, on ſait qu'il ne faut rien pour faire changer dans un inſtant les affaires de face; ainſi il les faut conclure à la chaude, & c'étoit ce qu'il falloit faire principalement en cette occaſion, parce que vous aviez tâché d'inſinuer que la guerre que vous entrepreniez n'étoit que pour abaiſſer cette Republique. Or vous l'abaiſſiez aſſez, en l'obligeant de vous accorder ce qu'elle vous offroit, au lieu qu'en pouſſant vos pretentions plus loin, c'étoit faire voir trop clairement que vous prefe-

riez vôtre interêt à la vengeance ; ainsi c'étoit le moyen de vous susciter de nouveaux ennemis, & voila l'obligation que vous eûtes au Marquis de Louvois. j'ajoûterai à cela que la haîne qu'il avoit pour moi étoit si grande, qu'elle contribua en quelque façon à lui faire donner ce méchant conseil à Vôtre Majesté ; car il pretendoit que la continuation de la guerre qu'il prevoyoit devoir être furieuse, avant qu'il fût peu, me mettroit hors d'état de vous fournir des fonds suffisans pour la dépense que vous seriez obligé de faire, & que cela me feroit perdre l'honneur de vos bonnes graces.

Mais ce n'est pas là la seule faute qu'il fit pendant cette Campagne. Ce fut lui encore qui fut cause que la Ville d'Amsterdam n'ouvrit pas les Portes à Vôtre Majesté ; car aprés que vous eûtes mis garnison à Utrecht, il envoya le Marquis de Rochefort pour commander à cette tête, & ce General de nouvelle impression manqua de se saisir de Muiden par une bevûë si épouvantable, qu'on ne sauroit assez s'étonner de la bonté qu'eut Vôtre Majesté de ne lui avoir pas fait couper la tête. Je crois qu'elle est instruite des raisons pour lesquelles il prorogeoit ce General ; ce sont les mêmes que celles qui lui donnerent le front de demander pour Madame du Fresnoy la charge que vous vouliez créer de Dame du Lit de la Reine vôtre Epouse ; de sorte qu'elle fut remplie par la femme de son Commis, qui est fils d'un Apothicaire, & par la fille d'un petit Commis de la poste ; au lieu qu'une personne de la



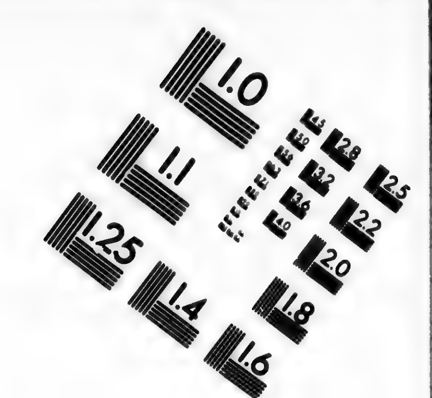
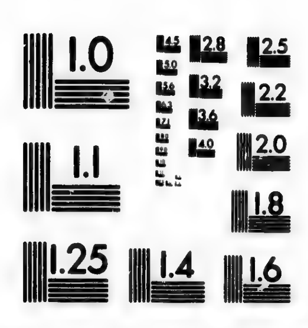


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


1.0
2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.4
1.8
1.6
1.25
1.1
1.0
3.6
3.2
2.8
2.5

premiere qualité & même une Duchesse se fût tenuë fort honnorée de l'avoir. Je ne dis rien de la honte qu'il y avoit à lui de mettre auprés d'une Princesse si sage & si vertueuse, une personne dont la reputation n'étoit pas bonne ; ce sont de ces choses qui ne se pardonnent point, & qui me donnent encore sujet d'admirer les bontés de Vôtre Majesté.

Le refus qu'il avoit fait de la paix jetta bien-tôt toute l'Europe en combustion. Les Espagnols qui avoient encore plus d'interêt que l'Empereur, & le Marquis de Brandebourg d'empêcher que vous ne conquissiez la Hollande ; se mirent en Campagne pour favoriser les desseins du Prince d'Orange. Ils se joignirent à lui, & si ce n'est que vous aviez eu la precaution de gagner le Comte de Marsin qui les commandoit, ils auroient bien embarrassé le Duc de Duras à qui vous aviez donné le commandement de vôtre Camp-volant, aprés la mort du Comte de Chamilli. Mais il forma exprés une difficulté qui les retint quelque tems devant que de passer la Riviere de Roër, ce qui donna celui de se sauver à ce Duc.

Ces grands évenemens furent encore accompagnés d'un Combat Naval dont Vôtre Majesté eut toute la gloire, car ses Vaisseaux qui s'étoient joints aux Anglois les secoururent si à propos qu'ils étoient défaits sans eux. Les Hollandois qui vous croyoient bien plus redoutable sur Terre que sur Mer, furent fort surpris de cette action qui leur donnoit une autre idée de vôtre puissance, & ce fut une des principales raisons pour

lesquelles ils vous avoient tant recherché de Paix; car ils voyoient qu'ils n'en auroient pas meilleur marché sur Mer que sur Terre, & qu'ils feroient mieux de s'accommoder avec vous, que de s'atendre à des choses qui étant incertaines les pourroient tromper.

La fin de cette Campagne fut encore plus glorieuse à Vôtre Majesté que n'avoient été les commencemens. Les ennemis ayant assiegé Charleroi dans le tems que Montal qui en étoit Gouverneur étoit allé au secours de Tongres, sur lequel il croyoit qu'ils avoient dessein; il rentra dedans à la tête d'un Escadron & leur fit lever le siege.

Tous ces heureux succés firent encore des envieux à Vôtre Majesté, & quoi qu'elle ne songeoit en façon quelconque à en troubler le repos, il y en eut plusieurs qui prirent parti contr'elle. Le Duc de Baviere neanmoins se resolut de demeurer neutre, & afin qu'on ne pût pas l'obliger à se declarer malgré lui, il employa l'argent que lui donna Vôtre Majesté à lever de nouvelles troupes. Le Duc d'Hannover lui promit aussi la même chose; mais il lui manqua de parole, comme je le dirai bien-tôt, quoi qu'il n'en eût pas la volonté.

Vôtre Majesté ayant ainsi donné ordre aux affaires de ce Païs là, elle ne vit pas plûtôt le Printems revenu qu'elle mit le siege devant Maestricht, dont elle s'empara en treize jours de tranchée ouverte, quoi que les ennemis s'atendissent qu'elle y trouveroit l'écueuil de ses grands desseins. Elle s'en fut delà en Lorraine, pour empécher que le

Duc de ce nom, qui s'étoit joint à ses ennemis, n'attirât le Païs dans son parti. Elle y fit fortifier la Ville capitale, qui n'étoit pas en état de resister, de la maniere qu'elle étoit, & aprés y avoir vû travailler elle-même, elle passa en Alsace pour y donner les ordres qu'elle jugeoit necessaires dans la conjoncture presente. Elle s'y empara des Places dont les Habitans joüissoient eux-mêmes, en conformité de certains Privileges qu'ils avoient obtenu autrefois des Empereurs, & à quoi elle avoit jugé à propos de ne pas toucher depuis le Traité de Munster; mais sa seureté l'obligeant d'en user autrement qu'elle n'avoit fait par le passé, elle les fit démolir sans perdre de tems.

En effet la chose étoit pressée, & l'Empereur avoit remis en Campagne une seconde fois, pour aporter tous les obstacles qu'il pourroit aux desseins de Vôtre Majesté. Le Vicomte du Turenne s'avança au devant de cette Armée, & lui offrit la Bataille par deux fois, mais Montecuculli qui la commandoit trouvant mieux son compte à ne la pas donner, se campa si avantageusement que le Vicomte de Turenne ne pût l'obliger au combat. Ils se mirent donc à s'entre-regarder l'un l'autre, pendant qu'ils tâcherent tous deux de gagner l'Evêque de VVirtsbourg, qui ne s'étoit pas encore declaré. Le Pont qu'il avoit sur le Mein, & qui étoit hors d'insulte par le voisinage de sa Capitale, le rendoit considerable au deux partis. Cependant Monsieur de Turenne croyant être assuré de ce Prince, parce qu'il lui

avoit promis de ne donner paſſage à perſonne, ce qui étoit tout ce qu'il demandoit, il fit quelques Magazins dans VVartheim, afin que s'il étoit obligé de demeurer là longtems, ce fût une proviſion qui lui ſervit dans le beſoin. Mais dans le tems qu'il ſe croyoit en ſeureté par ſa promeſſe, cet Evêque traita avec Montecuculi qui s'empara par ce moyen de VVartheim, & de tout ce qui étoit dedans.

Il fallut une conduite extraordinaire & une prudence ſans pareille à ce General, pour remedier aux inconveniens que ce manque de foi lui atira. Neanmoins la longue experience qu'il avoit dans le métier lui ayant fait prendre ſon parti en Grand Capitaine, il ſe poſta avantageuſement & refit d'autres Magazins, par le moyen deſquels il s'atendoit de rompre toutes les meſures de Montecuculli. Mais dans le tems qu'il y ſongeoit le moins, on mit le feu tout en une même heure dans cinq villages où il tenoit ces Magazins? de ſorte que ce fut bien pis encore que ce que lui avoit fait l'Evêque de VVirtsbourg.

Je ne ſaurois cacher à Vôtre Majeſté le bruit qui courut en même-tems dans vôtre Armée, ſur un ſi étrange accident. Ce n'eſt pas que j'oſe y ajoûter foi, & ce que j'ai à lui dire eſt ſi ſurprenant, & ſi terrible, que je ſuis perſuadé qu'elle en va non-ſeulement être toute étonnée elle-même, mais qu'elle en fremira encore d'indignation. Ainſi ſi je faiſois bien je le lui cacherois ſans doute; mais auſſi d'un autre côté puis-je demeurer dans le ſilence ſur un fait ſi important,

& que Vôtre Majesté a interêt d'éclaircir. Toute l'Armée voulut que ces incendiaires fussent apostés par le Marquis de Louvois, & que la jalousie qu'il portoit au Vicomte de Turenne & qui augmentoit tous les jours fut cause qu'il vous fit cette trahison ; & ce qui donna lieu qu'on le soupçonna davantage, c'est que ce grand homme ne pût s'empêcher de dire en même-tems, que les ennemis que Vôtre Majesté avoit sur les bras au dehors de son Royaume étoient fort à craindre ; mais que cependant ceux du dedans l'étoient encore davantage.

Vôtre Majesté cependant s'empara de la ville de Treves dont l'Electeur s'étoit declaré assez hautement contr'elle, en livrant Coblents & Hermestein à ses ennemis. Montecuculli fut passer le Rhin à la premiere de ces deux Places, & ayant été joint par le Prince d'Orange, ils mirent le siege devant la ville de Bonn qui ne valloit rien, & où ils demeurerent neanmoins prés de trois semaines, devant que de s'en pouvoir rendre maîtres. Vôtre Majesté sait les raisons pour lesquelles elle laissa prendre cette Place sans coup ferir, mais si l'on en croit encore tout ce qu'en dirent les Officiers de vôtre Armée, & même quelques gens qui ont l'honneur d'approcher Vôtre Majesté de fort prés, ce fut encore un coup du Marquis de Louvois qui voulut empêcher par là que le Vicomte de Turenne n'aquît trop de gloire.

Ainsi toute la Campagne se termina à faire repentir de sa mauvaise foi l'Evêque de VVirtsbourg, dont ce Vicomte ruina un

beau Château qu'il avoit à la Campagne, & dont il fit brûler tous les meubles sans permettre que les soldats les pillassent; car il ne vouloit pas qu'il les fit racheter sous main, ce qui n'auroit été pour lui qu'une perte legere, les soldats donnant les choses ordinairement pour la dixiéme partie de ce qu'elles valent. Aussi pour en dire la verité il ne pouvoit être puni trop grievement. Les gens qui manquent ainsi à leur parolle meritant d'être traitez à la derniere rigueur. Cependant l'on peut dire d'un autre côté que le Vicomte de Turenne avoit été trop credule, sur tout à l'égard d'une personne si suspecte par sa naissance, dont il devoit presumer qu'il seroit bien plus dans les interêts de son ennemi que dans les siens.

L'Electeur Palatin vous tourna le dos quelque tems aprés, & il prit pour pretexte qu'il souffroit autant de vos Troupes que si vous eussiez été son ennemi declaré. Mais il vous étoit impossible de faire autrement, parce que les Imperiaux muguetoient Philisbourg, & il falloit bien s'en aprocher, pour le couvrir. Je crois aussi que ce qui vous arriva aprés la prise de Bonn, qui avoit été precedée de celle de Naerden, dont le Prince d'Orange s'étoit emparé par la lâcheté du Gouverneur, ce qui vous obligea d'en faire une punition exemplaire, je crois dis-je que ces deux évenemens malheureux contribuerent beaucoup à sa deffection, car vous futes obligé d'abandonner Utrech; & le Duc de Luxembourg; qui commandoit de ce côté-là à la place du Marquis de Rochefort, dont l'incapacité vous avoit enfin obligé de le retirer de cette

Frontiere, eut bien de la peine de se sauver avec son Armée. neanmoins en étant venu à bout contre le sentiment de plusieurs, qui croyoient qu'il auroit beaucoup à souffrir dans une si longue marche, il prit garde à la Flandre Françoise, sur laquelle les Espagnols faisoient paroître quelque dessein.

Pendant que cela se passoit, le Roi de Suëde avoit été reçû Mediateur de toutes les Parties, pour terminer ce grand different. On s'étoit ensuite assemblé à Cologne, ou l'on s'étoit rendu de toutes parts; mais comme les Preliminaires sont longs en pareilles rencontres, il n'y avoit point encore d'aparence que les choses s'acommodassent si-tôt. Cependant vôtre Flotte qui étoit toûjours jointe à celle des Anglois, combatit celle de Hollande par trois fois, pendant cette Campagne ; & bien loin de perdre en cette rencontre la reputation qu'elle avoit acquise l'année precedente, elle l'augmenta encore par la fermeté qu'elle fit paroître dans ces trois combats. Il n'y eut rien pourtant de decisif de part ni d'autre, & comme vos Conquêtes donnoient de la jalousie à vôs Alliez, aussi-bien qu'à vos ennemis, les Anglois songerent à vous abandonner.

Vous fites cependant tout ce qui se pouvoit faire humainement pour conserver leur alliance. Vous donnâtes même une femme de vôtre main au Duc d'York heritier presomptif de cette Couronne, & ce Prince eut tant de Maîtresses en cinq ou six mois de tems, qu'on eût dit qu'il vouloit épouser toute la terre. La premiere qu'il eut fut Mad. d'Elbœuf. Il envoya pour cela à Paris le Comte de Pe-

terbouroug qui en confera avec moi, ſelon les ordres que je reçûs de Vôtre Majeſté. J'avois grande inclination que cette affaire réüſſit à cauſe de l'eſtime que je faiſois de cette Princeſſe, mais le Comte de Sunderlant Ambaſſadeur d'Angleterre s'étant broüillé avec Peterbouroug ſur des contes qu'ils firent l'un de l'autre, leur meſintelligence fut cauſe qu'elle ſe rompit.

La Princeſſe Marianne de VVirtemberg fut ſur les rangs aprés elle, & la choſe fut pouſſée ſi loin que Vôtre Majeſté en ſigna le Contrat, avec les Commiſſaires que ce Prince avoit deputé à cet effet. Ainſi j'eus ordre d'écrire à Madame la Ducheſſe de VVirtemberg de venir pour aſſiſter aux nôces de ſa fille; mais dans le tems qu'on s'imaginoit que la choſe ne pouvoit plus manquer, elle ſe rompit par des médiſances qui furent faites de cette Princeſſe, à qui ſes ennemis attribuoient de certains défauts dont je ne me ſuis jamais apperçû. L'on pretend que la ſource en vint d'une perſonne de tres-petite étoffe, qu'elle avoit déſobligée, tant il eſt vrai que le plus petit ennemi eſt capable de nuire dans l'occaſion? mais le remede qu'on trouve à cela eſt de ne s'en jamais faire, du moins de guet-à-pan. Cependant c'eſt à quoi beaucoup de grands Princes ne prennent pas garde, & la démangeaiſon qu'ils ont de parler & de médire, leur fait quelquefois lâcher des paroles qu'ils voudroient aprés cela racheter de beaucoup de choſes. Mais le mal eſt fait, & ils ne ſongent à y aporter remede que quand il n'en eſt plus tems. En effet, rien ne peut reparer un coup de langue; c'eſt

une offence qu'un hôme de cœur ressent jusques à la mort, de sorte qu'il faut être touché de Dieu bien vivement pour n'en pas souhaiter la vengeance. Mais graces au Seigneur, c'est un vice qu'on ne sçauroit imputer à Vôtre Majesté, car outre qu'elle parle peu, elle ne parle jamais qu'à propos, & sans y mêler en aucune façon le prochain. Je dirai encore à son honneur qu'elle ne sçait ce que c'est que de se fâcher. Il y a bien-tôt quarante ans que je suis à la Cour, & vingt-cinq que j'ai l'honneur de l'aprocher de fort prés; cependant je puis jurer en verité que je ne l'ai vûë qu'une seule fois dans une petite émotion. Ce fut lors que Mr. VVerthamont, contre qui il venoit de se rendre un jugement fort desagreable pour lui, à cause de ses violences & de ses injustices, osa se presenter devant elle. Je remarquai qu'elle rougit de colere, & que le ton dont elle se servit pour lui dire de ne se pas montrer à la Cour, n'étoit pas celui dont elle se servoit ordinairement pour faire ses autres commandemens.

Le mariage de la Princesse Marianne ayant manqué par la raison que je viens de dire, celui de Mademoiselle de Crequi qui a épousé depuis le Duc de la Tremoüille fut mis sur le tapis. Le bruit que son pere avoit d'être fort riche, & d'avoir bien fait ses affaires dans son Ambassade de Rome, où les autres se ruïnent neanmoins lui attira cet hôneur. Mais le Duc & la Duchesse de Crequi n'ayant pû se resoudre à lui donner tout ce qu'il falloit pour lui procurer un mariage si avantageux, ils manquerent par leur avarice une occasion que d'autres auroient achetée au prix de tout leur sang.

Le Duc d'York se rabattit ensuite sur la Princesse de Modene, à qui Mr. le Cardinal son oncle avoit laissé douze cens mille francs que j'avois entre les mains, & ne s'étant trouvé nulle difficulté à cette affaire, elle fut concluë au contentement de l'un & de l'autre.

Cependant la leçon qu'un Prince doit tirer de ce que je viens de dire, est d'être toûjours si bon ménager que l'impuissance ne l'oblige jamais à rien faire d'indigne de sa naissance. Car enfin quoi que Mademoiselle de Crequi fut une fille de qualité, ce n'étoit pas un parti sortable pour un Prince qui étoit à la veille de remplir le Trône d'Angleterre. Je sçai pourtant que sans remonter bien loin dans l'histoire de cette Nation, Henri VIII. épousa deus femmes qui n'étoient pas de mailleure Maison, & qui même n'en étoient peut-être pas de si bonne. Mais il y a de la difference entre ce que l'amour fait faire, ou ce que l'on fait de dessein premedité, & aprés une meure déliberation. Ainsi l'espece est toute differente, & quoi qu'il y ait de la faute dans l'un & dans l'autre, on peut juger neanmoins qu'elle est plus grande où les choses se font de pure volonté, que lors que l'on ne s'en trouve plus le maître.

Puisque me voici sur un mariage, il ne faut pas que j'en sorte sans rendre compte auparavant à Vôtre Majesté d'une chose dont je me suis vanté tantôt. Je lui ai dit que j'avois refusé un parti considerable pour mon fils, parce que je trouvois qu'elle n'en seroit peut être pas contente. Ce fut celui de Mademoiselle de Bournonville qui est aujourd'hui Ma-

dame la Duchesse de Noailles. Ce fut Mr. son pere qui me le fit proposer, & il me fit dire en même tems qu'il y atacheroit des conditions si avantageuses pour mon fils que j'aurois lieu d'en être satisfait. Comme il me faisoit bien de l'honneur j'en receus la proposition comme je le devois ; Mais quand il vint à s'expliquer il demanda que j'employasse mes soins pour le faire retablir dans le Gouvernement de Paris que Vôtre Majesté lui avoit ôté, parce qu'il avoit des liaison trop étroites avec Mr. Fouquet, & que d'ailleurs il lui faisoit si mal sa cour, qu'il étoit des mois entiers à une maison qu'il avoit achetée aux portes de Paris sans lui venir rendre ses respects. Ils se divertissoit-là cependant tout de son mieux : mais pour faire accroire à Vôtre Majesté que s'il ne se rendoit pas auprés d'elle il en avoit de justes raisons, il se plaignoit à ceux qui l'alloient voir & qui le lui pouvoient redire qu'il avoit des vapeurs continuelles qui l'obligeoient à ne pas sortir de chez lui. Ce pretexte se detruisoit neanmoins par la vie qu'il y menoit ; ce n'étoit que festins & rejoüissances, ce qui étant rapporté à Vôtre Majeste elle crut devoir en user comme je viens de dire qu'elle avoit fait ; quoi qu'il en soit je le remerciai fort civilement de l'honneur qu'il me vouloit faire, & j'aimai mieux me priver de l'avantage qui me devoit revenir d'une si grande alliance, que de l'acheter au hazard de deplaire à Vôtre Majesté.

Les grandes affaires qu'elle avoit à demêler dans la multitude d'envieux qui s'élevoiét contr'elle ; ne l'empêcherent pas de travail-

ler au repos de l'Italie, qui étoit sur le point de se troubler par le different qui étoit survenu entre le Duc de Savoye & la Republique de Gennes. Vous y interposates vôtre authorité, & les deux parties ayant accepté vôtre mediation, vous les remites en bonne intelligence.

Cependant vous eûtes à travailler tout de nouveau en Pologne dont le nouveau Roi mourut sans enfans, aprés avoir épousé la sœur de l'Empereur. Le Prince de Lorraine en étoit amoureux auparavant, & le bruit étoit que si Sa Majesté Imperiale en eut consulté cette Princesse, elle l'auroit preferé, tout depoüillé qu'il étoit de ses Etats, à la Couronne que le nouveau Roi lui mettoit sur la tête. Quoi qu'il en soit la bonne volonté qu'elle avoit pour lui fit sa brigue si puissante dans ce Royaume, qu'on crût qu'il n'y auroit que lui qui rempliroit le Trône. Le peu de satisfaction d'ailleurs que les Polonnois avoient eu du deffunt, sembloit les obliger de remettre en vigueur la loi, en vertu de laquelle ils avoient été tant de tems sans se choisir un maître d'entre leur Nation. Vôtre Majeste sembla même approuver qu'ils la fissent revivre, par les soins qu'elle prit de leur faire preferer le fils aîné du Duc de Neufbourg au Prince de Lorraine. Dans l'autre Election, elle avoit porté le pere qui avoit le même Prince de Lorraine pour concurrent, & le Prince de Condé, mais comme cette Nation avoit trouvé à redire à son âge qui étoit déja avancé, ce deffaut qui lui auroit paru encore plus grand en ce tems-là que dans l'autre, fit que Vôtre Majesté pour s'ac-

commoder à son humeur leur proposa le fils au lieu du pere. Elle dépensa même beaucoup d'argent pour faire reüssir la chose; car elle lui tenoit extremement au cœur, à cause des suites qui étoient de consequence dans la conjoncture: mais il y avoit lieu de craindre qu'elle tourneroit mal pour elle, quand son Ambassadeur par son adresse, fit encore resoudre cette Nation à preferer un de ses sujets, aux Princes qui lui étoient proposez. Elle élut Jean Sobieski Grand Maréchal de Pologne, qui deplut fort à vos ennemis, qui s'imaginoient qu'il enrreroit dans les interêts de Vôtre Majesté, parce qu'il avoit épousé une Françoise qui étoit fille du Marquis d'Arquyen Capitaine de cent Suisses de Monsieur vôtre Frere.

Vous auriez eu besoin de ce secours pour reprimer les entreprises de la Maison d'Autriche, qui se figuroit que vous ne sortiriez jamais à vôtre honneur de la guerre que vous aviez entreprises prevenuë de cette opinion, elle fit deux choses qui la decrierent beaucoup parmi les gens qui étoient exempts de la passion dont elle étoit animée: l'une fut de faire enlever dans Cologne le Prince Guillaume de Furstemberg Abbé de Stavelo, Plenipotentaire de l'Electeur de Cologne, qui en cette qualité devoit être à l'abri de semblable insulte, à moins que de vouloir violer le droit des gens. L'autre de prendre de force cinquante mille écus que Vôtre Majesté avoit dans cette Ville, & qui leur devoient être sacrez par la même raison; mais comme elle vouloit mettre obstacle à la paix, & qu'elle n'en trouvoit point de plus fort,

passa par dessus toutes sortes de considerations.

Le Prince Guillaume fut d'abord conduit à Bonn, où il eut une conversation de dix heures entieres avec le Marquis de Grana qui en étoit Gouverneur. Celui-ci lui reprocha qu'étant né Allemand il avoit grand tort de trahir sa patrie; ce qu'il avoit fait en plusieurs rencontres qu'il lui cita precisement. Il n'en voulut pas demeurer d'accord, mais bien de s'être attaché au service de Vôtre Majesté, aprés avoir taché plusieurs fois auparavant de meriter les bonnes graces de l'Empereur, qui ne les lui avoit jamais voulu accorder. De Bonn il fut conduit à Neustat, où l'Empereur resolut de le faire mourir dans la prison aprés avoir fait rendre secrettement une sentence contre lui, où avoient assisté peu de personnes, & par laquelle il étoit condamné d'avoir la tête coupée; mais Vôtre Majesté qui joint encore à tant de belles qualitez qu'elle a en partage, celle de sçavoir penetrer jusques dans le Cabinet de ses ennemis, trouva moyen de faire agir le Nonce du Pape, qui representa à l'Empereur, qu'il ne lui appartenoit pas ainsi de faire mourir un Ecclesiastique; & comme c'est un Prince à se mettre aisement le scrupule dans la tête, il en demeura là, & fit transferer le prisonnier dans une autre prison.

Vôtre Majesté porta ses plaintes à la Cour de Vienne de la violence qui avoit été faite en la personne de ce Prince, & demanda en même tems la restitution des cinquante mille écus qui luy avoient été pris; mais n'ayant

pas eu plus de satisfaction sur l'un que sur l'autre, elle r'appella ses Ambassadeurs qui étoient toûjours à Cologne; & les autres Princes en firent autant, voyant qu'il n'y avoit pas plus de seureté pour eux que pour le Prince Guillaume; aprés ce qui lui étoit arrivé.

Cependant le moyen de mettre la raison de son côté étant de se rendre le plus fort, vos ennemis firent de si grands efforts pour mettre un grand nombre de troupes sur pied, que beaucoup de gens s'imaginerent que Vôtre Majesté n'y resisteroit jamais. L'Evêque de Munster en fut si persuadé qu'il quitta son parti, & l'Electeur de Cologne en auroit fait autant dans le même tems si l'Evêque de Stratsbourg ne l'eut rassuré. Mais dans le tems qu'on vous croyoit prêt de succomber sous le poids de tant d'ennemis, vous futes attaquer la Franche Comté, à qui vous aviez offert de demeurer neutre. Comme les Suisses qui s'étoient mêlés de cette negociation étoient chagrins contre les Espagnols, de ce qu'ils les avoient refusés, ils garderent leurs frontieres afin que leurs Alliez ne pussent les secourir. Vôtre Majesté qui fit cette conquête en personne fit voir en cette occasion des choses qu'on n'avoit point encore veuës à aucune attaque de Places, elle fit guinder des Canons sur des Montagnes où un homme avoit peine à grimper, & ce fut par ce moyen qu'elle se rendit maîtresse de Besançon que vos ennemis croyoient imprenable.

La conquête de cette Province donna de nouvelles forces à Vôtre Majesté, qui en

avoit bon besoin dans l'état, où elle se trouvoit; car on lui avoit encore débauché le Roi d'Angleterre qui fit sa paix avec la Hollande par une espece de violence que lui firent ses sujets, qui avoient encore plus de jalousie que les autres de vos conquêtes. Il vous laissa pourtant les Troupes qu'il avoit à vôtre service, & qui consistoient en quelques Regimens, dont le plus considerable étoit celui qu'on appelloit le Regiment Royal d'Angleterre, dont le Colonel étoit le Duc de Montmouth. Les Officiers en étoient assez insolens, ainsi il y en eut un qui maltraita de parole, un Pallefrenier du Marquis de Louvois qui traversoit leur Camp pour prendre le plus court chemin. Vôtre Ministre qui vouloit qu'on portât respect jusques à ses livrées fit mettre aux arrêts cet Officier, sur quoi les autres se mutinerent, & comme il n'avoit pas la même inspection sur eux que sur vos Troupes, il fut obligé de le faire relâcher. Cela lui donna quelque mortification, lui qui est extremément glorieux; mais un Ministre, & même une autre personne de plus grande ou de moindre consideration à mauvaise grace de prendre, ainsi le parti d'un valet contre un honnête homme, à moins qu'il ne sache qu'on a eu dessein de s'adresser à lui en le maltraitant. Cette conduite est bien éloignée du flegme d'un de vos Capitaines, qui ayant vû battre devant lui son cocher qui le menoit, dit à celui qui l'avoit battu, & qui lui en vint le lendemain faire excuse, sur ce qu'il ne le connoissoit pas, qu'il lui étoit bien obligé, & qu'il lui seroit avantageux que

ceux qu'il avoit chez lui pour le faire servir eussent la main aussi bonne, parce qu'on les craindroient plus qu'on ne failoit

La Franché Comté étant ainsi reduite à vôtre obeïssance, vous resolutes de la faire encore mieux fortifier qu'elle n'étoit. Ainsi le Marquis de Louvois jetra les yeux sur un Ingenieur nommé de Combes, homme experimenté & entendu, & qui avoit donné des marques de sa capacité dans les travaux qui avoient été faits en Hollande, dont il avoit eu la conduite. Il voulut reserver neanmoins les fortifications de Besançon qu'il destinoit à Mr. de Vauban dont de Combes n'étant point satisfait, il prit la liberté de luy remontrer qu'ayant été Ingenieur en chef en Hollande, ce lui étoit une espece d'affront d'avoir à partager avec un autre une Province qui étoit bien moins considerable. Mais comme ce Ministre est fait d'une maniere qu'il veut qu'on pleye sous lui sans repliquer, il l'envoya à la Bastille, où il fut traitté si cruellement qu'on l'y laissa trois jours entiers dans une Chambre sans y mettre un lit. Cet homme qui ne croyoit pas meriter rien de pareil, prit les choses si fort à cœur qu'il en fut saisi. Ainsi le Marquis de Louvois étant allé le voir onze jours aprés, & lui ayant demandé s'il ne seroit pas plus sage à l'avenir, il lui répondit que c'étoit à quoi il ne pensoit plus, mais bien à rendre compte à Dieu de ses actions, l'état où il l'avoit mis devant l'envoyer en l'autre monde avant qu'il fut peu. En effet quoi que ce Ministre le fit sortir à l'heure même, il mourut trois

jours aprés: ce qui doit nous apprendre qu'il ne faut pas se servir toûjours de toute son autôrité, principalement à l'égard des gens qui ont du courage, & qui ne refusant d'obeïr que parce qu'ils croyent qu'il y va de leur honneur, meritent plûtôt qu'on les avertisse en bon ami de la faute qu'ils peuvent faire que de les en corriger avec tant de rigueur.

Cependant les grands succez de Vôtre Majesté le rendant hardi à lui demander tous les jours de nouvelles graces, il obtint d'elle que je lui fournirois tous les ans quarante millions pour le fonds de la guerre, dont il ne rendroit compte qu'à elle seule. Or ce compte s'est rendu sur une feüille de papier, ce qui est bien difficile neanmoins pour remplir une si grande somme; je crois aussi que cela n'a pas peu servi à lui faire amasser les prodigieuses richesses qu'il a, & qui font dire avec raison que sa fortune passe celle de beaucoup de Souverains. Je m'imagine pareillement que toutes ces ordonnances qu'il fit pendant le cours de cette guerre, & par où il rendit tous les Officiers pauvres sous des pretextes specieux, tournerent plus à son profit qu'à celui de Vôtre Majesté. Car je sçais qu'elle le gratifia de tous ces revenans bons, qui étoient une espece d'amende, laquelle fut si peu de goût de quantité de bon Officiers, que plusieurs en quiterét le service.

Cela ne remplit pas neanmoins son avidité, non plus que les Postes étrangeres dont Vôtre Majesté l'avoit gratifié, & qu'il faisoit monter à une somme exorbitante, par les taxations inoüies des lettres, dont la

moindre payoit tout au moins une fois autant qu'elle avoit coûtume de payer, du tems de Mr. de Nouveau. Il demanda encore la Surintendance des Chevaux de loüage, sur lesquels il mit un Impôt; non content de ce revenu, il obtint des privileges pour ceux qui auroient ces Chevaux, par le moyen desquels il y en eut qui lui donnerent chacun jusques à cent écus, non qu'ils fissent ce profit dans le loüage qu'ils en faisoient, mais parce que cela les exemptoit de gens de guerre, qui leur étoient si fort à charge qu'ils trouvoient encore en avoir bon marché.

Enfin sa faveur vint à tel point qu'il crut pouvoir tout faire sans que personne osat s'ingerer d'y trouver à redire. En effet chacun à l'envi s'efforça de lui rendre ses respects; & comme les graces ne couloient plus que par son canal, il est impossible de dire les bassesses que les plus grands de vôtre Royaume firent auprés de lui. Je fus cependant assez ferme pour ne pas aller à l'adoration avec les autres, & voyant que les quarante millions que Vôtre Majesté m'avoit ordonné de lui fournir coûtoient infiniment à ses peuples, qu'il falloit surcharger pour subvenir à cette dépense, & à toutes les autres qu'il falloit faire d'un autre côté: je me mis à examiner en quoi se pouvoit dépenser une si grande somme; mais je trouvai, du premier coup d'œil un abus tres considerable, puis qu'il montoit seulement à quinze ou seize cent mille écus tous les ans. Je veux parler de celui des routes qui se commit en 1673. & 1674 & qui fut à tel excez qu'il ne falloit qu'être laquais de ce Ministre pour en avoir

avoir cinq ou six. On établit même des Bureaux à Paris comme pour les propres affaires de Vôtre Majesté, où l'on payoit à vûë; de sorte que si cela eut continué encore long tems, il auroit fallu bien-tôt augmenter les quarante millions, qui n'eussent pas suffi pour un si grand desordre. Vôtre Majesté m'écoûta sur les remontrances que je lui en fis : & ayant jugé à propos de nommer des Commissaires pour en connoître, les plus criminels se sauverent; de sorte que ceux qui furent arrêtez ne pouvant parler si pertinemment que les autres, on les fit sortir de prison, aprés avoir payé la somme à quoi ils avoient été taxez.

Cette affaire étoit d'assez grande consequence pour porter coup à la fortune de ce Ministre : mais le secours que Vôtre Majesté en tiroit pour le détail de la guerre, à quoi il étoit fort appliqué, vous donnant lieu de l'écoûter dans ses justifications, il se sauva aux depens des Officiers, sur qui il rejetta tout ce qui avoit été fait. Voila comment il y a des conjonctures heureuses, & qui font oublier des choses qu'on puniroit avec severité dans un autre tems. Voila comment aussi les gens de grande faveur se trouvent toûjours innocens, pendant que les autres qui sont bien moins coupables se trouvent accablez. Mais c'est un malheur qui ne regne pas aujourd'hui, & cet abus à la mine de durer encore long-tems avant qu'on y apporte remede.

La deffection de l'Electeur Palatin & de l'Evêque de Munster obligerent Vôtre Majesté d'abandonner toutes les conquêtes qu'elle avoit faites en Hollande, à la reserve de

Graves & de Mastricht. Elle forma de toutes les garnisons qu'elle y avoit un bon corps d'Armée ; ce que Mr. le Prince lui avoit conseillé, il y avoit déja quelque tems : mais à quoi le Marquis de Louvois s'étoit toûjours opposé. Cependant le Vicomte de Turenne qui avoit fermé les passages de la Comté de Montbelliard par où le Duc de Lorraine pretendoit secourir la Comté de Bourgogne n'ayant plus que faire de ce côté-là, retourna en Allemagne où il prit Germesleim, & le fit raser. Il ôta par là l'esperance qu'avoit l'Electeur Palatin, que cette place resserreroit la garnison de Philisbourg qui desoloit ses Etats. Il s'achemina ensuite vers le Rhin qu'il passa pour aller combatre les troupes Imperiales qui étoient grossies de celles du Duc de Lorraine & de l'Evêque de Munster. Il les trouva postez si avantageusement qu'il y avoit du risque à entreprendre de les forcer.

Neanmoins considerant qu'outre qu'il y avoit une espece d'affront pour lui d'être venu si avant, & de reculer, il y avoit encore un autre inconvenient qui étoit que s'il attendoit davantage, les ennemis seroient bien-tôt plus forts que lui, à cause que dans peu ils devoient être joints par le Duc de Bournonville, considerant dis-je que de quelque côté qu'il se tournât, il y avoit des difficultés à surmonter, il prit le parti le plus honorable qui étoit de combattre. Cependant il faut tomber d'accord que c'est avec raison qu'on avouë qu'il n'y a que Dieu qui donne le gain des batailles, puisque sans lui il étoit impossible que ce General se tirât de cette affaire avec honneur. Il falloit forcer avant toutes

choses la petite ville de St. Seim où les ennemis avoient jetté leur Infanterie ; on n'y pouvoit aller que par des defilez que gardoient leurs dragons : mais il surmonta si facilement toutes ces difficultez, que quoique ses troupes fussent les meilleures de l'Europe, elles ne pouvoient faire cela d'elles-mêmes, si Dieu n'eut combattu pour lui. Il chassa ces dragons, & prit la ville : & ayant marché ensuite contre la Cavallerie, à qui il faloit encore aller par des defilez, il la battit, & donna une telle épouvante à ceux qui se sauverent qu'ils ne se creurent pas en seureté, jusques à ce qu'ils eussent passé le Nekre.

Cette victoire vous couta cher neanmoins, & vous perdîtes dans ce combat quantité de bons Officiers qui vous auroient encore été fort utiles. En effet vous aviez des affaires de tant de côtez qu'il falloit une tête comme la vôtre pour y donner ordre. Le Comte de Souches qui commandoit les principales forces des Imperiaux entra en Flandres, où il se joignit au Prince d'Orange, dont l'Armée se trouva de soixante mille hommes. Celle qui resta en Allemagne devint aussi tres forte dans peu de tems, par le secours qui lui vint de tous côtez ; de sorte qu'elle ne se ressentit plus de la perte qu'elle avoit faite. D'ailleurs il vous fallut pourvoir à la seureté du Roussillon, où les Espagnols faisoient mine de vouloir entreprendre quelque chose ; mais ce qui vous embarrassa davantage, c'est que les Hollandois qui se trouvoient Maîtres de la Mer par la deffection du Roi d'Angleterre, menaçoiét les côtes de Normãdie & de Bretagne, où l'alarme étoit si grande qu'on eut

dit que tout étoit perdu. Enfin aprés avoir rodé d'un côté & d'autre, ils tenterent de surprendre Belle-Isle, où ils reçûrent quelque échec. Cela les obligea de se retirer,& s'étant jettez sur l'Isle de Noirmoustier ils la pillerent, & exigerent quelque somme d'argent des maisons les plus accommodées, qu'ils menaçoient de brûler, si on ne leur donnoit contentement. Ce grand armement & qui se promettoit d'engloutir vôtre Royaume s'étant terminé à si peu de chose, ils furent chercher une meilleure fortune à l'Amerique, où ils s'imaginoient que les grandes affaires que vous aviez sur les bras, vous auroient empêché de donner ordre : mais y ayant assiegé S. Thomé, ils y trouverent une si grande resistance, qu'elle les y tint jusques à l'arriere saison : de sorte que le tems n'étant plus propre pour tenir la Mer, ils furent obligez de lever le siege.

Cependant le Vicomte de Turenne aprés avoir gagné le combat de S. Seim, vint retrouver en deça du Rhin une partie de son Armée qu'il y avoit laissée ! pour pouvoir faire plus de diligence. Ce fût là que les ennemis devoient recevoir un nouveau secours ; ce qui l'obligea de repasser ce Fleuve pour les aller combattre une seconde fois,avant qu'ils fussent si forts qu'il n'osât plus l'entreprendre : ils se retirerent au delà du Mein & sous le canon de Francfort : mais ce General les suivant de prés chargea leur arrieregarde au passage de la Riviere, où ils perdirent prés de huit cens hommes. Cependant n'osant entreprendre de les aller deloger d'où ils étoient, il revint sur ses pas où il acheva de

ruïner le Païs de l'Electeur Palatin qui s'en trouva scandalisé, & sur tout du feu qui avoit esté mis à quelques Villages, dont pourtant le Vicomte de Turenne étoit innocent. En effet cela s'étoit fait par des Soldats qui s'étoient vengez par là, parce que les Païsans avoient massacré avec beaucoup de barbarie quelques-uns de leurs camarades.

Quoi qu'il en soit la passion l'empéchant d'entrer dans ce détail, il fit un appel en forme à vôtre General, & le lui envoya signifier par un trompette : mais il étoit trop sage pour le prendre au mot, & il lui fit réponse qu'ayant l'honneur de commander l'Armée de Vôtre Majesté, il ne pouvoit rien faire sans recevoir ses ordres là-dessus. Qu'à l'égard des plaintes qu'il faisoit contre lui, elles étoient tres-mal fondées, puisque si ses Sujet s'étoient abstenus des cruautez qu'ils avoient exercées sur les Soldats de Vôtre Majesté, ils n'auroient jamais songé à brûler leurs maisons: Qu'au surplus il ne refuseroit point l'honneur qu'il lui faisoit de se vouloir battre contre lui, pourvû que ce fut chacun à la tête d'une Armée, & qu'en le faisant il rendit service à Vôtre Majesté.

Les Imperiaux ayant demeuré assez de tems sous le canon de Francfort, pour avoir celui de se fortifier du secours qui leur fut envoyé de la part de plusieurs Princes de l'Empire, le Vicomte de Turenne trouva leurs forces si superieures aux siennes, qu'il prit le parti de se retrancher entre Landau & VVeissemberg. Comme ils virent qu'il se retiroit ils voulurent le pousser à leur tour, & s'approcherent pour cela de Mayence, où ils

pretendoient passer le Rhin: mais l'Electeur de ce nom, avec qui Vôtre Majesté avoit pris des mesures, ne voulant pas faire comme l'Evêque de VVirtsbourg, les pria de vouloir aller chercher passage ailleurs.

L'Armée du Prince d'Orange demeuroit campée pendant ce tems-là, & Vôtre Majesté en étoit surprise toute la premiere, ne pouvant comprendre qu'il demeurât sans rien faire avec des forces si formidables. Le Prince de Condé l'observoit, & comme il étoit beaucoup plus foible, il jugea à propos de se retrancher, afin de ne donner combat que quand il en trouveroit l'occasion. Cependant le Prince d'Orange voyant toutes vos troupes occupées ou à lui faire tête, ou à observer les Imperiaux, dont l'Armée devoit être bien-tôt de soixante mille hommes, par la jonction du Marquis de Brandebourg, qui estoit en marche, ils assiegerent Graves sous la conduite de Rabenhaut, Officier qui s'étoit acquis quelque reputation contre l'Evêque de Munster, pendant que ce Prelat estoit dans vôtre parti. Le Comte de Chamilly, Cadet de celuy dont j'ai parlé ci-devant, étoit dans la place, & la deffendit si bien que ce General eut le tems de de se morfondre devant. Il fit des sorties continuelles, de sorte qu'au bout de trois mois Rabenhaut étoit presque aussi avancé que le premier jour: quoi qu'il eut promis qu'il en rendroit bon compte dans trois semaines.

Cependant le Prince d'Orange fit dessein d'entrer en France. Il trouva la chose plus facile que de faire un siege devant vôtre Armée qui ne l'eut pas souffert sans coup ferir.

Ainsi s'estant mis en marche pour l'execution de son dessein le Prince de Condé le suivit, & chargea son arrieregarde ; Il le fit si brusquement qu'il tua plus de trois mille hommes, fit autant de prisonniers, prit ses bagages & quelques pieces de canon devant qu'il se peut reconnoitre. Mais le païs qui estoit tout couvert de hayes & tout coupé de ravines lui offrant un secours qu'il n'eut pas trouvé en rase Campagne, il y jetta son infanterie, qui à la faveur de ces postes avantageux, empêcha celle de Vôtre Majesté d'avancer davantage : toutefois l'envie que le Prince de Condé en avoit lui faisant entreprendre des choses qui auroient paru impossibles à un autre, il y fit tuer bien du monde & y perdit même trois chevaux sous lui, tant il s'efforçoit par son exemple de donner de la chaleur à l'action. Mais la grande resistance des ennemis ayant rendu ses efforts inutiles la nuit qui survint separa les combattans, qui s'attribuerent chacun la victoire. Mais ce fut avec peu d'apparence de verité de la part des ennemis, car ce qui fait la victoire est de demeurer maître du champ de bataille : d'avoir des dépoüilles des ennemis : de leur faire des prisonniers, & mille choses semblables qu'il est inutile de specifier tout du long. Or tout cela se trouvoit du côté de Vôtre Majesté, & rien du tout du leur, sinon qu'ils pouvoient se vanter que le Prince de Condé avoit perdu autant de monde qu'eux, & peut-être un plus grand nombre d'Officiers.

Quoi qu'il en soit, la fin de ce combat ne répondit pas au commencement, qui ne

pouvoit être plus glorieux pour vôtre General : mais l'envie qu'il eut de tout gagner lui fit perdre plus qu'il ne pensoit : car jusques-là on ne pouvoit dire qui de lui ou du Vicomte de Turenne en sçavoit le plus dans le métier de la Guerre. Il y en avoit même qui estoient prevenus en sa faveur, & qui lui ajugeoient le prix : mais les uns & les autres commencerent à changer d'opinion & à le donner à son rival.

Cette Bataille servit neanmoins à faire échoüer le dessein du Prince d'Orange qui ne songea plus à passer en France. Le Marquis de Louvois qui n'aimoit pas le Prince de Condé fut ravi de cet accident qui lui donnoit moyen de lui rendre de méchans offices auprez de Vôtre Majesté, & en effet il n'a guere servi depuis cette Campagne, & je crois même qu'il n'auroit plus esté du tout à la tête d'aucune armée, sans la mort du Vicomte de Turenne qui arriva la Campagne suivante, & qui engendra une espece de necessité de mettre à sa place un General de reputation.

S'il sçavoit ainsi faire tant de mal à ses ennemis, il sçavoit en recompense retirer du plus grand peril ceux qui étoient si heureux que d'avoir sa protection. Il le montra bien à Mr. le Bret Lieutenant General de vôtre armée de Catalogne, dont l'imprudence accompagnée d'un esprit de vanité lui fit commettre une faute qui demandoit une punition exemplaire.

Vôtre Majesté l'avoit envoyé en ce pais-là il y avoit déja quelque tems, & l'y avoit laisse les années precedentes avec le commande-

ment en chef de son armée : parce qu'il n'y paroissoit point encore d'ennemis considerables. Mais les Espagnols y ayant envoyé le Duc de S. Germain qui étoit un General de reputation avec une partie de leurs vieilles troupes, vous jugeâtes à propos de lui opposer le Comte de Schomberg qui le valoit bien, & avec qui il s'étoit trouvé plusieurs fois aux prises pendant qu'ils étoient tous deux en Portugal Or cela étoit mortifiant pour un homme aussi vain qu'étoit Mr. le Bret, qui par ce moyen n'étoit plus que Lieutenant General, & comme il le supportoit impatiemment, il fit un coup de sa tête, dont il n'y avoit que le Marquis de Louvois qui le peut sauver. Les ennemis aprez avoir pris Bellegarde, qui leur donnoit entrée dans le Roussillon, camperent à la portée du canon de vôtre armée, ce qui deplaisant à Mr. le Bret, il leur donna combat, pendant que son General étoit encore au lit, & sans en attendre les ordres : mais il y fut si bien étrillé que rien n'y manquoit : & si le Comte de Schomberg qui se leva fort étonné de sa hardiesse n'eut reparé la faute par sa bonne conduite, l'Armée de Vôtre Majesté étoit defaite à platte coûture. Cependant vôtre Cavallerie qu'il avoit engagée dans des ravines sans les faire reconnoître y fut passée par les armes, & la Rabliere qui la commandoit ayant esté fait prisonnier avec quelques autres Officiers de consideration, ce qui en revint n'auroit pas esté en état de toute la Campagne de faire aucune résistance, si les affaires qui survinrent d'ailleurs aux ennemis ne les eussent obligez de repasser en Catalogne.

La Ville de Messine capitale du Royaume de Sicile se plaignant depuis long-tems de l'exaction de leurs Vicerois, dont ils avoient informé le Conseil d'Espagne sans en recevoir aucune satisfaction, secoüerent le joug un beau jour: & aprez s'être emparez du Port, & d'un des principaux forts de la Ville, ils se mirent à crier liberté. A ce mot qui chatoüille l'oreille de la populace, qui croit souvent contre toute sorte de raison qu'il y a beaucoup davantage à changer de maître, il y eut plus de soixante mille hommes qui prirent les armes. Cependant les plus habiles considerant qu'il leur étoit impossible de resister long-tems à leur Souverain, s'ils n'étoient soûtenus par une Puissance qui fut capable de les soûtenir, ils agiterent ce qui leur seroit plus expedient ou de s'adresser à Vôtre Majesté ou d'avoir recours au Turc. Ils ne furent pas long-tems à balancer sur le choix qu'ils devoient faire, & ceux qui avoient un peu de soin de leur Religion, ayant fait connoître aux autres que de toutes façons il leur seroit bien plus glorieux d'implorer le secours de Vôtre Majesté, ils lui envoyerent des Députez pour lui demander sa protection.

Les offres qu'ils vous firent furent de se donner à vous, à condition que vous les traiteriez mieux que n'avoient fait les Espagnols. Vous assemblâtes là dessus vôtre Conseil, qui trouvant qu'il vous étoit avantageux de vous servir de cette occasion qui alloit occuper les forces des Espagnols de ce côté-là, conclut à assurer ces Députez que vous les secoureriez de toutes vos forces. Cepandant

il fut d'avis que vous ne deviez pas recevoir la Souveraineté qu'ils vous offroient, & qu'il valloit mieux tâcher de mettre cet Etat en Republique.

Vous les renvoyâtes avec ces belles paroles, qui furent suivies en même tems de l'effet. Car vous donnâtes ordre au Marquis de Valavoir de prendre quelques-uns de vos vaisseaux pour escorter un convoi dont ils avoient grand besoin, & qui leur arriva fort à propos pour les retirer de la misere qu'ils commençoient à souffrir. Car ce n'est pas une petite entreprise que celle de se revolter contre son Souverain, & elle est suivie d'ordinaire de tant d'inconveniens que quand nous ne serions pas obligez par nôtre naissance & par un devoir indispensable de lui être fideles, nôtre propre interêt suffiroit tout seul pour nous y porter. Mais si le sujet est ainsi dans l'obligation d'une fidelité parfaite envers le Souverain, le Souverain de son côté ne doit pas le traiter comme un esclave : il faut ne le charger qu'à proportion des besoins de l'Etat, autrement ou il succombe sous le poids dont il l'accable, ou il regimbe contre l'éperon : ainsi qu'il arrive à ces chevaux qu'on veut dompter tout d'un coup, sans les accoûtumer insensiblement à la correction.

La revolte de Messine empêcha que les ennemis ne profitassent de la victoire qu'ils avoient remportée en Roussillon, & ayant esté obligez de se retirer de cette Province pour courir au plus pressé, leur absence vous donna moyen l'année d'aprez de les en chasser tout-à fait, en reprenant le Château de Bellegarde.

La disgrace qui étoit arrivée en ce Païs-là à vos Troupes, fut recompensée si largement, par les suites heureuses que vos armes eurent cette Campagne en Allemagne & en Flandres, que vous eûtes tout sujet d'en être consolé. Elles avoient déja triomphé deux fois sous le Vicomte de Turenne, & la Bataille de Seneff qu'avoit donné le Prince de Condé, n'avoit pas laissé de produire un bon effet, quoi que Vôtre Majesté y eut perdu quantité de braves gens. Mais une chose dont j'ai oublié de parler tantôt, & qui vous fut neanmoins fort avantageuse, c'est que le bagage du Comte de Monterey, Gouverneur des Païs-Bas Espagnols, y ayant esté pris, vous y trouvâtes des papiers qui vous instruisirent d'une conjuration qui se faisoit dans vôtre Royaume, pour lui livrer quelques Places sur les Côtes de Normandie. Du moins ils en faisoient mention, car pour moi je ne sçaurois croire que cette conjuration fut veritable, & le peu de credit qu'avoit celui qui en étoit le chef, aussi bien que tous ses complices, me donne lieu de m'imaginer que c'étoit bien plûtôt un leurre dont il s'étoit servi pour tirer de l'argent des Espagnols, lui qui n'avoit pas un sol, & qui étoit tout noyé de dettes.

Ce chef étoit le Chevalier de Rohan, qui étoit parfaitement bien fait de sa personne, mais d'une si miserable conduite qu'il s'étoit perdu auprés de Vôtre Majesté, qui avoit eu autrefois beaucoup de bonté pour lui. Il s'étoit mis mal pareillement avec tous ses proches, & même avec sa mere qui s'étoit plainte, il n'y avoit pas encore long-tems, à

Vôtre Majesté, qu'il l'avoit volée. Depuis cela il lui avoit fait encore divers autres traitement fâcheux, pour raison dequoi elle estoit tous les jours sur le point de vous venir demander en grace de l'envoyer à la Bastille. Pour comble d'imprudence, il s'étoit defait de sa charge de Grand Veneur qui lui aidoit à subsister, de sorte que ne sçachant plus où donner de la tête il fit ce que je viens de dire.

L'affaire estoit assez de consequence à Vôtre Majesté, pour ne la pas negliger; car quand même elle auroit esté persuadée qu'il ne l'auroit faite que dans l'intention que j'ai expliquée ci-devant, il falloit par sa punition arrêter le cours de ce desordre, qui étoit d'un méchant exemple pour ses peuples. Quoi qu'il en soit Vôtre Majesté ayant donné ordre qu'on l'arrêtât, il fut mené à la Bastille pendant que le Major de vos Gardes fut à Roüen pour se saisir d'un de ses complices, nommé Latreaumont, Il le surprit au lit, & il ne tint qu'à lui de l'amener pieds & mains liez en prison: mais la connoissance qu'il avoit avec lui l'ayant fait relâcher du devoir de sa charche, il lui donna permission d'entrer dans son cabinet, où il ne fut pas plûtôt qu'il s'arma de deux pistolets, dont il en tira un sur le Major qu'il manqua. Un de vos Gardes qui estoit commandé avec lui, lui déchargea en même tems un coup de Mousqueton dans le corps, dont Vôtre Majesté fut fort fachée, parce qu'étant mort un moment aprés, elle ne peut apprendre quantité de choses qu'elle esperoit sçavoir par sa bouche. Car c'étoit lui qui s'étoit chargé de toute l'intrigue, & qui avoit envoyé en Flandres

un certain Maître d'Ecole qui estoit étranger & qui s'étoit établi au Faubourg St. Antoine. Celui-ci se voulut sauver, mais vous le fites arrêter pareillement, aussi bien que la Marquise de Villars & le Chevalier de Preaux.

Si le Chevalier de Rohan avoit sçû ce qui se passoit, il auroit bien pris garde à ne rien dire, parce qu'il n'y avoit que celui qui avoit esté tué à Rouen, qui sçût qu'il étoit de la conjuration. Aussi quand on le demanda au Maître d'Ecole, il dit qu'il n'en sçavoit rien, & qu'il n'avoit agi qu'au nom du defunt. La Marquise de Villars& le Chevalier de Preaux n'en sçavoient rien non plus, mais son rapporteur l'ayant tourné adroitement, il lui fit avoüer ce qu'il n'y avoit que lui qui lui peut dire, sous la promesse qu'il lui fit que Vôtre Majesté lui accorderoit son pardon. Cependant comme vous ne lui en aviez point donné d'ordres vous ne crûtes pas à propos de satisfaire à sa parole, ainsi le Chevalier de Rohan fut condamné d'avoir la tête coupée; & s'étant apperçû, il y avoit déja quelques jours, que son affaire n'alloit pas bien, parce qu'on lui avoit ôté un couteau qu'on lui avoit dòné jusques-là lors qu'il étoit à table, il demanda le Pere Bourdaloüe Jesuïte, pour se confesser.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il n'avoit frequenté les Sacremens, mais il changea si fort tout à coup qu'on n'eut jamais crû que c'eut esté lui. Il fit divers Actes de contrition, d'humilité & de resignation à la volonté de Dieu, tellement que quand le Boureau vint pour le lier, & qu'il lui eut demandé s'il vouloit qu'il prit un ruban de sa ringrave, il lui répondit qu'il prit une corde, & que lui qui

étoit un ſi grand pecheur ne pouvoit être traité trop rigoureuſement. Il fit divers autres Actes d'humiliation qui tirerent les larmes des yeux des ſpectateurs, & étant ſorti de la Baſtille pour aller au lieu du ſupplice, qui étoit devant, il y fut à pied avec un courage qui donna encore plus de compaſſion du triſte état où il étoit reduit. Il demanda au Pere Bourdaloüe, devant que de monter ſur l'échafaut, ſi on avoit pris ſoin de conſoler ſa mere, à qui il avoit demandé pardon de tout ce qu'il lui avoit fait, par une lettre extrêmement touchante. Il dit auſſi un mot à la Marquiſe de Villars qui devoit ſouffrir le même ſupplice, auſſi bien que le Chevalier de Preaux, & ayant tendu ſon col à l'Executeur, il lui mit la tête à bas d'un ſeul coup.

Son corps fut porté à S Paul dans un caroſſe de deüeil, où il demeura en dépôt juſqu'à ce qu'il fut transferé à l'Abbaye de Joüars, où il avoit demandé d'être enterré. La Marquiſe de Villars & le Chevalier de Preaux furent executez enſuite, & aprés eux le Maître d'Ecole, qui fut pendu. Belle leçon pour une infinité de perſonnes qui mangent leur bien mal à propos, & qui ne ſçachant aprés cela que devenir, ſont tellement abandonnez de Dieu, qu'ils ſe portent à faire de méchantes actions. Belle leçon auſſi pour ceux qui vivent dans un ſi grand libertinage, qu'il ſemble qu'ils ne reconnoiſſent rien au deſſus d'eux. Mais il vient un tems que Dieu leur apprend bien qu'il eſt leur Maître, permettant qu'ils tombent entre les mains de la Juſtice, ce qui leur fait faire reflexion, mais un peu tard, combien ils ont eu tort de s'éloigner de lui:

heureux encore s'il leur fait la même grace qu'il fit à celui dont je viens de parler.

Cette affaire ayant interrompu le cours de celles de Flandres & d'Allemagne, je dirai à Vôtre Majesté que le Prince d'Orange étant allé assieger Oudenarde, le Prince de Condé marcha au secours de cette Place, & les Imperiaux n'assistant pas le Prince d'Orange comme ils devoient, il fut obligé d'en lever le siege: & ensuite il se separa du Comte de Souches, dont il étoit si mécontant qu'il se plaignit à l'Empereur, que sans lui les affaires de la Campagne auroient mieux tourné. L'Empereur pour le contenter fut quelque tems sans vouloir voir ce General: mais il trouva moyen à la fin de se justifier & de rentrer en grace.

Le siege de Graves avoit toûjours duré jusques-là, & même il ne paroissoit pas encore pret à finir, ayant encore plusieurs dehors qui le défendoient: outre que la saison qui commençoit à devenir facheuse, laissoit voir peu d'esperance de reduire une garnison, qui sans nul secours que de ses forces avoit déja fait perir une infinité de gens. En effet Rabenhaut avoit eu toûjours le malheur d'être battu dans les sorties que le Comte de Chamilli avoit faites: mais ce qui étoit de plus mortifiant pour lui, c'est qu'un de vos Colonels, âgé de prés de soixante & dix ans, étoit venu exprés de Mastricht pour lui dérober le principal fruit qu'il se proposoit dans sa conquête. Vôtre Majesté en abandonnant la Hollande en avoit tiré beaucoup d'argent, & les Villes qui ne lui avoient peu donner tout ce qu'elle demandoit lui avoient offert des

oſtages, pour ſeureté qu'elles payeroient le ſurplus dans le tems dont elles étoient convenuës avec elles.

Ces oſtages avoient eſté conduits à Graves, comme dans un endroit où ils ſeroient en ſeureté, mais Rabenhaut l'ayant aſſiegé il contoit qu'en le prenant il épargneroit à la Hollande la ſomme dont ils étoient encore redevables, & qui montoit fort haut. Sa pretention paroiſſoit même tres-bien fondée, parce que vous ne pouviez donner ſecours à cette place qui étoit ſeparée des vôtres par Ruremonde & Venlo qui appartenoient aux Eſpagnols. Cependant de Melin Meſtre de Camp de Cavalerie, étant comme j'ai dit cidevant, parti tout exprés de Maſtricht pour les enlever, traverſa le Camp de Rabenhaut, & étant entré dans la Ville, il les prit & les emmena au lieu de ſa garniſon par le même chemin qu'il étoit venu.

Cela fit perdre un peu de la reputation de ce General, tellement que le Prince d'Orange ne le regardant plus comme il avoit fait auparavant, il crût que s'il vouloit avoir Graves il ne devoit pas s'en attendre à lui. Il y fut lui-même accompagné de quelques troupes qu'il avoit ramenées de Flandres, & s'en rendit le maître.

Graves étant ainſi tombé entre les mains de ce Prince, la Campagne finit de ce côté-là, pendant qu'elle continua en Allemagne avec beaucoup de chaleur. Les grandes forces que vos ennemis jetterent en Alſace étonnerent un peu vôtre Miniſtre, qui crût ſi bien que cette Province ne pouvoit ſe ſauver, qu'il conſeilla à Vôtre Majeſté d'en retirer le Vi-

comte de Turenne, & de l'envoyer autre part, où il lui ſeroit plus neceſſaire. Elle eut bien de la peine à avaler cette pilule, & de perdre ainſi tout d'un coup un païs qui avoit coûté de ſang & de peine à conquerir, eſtoit un morceau de dure digeſtion pour elle. Neanmoins le Marquis de Louvois lui en faiſant voir la neceſſité, & que ſans cela elle perdroit la Lorraine où le Duc de ce nom s'acheminoit, avec de grandes eſperances de rentrer dedans, elle conſentit qu'il en envoya l'ordre à ce General : mais cóme il ne voyoit pas que la choſe fut ſi fort preſſée qu'il ſe l'imaginoit, il lui manda qu'il falloit qu'on eut donné de mechans avis à Vôtre Majeſté pour lui faire prendre une telle reſolution : qu'il voyoit les choſes plus clairement que les autres, lui qui eſtoit ſur les lieux, & qu'il le prioit de vous rendre une lettre qu'il ſe donnoit l'honneur de vous écrire, par laquelle il vous ſpecifioit ſi bien les raiſons que vous aviez de ſurſeoir vôtre reſolution, qu'il eſperoit que vous le feriez d'abord que vous l'auriez veuë.

Le Marquis de Louvois trouva qu'il y avoit de la vanité à ce General d'en vouloir ſçavoir plus que lui, & ſans montrer ſa lettre à Vôtre Majeſté il lui envoya de nouveaux ordres en conformité des premiers. Ce grand homme ſe douta bien que cette recidive ſe faiſoit ſans vôtre participation, & que s'il vous eut donné la lettre qu'il avoit eu l'honneur de vous écrire, vous lui euſſiez fait celui de lui faire réponſe. Ainſi devant que de ſe reſoudre à faire ce qu'il lui mandoit, il écrivit tout de nouveau à Vôtre Majeſté, & adreſ-

ſa ſa lettre au Cardinal de Boüillon ſon neveu, afin qu'elle eut une autre deſtinée que la premiere. La confiance que vous aviez en la prudence & en la ſageſſe de ce General, vous fit douter que le Marquis de Louvois vous donnât un bon conſeil d'abord que vous eûtes jetté les yeux deſſus, & l'interêt que vous aviez a vous en rapporter à ſon avis plûtôt qu'à celui de ce Miniſtre, fit que vous mandates de vôtre propre main à ce General, qu'il en usât comme il le jugeoit à propos, & que vous vous en rapportiez à lui.

Ce fut un grand ſujet de chagrin à vôtre Miniſtre qui avoit coûtume d'être abſolu. Cependant comme il avoit plus de foi en ſes lumieres que dans celle de perſonne, il compta que le ſuccez qui ſeroit conforme à l'oroſcope qu'il en avoit faite perdroit bien-tôt le Vicomte de Turenne dans l'eſprit de Vôtre Majeſté, qui aprés cela n'auroit plus de confiance qu'en lui. Mais il comptoit ſans ſon hôte, & il ſe trouva tout au contraire que ce General conſerva Saverne & Haguenau que les ennemis aſſiegerent l'un aprés l'autre. Il fit auſſi échoüer le deſſein qu'ils avoient ſur Briſac qu'ils commençoient à ſerrer de prés, dans l'eſperance que comme il manquoit de toutes choſes, ils l'auroient bien-tôt ſans coup ferir. Mais ces évenemens, tout conſiderables qu'il étoient, ne furent encore que les moindres, par leſquels il acheva une ſi belle Campagne, car feignant d'aller prendre des quartiers d'hyver en Lorraine il revint à la charge par des chemins impraticables, lors que les ennemis s'étoient ſeparez pour ſubſiſter plus commodement, & les ayant

surpris il les mena battant les uns aprés les autres, jusques à ce qu'ils firent ferme auprés de Turquem : mais il les en chassa encore & les ayant obligez de repasser le Rhin, il punit les habitans de Strasbourg par le pillage des effets qu'ils avoient à la Campagne, de ce qu'ils avoient donné passage aux ennemis sur leur pont, contre la parole qu'ils luy avoient donnée de n'en rien faire.

Vôtre Majesté ne laissa pas un service de cette nature sans recompense ; elle lui envoya le lendemain qu'il fut arrivé à Paris cent mille écus en Loüis d'or, & lui ayant donné quantité d'autres marques de distinction, elle lui envoya aussi le Marquis de Louvois pour lui demander pardon de quantité de choses dont il avoit sujet de se plaindre de lui. Mr. de Turenne en usa en cette occasion de même que nous voyons qu'en use un dogue à l'égard d'un petit chien : il écoûta son compliment sans bassesse & sans colere, & l'ayant renvoyé avec une réponse, dont pourtant il n'avoit pas lieu d'être content, Mr. le Prince vint trouver Monsieur de Turenne pour sçavoir de lui comment s'estoit passé cette entrevuë.

Monsieur de Turenne lui ayant rendu compte, le Prince de Condé qui n'avoit pas lieu d'aimer ce Ministre, le pria qu'ils pussent agir de concert pour desabuser Vôtre Majesté de bien des choses dont elle étoit prevenuë à son avantage. Le Vicomte de Turenne en convint avec lui. Mais Mr. le Tellier en ayant avis il vint trouver Mr. le Prince & le conjura de pardonner à son fils qui à l'avenir auroit pour lui, tant de respect qu'il auroit tout

lieu d'en être content. Ainsi ayant desarmé sa colere par ces belles promesses, il empêcha sa ruïne, qui étoit inevitable si ces deux grands hommes s'en fussent mélez. Car il étoit aisé de desabuser Vôtre Majesté de bien des choses qu'il lui faisoit passer pour de grands services, qu'il lui rendoit, & qui en les examinant neanmoins auroient eu tout un autre nom.

Je mets par exemple de ce nombre le changement qu'il vous a fait faire dans les Maladeries, dont il vous a fait convertir les fonds en recompenses pour les gens de Guerre. J'ose dire à Vôtre Majesté que quand elle y fera reflexion, elle ne demeurera guere à être persuadé que son pouvoir ne sçauroit s'étendre sur les choses de cette nature. Elle doit considerer que c'est une fondation pour une œuvre pie qu'elle est obligée d'entretenir. Je sçais bien que le pretexte qu'il a pris est, que cette fondation est bien inutile, maintenant qu'on reconnoit que la maladie pour laquelle elle a été faite, est un effet de la pure débauche, & non pas comme on croyoit autrefois, un mal où il n'y avoit point de remede; mais que cela soit ou non, on ne voit pas qne cela autôrise Vôtre Majesté à se saisir de ce revenu, & à le donner à qui bon lui semble. Si elle en peut disposer ce n'est tout au plus qu'en faveur des Hôpitaux, ou en le convertissant d'une maniere que cela réponde à l'intention des fondateurs. Car de pretendre qu'elle le puisse donner à des gens qui s'en servent pour contenter leurs passions, c'est dequoi les Casuistes ne conviendront point,

quand même vous les choisiriez entre ceux qui ont la reputation d'être extrêmement relâchez.

Je doute fort même que vous le puissiez unir valablement à l'Hôtel Royal des Invalides que vous avez fait bâtir avec tant d'impetuosité & de dépense, qu'il semble avoir été fait plûtôt pour la demeure d'un Roi, que pour celle des pauvres Soldats estropiés. Car c'est à Vôtre Majesté à pourvoir de son propre fonds à leur entretien, sans se servir pour cela de celui des autres. Il y auroit même une espece de honte à elle de le faire, puisque ce seroit perdre la gloire qui lui revient d'un si bel établissement, si l'on pouvoit dire qu'elle l'eut fait aux dépens d'autrui.

L'année 1675. ne fut pas plûtôt commencée que vous songeâtes à vous assurer la communication de Maestricht, que les ennemis avoient interrompuë sur la fin de la Campagne derniere, en prenant Dinant & Hui. Cette Conquête avoit été faite par les Imperiaux lors qu'ils s'étoient separez de l'Armée du Prince d'Orange, ce qui lui donnoit envie de reprendre Maestricht. Pour cet effet il fit en sorte que l'Empereur envoya à Liege le Cardinal de Bade Chanoine de cette Eglise, qui sous pretexte de residence tâcha de faire declarer en sa faveur cette Ville, qui étoit de grande consequence pour le succez de cette entreprise: son éminence y trouva beaucoup de disposition, & il faut que je die encore à Vôtre Majesté que le Marquis de Louvois en fut cause; car il faut qu'elle sçache qu'il avoit donné divers

sujets de mécontement aux habitans de cette Ville, qui auparavant lui étoient tres-affectionnez. Il avoit fait piller plusieurs fois les maisons qu'ils avoient hors de la Ville & à la Campagne, & cela en haine de ce que passant un jour par cette Ville un Chanoine de la Cathedrale lâcha contre lui quelques paroles injurieuses, & assez haut pour qu'il les peut entendre.

Quoi qu'il en soit le Comte d'Estrades qui prenoit garde aux interêts de Vôtre Majesté prevint le Cardinal de Bade, en traitant avec le Gouverneur de la Citadelle qui la lui remit entre les mains. L'heureux succez de cette negotiation ayant aussi arrêté le cours de la méchante volonté des Liegeois, le Cardinal de Bade qui n'avoit plus que faire dans cette Ville, demanda un passeport au Comte d'Estrades pour pouvoir s'en retourner en seureté en Allemagne : mais s'en étant servi pour y transporter des armes, ce Gouverneur se servit de ce pretexte pour le faire arrêter lui & toute sa suite. Car il estoit bien aise de justifier à toute l'Europe qui accusoit Vôtre Majesté de mauvaise foi de s'être emparé de la Citadelle de Liege, qu'elle avoit eu raison de le faire, & comme cela ne se pouvoit qu'en montrant que son Eminence l'auroit fait elle-même si elle n'avoit esté prevenuë, il visita tous ses papiers parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qu'il jugeoit à propos de faire supprimer, parce qu'ils faisoient mention de tout ce qu'elle avoit brassé. Cela imposa silence à tous ceux qui tâchoiét d'obscurcir la reputation de Vôtre Majesté, de sorte qu'il ne s'en parla plus du tout.

Cette grande affaire s'étant terminée de la maniere que je viens de dire, vous assiegeâtes Dinant, dont vous estant rendu maître, vous achevâtes de netoyer la Meuse; depuis cette derniere Ville jusques à Mastricht par la prise de Huy & de son Château. De là vous fites sentir la force de vos armes à la Ville de Limbourg, que le Prince d'Orange fit mine de vouloir secourir: mais n'en ayant fait que le semblant, elle se rangea sous vôtre obeïssance, pendant que le Vicomte de Turenne retourna en Allemagne, pour faire tête à Montecuculli que l'Empereur avoit renvoyé en ce païs-là.

Mr. de Turenne n'avoit pas à beaucoup prés de si grandes forces sur les bras que l'année precedente; car vous aviez trouvé moyen de faire diversion dans le Nord par la declaration de la guerre que le Roy de Suede avoit faite au Marquis de Brandebourg. Le Duc d'Hannover le devoit seconder avec une armée de quinze mille hommes qui auroit tenu en respect ceux qui pouvoient être portez à secourir cet Electeur. Mais le Connêtable Vrangel qui commandoit celle de Suede étant engagé par les ennemis de son maître n'executa pas les ordres qu'il lui avoit donnez; de sorte que le Duc d'Hannover n'osa jamais se declarer. Cependant cela fit que l'Electeur de Brandebourg retira ses troupes de l'Armée de Sa Majesté Imperiale, sur laquelle le Marquis de Vaubrun, un des Lieutenans de vôtre armée, avoit pris Dachstem en l'absence du Vicomte de Turenne.

Le Marquis de Louvois croyant avoir re-

paré

paré par la declaration du Roy de Suede la faute qu'il avoit faite, de manquer la paix quand elle avoit été demandée à Vôtre Majesté avec tant davantage pour elle, ne songea plus qu'à continuer la guerre qui étoit allumée en tant d'endroits differens. Et comme les Messinois recommençoient à crier misericorde à cause de la faim qui les pressoit vous y renvoyâtes Vallavoir, qui fut si heureux que d'y conduire à bon port un second convoi de bled, quoique les Espagnols se fussent mis en embuscade sur son passage avec des forces beaucoup superieures aux siennes.

Cependant je ne sçais qui vous fit changer de resolution, touchant la moderation que vous aviez témoignée à leur égard; car ils vous reconnurent pour leur Souverain, & vous leur envoyâtes pour Viceroi le Duc de Vivonne, General de vos Galeres qui étoit frere de Madame de Montespan. Cette derniere qualité qui étoit cause que quand il avoit fallu pourvoir à cette charge, le Marquis de Louvois avoit preferé ses interêts à ceux des autres pretendans qui en étoient bien aussi capables, fit qu'il l'emporta sur eux. Cependant il réüssit fort bien dans les commencemens qu'il fut dans ce païs-là. Il entra dans le port de Messine à la barbe des Espagnols sur qui il prit même un Vaisseau de cinquante pieces de Canon : il reduisit en suite quelques forts dont ils étoient encore les maîtres, puis s'étant mis en Campagne; il les chassa de tous les postes qu'ils occupoient à quatre lieuës à la ronde, aprés quoi étant rentré dans ces Vaisseaux, il fit

une descente en Calabre, d'où il rapporta quelque butin. Mais lors qu'il avoit plus de besoin que jamais de travailler il s'endormit sur sa bonne fortune, ce qui donna lieu à quantité de conjurations dont il fut neanmoins assez heureux de se tirer.

Le Vicomte de Turenne étant arrivé à son armée, trouva que le Marquis de Vaubrun l'avoit mise en bon état par quelques exploits qu'il avoit faits, ensuite de la prise de Dachsteim, & qui lui avoit produit l'abondance. Ainsi chacun ne demandant qu'à se signaler, il lui fit passer le Rhin, & presenta la bataille à Montecuculi qui la refusa. Il ne l'y pût obliger à cause des postes avantageux qu'il occupoit. Mais aprés l'avoir tourné de tous côtez, il le reduisit dans une telle disette de vivres & de fourages, qu'il étoit impossible qu'il ne decampât devant lui. Il voulut se servir de cette occasion pour le charger. Mais s'étant avancé pour le reconnoître, il fut tué d'un coup de fauconneau.

Cét accident fâcheux changea toutes les affaires dans un instant, tant il est vray qu'une armée sans General est de même qu'un corps sans ame. Montecuculi qui s'enfuyoit revint à la charge, sçachant la consternation où la mort de ce Vicomte avoit jetté vôtre armée. En effet les Lieutenans Generaux qui la commandoient ne songeoient plus qu'à repasser le Rhin, ce qui fit dire quelque chose de fort plaisant à vos soldats sur l'embarras où ils les voyoient. Mr. de Turenne avoit coûtume de monter un cheval pie, & ils disoient hautement & sans se cacher qu'il n'y avoit qu'à lui mettre la bride sur le col,

& qu'il ſçauroit mieux qu'eux où il falloit aller. Cependant le Comte de Lorges l'amene ſaine & ſauve en deça du Rhin, aprés avoir livré combat aux ennemis qui ſe perſuadoient d'en avoir beaucoup meilleur marché.

Vôtre Majeſté fut ſenſible à cette perte autant que le merite de ce grand homme vous y obligeoit ; & que le beſoin que vous aviez de lui étoit preſſant. Mais il n'en fût pas de même du Marquis de Louvois, & pendant que toute la France étoit en deüil de la perte que vous en aviez fait, il s'en réjoüiſſoit lui & les ſiens. Je ſçais poſitivement ce que j'ai l'honneur de dire ici à Vôtre Majeſté, & s'il eut peu s'oppoſer aux honneurs funebres qu'elle lui fit rendre, il l'auroit fait de tout ſon cœur. Ils furent extraordinaires ; cependant je ne ſçache perſonne que lui qui y trouva à redire, car la memoire de ſes grãdes actions étoit gravée ſi profondement dans le cœur de chacun, qu'on ne peut dire ſi on l'eſtimoit davantage qu'on l'aimoit. Auſſi pour en dire la verité il n'étoit pas recommendable ſeulement par une vertu militaire, qui fait d'ordinaire toute la gloire des Heros, mais auſſi par toutes les autres vertus morales & Chrétiennes, ce qui eſt fort rare dans un même ſujet.

Le Duc de Lorraine qui avoit ſes Troupes du côté de la Moſelle où étoient auſſi avec lui celles de Lunebourg, de Munſter & de quelques autres Confederez, ayant apris cet accident, mit le ſiege devant Treves où commandoit Vignori, vieux Soldat de l'experience de qui le Prince de Condé, ſous

leqnel il avoit servi toute sa vie vous avoit assuré. Il ne s'étonna pas de ce Siege où il croyoit même remporter quelque gloire, principalement, parce que le Maréchal de Crequi marchoit à son secours; mais dans le tems qu'il donnoit ses ordres à cheval, il fut culbuté dn haut en bas d'un Bastion, par la frayeur que cet animal eût d'un coup de tonnerre, de sorte qu'il finit ses jours de cet accident imprevû. Cela fit hâter la marche du Maréchal de Crequi,,qui craignoit que sa mort ne causât parmi les siens quelque terreur panique qui les obligea à se rendre. Mais le Duc de Lorraine lui épargna la peine de s'avancer bien avant, & vint au devant de lui jusques à Consarbrik, où est le confluent de la Sarre & de la Moselle. Il passa là la riviere où ce Maréchal l'auroit pris à son avantage s'il eut voulu; car il lui étoit aisé de le combattre dans le tems qu'il n'avoit encore fait passer qu'une partie de son armée; mais ne l'ayant pas voulu faire par je ne sçais quelle raison, & qu'il ne sçavoit peut être pas bien lui-même, il fut si bien battu que toutes ses Troupes prirent la fuite les unes d'un côté les autres de l'autre. Il se sauva lui-même en si petite Compagnie qu'il arriva à Treves lui cinquiéme où son desespoir étoit si grand, qu'il resolut de s'ensevelir dans la Place qui ne valoit rien. En effet, il fit une resistance à quoy les ennemis ne s'attendoient pas; ce qui fut cause qu'ils lui offrirent une bonne composition. Mais ne voulant point entendre parler du tout de se rendre, un Capitaine d'Infanterie, nommé Boisjourdan, rémontra à

la garnison qu'elle n'avoit que faire de son desespoir, & que s'il étoit assez grand pour l'obliger à vouloir perir, ce n'étoit pas à dire qu'elle pût suivre son exemple. Quelques-uns furent de son avis, & representerent à ce Maréchal que l'état où ètoit la Place ne leur permettoit point de faire une plus longue resistance. Mais s'étant emporté à ce compliment, & ne leur ayant pas donné le temps d'achever le reste, Boisjourdan traita avec les ennemis, à qui il donna entrée dans la Ville. Le Maréchal de Crequi se sauva dans l'Eglise où il vouloit encore tenir bon avec quelques Officiers qui n'aprouvoient pas ce qu'avoit fait Boisjourdan. Mais ceux-cy lui ayant fait voir qu'ils alloient être forcez, & que son desespoir seroit blâmé de Vôtre Majesté & de toute la France, ils le firent resoudre à se rendre à discretion.

Vôtre Majesté effectivement ne fut pas contente de ce qu'il avoit fait, & l'auroit été encore moins s'il eut poussé son desespoir plus avant. Cependant trouvant que ce qu'avoit fait Boisjourdan étoit d'un si méchant exemple, qu'elle ne le devoit pas souffrir; Elle le fit arrêter, & le conseil de guerre le condamna d'avoir la tête coupée avec quelques-uns de ses complices. La Sentence fut executée à Mets, en presence de la Garnison, & il ne fut regretté de personne, tant il est vray qne la desobeïssance est indigne d'un honnête homme.

Aprés ces malheureux succez pour Vôtre Majesté, il y avoit lieu de craindre que les ennemis n'entrassent en France. Mais vous y remediâtes par vôtre prudence, & fites

naître tant de jalousie entre les Princes de la Maison de Brunsvvick & le Duc de Lorraine que les premiers voulurent s'en retourner en leur Païs, quoyque l'autre leur pût dire. C'est ainsi que les affaires d'une ligue vont toûjours; ce que l'un veut l'autre ne le veut pas; de sorte que ce seroit un miracle de les voir de bonne intelligence: leurs interêts sont toûjours differens, d'où il faut conclure qu'il est comme impossible que leurs projets réüssissent.

La mort du Vicomte de Turenne faisant craindre à Vôtre Majesté que les ennemis ne fissent des conquêtes en Alsace, elle y envoya d'abord le Duc de Duras qu'Elle avoit fait Maréchal de France, trois jours aprés la mort de son oncle. Quelques autres Officiers avoient reçû le même honneur, & le Marquis de Louvois avoit si bien fait auprés de Vôtre Majesté, que le Marquis de Rochefort en étoit du nombre, quoy qu'il ne se fut pas signalé davantage qu'il avoit fait auparavant, les autres étoient le Comte d'Estrades: le Duc de Navailles que Vôtre Majesté avoit rappellé auprés d'Elle quelques temps aprés l'avoir exilé: le Comte de Schomberg: le Duc de Vivonne: le Duc de la Feüillade, & le Duc de Luxembourg. Mais y ayant beaucoup à dire que le Duc de Duras n'en sçut autant que son Oncle, vous mîtes bien-tôt le Prince de Condé à sa place, dont la reputation seule vous étoit d'un grand secours dans la conjoncture presente.

En effet les ennemis, aprés avoir passé le Rhin sur le pont de Strasbourg, qui vous manqua de parole pour la seconde fois, cru-

rent prendre Haguenau d'emblée; mais le Prince de Condé les ayant obligez de lever le ſiege, ils ſe jetterent ſur Saverne dont ils croyoient s'emparer avec plus de facilité. Le ſuccez qu'ils y eurent fut neanmoins égal à celuî qu'ils avoient eu devant l'autre Ville, tellement que cette Campagne qui ſembloit dans les commencemens menacer Vôtre Majeſté d'un revers de fortune, ſe termina à ſi peu de choſe, qu'elle n'eut pas ſujet de s'en effrayer.

Les Suedois n'en furent pas quittes à ſi bon marché. Ils s'étoient à la fin avancez dans les Etats du Marquis de Brandebourg où ils avoient pris quelques poſtes de peu de conſequence, ſans ſonger à penetrer plus avant. Il ſembloit même qu'ils agiſſoient de concert avec lui, tant ils alloient lentement, & qu'il prenoit peu de ſoin lui-même de s'oppoſer à leurs entrepriſes. Mais cet Electeur ſçachant que le Roi de Suede preſſé par Vôtre Majeſté, ſe reſolvoit enfin à faire d'autres efforts, il courut de Hollande où il étoit, à la défenſe de ſon Païs, & fut ſi heureux qu'en arrivant, il les mit en deroute à un paſſage nommé Felbeling. Ils y perdirent la plus grande partie de leur Canon & de leur Bagage, dont ne s'étant peu remettre de toute la Campagne, le Roi de Dannemark qui avoit pris le parti de l'Electeur auſſi bien que les Princes de la Maiſon de Brunſvvik, trouva moyen de faire ſes affaires. Ils attaquerent cette Couronne tous dans un même-tems, dans le Duché de Bremen, dans l'Iſle de Rugen, & ſur ſes autres frontieres, & ne trouvant pas plus de reſiſtance d'un côté

que d'autre le Roi de Dannemark assiegea & prit VVismart, Port considerable qu'elle tenoit sur la Mer Baltique.

Vôtre Majesté ayant lieu de connoître plus que jamais le méchant service que le Marquis de Louvois lui avoit rendu, lors qu'il l'avoit empêché de faire la paix, accepta la mediation que le Roi d'Angleterre offroit à tous les Princes qui étoient parties dans la guerre, pour aider à la finir. Les autres y consentirent aussi bien que vous, & ils envoyerent leurs Plenipotentiaires à Nimegue, où les vôtres se rendirent des Premiers. L'Espagnol y avoit montré jusques-là plus de repugnance que les autres; mais les affaires de Messine diminuoient beaucoup de sa fierté, & il avoit peur que vous ne vous rédissiez maître de tout le Royaume, comme vous aviez déja fait de la capitale & de la Ville d'Agouste, où le Maréchal de Vivonne avoit mis garnison. Ce n'est pas que cette derniere ville fut considerable pour sa force: mais comme elle avoit un beau port, c'étoit toûjours une retraite pour vos vaisseaux qui vous étoit fort avantageuse.

Les Hollandois d'un autre côté s'ennuyoiét beaucoup de la Guerre qui leur étoit extrêmement à charge, par les subsides qu'ils donnoient aux Princes qui les étoient venus secourir. D'ailleurs ils consideroient qu'ils étoient presque hors d'intrigue par l'évacuation que vous aviez faite de leur Païs, de sorte qu'il n'y avoit plus que les interêts de l'Empereur à considerer, avec ceux des Princes de l'Empire. Mais ils étoient si differens les uns des autres, que ce devoit être un ache-

minement à la Paix; puiſqu'il eſt certain qu'ils avoient plus à ſe défier de ceux qui étoient dans leur parti que des armes de Vôtre Majeſté. En effet la puiſſance que s'acqueroit inſenſiblement l'Empereur devoit donner une grande jalouſie à tous ces Princes; & lui de ſon côté ne devoit pas être trop content de les voir en bonne intelligence les uns avec les autres, & conferer ſouvent enſemble ſur leurs interêts ſans l'y appeller.

Les choſes étant en cét état au commencement de l'année 1676. le Marquis de Louvois qui me gardoit le reſſentiment de l'affaire des routes s'efforça de me rendre la pareille dans une de Finance, où il me ſoubçonnoit d'avoir trempé. Mais je fis voir à Vôtre Majeſté, clair comme le jour, que je n'y avois nulle part, & que s'il y étoit fait quelque choſe qui ne fut pas à faire, elle s'en devoit prendre à Deſmarets mon neveu, qui en avoit eu la direction. Je lui dis en même-tems que je ne lui répondois de rien là-deſſus, & qu'elle ſçavoit que je lui avois dit plus d'une fois que c'étoit un homme dangereux, quand il trouvoit quelque choſe à gagner. Cependant je ne lui avois jamais rien ſouffert, mais il ne laiſſoit pas de me tromper tout le premier, tant ſa convoitiſe étoit grande: Vôtre Majeſté cependant lui avoit fait plus de bien mille fois qu'il ne meritoit, juſques à lui donner cent mille écus pour ſes peines de la premiere affaire dont il s'étoit mêlé: mais il y a des gens inſatiables, & à qui Vôtre Majeſté donneroit la moitié de ſon Royaume qu'ils ne ſeroient pas contens. Elle eut la bonté d'aſſoupir cette affaire à ma con-

ſideration, & ce n'eſt pas la ſeule choſe dont je lui ſuis redevable. Je puis dire neanmoins quoi que ce ne ſoit pas à moi à me vanter moi-même, que je n'ai jamais eu recours à ſa bonté pour mes injuſtices, ou pour mes voleries. J'ai toûjours tâché de marcher droit, & je défie que perſonne me puiſſe accuſer avec raiſon du contraire.

L'Heritier d'un nommé Friois, Suiſſe de Nation, qui avoit amaſſé de grands biens dans vôtre Royaume en pourroit rendre un bon témoignage s'il y étoit appellé. Ce Friois étant mort fort vieux ſans avoir jamais été marié. D'abord que celui dont je viens de parler voulut s'approprier ſa ſucceſſion, il trouva en ſon chemin le Fermier de Vôtre Domaine, qui pretendit y avoir meilleure part que lui, parce que Friois étant bâtard, tout ce qu'il avoit amaſſé devoit ſelon les loix de vôtre Royaume revenir à ceux qui étoient aux droits de Vôtre Majeſté. Cette conteſtation dont le fonds étoit de grande conſequence pour l'un & pour l'autre leur fit chercher des amis, & le pretendu heritier de ce Suiſſe ne croyant point en trouver qui lui pût rendre de plus grands ſervices que moi, me fit offrir deux cens mille frans, ſi je lui voulois accorder ma protection. Mais je lui fis dire qu'il n'y avoit point de ſomme, ſi grande qu'elle fut, qui me peut faire commettre une injuſtice; tellement que voyant qu'il n'y avoit rien à faire avec moi, il s'adreſſa à des gens qui avoient accez auprés du Marquis de Louvois, & qui moyennant cette ſomme qui fut partagée entr'eux, firent ſon affaire. Villacerf & S. Poüange eurent chacun vingt

mille écus ; Stouppa eut le reste avec un certain homme dont j'ai oublié le nom. Le Fermier de vôtre Domaine m'en fit les plaintes, & me pria d'informer Vôtre Majesté de l'injustice qu'on lui rendoit : mais je la trouvai si prevenuë qu'il me fut impossible de rien faire pour lui.

Je sçais mille autres rencontres où la prévarication a eu le même lieu, & Vôtre Majesté doit être persuadeé que tant que la Guerre a duré, il s'est fait un sale commerce des charges qui sont venuës à vaquer, jusqu'aux Enseignes. C'est par là qu'un Alexandre, fils d'un miserable Ecrivain, est devenu si à son aise, & qu'il veut faire comparaison aujourd'hui avec tout ce qu'il y a de gens de qualité. C'est aussi par un pareil abus que Charpentier & Binot son beau-frere sont maintenant si riches, quoi que l'un soit fils d'un petit Bourgeois de Campeigne, & l'autre d'un Sergent de Tonnerre. C'est dans la bourse de ces gens-là que Vôtre Majesté pourra foüiller dans l'occasion, sans qu'elle puisse craindre qu'on y trouve à redire ; l'un ne rendra gorge que des Compagnies qu'il a venduës, & les autres que du sang des Communautez dont ils se sont engraissez. Le miserable Village de Coutisoux en Champagne, & dont toute la richesse ne consiste qu'en fromages, à donné pendant plusieurs années trois mille livres par an à Charpentier, pour le décharger du logement des gens de guerre : mais dés qu'il n'a plus été en état de lui fournir une si grande somme, & qu'il lui a demandé à la moderer, il a oublié ses presens & lui a ordonné les passages.

Si je voulois remplir ce papier de semblables abus, je n'aurois jamais fait, & Vôtre Majesté sçait qu'il n'y a pas encore long-tems, que je lui ai fait voir les friponneries qu'on lui faisoit dans l'extraordinaire de la guerre, où on lui faisoit payer deux fois un même Regiment, par l'intelligence qu'il y avoit entre le Commissaire & le Trésorier. Je sçais bien qu'on ne sçauroit imputer ce desordre au Marquis de Louvois, mais outre que c'est à lui à répondre des gens qu'il met en charge, il est encore obligé d'avoir les yeux dessus, sans que je sois tenu d'y surveiller. Mes emplois me fournissent assez d'occupation sans avoir encore cette nouvelle charge. Cependant comme il y va de l'interêt de Vôtre Majesté & de celui de ses peuples, sur qui retombent tous ses desordres, puis que c'est à eux qu'on demande de l'argent quand le Trésor Royal est épuisé, je ne feins point d'entrer dans un si grand détail, quoi qu'il me soit impossible de le faire, sans me dérober quatre ou cinq heures, qui sont absolument necessaires à mon repos pour me delasser du grand travail dont je suis accablé.

Vôtre Majesté fera reflexion à ce que je lui viens de dire, quand elle le jugera à propos Cependant j'en reviens à la suite de son Histoire.

Le ravage que faisoit la garnison de Philisbourg dans les Etats de l'Electeur Palatin, obligea l'Empereur de tenir cette Place serrée pendant tout l'hyver, pour se délivrer de ses importunitez continuelles. Il lui donna même parole qu'il lui ôteroit cette épine du pied, en la faisant assieger d'abord que le

Printems seroit revenu, ce qu'on n'avoit osé entreprendre du vivant de Mr. de Turenne. Le Comte de Lorges importunoit cependant Vôtre Majesté pour qu'elle lui fit la même grace qu'à son frere, & à tant d'autres qu'elle avoit honorez, comme j'ai dit ci-devant, du Bâton de Maréchal de France. Il mettoit en ligne de compte le service qu'il lui avoit rendu, en ramenant son armée en deça du Rhin, aprés la mort de son oncle, outre qu'il y avoit long-tems qu'il servoit. Vôtre Majesté avoit peine à s'y resoudre, non qu'elle ne l'estimât pour un brave homme, & fort entendu dans son métier; mais parce qu'ayant fort peu de bien, il ne seroit pas en état de soûtenir cette dignité. Le Marquis de Louvois qui le regardoit comme le neveu d'un homme qu'il n'avoit jamais aimé, ne lui rendoit pas d'ailleurs de trop bons offices, s'imaginant qu'il ne seroit jamais de ses amis. Comme je vis cela, & que la repugnance qu'avoit Vôtre Majesté de lui rendre justice, ne venoit que de ce que j'ai dit cidevant, je lui fis dire qu'il recherchât la fille de Fremont, & que pourvû qu'il eut de bonnes paroles du pere, je lui répondois que l'autre affaire iroit bien. Cependant pour lui rendre le service tout entier, je menaçai sous main Fremont de le rechercher pour quelques affaires qu'il avoit faites, & où il avoit tant gagné qu'il passoit pour l'homme le plus riche de Paris. Cela lui fit peur, & croyant avoir besoin de protection, il écoûta la proposition que le Comte de Lorges lui faisoit, sous condition d'être Maréchal de France auparavant. Je dis alors à Vôtre

Majesté le changement qui se preparoit en faveur de ce Comte, de sorte qu'étant persuadé que ce mariage le mettroit en un autre état qu'il n'étoit, elle lui accorda le bâton qu'il desiroit si ardemment. Il épousa ensuite Mademoiselle de Fremont qui lui apporta un si gros mariage, qu'il acheta la charge de Capitaine des Gardes de Vôtre Majesté, qu'il paya comptant. Il traita aussi de la Comté de Quintin, qui est une terre des plus considerables de Bretagne, & qui vaut cinquante mille livres de rente; mais comme quand on commence à devenir heureux, c'est presque l'ordinaire de voir que la fortune nous accable de ses graces, celui de qui il avoit achêté cette terre, & de qui il s'étoit chargé de payer les dettes, & de lui faire outre cela une grosse pension sa vie durant, mourut peu de tems aprés, de sorte qu'il en fut déchargé.

La part que j'avois à sa fortune fit que le Marquis de Louvois le laissa sans emploi cette Campagne, quoi qu'il s'en fut mieux acquitté que le Maréchal de Rochefort, à qui il donna ordre inutilement de jetter des hommes & des munitions de guerre dans Philisbourg. Vôtre Majesté sçait la faute qu'il fit en voulant executer ce commandement, & comment le chagrin qu'il en eut le fit mourir de douleur. Car c'étoit moins de cœur qu'il manquoit que de conduite, ce qui nous apprend que nous ne devons jamais souhaiter d'être élevez au dessus de nos forces, puisque nous n'en tombons que de plus haut. En effet tel est bon pour acquerir de la reputation dans un poste, qui la perdroit

dans un qui ſeroit plus élevé. La prudence veut que nous meſurions nôtre ambition par la connoiſſance de nous-méme, autrement nous ferons voir à nôtre dommage la verité dont on a tâché de nous inſtruire, en nous donnant la fable de Phaëton.

Vous ouvrîtes cette Campagne par la priſe de Condé qui fut ſuivie de celle de Bouchain. Le Prince d'Orange s'étant approché de vôtre armée pour ſecourir ces Places ne trouva pas à propos de vous attaquer avec une Armée beaucoup inferieure à la vôtre. Ces deux conquêtes étant faites Vôtre Majeſté revint à Verſailles aprés avoir laiſſé la plus grande partie de ſon Armée ſous le commandement du Maréchal de Schomberg, & envoyé le reſte au Duc de Luxembourg qui commandoit en Allemagne. Le Prince de Lorraine y étoit à la tête de l'armée de l'Empereur & aſſiegea enfin Philisbourg, qui fit une ſi belle défenſe que le Duc de Luxembourg eut tout le tems qu'il pouvoit ſouhaiter pour le ſecourir.

Le Prince d'Orange de ſon côté fit le Siege de Maeſtricht, dont le Commandant à l'exemple de celui de Philisbourg fit bien ſon devoir, que le Maréchal de Schomberg donna le tems au Maréchal d'Humieres de faire le ſiege d'Aires, pour lequel il lui avoit prêté une partie de ſes Troupes ; mais les ayant repriſes, quand il fut achevé il marcha droit à lui, dont ſe feroit enſuivi une ſanglante Bataille, ſi le Prince d'Orange qui avoit perdu ſix ſemaines de tems à ce Siege, & ſix à ſept mille hommes, n'eut jugé à propos de ſe retirer de bonne heure.

Cet heureux succez pour vos armes rebuta encore les Hollandois de la guerre. D'ailleurs, dés le commencement de l'année il leur étoit arrivé un malheur à Messine, dont ils faisoient du moins autant de cas que de celui-là. Ils avoient envoyé sur ces Mers le fameux Ruyter, qui de petit Matelot qu'il étoit au commencement s'étoit élevé par degrés jusques au commandement de leur Armée Navale. Jamais homme n'avoit eu plus de reputation sur les deux Mers, & il étoit sorti si glorieux de toutes les affaires où il s'étoit trouvé, qu'il sembloit que son nom suffit tout seul pour donner la victoire à son parti. Cependant vos Vaisseaux lui ayant donné combat le mirent en fuite, dont ne se tenant pas encore bien battu, il tenta trois mois aprés un second combat, qui lui fut encore plus desavantageux que le premier, car non-seulement il y fut défait, mais il y receut encore une blessure, de laquelle il mourut à Siracuse dix jours aprés.

Il ne manquoit plus à Vôtre Majesté ; qui, par ces deux victoires, se trouvoit en état de continuer glorieusement sa protection aux Messinois, que d'avoir en Allemagne une pareille issuë à ses entreprises : mais le Duc de Luxembourg y trouva tant de difficulté, qu'aprés avoir tenté inutilement de cent manieres differentes le moyen de secourir Philisbourg, il en abandõna le dessein. Ainsi aprés un siege de plus de trois mois, le Prince de Lorraine qui n'avoit encore jamais commandé en chef eut le plaisir de reduire une si forte place. Mais le moment de son triomphe pensa être celui de sa mort. Le pont par où

il entra dans la Ville fondit ſous lui ; à ce qu'on pretend par l'artifice des premiers de la Cour de l'Empereur, qui le voyant en trop grande faveur auprés de ce Prince, avoient reſolu de le faire perir.

Les Suedois continuerent à faire la guerre. Malheureuſement ils perdirent Elſembourg, Lanſeron, Chriſtianſtat & quelques autres Places, & quoi qu'ils remportaſſent quelque avantage ſur le General Major Dunquan, & enſuite une victoire prés de Lunden, leurs affaires n'en allerent pas mieux.

Il n'y eut que Vôtre Majeſté qui continua à fixer la fortune pour elle. La Ville de Valenciennes tomba ſous ſa puiſſance la Campagne ſuivante, & quoi que ce ſoit une des plus fortes des Païs-Bas, & qu'elle fut défenduë par une bonne garniſon, vous y auriez tout paſſé au fil de l'épée, ſi vous aviez voulu vous ſervir de l'avantage que la fortune vous avoit donné. Mais vous laiſſâtes agir vôtre clemence en faveur de ces malheureux, & lors qu'ils s'attendoient de perdre leurs biens & la vie, vous leur conſervâtes l'un & l'autre. Vous attaquâtes enſuite Cambray & St. Omer tout en même tems, & la diverſion de vos forces qu'ils vous falloit faire pour ces deux entrepriſes, faiſant croire au Prince d'Orange que c'etoit le tems ou jamais, d'entreprendre quelque choſe, il s'avança juſques à Caſſel où Mr. vôtre Frere le defit. Ces deux Places ne reſiſterent gueres aprés cela, & Vôtre Majeſté ayant executé toutes ces grandes choſes, avant le tems que les autres conquerans ont coûtume de ſe mettre en Campagne, vôtre repu-

tation, qui étoit déja bien grande dans l'Europe, monta à un tel point qu'on vous regarda pour le premier homme de l'Univers.

Le Prince de Lorraine neanmoins, dont l'ame grande & genereuse lui donnoit plus d'emulation que de jalousie de vos grandes actions, en sentit redoubler son courage. Il s'approcha de vôtre frontiere à la tête d'une belle Armée, & s'étant emparé de Mouzon Place sans défense, il jetta en deça de la Meuse un détachement qui fit plus de peur que de mal à la Province de Champagne. Car ce détachement n'osa s'éloigner de lui ni lui entreprendre de le suivre à cause du Maréchal de Crequi qui l'observoit. En effet ce n'est pas une petite entreprise d'entrer dans le Païs ennemi, & c'est à un General à considerer s'il en pourra ressortir, quand il voudra, sur tout quand il n'a point de Places proches ou faire retraite ni de voisins pour lui tendre les bras.

Quoi qu'il en soit, il ne perdoit pas cependant l'esperance de rentrer dans son Païs où il avoit plus de droit que jamais de pretendre, par la mort de son Oncle qui étoit arrivée peu de tems aprés la prise de Treves; mais comme cela dépendoit de ce que feroit le Prince d'Orange qui lui avoit promis d'entrer en France de son côté, il attendit l'effet de ses promesses pour regler ensuite ses entreprises. L'esperance du Prince d'Orange étoit fondée sur la maniere dont Vôtre Majesté faisoit la guerre; elle n'avoit des Troupes que mediocrement; mais elle s'en servoit avec tant de jugement & de pruden-

ce, que quoi que celles des ennemis leur fussent superieures, elle ne laissoit pas de faire des conquêtes tous les ans. Cela ce faisoit parce qu'elle les rassembloit toutes l'hyver, au lieu que les ennemis étoient obligés de faire prendre aux leurs des quartiers d'hyver éloignez, dont elles ne pouvoient pas être revenuës quand elle ouvroit la Campane. Par ce moyen elle s'y trouvoit la plus forte dans le commençement, puis quand elle avoit executé ses entreprises, elle envoyoit un détachement en Allemagne, & demeuroit en Flandres sur la défensive.

C'étoit pour cela que le Prince d'Orange se trouvoit en état sur l'arriere saison d'entreprendre quelque chose, & qu'il fut encore assez fort cette année pour faire le Siege de Charleroy. J'ay déja dit à Vôtre Majesté pourquoy il en vouloit tant à cette Place, mais il en avoit une autre raison cette fois ci. Il pretendoit quand il l'auroit prise entrer en France tout comme il voudroit. Cependant il se trouva bien éloigné de son compte, car sur l'avis qu'il eut que le Maréchal de Schomberg marchoit à lui, & que Vôtre Majesté même se disposoit à le suivre, il ne vous attendit ni l'un ni l'autre, & leva le Siege.

Le Prince de Lorraine ne pouvant plus compter sur lui aprés cet échec, & se voyant éloigné de ses esperances, abandonna Mouson & reprit le chemin du Rhin. Le Maréchal de Crequi le suivit, & aprés divers campemens qu'ils firent l'un & l'autre, ils se trouverent si proches à Kokerberg que cela donna lieu à une rude escarmouche. Les

Cuiraſſiers de l'Empereur y maltraitterent un peu vôtre Cavalerie legere, mais l'avantage qu'ils avoient eu ſur elle, vôtre Maiſon l'eut ſur eux, & ils firent voir aux deux armées qu'en une demie heure de tems, ils ſçavoient auſſi bien s'enfuir devant l'ennemi qu'ils le ſçavoient pourſuivre.

Le Prince de Lorraine, jugeant par cet échantillon qu'il feroit mieux d'aller prendre des quartiers d'hyver, que de s'amuſer plus long tems à ſe morfondre, ſe retira plus avant en Allemagne, pendant que le Maréchal de Crequi feignit de le vouloir imiter: mais revenant en même tems ſur ſes pas il attaqua, & prit Frisbourg avant que ce Prince pût arriver aſſez à tems pour ſecourir cette place.

Vous battites encore vos ennemis en Catalogne que vous ravagiez tous les ans. Ils y perdirent le combat de Poüille où ils vinrent chercher leur malheur. Ils ne purent non plus rien faire à Meſſine, malgré tout l'argent qu'ils y ſemerent pour faire couper la gorge à vôtre garniſon. Enfin vous terminâtes une ſi belle Campagne par la priſe de St.Guillain, ce qui ôta tellement le courage aux Hollandois, que quoi que le Prince d'Orange eut épouſé la fille du Duc d'York, & qu'il leur promit que ſon mariage feroit que cette Couronne ſe declareroit pour eux, ils eurent neanmoins plus d'envie que jamais de faire la paix.

Le Marquis de Louvois avoit ſi bien ſervi Vôtre Majeſté dans toutes ſes conquêtes, que ſa faveur augmenta à un point que je ne pûs plus tenir contre lui. A la mort du Chance-

lier Seguier j'avois diſputé à ſon pere cette charge qu'il briguoit de tout ſon pouvoir. Je me fis recevoir Avocat, qualité qu'il faut avoir neceſſairement pour l'obtenir ; mais Vôtre Majeſté pour nous mettre d'accord, la donna à Mr. d'Aligre, Conſeiller d'Etat, quoi que ſon grand âge & la foibleſſe de ſon eſprit le rendiſſe incapable de l'exercer. Auſſi fallut-il que ſon fils l'Abbé la fit pour lui : mais comme il étoit d'une humeur bizarre & particuliere, ceux qui eurent affaire à lui ne s'en trouverent pas mieux. Enfin Mr. d'Aligre étant venu à mourir, nous recommençâmes nos brigues l'un & l'autre, mais elles ne furent pas longues de ma part, & Vôtre Majeſté m'ayant commandé de me deporter de mes pretentions, elle honora Mr. le Tellier d'une charge ſi importante.

Le mariage du Prince d'Orange fit naître effectivement du changement en Angleterre. Il y fit tant de brigues que le Roi d'Angleterre fut comme forcé de ſigner une ligue contre vous. Il vous redemanda ſes troupes, & Vôtre Majeſté ne les lui pouvant refuſer, elle les lui renvoya, mais par un chemin ſi long que le Marquis de Louvois eut le tems d'en debaucher la plus grande partie, car au lieu de les faire embarquer à Calais, ou a quelque autre port voiſin de leur païs, il choiſit le plus éloigné, pretendant que Sa Majeſté Britanique ne s'en pouvoit plaindre, parce que cela n'étoit pas expliqué dans le traité que vous aviez fait avec lui. Ceci doit ſervir de leçon à tous les Miniſtres, lors qu'ils ont à negocier avec un Prince. Car s'ils oublient la moindre choſe, il faut qu'ils comp-

tent qu'il s'en ſervira contre leur maître, & il ne ſera plus tems d'y penſer lors que la faute ſera faite.

L'Etat où vous mit ce changement vous obligea d'abandonner Meſſine, où il n'y avoit plus de ſeureté pour vos troupes, parce que les Anglois venant à joindre leurs forces de mer à celles des ennemis, il vous étoit impoſſible de reſiſter. Il y avoit long-tems que je prevoyois cela, & que j'avois pris la liberté de dire à Vôre Majeſté qu'elle devoit augmenter ſon armée navalle, en faiſant conſtruire de nouveaux vaiſſeaux. Mais le Marquis de Louvois, qui auroit, s'il avoit pû, détruire entierement la marine, s'y oppoſa, ſous pretexte de deux raiſons qu'il mit en avant: la premiere qu'il ne falloit pas donner de la jalouſie à l'Angleterre, l'autre que le Royaume n'étoit pas en état de ſupporter une ſi grande depenſe. Il ſe ſervit auſſi du même pretexte pour empêcher que Vôtre Majeſté ne fit faire un port ſur les côtes de Normandie, dont neanmoins elle aura grand beſoin, ſi elle a jamais la guerre avec l'Angleterre; car en cas que vos vaiſſeaux ſoient maltraitez où iront-ils chercher retraite? il y a bien loin de la Manche à Breſt, & à Rochefort, & Vôtre Majeſté y doit bien penſer.

Je lui en ai dit encore mon ſentiment, il n'y a pas long-tems, & que la foſſe de Colluile eſt un endroit que la nature ſemble avoir fait exprez pour cela. Vôtre Majeſté a écoûté mes raiſons, & j'ai crû même pendant un tems qu'elle les goutoit ſi fort, qu'elle donneroit ſes ordres inceſſamment pour y faire travailler. Mais j'ai appris depuis que le Marquis de

Louvois avoit encore empèché un coup si necessaire à son Etat, en lui insinuant que cet endroit n'étoit pas si bon que je le disois, mais que ce qui étoit cause que je le ventois tant, c'est que j'étois bien aise d'obliger la Maison de Matignon à laquelle mon fils s'est allié, laquelle ayant ses terres tout auprés y trouveroit son compte, outre qu'ayant la Lieutenance du Roi de ce païs-là, c'étoit encore une augmentation de credit pour elle.

Voilà comment en empoisonne les choses où il y a le moins à redire. Cependant la suite en est quelque fois dangereuse, comme je laisse à juger à Vôtre Majesté : mais il est difficile à un grand Roi qui ne voit beaucoup de choses que par les yeux d'autrui, de se défendre des artifices de ceux qui le veulent tromper ; principalement quand ils ont par devers eux quelques services qui font croire que leur intention est bonne. Je ne sçache qu'un moyen de se tirer d'affaire en pareil cas, c'est qu'un Prince ne se doit fier ni aux uns ni aux autres ; il doit examiner la chose lui-même, & aller plûtôt sur les lieux que de manquer une bonne occasion par trop de credulité ; car de s'en fier à une tierce personne il y a encore mille inconveniens. Il n'y en a presque point qui ne tiennent à un Ministre par un endroit ou par un autre, & si cela ne se trouve pas, comme on en pourroit donner un exemple dans vôtre Cour, où il y a deux ou trois personnes qui n'ont jamais voulu pleyer sous l'authorité du Marquis de Louvois, toûjours est-il constant qu'ils ont une jalousie secrette dans le cœur, qui est capable de faire le même effet qu'on apprehende.

Quoi qu'il en ſoit Vôtre Majeſté dont la prudence, bien loin de ſe démonter dans les revers de fortune ſemble reprendre de nouvelles forces, ne s'étonnant en aucune façon du changement de Sa Majeſté Britannique, s'en ſervit tout au contraire pour faire faire plûtôt la paix aux Hollandois, Elle leur donna tant de jalouſie, qu'ils manderent à leurs Ambaſſadeurs d'applanir toutes les difficultés qui ſe preſentoient à la paix.

Cependant Vôtre Majeſté ſçachant que le moyen de la faire deſirer encore davantage, étoit de ſe rendre redevable par de nouvelles conquêtes aſſiegea la ville de Gand, qui lui fit encore moins de reſiſtance que les autres; car vous ſçeutes ſi bien endormir les ennemis par la feinte que vous fites d'en vouloir à d'autres places, qu'elle fut priſe preſque auſſi-tôt qu'ils ſçeurent que c'étoit à celle-là que veritablement vous en vouliez. Vous vous rendîtes enſuite maître d'Ypres auſſi bien que du fort de Levven qu'on croyoit, s'il faut ainſi le dire, imprenable, tant la ſcituation en eſt avantageuſe: mais qui cependant fut pris par eſcalade une belle nuit par la garniſon de Maeſtricht.

Tant de progrez devoient ſelon toutes les apparences donner aux Eſpagnols les mêmes ſentimens de paix qu'avoient les Hollandois: mais voyant que ce qui ſe paſſoït en Angleterre vous avoit déja fait abandonner Meſſine, & inferant de là que l'alliance qu'ils avoient avec cette Couronne feroit bien d'autres miracles en leur faveur, ils tâcherent de les détourner de leur reſolution: mais Vôtre Majeſté ſurmonta tous ces obſtacles par une

une politique qui sera admirée de toute la posterité. Ainsi elle conclut la paix entre la Hollande & elle : mais avant que le Prince d'Orange en fut informé, il crut que s'il attaquoit vôtre armée qui bloquoit alors Mons, & qu'il remportât quelque avantage, il empêcheroit la conclusion du traité, tellement que venant fondre sur vos troupes, le Duc de Luxembourg qui avoit déja appris que la paix étoit concluë, & qui s'imaginoit que le Prince d'Orange le sçavoit aussi, se reposant là-dessus, ne se mit point en défense, & se tint si peu sur ses gardes que lui & l'Intendant penserent être enlevez.

Les Espagnols furent trop heureux aprés cela de s'accommoder avec Vôtre Majesté aussi bien que l'Empereur, & il n'y eut que les Princes du Nort qui eurent de la peine à se resoudre de rendre au Roi de Suede les conquêtes qu'ils avoient faites sur lui. Vôtre Majesté les y obligeoit cependant, par les Traitez qu'elle venoit de signer, en consideration dequoy elle avoit rendu Maestricht aux Hollandois, & plusieurs autres places aux Espagnols sur qui elle venoit encore de prendre Puicerda. Le Prince Charles de Lorraine qui étoit encore venu en Allemagne cette année, mais qui n'avoit pas fait une Campagne plus heureuse que la precedente, puis que le Maréchal de Crequi avoit fait échoüer le dessein qu'il avoit de reprendre Fribourg, avoit battu une partie de ses troupes dans la plaine de Rhinfeld, pris Sekinghem, Offembourg, le Fort de Kelle, brûlé le pont de Strasbourg, & fait divers autres exploits qui le faisoient passer pour un autre

Turenne en ce païs-là, le Prince de Lorraine dis-je étoit compris dans le Traité de l'Empereur, & Vôtre Majesté lui devoit rendre son païs sous de certaines conditions: mais il les trouva si dures que plûtôt que de s'y soumettre il aima mieux se retirer auprés de Sa Majesté Imperiale, dont il avoit épousé la sœur au commencement de l'hyver.

CHAPITRE II.

Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684.

VOtre Majesté n'ayant plus sur les bras que la guerre du Nord, pour laquelle l'Empereur lui devoit donner passage, fit marcher son armée de ce côté-là, d'abord que le Maréchal de Crequi qui la commandoit vit qu'une certaine Treve que Vôtre Majesté avoit faite avec ses ennemis étoit expirée. Il s'approcha du VVeser dont Spaen General des troupes du Marquis de Brandebourg se mit en devoir de lui disputer le passage: mais vôtre armée qui avoit bien passé le Rhin en presence de vos ennemis ayant encore bien passé cette riviere là à la barbe de Spaen, cet Electeur & ses Alliez virent bien que ce seroit une temerité à eux de pretendre mesurer leurs forces contre les vôtres; ainsi vous rendant maître de faire tel Traité que vous le jugeriez à propos, vous remites le Roi de Suede dans les places qu'il avoit perduës, en-

tre lesquelles il y en avoit encore de plus grande consequence que celles dont j'ai fait mention ci-devant.

La paix ayant ainsi été renduë à l'Europe, le Roi d'Espagne envoya le Marquis de Los Balbases vers Vôtre Majesté pour lui demander Mademoiselle fille de Monsieur vôtre Frere en mariage. Cette Princesse qui auroit été bien plus aise d'épouser Monseigneur, jetta beaucoup de larmes à cette nouvelle, mais Vôtre Majesté sans s'y arrêter nomma M. le Chancelier: Mr. le Duc de Villeroi, Mr. de Pomponne & moi, pour travailler à cette affaire avec cet Ambassadeur. On ne pouvoit cependant consoler cette Princesse, mais vôtre Majesté jugeant qu'il lui étoit impossible de trouver un parti plus avantageux signa son contrat de mariage, sans faire reflexion seulement si cela étoit de son goût ou non. Aprés cela il lui fallut quitter la France & Vôtre Majesté, ce qu'elle fit avec un torrent de larmes, qui fit pitié à toute la Cour. Elle continua ainsi de pleurer pendant tout le chemin; quoi que le Prince d'Harcourt & sa femme, qui en avoient la conduite, lui remontrassent le préjudice que cela lui feroit à la Cour d'Espagne, où elle trouveroit des gens assez disposez pour lui nuire, sans leur donner encore prise sur elle: mais son affliction étoit si grande, qu'elle étoit incapable de conseil, & l'on eut dit en ce tems-là, si l'on eut sçeu ce qui lui est arrivé depuis; que c'est qu'elle en avoit un secret pressentiment.

J'avois prié Vôtre Majesté de donner cet emploi au Prince & à la Princesse d'Harcourt qui avoient besoin que Vôtre Majesté leur fit

du bien;car il avoit un pere qui ne lui en faisoit gueres, & qui menoit une vie si étrange que je fus obligé d'en parler à Vôtre Majesté. Il entretenoit une femme dont le bruit couroit qu'il avoit fait noyer l'oncle qui trouvoit à redire à leur debauche. Or comme Vôtre Majesté ne sçauroit souffrir de tels desordres, elle me commanda d'envoyer à Harcourt un Exempt de ses Gardes, pour amener en prison cette femme qu'on soubçonnoit d'avoir eu part au malheur de son oncle. Mais il la fit sauver en Angleterre, de sorte que l'Exempt revint aprés avoir fait une recherche inutile.

C'étoit une belle leçon à son fils pour être plus sage; mais quelque exemple que nous ayons, elle ne sert de rien bien souvent; si nous n'avons en nous méme des dispositions pour en profiter. Ce Prince qui avoit épousé une femme fort belle, fort sage, & fort vertueuse s'en dégoûta à un point qu'il eut de la peine à la souffrir. Sa conduite fut tout aussi pitoyable dans ses autres affaires; desorte qu'il manqua par sa faute la plus belle fortune qu'il pût jamais esperer. La Maison de Guise étoit éteinte par la mort du dernier Duc de ce nom, qui étoit fils d'une fille de Mr. le Duc d'Orleans vôtre Oncle. Mademoiselle de Guise qui en avoit herité étoit une vielle Princesse, qui n'avoit jamais été mariée, & qui ayant le cœur bien placé songea à faire revivre sa Maison. Elle jetta les yeux sur le Prince d'Harcourt dont un de ses amis, mais qui l'étoit encore plus de ce Prince, lui avoit fait un portrait avantageux: ainsi elle lui fit une vente de la Duché

de Guise, qui vaut quarante mille écus de rente, & de quelques autres effets. Cependant comme il n'êtoit pas en état d'en payer le prix, elle lui donna quittance d'un million, mais au lieu d'en avoir de la reconnoissance pour celui qui lui avoit procuré un si grand bien, il commença à le vouloir détruire auprés de cette Princesse, à qui il en fit mille médisances; tellement que jugeant de son caractere par cét échantillon, elle rompit tout ce qu'elle avoit fait avec lui, s'en étant reservé la faculté par son contrat. Voilà comment il nous vient quelquefois une seule fortune dont nous nous rendons indignes, par nôtre méchante conduite; sur quoi je dois dire à la gloire de Vôtre Majesté, que ce n'est pas là le chemin qu'elle montre à Mr. le Duc du Maine, à qui elle ne préche que la reconnoissance qu'il doit avoir pour une bonté semblable que Mademoiselle de Montpensier a euë pour lui; car elle lui a donné la Principauté de Dombes & la Comté Deu, deux Terres aussi considerables qu'il y en ait en France, & dont une seule lui a coûté sept cent mille écus. Aussi de tout les défauts qu'un homme puisse avoir; il n'y en a point de plus grand que l'ingratitude: mais si c'en est un qui n'est pas même supportable dans la personne d'un particulier, il l'est encore bien moins dans celle d'un Prince, dont l'ame doit être pleine de generosité, & toûjours disposée à faire du bien.

Vôtre Majesté dont la puissance étoit augmentée considerablement, par la paix avantageuse qu'elle avoit faite, recommença dans

son Royaume une nouvelle Guerre, qu'elle avoit suspenduë par necessité. La conjoncture avoit voulu qu'elle donnât quelque repos aux Huguenots, dont elle avoit resolu depuis long-tems de purger son Royaume. Elle remit la main à cette affaire, en ôtant les Chambres de l'Edit qui étoient établies dans les Parlemens de Thoulouze, de Bordeaux & de Grenoble. Cependant la grande reputation où elle étoit lui permettant d'entreprendre des choses à quoi elle n'avoit pas osé songer auparavant, elle fit celebrer la Messe à Geneve, ce qui n'avoit point été fait depuis l'an 1535. que les Prêtres en furent chassez.

Aussi il y a des tems plus propres que d'autres pour le succez de ce qu'on entreprend, & c'est dans le choix qu'un Prince en sçait faire qu'il faut admirer sa prudence. Il auroit en effet mauvaise grace de vouloir que tout pleyât sous ses volontez, avant que de rendre son nom celebre par ses grandes actions, & il faut qu'il sçache que sa reputation lui servira quelquefois davantage que ses forces.

La neutralité que le Duc de Baviere avoit gardée pendant tout le cours de la guerre, avoit été achêtée à beaux deniers comptans de Vôtre Majesté, qui outre cela lui avoit promis & à la Duchesse sa femme que Monseigneur épouseroit leur fille. Or comme un Prince doit regarder auparavant à la parole qu'il donne, à cause qu'il n'en doit jamais manquer, vous aviez examiné si ce parti seroit vôtre fait, & si cette Princesse meritoit par les qualités de sa personne d'occu-

per une place comme celle-là. Mais vous n'y aviez rien trouvé qui ne vous dût faire desirer son alliance ; une bonne éducation, beaucoup d'esprit & en apparence un grand respect pour vôtre personne, & pour Monseigneur ; ainsi ce jeune Prince étant déja sur sa dix-neuvième année, vous ne voulûtes pas attendre davantage à le marier. Vous envoyâtes en Baviere mon frere, qui avoit été un de vos Plenipotentiaires à Nimegue, pour terminer cette affaire, & vous eûtes tant d'impatience de sçavoir qu'il eût levé quelques difficultez qui se presentoient à cause que le Pere & la Mere de cette Princesse étoient morts, que vous lui ordonnâtes de vous dépécher des Couriers de moment à autre. Celui qu'il vous envoya pour vous donner avis qu'il avoit signé le contrat de Mariage, en execution des ordres que vous lui en aviez donné, fut descendre à son ordinaire chez Mr. de Pomponne Secretaire d'Etat des affaires étrangeres. Votre Majesté lui avoit donné cette charge, lors qu'il y songeoit le moins, & il en avoit l'obligation à Mr. le Tellier, qui ayant peur que Vôtre Majesté n'en gratifiât où le Cardinal de Bonzi, ou le President de Mêmes qui la briguoient tous deux, & que leur merite n'obscurcit celui de son fils : qui n'étoit pas encore dans son brillant, employa en sa faveur tout le credit qu'il avoit sur l'esprit de Vôtre Majesté. Depuis cela le Marquis de Louvois avoit eu en pensée de l'unir à sa charge, remontrant à Vôtre Majesté que ses fonctions devoient lui être attribuées, & que le secret de la guerre & des affaires étrangeres

ne devoit être qu'entre les mains d'une seule personne.

Vôtre Majesté eut la bonté de me communiquer ce qui se passoit, surquoi je pris la liberté de lui dire que le Marquis de Louvois avoit mauvaise grace de faire paroître tant d'ambition : que la demande qu'il lui faisoit marquoit une demangeaison de commander aux autres, ce qui feroit peur à un autre Monarque : qu'enfin il donnoit lieu de croire par sa conduite qu'il ne seroit jamais content, que vous ne lui eussiez mis vôtre Couronne sur la tête ; mais que si j'étois en vôtre place, je lui ferois une telle réponse qu'il rentreroit si bien en lui-même, qu'il ne me feroit jamais une pareille demande.

Voilà en quel état etoient les choses quand mon frere m'envoya le double de la nouvelle qu'il avoit envoyée à Vôtre Majesté, mais que Mr. de Pomponne ne lui avoit pas encore apprise, parce qu'il s'en étoit allé chez lui à la Campagne où il faisoit bâtir. J'en fis compliment à Vôtre Majesté, croyant ne lui rien apprendre de nouveau: mais elle me dit que Mr. de Pomponne ne lui en avoit pas encore parlé, & qu'elle s'en étonnoit. Quand Mr. de Pomponne fut revenu & qu'il voulut reparer la faute qu'il avoit faite, Vôtre Majesté lui dit qu'il pouvoit s'en retourner chez lui, puis qu'il y avoit tant à faire, & qu'elle en mettroit un autre à sa place, qui auroit plus de soin de faire sa charge. Elle m'envoya querir en même tems, & me dit qu'elle la donnoit à mon frere, dont aprés l'avoir remerciée, je depéchai un Courier à Munich pour lui

apprendre cette bonne nouvelle.

Je ſçais bien qu'on a compté cette affaire d'une autre façon dans le monde, & qu'on a dit que d'intelligence avec mon frere, j'avois reçû un Courier avant Mr. de Pomponne, & que nous lui avions joüé cette piece pour avoir ſa charge, mais je n'en veux pour témoin que Vôtre Majeſté, & elle ſçait mieux que perſonne tout ce qui en eſt.

Ce fut un nouveau ſujet de jalouſie pour le Marquis de Louvois que la grace que Vôtre Majeſté venoit de me faire; mais n'oſant la faire éclatter il en ſuſpendit tous les mouvemens juſques à une occaſion favorable. Elle ſe preſenta bien-tôt, ou du moins il la crût telle, puis qu'il ne manqua pas de parler à Vôtre Majeſté contre moi. Vous faiſiez toûjours travailler à Verſailles, on peut mieux dire vous l'aviez fait reſfaire tout de neuf, puiſque vous l'aviez fait abbatre déja deux fois pour ſuivre un nouveau deſſein qu'on vous avoit donné. Cependant quoi que dans un bâtiment neuf, ce ne ſoit gueres la coûtume de voir fondre un plancher, il y en eut un qui manqua, ce qui donna l'allarme à toute la Cour qui ſe croyoit déja perduë, Mr. de Louvois en fit plus de bruit que les autres, & je ſûs qu'il avoit tâché d'inſinuer à Vôtre Majeſté qu'il falloit que je malverſaſſe dans ma charge de Surintendant des Bâtimens, & que ſi je n'étois pas d'intelligence avec les Architectes, il étoit impoſſible que Vôtre Majeſté fut ſi mal ſervie. Vous me fites la juſtice de n'en rien croire, & même vous eûtes la bonté de ne me rien dire de cette médiſance; mais com-

me j'étois averti de bonne part des discours qu'il vous tenoit, je lui donnai le change aussi-tôt, en remontrant à Vôtre Majesté que s'il ne falloit, pour prouver la mauvaise foi de celui qui avoit l'inspection sur les autres, que montrer comment ils s'aquittoient mal de leur devoir, il étoit encore plus coupable que moi, lui qui avoit fait faire mille méchantes Fortifications, & qu'il faisoit desfaire sous des pretextes specieux, presque aussi-tôt qu'elles étoient achevees: que c'étoit pour cela qu'on voyoit tant faire & défaire dans vos Places de Guerre; sans qu'on en pût deviner la necessité: que du moins cela ne m'arrivoit point à moins que Vôtre Majesté ne me le commandât; que je n'appellois qu'elle à temoin si jamais je lui avois proposé de mon chef de rien faire démolir. Qu'au surplus je tombois d'accord de la friponnerie des Architectes, aux dépens de qui je pretendois faire rebâtir tout de neuf, non seulement ce qui avoit manqué, mais ce qui se trouveroit encore de défectueux: qu'il seroit à souhaiter pour le bien de Vôtre Majesté qu'il fit faire la même chose à toutes les Places où il se trouvoit des défauts: qu'entr'autres à Tournai les Ingenieurs n'avoient jamais rien fait qui vaille: qu'ils avoient fait un fossé plus large de beaucoup qu'il ne falloit, mais que comme il les protegeoit il n'avoit point trouvé à redire à leur besogne, jusques à ce que Vôtre Majesté lui en avoit parlé elle-même: que cependant au lieu d'y apporter le remede qui étoit necessaire, il avoit couvert la premiere faute par une seconde, qui étoit en-

core pire : qu'il avoit fait faire une fausse braye dans le fossé, ce qui rendoit cet ouvrage si défectueux, qu'à moins que de le réfaire entierement, la Place ne vaudroit jamais rien. Mon frere à qui vous en avez donné le Gouvernement, & qui s'entend mieux que moi à ses sortes de choses, vous la dit comme j'ai peu faire ; d'ou l'on doit inferer, que si je suis coupable à l'égard de ce que je viens de dire, ce Ministre l'est encore plus que moi, lui qui croît en sçavoir plus que Mr. de Vauban, & que les meilleurs Ingenieurs de l'Europe.

Cependant tout ce qui devoit preceder le mariage de Monseigneur étant arrêté, Vôtre Majesté envoya à Munik le Duc de Crequi premier Gentilhomme de sa chambre, pour porter les presens de Noces à la Princesse de Baviere. Ils étoient dignes de la magnificence de Vôtre Majesté, & ayant éblouï toute la Cour de son frere, ce Prince à qui Monseigneur avoit envoyé sa procuration l'épousa en cette qualité. Elle partit ensuite pour se rendre en France, & étant arrivée à Schelestat, elle y trouva le Duc & la Duchesse de Richelieu, à qui Vôtre Majesté avoit donné les premieres charges de sa Maison. Elle reçût leurs respects d'une maniere si fiere & si hautaine, que la Duchesse de Richelieu me manda le jour même que si elle avoit sçû ce qu'elle venoit de voir, elle auroit prié Vôtre Majesté de la laisser auprés de la Reine vôtre Epouse, où elle étoit auparavant. Toute la Cour étoit cependant si remplie d'estime pour cette Princesse, & Vôtre Majesté toute la premiere, que je n'o-

sai lui dire ce qu'on m'en mandoit. Je crûs qu'il falloit attendre quand vous l'auriez vûë, vous même, ce qui devoit arriver bien-tôt, puis que vous aviez déja fixé le jour que vous deviez partir pour l'aller recevoir en Champagne. Vous fites prés de cinquante lieües pour cela, aussi bien que la Reine vôtre Epouse, mais je ne sçais si vous vous tintes bien payé de vos peines, puisqu'il est impossible que vous ne remarquassiez la fierté de cette Princesse, dont Madame de Richelieu m'avoit donné avis. Pour moi je ne la connus que trop bien quand j'eus l'honneur de lui faire la reverance. A peine écoûta-t-elle les assurances que je lui donnai de mon respect, dont je me serois affligé infailliblement, si j'eusse sçû qu'elle eut mieux traité le Marquis de Louvois ; mais je fus témoin moi-même de la froideur avec laquelle elle le receut, & en ayant usé de même avec tous les gens de qualité, Vôtre Majesté dont la prudence est admirable en toutes choses, se mit à quelques jours de là sur les loüanges de la Reine son Epouse, & dit en sa presence qu'elle avoit si bien gagné l'amitié des François par son honnêteté & par sa douceur, qu'elle croyoit qu'ils l'aimoient encore plus qu'elle.

Madame la Dauphine qui avoit de l'esprit vit bien que ce discours étoit fait pour elle, mais comme il est difficile de reformer ce qui nous vient de nature, elle ne peut jamais attraper cet air affable & gracieux qui gagne le cœur de nôtre Natiō, & dont elle fait plus de cas mille fois que de toute autre chose.

Ce mariage avoit été precedé de celui de

Mademoiselle de Blois Princesse d'une grande beauté, & sur le merite de qui je m'étendrois bien loin si cen'est qu'on pourroit dire que je voudrois par là donner des loüanges à ma femme, que Vôtre Majesté avoit chargée du soin de son éducation. Elle avoit épousé le Prince de Conti, fils de celui dont j'ai parlé ci devant, & qui étoit mort dés l'année 1666. revêtu du Gouvernement du Languedoc. Elle en avoit pourvû depuis le Duc de Verneüil qui étoit fort vieux, de sorte que ce jeune Prince esperant qu'aprés sa mort Vôtre Majesté l'en gratifieroit, se tint dans son devoir à son égard, & s'écarta pourtant un peu de ce qu'il devoit à la Princesse sa femme. Je pris la liberté de lui en dire mon sentiment, & je le fis par l'ordre de Vôtre Majesté, qui croyoit qu'il dût faire plus de cas d'une si belle Princesse, & dont l'esprit répondoit à la beauté Mais les méchantes compagnies qu'il voyoit, le rendant sourd à tout ce que je lui pûs dire, il mécontenta si fort Vôtre Majesté que quand Mr. de Verneüil vint à mourir, elle donna son Gouvernement à Mr. le Duc du Maine.

Cela nous fait voir que quand on est dans une Cour qui se gouverne par la vertu, il faut être vertueux absolument pour pretendre aux recompenses. Ainsi on ne doit jamais conter sur la grandeur de sa naissance, ni sur la protection qu'on doit avoir naturellement ; car l'un & l'autre n'est de nulle consideration auprés d'un Monarque qui regle toutes ses actions comme fait Vôtre Majesté, sur le pied du merite & de la justice Or dans une Cour comme la vôtre une personne de

grande naissance qui ne fait pas son devoir est encore plus malheureux qu'un autre, parce qu'il est éclairé de plus prés. Vôtre Majesté veut sçavoir tout ce qu'il fait, & dequoi il est capable; & c'est pour cela que nous en voyons quelques-uns dont elle ne fait point de cas, quoi que le rang qu'ils tiennent dans son Royaume leur dût faire faire une autre figure que celle qu'ils y font presentement. Mais il est difficile d'être jeune & sage tout à la fois, & quand le Prince dont je parle aura atteint un âge plus meur, je suis caution envers Vôtre Majesté qu'elle aura tout lieu d'en être contente. Il n'y a presque personne qui soit exempt des défauts de la jeunesse, & feu Mr. le Prince de Conti qui est mort comme un Saint en a bien fait davantage que son fils. C'est un mal qui est sans remede, & si j'osois en donner un exemple à Vôtre Majesté dans ma famille, je la prierois de jetter les yeux sur mon fils, que j'ai été obligé de maltraiter plusieurs fois, sans en pouvoir jamais venir à bout, il n'y a eu que le tems qui ait peu le changer; de sorte qu'il auroit mis ma patience à bout si je n'eusse eu celle d'attendre que son esprit se meurit.

Ce fut en cette année que mourut à Pignerol Mr. Fouquet, que Vôtre Majesté avoit condamné à une prison perpetuelle, en échange du bannissement qu'il devoit souffrir par son arrêt. Il supporta sa disgrace avec une constance qu'on n'eut jamais attenduë d'un homme, qui parmi les affaires importantes dont il étoit chargé, mêloit tous les plaisirs, ou pour mieux dire toutes les débauches de la jeunesse. Mais Dieu lui fit la

grace de ſe reconnoître & de mourir en bon Chrétien ; d'où nous devons conclure qu'il ſçait mieux que nous mêmes ce qui nous eſt propre, & que nous ne ſçavons ce qu'il nous faut quand nous murmurons contre ſa providence. En effet on ſe perd plus ſouvent dans la proſperité que dans l'affliction, mais la nature eſt ſi corrompuë qu'elle voudroit que le chemin du Ciel fut ſemé de fleurs au lieu des épines qui s'y rencontrent.

La paix étoit déja à charge au Marquis de Louvois, quoi qu'il y eut ſi peu qu'on y fut entré, qu'on n'avoit pas encore eu le tems d'en recueillir le fruit. Il conſeilla à Vôtre Majeſté de mettre ſous ſon obeïſſance les Villes de Stratsbourg & de Caſal ; mais comme il ſçavoit que ces deux entrepriſes remettroient les armes à la main à toute l'Europe, il envoya ſur les lieux des gens qui lui étoient affidés, & à qui il donna de groſſes lettres de Change, afin qu'ils agiſſent ſourdement, & qu'à force d'argent ils réüſſiſſent dans leurs negociations.

Pendant que cela ſe paſſoit Vôtre Majeſté qui étoit mécontente des Barbares de Tripoli, envoya contr'eux ſon Armée Navale, ſous le commandement de Mr. du Quêne, qui étoit un autre Ruyter. Huit de leurs Vaiſſeaux ne pouvant regagner le Port d'où ils étoient ſortis, ſe retirerent dans celui de Chio, où ils ſe croyoient en ſeureté, à cauſe que cette Iſle eſt ſous la protection du Grand Seigneur, avec qui ils ſe flattoient que Vôtre Majeſté ne ſe broüilleroit jamais de gayeté de cœur. Mais du Quêne conſiderant que par le Traité de Commerce que

vous aviez fait avec lui, il ne devoit point donner de retraite à ces Corsaires, il les y fut attaquer, & les desola à coup de Canon. Cette hardiesse fit des affaires à l'Ambassadeur que vous aviez à la Porte, qui y fut fort maltraité, & la chose auroit été plus loin s'il n'eut appaisé la colere du grand Seigneur par des presens considerables. Vous eûtes bien de la peine à vous y resoudre ; mais il vous le fallut bien faire, quand vous vintes à considerer que l'éloignement de vos Etats vous mettoit hors de pouvoir de lui faire sentir vôtre puissance, & que d'ailleurs si vous n'alliez au devant des menaces qu'il vous faisoit, vous alliez perdre l'avantage que vous tiriez du commerce que vous faisiez dans le Levant. Ainsi un Prince tout comme un particulier est obligé de regarder à ses interêts, lesquels lui sont quelquefois d'une telle consideration, qu'il croît de sa prudence de dissimuler beaucoup de choses.

Cependant les negociations touchant Stratsbourg & Casal eurent tout le succez que le Marquis de Louvois osoit esperer. Ces deux Places importantes se rangerent sous vôtre obeïssance sans coup ferir. Mais quoi qu'elles augmentent vôtre puissance à un point qu'il semble que vous fassiez maintenant trembler toute l'Europe, je ne sçais pourtant si j'ose en feliciter Vôtre Majesté, puis qu'il me semble que cela a fait l'effet, dont je lui ai parlé tantôt, lors que je lui ai rapporté la réponse que fit l'Envoyé d'Espagne à ce Ministre. Je vois effectivement qu'un coup si hardi a réveillé tous ceux qui

sont jaloux de vôtre gloire, & que s'ils trouvent jamais l'occasion de vous témoigner leur méchante volonté, ils la prendront avec plaisir.

Du Quêne aprés avoir fait à Chio l'exploit que j'ai rapporté ci-devant, se rendit encore si redoutable à ceux de Tripoli qu'il les obligea de demander la paix à Vôtre Majesté. Il punit l'année suivante les Algeriens dont il bombarda la Ville, & ayant fait connoître à tous les Barbares de cette côte quel étoit vôtre pouvoir, le Roi de Marok & de Fez vous envoya des Ambassadeurs pour être au rang de vos amis. Vous fites un traité avec lui dont vos peuples se trouverent fort bien, & ils commencerent à faire un commerce dans le Levant qui donna de la jalousie à toutes les autres nations.

Cela ne pouvoir passer parmi tous les politiques, que pour une suitte de la grande prudence qu'ils avoient toûjours reconnuë en Vôtre Majesté; mais ils eurent peine à comprendre par quel esprit vous donnâtes trop de creance à des flatteurs qui commencerent à vous broüiller avec le Pape.

La noise commença par si peu de chose, que pour en parler franchement, le sujet n'en valoit pas la peine. Madame la Duchesse d'Orleans vôtre Tante, dont Mr. le Cardinal de Richelieu avoit contesté le mariage, tant qu'il avoit vécu, & qui n'avoit été approuvé que sous vôtre regne, ayant fait veu d'établir une Maison Religieuse dans le Royaume, si elle pouvoit sortir de cette affaire à son honneur, s'en acquitta par une fondation qu'elle fit à Charonne. Elle y

fit venir des filles de son païs qui s'y établirent, en vertu d'une Bulle du Pape, & qui élurent entr'elles une Superieure triennale. La premiere & la derniere fut toûjours la même, parce que Madame ayant donné son affection à une de ces filles, les autres l'éleverent & la continuërent jusques à sa mort, croyant faire plaisir à cette Princesse.

Elle mourut en 1673. & comme ma femme alloit quelquefois dans cette Maison où elle n'avoit jamais veu d'autre Superieure, elle me dit de demander à Vôtre Majesté sa place pour une de nos parentes. Elle me l'accorda en même tems, sans entrer en discussion non plus que moi si la nomination lui en appartenoit; mais cette Religieuse trouva de la difficulté à sa reception, parce que ces filles vouloient se conserver le droit de s'élire une Superieure, & la vanité qui regne plus dans les Couvens que dans le monde leur suggeroit qu'il y alloit de leur interêt, parce qu'elles pouvoient toutes esperer de parvenir l'une aprés l'autre à la même dignité. Cependant la personne que Vôtre Majesté leur avoit donnée leur paroissant d'un esprit commode, & d'une bonté qu'elles ne trouveroient peut être pas facilement dans une autre, elles consentirent enfin à la recevoir sans prejudicier neanmoins à leurs droits.

Cette bonne Religieuse n'ayant vêcu que trois ans dans leur Maison, le Marquis de Louvois demanda, pour une personne qui lui étoit recommandée, sa place à Vôtre Majesté, qui lui en fit expedier le brevet; mais

son esprit qui étoit bien different de celui de la deffunte, ayant fait peur à ces Religieuses, il fallut se servir de toute vôtre authorité & de toute celle de Mr. l'Archevêque de Paris, pour l'installer dans cette Maison. Cependant le Pape lui refusa non seulement des Bulles, mais envoya encore un Bref à ces Religieuses pour s'élire une autre Superieure, dont Mr. l'Archevêque se trouvant piqué, il conseilla à Vôtre Majesté de faire casser la Bulle par le Parlement. Cette Compagnie, qui est toûjours prête d'étendre son authorité au delà des bornes legitimes, donna un Arrest aussi-tôt en conformité de ce que Mr. l'Archevêque souhaitoit. Le Pape fulmina contre cet Arrêt, & la chose s'échauffant toûjours de plus en plus, le Parlement donna un autre Arrest, par lequel ces Religieuses furent condamnées à quitter leur Maison, ce qu'il fit executer avec une rigueur surprenante. Le pretexte qu'il prit pour rendre ce jugement, fut que cette Maison devoit presque autant qu'elle avoit vaillant, & qu'ainsi il falloit empêcher que la necessité ne l'obligeât à affronter tout le monde.

Il étoit déja presque arrivé la même chose à l'Abbaye de Lonchamp, où malgré le Pape le Duc de la Feüillade avoit voulu faire recevoir une de ses sœurs pour Abesse: mais enfin Vôtre Majesté aprés avoir vû les titres de cette Maison, par lesquels il paroît que les Rois ses predecesseurs lui ont accordé le droit de se choisir une Superieure, les en laissa joüir sans pousser les choses plus avant.

Le Pape eut bien du chagrin de ce qui étoit arrivé à Charonne, & dans un autre tems, il

n'en auroit pas fallu davantage pour lui faire entreprendre de jetter du trouble dans le Royaume de Vôtre Majesté: mais l'éclat où elle étoit lui faisant apprehender que les choses ne tournassent contre lui, il dissimula son ressentiment, bien resolu neanmoins de le faire éclatter en tems & lieu.

Mr. l'Archevêque de Paris contre qui il étoit fort animé, au lieu de chercher à l'adoucir, l'aigrit encore davantage par une chose qu'on regarda à Rome comme un attentat terrible à l'authorité du St. Siege, mais à qui l'on donna un autre nom à Paris & dans le reste de vôtre Royaume. Le Nonce du Pape étant tombé malade au Fauxbourg St. Germain où il demeuroit, au lieu d'avoir recours à son Curé pour lui administrer les Sacremens fit venir un Moine qui le confessa, & qui lui donna le Viatique. Mr. l'Archevêque fit une affaire à ce Moine & à son Convent, d'y être allé sans sa permission, & le Nonce étant venu à mourir on fut un tems qu'on croyoit qu'il empêcheroit de l'enterrer en terre Sainte; tant il portoit loin la faute qu'il avoit faite de s'être addressé à un autre qu'à son Pasteur. Enfin il permit neanmoins qu'il fut enterré au lieu où il avoit choisi sa sepulture, mais à condition qu'il seroit apporté auparavant à sa Parroisse.

En 1677. il s'éleva un autre different entre sa Sainteté & vous. Vous nommâtes à des Benifices vaquans dans les Dioceses d'Alet & de Pamiers que vous pretendiez être tombez en regale, à quoi les deux Evêques s'étant opposez, vous vous servites du bras seculier pour faire valoir vôtre nomination. Ces

deux Evêques, dont la vie étoit si exemplaire qu'ils servoient d'exemple à tout le Clergé, en firent des remontrances à Vôtre Conseil, qui n'y ayant aucun égard se declara si fort pour tout ce que Vôtre Majesté avoit fait, qu'ils furent obligez d'en écrire au Pape. Sa Sainteté ayant mis cette affaire en deliberation dans un Consistoire, vous expedia un Bref, par lequel il exhortoit Vôtre Majesté de se desister d'une entreprise où elle s'étoit engagée par de méchans conseils. Mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'aimoit pas la Cour de Rome, parce qu'il ne la trouvoit pas disposée à lui accorder le chapeau de Cardinal, mit si bien en tête à Vôtre Majesté que cette affaire étoit juste qu'elle fit réponse au Pape en conformité de son avis.

Le Pape vous envoya un autre Bref où il combattoit les raisons dont vous vous étiez servi. pour détruire les siennes; mais Mr. l'Archevêque de Paris qui n'eut pas été faché de faire un schisme pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'étoit, vous fit entreprendre l'Evêque de Pamiers dont il vous fit saisir le temporel, afin que la necessité l'obligeât de se soumettre à tout ce qu'il souhaittoit. Mais cet Evêque, dont la vie étoit bien differente de la sienne, n'ayant rien diminué de la vigueur Apostolique avec laquelle il soûtenoit les droits de son Eglise, cela l'irrita tellement contre lui qu'il porta Vôtre Majesté à le faire arrêter. Il croyoit qu'aprés cela rien ne resistoit à ses volontez, & que le Pasteur ne pouvât plus veiller sur ses oüailles il en feroit toutce qu'il souhaitteroit, mais il se trouva au plus loin de sa pensée; des Ec-

clesiastiques qui entrerent dans l'esprit de leur Evêque, & qui ayant été nommez pour remplir les dignitez du Chapitre, se servirent de l'authorité qui leur avoit été mise entre les mains, pour disputer le même droit pour lequel leur Evêque avoit été emprisonné. L'Archevêque de Paris leur declara la guerre, comme il avoit fait à ce Saint homme, & ayant été tous dissipez par la prison, ou par l'exil, le Pape qui vous avoit encore envoyé plusieurs autres Brefs, sur lesquels il n'avoit pas eu plus de satisfaction que sur le premier, entreprit l'Archevêque de Toulouse que Mr. l'Archevêque de Paris avoit fait agir comme Metropolitain, pour casser divers Brefs decernez par les Grands Vicaires qui tenoient le parti de leur Evêque. Enfin la chose fut poussée avec tant de chaleur par Mr. l'Archevêque de Paris, qu'aprés avoir fait condamner un de ces grands Vicaires à avoir le cou coupé, il entreprit le Pape à son tour, & conseilla à Vôtre Majesté de faire examiner ses Brefs, où il pretendoit qu'il y avoit des choses qui portoient coup à vôtre authorité Royale, & qui étoient contraires aux libertez de l'Eglise Gallicane.

Si Vôtre Majesté m'eut appellée à ce Conseil aussi-bien qu'à celui de ses Finances, je lui en aurois dit mon sentiment, qui est qu'elle ne gagnera jamais rien à se broüiller avec Sa Sainteté ; mais comme cette affaire étoit au-dessus de ma portée, elle n'y appella que des gens du métier, & qui étant parties interessées, la plûpart lui conseillerent des choses dont ils auroient peine à se laver chez la posterité. Vous convoquâtes par leurs avis

en 1681. une Aſſemblée de Prelats pour examiner ces Brefs ; & s'étant trouvez la premiere fois chez l'Archevêque de Paris au nombre de ſept Archevêques & de trente Evêques, ils élûrent pour Preſident les Archevêques de Paris & de Reims, tous deux fort habiles ; mais dont la Science étoit moins neceſſaire dans une occaſion comme celle-là, que des ſentimens de Religion.

Les autres qui compoſoient cette Aſſemblée étoient à plus prés de même trempe, & ſi devoüez aux volontez de Vôtre Majeſté, que ſi elle eut voulu ſubſtituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auroient donné les mains auſſi-tôt. Ainſi ce qui ſe devoit agiter ne fut pas plûtôt mis ſur le tapis, que le Pape fut tondu, auſſi bien que ceux qui ſe trouvoient de même ſentiment que l'Evêque de Pamiers. Cette Aſſemblée étendit le droit de la Regale beaucoup au delà de ce que Vôtre Majeſté pretendoit. Cependant pour ſe deshonorer davantage, elle lui écrivit une lettre d'un ſtile ſi particulier, qu'on a peine à comprendre qu'elle ſoit l'ouvrage de ces perſonnes, entre leſquels il y en a qui ont beaucoup d'eſprit.

Mais leur complaiſance & leur paſſion furent ſi loin, qu'aprés cet examen, ils paſſerent à celui de l'authorité du Pape, à laquelle ils donnerent des bornes ſi étroites, que les Ultramontains regarderent cette deciſion comme le commencement d'une Hereſie. Le Parlement neanmoins, qui depuis long-tems ne faiſoient plus que ce que Vôtre Majeſté lui commandoit ; la fit mettre dans ſes Regiſtres, comme une piece fondamen-

tale de vôtre Etat, elle fut aussi enregistrée dans ceux de la Sorbonne & de l'Université, dont quelques Membres qui se trouvoient d'un avis contraire, pour raison de quoi ils demandoient qu'on l'examinât, furent releguez par des lettres de cachet.

Jusques ici Vôtre Majesté n'a encore souffert ni bien ni mal de cette nouveauté, son authorité étant si grande que le Pape n'a osé se compromettre avec elle, mais comme plus un Etat est puissant, plus il est sujet, à des revolutions, il est à craindre qu'elle ne s'en ressente que trop tôt. Le Pape qui s'est contenté jusques à present de se défendre avec la plume, y employera peut-être le fer quand il en trouvera l'occasion. Il étoit des moyens plus doux pour soûtenir les droits de Vôtre Majesté, & si Mr. l'Archevêque de Paris, pour montrer son authorité à toute la France, avoit resolu de persecuter des Evêques; qui par une vie sainte & exemplaire lui faisoient un secret reproche de ce que la sienne ne répondoit pas à son caractere, il falloit du moins qu'il s'abstint de persecuter le chef. Mais il croyoit reparer tout cela par le conseil qu'il donnoit d'un autre côté à Vôtre Majesté de détruire l'Heresie, comme si celle de Calvin eut été plus dangereuse que celle qu'il tachoit d'introduire. En effet si ses desseins eussent reüssi il ouvroit la porte à un malheur encore plus considerable, que celui qui arrive d'une secte qu'on peut esperer de détruire, parce qu'on connoit les principes sur lesquels elle se fonde. Mais il n'en est pas de même quand on méconnoit son Chef, & ce qui est arrivé en Angleterre où nous voyons aujourd'hui

jourd'hui une infinité de Religions au lieu d'une qui y regnoit auparavant, est un exemple contre lequel il n'y a rien à alleguer.

Quoi qu'il en soit, la victoire que le Clergé remporta sur les Huguenots fut celebre, par le grand nombre de conversions qui se firent; mais je ne sçais ce que la posterité dira de ce que les Intendans de Province y employerent vos dragons: maxime qui ne venoit point de vous, & qu'ils puiserent assurement chez des esprits plus remplis de violence; car jusques là vous n'y aviez employé que des voyes douces & adroites, & où vôtre prudence ordinaire se faisoit remarquer. Vous leur aviez par exemple interdit l'entrée de toutes les charges tant civiles que de vôtre Maison, & vous les aviez reduits, par les diverses ordonnances que vous aviez faites, ou à demeurer dans loisivité, ou à chercher à subsister ou par le commerce ou par les armes. Cela en avoit converti quelques-uns qui plûtôt que de quitter leurs emplois avoient mieux aimé aller à la Messe. Cependant le nombre en fut bien moindre que ceux qui se laisserent persuader par les dragons. On fait état que dans la seule Province de Poitou ils en convertirent plus de trente-cinq mille, à quoi aiderent encore les pensions qu'on promettoit à plusieurs, & qu'on ne donnoit qu'à ceux qu'on croyoit en état d'attirer par leur exemple, ceux qui ne se rendoient pas encore à cette Mission. Enfin comme les Intendans sçavoient que vôtre dessein étoit d'exterminer entierement cette Religion, ils y employerent le fer & le feu; & si l'on en croit les plaintes de plusieurs, il

y en eut un grand nombre à qui l'on fit souffrir de si rudes tourmens, sans pouvoir vaincre leur obstination, que s'ils avoient été dans la bonne voye, on pourroit à bon droit leur donner le nom de martyrs.

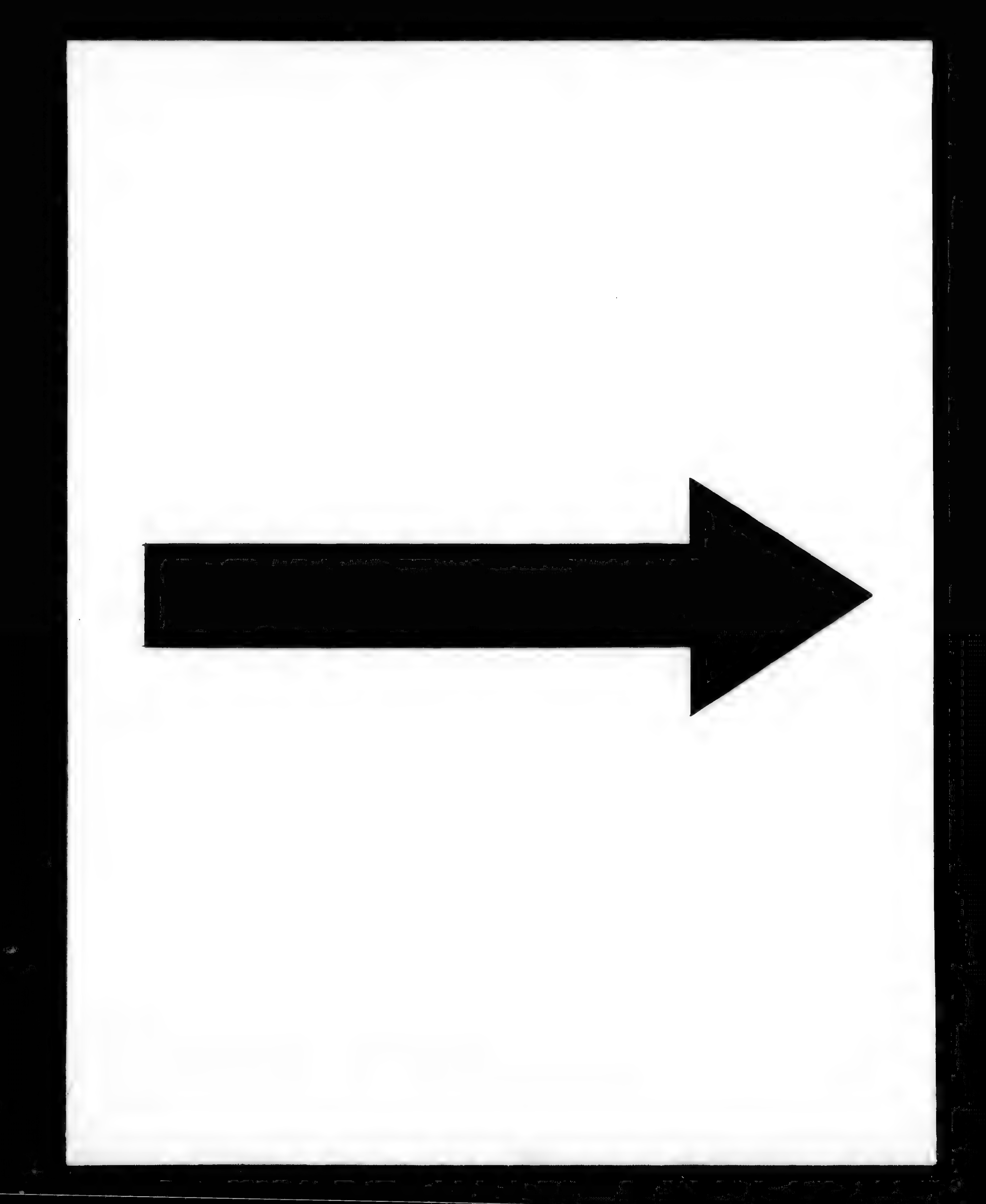
Pendant que cela se passoit le Marquis de Louvois fit une autre espece de guerre aux Etats du Roi d'Espagne, qui en souffrirent mille fois davantage que dans le tems que vous aviez les armes à la main contre lui. La demangeaison que ce Ministre avoit de se rendre toûjours necessaire à vôtre Majesté lui fit suivre les moyés dont il s'étoit servi pour se rendre maître de Strasbourg & de Casal. L'occasion qui lui en étoit favorable, parce que le Turc commençoit à occuper l'Empereur, fit qu'il ne garda ni les mesures de la justice ni même celles de la bien-séance. Il ne mit en avant que quelques pretextes, qui n'étoient pas seulement specieux, pour entrer dans la Flandre, & parce qu'elle ne voulut pas se soumettre à ce qu'il lui demandoit, il exigea d'abord des contributions, comme si l'on eut été en pleine guerre. Ensuite de cette hostilité il en fit une autre, qui fit même de la peine à ceux qui étoient le plus dans ses interêts, & ce fut de demander la même somme qui venoit de lui être payée, faute dequoi il menaça de tout brûler.

Les pauvres Flamans, qui croyoient en être quittes payerent encore cette somme, pour éviter le traitement dont ils étoient menacez: mais quand cela fut fait ce Ministre fit saper les maisons par le pied, & il tira encore jusqu'au dernier sol de ces miserables, à qui l'on faisoit accroire qu'il n'y avoit que

ce moyen là pour empêcher qu'on ne les demolit entierement; mais quand il vit qu'ils n'avoient plus rien, il fit abbatre ces maisons dont on brûla les materiaux qui étoient conbustibles, afin qu'ils ne s'en pussent plus servir. Je suis persuadé que Vôtre Majesté n'a jamais sçû cela, & tous ceux qui ont l'honneur de la connoître sçavent que son humeur est si éloignée de ces sortes de cruautez, que bien loin de les approuver, elle en eut fait une punition exemplaire.

Je ne dirai pas la même chose de ce qui se passa au delà de la Meuse, où l'on vit vôtre armée, commandée par le Maréchal de Crequi, se saisir de plusieurs postes dependans de la Duché de Luxembourg, & même bloquer cette forte Place. Il est impossible que cela se fit sans les ordres de Vôtre Majesté, à qui le Marquis de Louvois faisoit accroire, que les Espagnols lui faisoient encore un grand tort. Il y avoit je ne sçais combien d'années qu'il faisoit broüiller du papier à un certain homme de Mets qu'il avoit rebutté du commencement, mais qui à force de lui dire qu'il trouveroit moyen de mettre, sans coup ferir, Vôtre Majesté en possession de tout ce qui est en deça du Rhin, s'étoit à la fin procuré beaucoup d'accez auprés de lui.

Le moyen que cet homme trouva fut tout à fait imaginaire; car ce fut de dire que tout ce qui avoit relevé autrefois des terres dont vous étiez maintenant en possession en devoit encore relever. Cependant le Marquis de Louvois trouvant ses raisons assez bonnes pour s'en servir, il envoya un des Huissiers de vôtre Parlement de Mets assigner



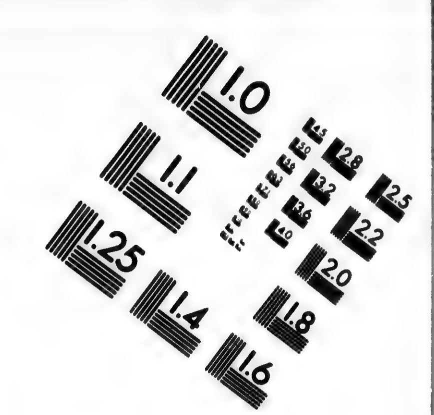
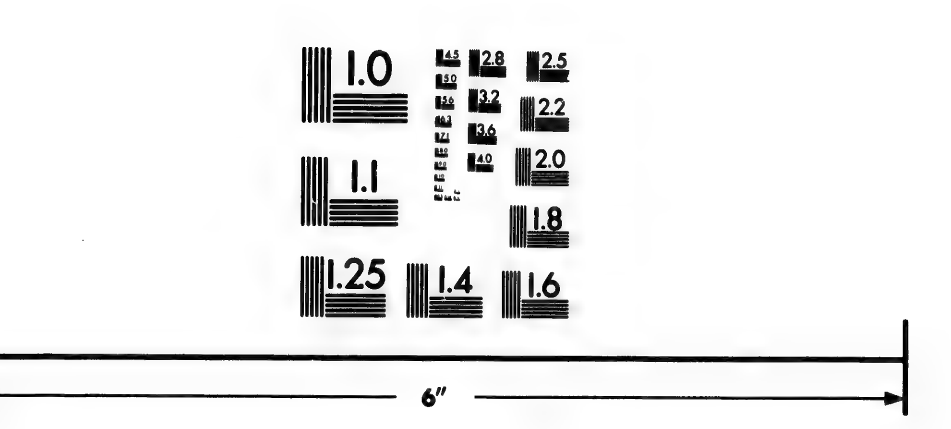


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

le Roi d'Espagne, pour rendre à Vôtre Majesté foi & hommage de beaucoup de choses qu'il pretendoit devoir relever de vous, mais Sa Majesté Catholique ne trouvant point de raison à cette nouveauté, qui vous eut été plus contraire qu'avantageuse si elle eut eu lieu, puisque l'Empereur en même tems auroit pretendu que vôtre Royaume qui a été autrefois une des dependances de l'Empire Romain, lui auroit dû pareillement foi & hommage, le Roi d'Espagne, dis-je, se moquant de cette assignation ne fit pas cas d'y comparoître, & protesta contre ce qui seroit fait au prejudice de sa declaration. Le Marquis de Louvois qui s'y attendoit bien, fit rendre aussi-tôt un Arrest, par lequel, faute d'avoir repondu à son assignation, il vous étoit permis de vous mettre en possession des choses qui faisoient vôtre procez. Cela vous étoit bien aisé, puisque vous aviez la force en main; ainsi vous vous emparâtes de ce qui étoit à vôtre bien séance, & comme l'appetit venoit en mangeant au Marquis de Louvois, cet Arrest vous produisit plus davantage que n'auroit fait une guerre de dix ans.

Les plaintes qu'en fit le Roi d'Espagne donnerent lieu à des conferences qui se firent à Courtray entre des Deputez de Vôtre Majesté & les siens, mais comme vous ne voulutes point vous y relâcher de vos pretentions, ils se separerent sans rien faire. De son côté il aima mieux que vous prissiez les choses par force que de vous les accorder par un Traité; ainsi vous vous rendites Maître de tout le païs depuis Sedan jusqu'aux portes de Luxembourg, & vous bloquâtes même cette place

de ſi prés, que les Eſpagnols n'y purent plus rien faire entrer.

Cependant vous en levâtes le blocus quelque tems aprés, & vous dites que c'étoit parce que les Turcs étoient ſur le point d'entrer en Auſtriche, & que vous étiez bien aiſe de ne pas favoriſer leurs deſſeins par une diverſion avantageuſe pour eux. Pour moi je crois ce que Vôtre Majeſté en a dit, & je la connois de trop bonne foi, nonobſtant ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en a publié, pour douter qu'elle ait avancé une choſe pour une autre. Mais ce que je lui puis dire, c'eſt que ſi elle veut ſe conſerver la gloire que ſa moderation lui a acquiſe, elle doit bien prendre garde à ne rien faire qui puiſſe détruire ce qu'elle en a dit. Ainſi toute ſa reputation eſt entre ſes mains. Car elle doit ſçavoir qu'autant que cette action lui donnera de gloire, ſi elle eſt ſuivie de l'effet, autant lui donnera-telle de blâme, ſi elle vient jamais à s'en dementir. Il faut donc qu'elle ſe deffende de tous les méchans conſeils qu'on lui pourra donner, & qui ſont la peſte des Princes, quoi qu'on leur en cache le poiſon, ſous les plus belles apparences dont on ſe puiſſe aviſer.

Mais j'ai bien peur que tous ces camps que forme le Marquis de Louvois ſi prés de la Frontiere d'Allemagne, ne tendent encore à quelque nouveauté. Cependant Vôtre Majeſté, qui a la juſtice en ſi grande recommandation, doit conſiderer que les conquêtes qui ne ſont pas juſtes ne donnent jamais de gloire. Mais quand cela ne ſeroit point, vous ſçavez que vôtre puiſſance ne va point

au delà de ce monde, & qu'il y en a un autre où il faut que les Rois, comme les simples particuliers, rendent compte de leurs actions.

Les Algeriens que Vôtre Majesté avoit si bien punis l'année precedente, n'en devinrent pas plus sages : tellement que vous envoyâtes les visiter pour la seconde fois. Du Quêne leur fit sentir tout de nouveau qu'ils seroient mieux d'implorer vôtre misericorde, que de s'exposer tous les jours à de pareilles punitions. Il leur jetta encore une infinité de bombes qui acheverent de détruire la Ville qu'ils avoient taché de reparer. Cependant les brigues que les uns firent en faveur de Mesomorto, & les autres en faveur de Balukbachi, dont l'un vouloit la paix & l'autre la guerre, empêcherent qu'ils ne suivissent l'avis des plus sages, qui étoit de vous donner satisfaction. Cependant je doute fort que leur constance soit à l'épreuve des foudres dont vous avez la mine de les écraser. Vôtre Majesté n'a pas coûtume d'avoir le dementi de ce qu'elle entreprend, & vôtre armée navalle retournera plûtôt dix fois que de manquer à mettre ces corsaires à la raison.

Je finirai ici ce que j'ai vû des exploits de Vôtre Majesté, qui lui donneroient une gloire immortelle, si la confiance qu'elle a au Marquis de Louvois, ne lui avoit fait quelquefois entreprendre des choses où il paroit plus d'ambition que de justice. C'est à elle à examiner maintenant si je lui dis vrai ou non, & elle ne sçauroit s'y tromper aprés que je lui en ai rapporté tant de circonstances. Il ne lui manque plus pour rendre son regne

tout à fait glorieux que de le regler entierement sur son esprit, qui est si éloigné de fraude & d'injustice, que cela suffit seul pour faire connoître qu'elle n'a eu nulle part à bien des choses que je viens de rapporter. Aussi j'espere qu'elle prendra en bonne part ce que je lui viens de dire, & qu'elle recevra avec le même esprit ce que je prends la liberté de lui adresser pour le bien de son Etat, du moins c'est ma pensée, & si je me trompe, je me soumets volontiers à son jugement & à celui de tous les gens de bien.

CHAPITRE III.

Où l'on tâche de faire voir que les graces toutes particulieres que Sa Majesté a reçües de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.

SI je suis assez malheureux d'avoir déplû à Vôtre Majesté, en lui disant bien des choses avec plus de liberté qu'elle ne souhaittoit peut-être il n'en sera pas de même ici, où je ne lui sçaurois parler trop à fonds au gré de sa pieté; car j'ai des preuves tres-convainquantes, que quand il s'agit du service de Dieu il ne peut rien y avoir de trop fort ni de plus à son goût. Mille Eglises rebâties à ses frais, d'autres où elle a fait de nouvelles fondations pour subvenir à leurs

necessitez, les blasphêmes punis avec tant de severité, les pauvres soulagez dans leurs miseres, & mille autres choses semblables que je ne rapporte point, de peur d'être trop long, ou de passer pour un flatteur, sont aussi des témoignages autentiques que la gloire de Dieu la touche sensiblement. Cependant Vôtre Majesté n'a rien fait en cela que ce que tout le monde est obligé de faire : mais je pretens qu'elle y est obligée encore plus particulierement qu'un autre, non seulement parce qu'en qualité de Souverain elle est tenuë de donner bon exemple, mais aussi parce qu'elle n'y sçauroit manquer sans être ingrate envers Dieu.

Que Vôtre Majesté jette les yeux sur les bontez qu'il a eües pour elle, elle y verra des choses qui lui demandent une éternelle reconnoissance. Je ne parle point de celles qui lui sont communes avec tous les hommes, cela ne reçoit point de contradiction : mais qu'elle reflechisse, s'il lui plaît, sur celles où sa Providence a éclaté particulierement sur elle, & où il la faut reconnoître absolument, quand on seroit d'humeur à en disconvenir.

Quelles obligations ne lui avez vous point de vôtre naissance si miraculeuse ? Celle de vous avoir fait naître pour remplir le plus noble Trône de l'Univers est la moindre ; & de vous avoir tiré doublement du neant, comme il a fait, en vous mettant au monde aprés une sterilité de vingt-trois ans de la Reine vôtre Mere, en est une que vous ne sçauriez jamais oublier sans une double ingratitude.

Si vous suivez pas à pas ce qu'il a fait pour

vous aprés cela, vous trouverez de même que sa protection a été singuliere sur vôtre Personne. Souvenez-vous de cette Rebellion presque generale de vôtre Royaume, de cette confederation des Parlemens contre vôtre authorité, de l'insolence des Peuples, & avec combien de facilité vous avez surmonté tous ces monstres, & vous avoüerez en même tems que ce n'est point là un ouvrage de la main des hommes, mais uniquement de celle de Dieu. Si aprés cela vous rappellez dans vôtre memoire la fidelité de vos Capitaines & celle de vos Soldats, au prejudice de leurs anciens interêts, & comment la victoire toûjours attachée à vôtre parti, a enfin obligé les Espagnols à condescendre à la Paix des Pirennées, nonobstant l'extreme repugnance qu'ils y avoient témoigné jusques là, vous trouverez pareillement que c'est une suite de la divine Providence qui ne vous abandonne point. Mais rien ne vous le doit faire reconnoître davantage que le miracle qu'elle fit pour vous retirer de cette affreuse maladie dont j'ai parlé tantôt. Je sçais bien qu'elle laisse agir les causes naturelles, à quoi les impies ont coûtume d'attribuer tout ce qu'ils voyent d'extraordinaire : mais ici il y a quelque chose de plus, s'il leur plaît ; car vous n'étiez pas seulement condamné par les Medecins, de l'arrêt de qui je sçais bien qu'il y a appel, mais vous étiez encore plus d'a-demi mort, dont je fais juge tous ceux qui y étoient presens, & qui peuvent me démentir, si j'ai rien avancé contre la verité, quand j'ai dit qu'on avoit déja tiré vôtre rideau.

Suivons s'il vous plaît, le cours de vôtre Vie, & voyons si ce qui vous est arrivé depuis est encore en nature. Croyez-vous en bonne foi que cet esprit si meur & si bien reglé qui a paru en vous, aussi-tôt aprés la mort du Cardinal, nonobstant la méchante éducation qu'il vous avoit donnée, soit un present de la nature. C'est à Dieu seul que vous en étes redevable, & à qui vous en devez rendre graces. La sagesse ne s'acquiert point de soi-même, & principalement dans une Cour où l'on vous laissoit faire tout ce que vous vouliez, & où les Dames avoient la Surintendance de vôtre éducation.

Que dirai-je maintenant des guerres où vous vous étes embarqué par de méchans conseils, & si je l'ose dire par un motif d'ambition, & dont neanmoins vous étes sorti si heureusement. Tous ces miracles viennent encore du Ciel, qui aprés vous avoir mis au monde pour travailler à sa gloire, a voulu vous y engager encore plus particulierement par des obligations entassées les unes sur les autres. Si vous n'y répondiez pas ce seroit surprendre tout le genre humain, qui sçait que le caractere d'un honnéte homme est d'être reconnoissant.

C'est donc à vous à remplir cette obligation, à laquelle même vôtre propre interêt vous engage; car si un Prince n'a pas soin de faire rendre à Dieu ce qui lui est dû, comment pretent il que ses Peuples le lui rendent à lui même, lui dont la plus grande gloire est d'en être l'image vivante sur la terre; Car s'il croît qu'il lui suffise d'être le maître des autres pour se faire obeïr;

s'il se flatte que les recompenses & les châtimens dont il est le maître, soient capable tout seuls d'attirer à lui ses sujets, ou de les faire craindre, je le trouve dans une erreur d'autant plus déplorable qu'il ne sçauroit s'en corriger, puis qu'il ne la connoît pas. La puissance d'un Prince, quelque grande qu'elle soit, seroit bien-tôt reduite à rien, si ceux qui lui obeïssent se figuroient qu'il n'y a rien au dessus d'elle. C'est la Religion qui a jetté les premieres racines de la crainte qu'ils ont pour lui. C'est elle qui les nourrit pareillement, & qui par le moyen de la nourriture qu'elle leur donne, fait que l'arbre qu'elles ont produit conserve sa vie; & donne du fruit. Or tout de même qu'un arbre dont les racines ne tirent plus de nourriture de la terre par quelque corps étranger qui se foure entredeux, ou par quelque autre accident que je ne specifie point, parce que cela seroit inutile, tout de même dis-je qu'un tel arbre seche peu à peu, jusques à ce qu'il meure tout à fait, ainsi ôtez la Religion d'un état, le respect & la crainte qu'on a succé avec le lait pour le Souverain, se perdent insensiblement; d'où il arrive tous les maux imaginables, & beaucoup plus grands que je ne sçaurois dire. En effet il ne faut pas prétendre que l'esperance des recompenses, & la crainte des châtimens soient capables d'arrêter dans un pas si glissant. Un malheureux qui ne croît point en Dieu, espere bien plus de choses par sa desobéïssance & sa rebellion que son Prince ne lui en sçauroit promettre. Et à l'égard de la crainte des châtimens, quel

effet cela peut-il faire sur lui, lui qui se figure qu'il n'y a point d'autre monde aprés celui-ci, & qu'il en sera quitte pour un quart d'heure de mauvais tems.

C'est donc ouvrir la porte à toutes sortes de vices, que de ne pas faire rendre à Dieu ce qui lui est dû. Un Prince même s'expose par là à se faire chasser de son trône; surquoi, s'il en faut quelque exemple, nous n'avons qu'à jetter les yeux sur l'Empire Ottoman, qui est bien plus sujet aux revolutions que les autres Etats; parce que la plûpart de ses sujets sont persuadés que la Religion qu'ils professent est de la pure invention des hommes. Or quand on est assez malheureux d'en être reduit là, il est bien difficile de s'élever assez au dessus de soi-même, pour parvenir à la connoissance du vrai Dieu, outre que le desordre où l'on vit abbrutit tellement les sens, & accoûtume si bien à donner tout à la nature, qu'on seroit fort fâché de sortir de son aveuglement.

Rapprochons-nous maintenant d'icy, & jettons les yeux sur ce qui s'est passé en Angleterre, nous remarquerons que tout ce qui est survenu depuis Henry VIII. n'a pris naissance que du peu de Religion qu'il y avoit dans ce Royaume, ce qui fit qu'au milieu de toutes les sectes qui s'y introduisirent, les peuples en vinrent jusqu'à tremper leurs mains dans le sang de leur Roi.

Rabattons nous maintenant sur vôtre Royaume, nous y verrons les mêmes desordres sous le regne de trois ou quatre Rois consecutivement les uns aprés les autres,

Si l'on en veut sçavoir la raison on n'a qu'à lire leur Histoire, l'on y verra que l'un étoit un blasphemateur lui-même, au lieu d'empécher que ses Sujets ne le fussent, un autre un Athée, & ainsi du reste; de sorte que leurs Sujets, qui n'avoient gueres plus de Religion, entreprirent de les détrôner.

Ces desordres ont duré jusques au regne du feu Roi vôtre Pere, & l'on ne peut encore se souvenir de ceux qui regnoient même parmi les Ecclesiastiques, que l'on n'en fremisse d'horreur. Un Evêque ne visitoit jamais son Diocese, que parce qu'il y avoit des Fermiers dont il falloit qu'il se fit payer: s'il s'y arrêtoit c'est qu'il y faisoit quelque Maîtresse qui lui en rendoit le sejour plus agreable, mais dés que sa fantaisie s'en passoit il s'en revenoit à Paris, où il en trouvoit une autre auprés de qui il depensoit une partie du bien des pauvres; le reste lui servoit à entretenir des chiens & des chevaux, & cet abus étoit si general parmi eux, qu'ils regardoient comme un miserable celui qui en usoit autrement.

J'ai ouï dire aussi à feu mon pere que dans sa jeunesse, ceux qui paroissoient revétus de Evêchés, ne les avoient que pour faire plaisir à d'autres, à qui on les avoit donnés effectivement: qu'ils sçavoient ce qu'ils leur en devoient rendre, & que le surplus étoit pour eux. La même chose se pratiquoit à l'égard des Abbayes, & pour ainsi dire de tous les Benefices de France Les Moînes mêmes qui étoient un peu à leur aise employoient leur superflu à des commerces scandaleux, mais qui étoient si fort de leur

goût, que quoique des gens de bien les en repriſſent, ils n'étoient pas d'humeur de s'en corriger.

Le Cardinal de Richelieu, qui connoiſſoit que le premier & le plus important ſoin d'un Miniſtre eſt d'établir le culte de la Religion, & principalement à l'égard de ceux dont le bon où le méchant exemple eſt de grande conſequence dans un Etat, s'y appliqua entierement. Dieu benît ſon travail, & c'eſt à lui que nous ſommes redevables du changement avantageux qui s'y remarque maintenant. Vôtre Majeſté y a travaillé de ſon côté en ne diſtribuant des graces qu'à ceux qui s'en ſont trouvés dignes, non ſeulement par leurs bonnes mœurs, mais encore par leur ſcience; car elle ſçait que quand on doit être au deſſus des autres, il faut être en état de les inſtruire, ſans quoi il en arrive des inconveniens auſſi dangereux, que ceux qui reſultent du mauvais exemple qu'on leur peut donner.

Aprés la connoiſſance que j'en ai encore plus particulierement que les autres, moi qui ſuis temoin tous les jours, que dans la diſtribution des Benefices & des autres graces qu'elle a entre ſes mains elle s'informe autant de la bonne vie des ſujets qu'on lui propoſe, que des autres qualitez requiſes, aprés cette connoiſſance, dis-je il ne me reſte plus qu'à exhorter Vôtre Majeſté, à tenir en cela la conduite qu'elle y tient depuis ſon avenement à la Couronne. Cependant comme rien ne fait tant d'effet ſur les peuples que le bon exemple que leur donne le Souverain, il eſt à preſumer que la vie exem-

plaire que mene presentement Vôtre Majesté, servira d'aiguillon à ceux qui ont été plus paresseux qu'elle à entrer dans la bonne voye.

Tâchez sur tout d'éloigner de vôtre cœur les médisans & les hipocrites dont le nombre est plus grand que vous ne pensez. Les premiers causent les mêmes accidens que l'amour dont la coûtume est de se fourrer d'abord agreablement dans les ames, mais qui n'y a pas plûtôt pris racine qu'il donne la mort à toute heure. Aussi un médisant s'insinuë d'abord dans le cœur d'un Prince, sous pretexte que ses interêts lui sont plus chers que les siens ; des qu'il y a répandu son poison, il ne lui laisse aucun repos, jusqu'à-ce qu'il lui ait rendu suspecte la fidelité de ses meilleurs serviteurs. Les hipocrites sont encore plus dangereux, parce que sous pretexte de devotion, ils vous glissent des maximes dangereuses, dont il est comme impossible de découvrir le venin.

Les autres vices, quoi que Vôtre Majesté ne les doive pas souffrir pareillement, ne sont pas toutefois si préiudiciables à son Etat. Un homme qui donne tout au plaisir de ses sens ne fait tort qu'à soi-même : un yvrogne est dans un même cas, & ainsi des autres ; de sorte que l'interêt de Dieu à part, l'Etat n'en souffre en aucune façon ; s'il en souffre quelque chose, ce ne peut-être que parce que Dieu, qui est juste, n'a pas coûtume de donner sa benediction sur les lieux où l'on souffre tant de desordre. En effet j'attribuë les malheurs qui arrivent à la Flandre à leur idolatrie, & je ne puis voir sans indignation qu'ils portent tous leurs respects devant une image

de la Vierge ou de quelque Saint, pendant qu'ils ne regardant pas le St. Sacrement qui est sur leurs Autels.

Ce sont les Moines qui sont cause de cet abus. Ils l'avoient établi autrefois en France, mais nous avons cette obligation aux heretiques, qu'il n'y regne plus comme il a fait. L'on a vû que c'étoit un de leurs griefs contre l'Eglise Romaine, & comme les esprits qui étoient dans une ignorance crasse en ce tems-là, se sont bien épurez depuis, ils ont bientôt reconnu qu'ils avoient raison. Ce n'est pas que les Moines en ayent jamais douté, & la chose est trop claire d'elle-même, pour servir de pierre d'achopement. Ce n'a jamais été que l'interêt qui leur a fait ainsi changer la Religion, & qui les a obligez de nous accabler d'indulgences, & de confrairies. Ils se sont servis d'abord de la foiblesse de l'esprit des femmes pour établir leurs maximes, & ils l'ont fait passer ensuite aux hommes, dont l'ignorance, comme je viens de dire, étoit si grande, qu'ils n'étoient pas en état de se défendre des embuches qu'on leur tendoit.

Si ces Moines s'étoient contenus dans leurs regles & dans les premieres rigueurs de leur institution, ce desordre ne seroit jamais arrivé. Car il n'est venu que par le moïen des confessions qu'ils se sont attribuées peu à peu, par la negligence des Curez à bien remplir leur devoir. Le soin d'ailleurs qu'ils ont pris d'achalander leurs Eglises, par des choses qui attirent plus les yeux que le cœur, a fait que les Paroisses, où l'on est obligé d'aller suivant les Canons sous peine

de peché mortel, se sont trouvées desertes, pendant qu'il n'y a pas eu de place chez eux pour contenir les personnes que la curiosité, ou une devotion dangereuse, y attiroient. Enfin graces à Dieu on commence à rentrer dans son devoir, & à reconnoître les abus qu'on suivoit avec tant d'aveuglement. Le reste ne dépend plus que de Vôtre Majesté, entre les mains de qui Dieu a mis la puissance de deraciner entierement cette yvroye qui s'est fourée avec le bon grain.

Les moyens en sont faciles, & même la pratique en est absolument necessaire à Vôtre Majesté, pour le bien de ses sujets, & pour la seureté de son Etat. Le bien de ses sujets s'y reconnoît en ce que les Moines se mêlant tous les jours de ce qu'ils n'ont que faire, entrent dans le secret des familles où ils font faire souvent méchant ménage : la seureté de l'Etat en ce qu'étant liez au Pape par un serment de fidelité, ils preferent dans l'occasion ses interêts aux vôtres, d'où il en est arrivé souvent des choses qui ont pensé avoir de grandes suites. Cette verité se manifestera évidemment à vos yeux, si vous rappellez en vôtre memoire ce qui s'est passé sous le regne d'Henri III. & d'Henri IV. dont il seroit superflu de parler ici, puisque c'est une chose que vous sçavez mieux que moi. Or le moyen le plus seur pour aller au devant de ces deux inconveniens, seroit de détruire entierement ces Moineries, ou du moins d'en ôter la multiplicité. Mais comme cela n'est pas facile à Vôtre Majesté, quoi qu'elle soit bien puissante, je crois qu'elle remplira son devoir. 1. Si elle tache de retablir chez eux la

discipline de leurs fondateurs dont ils se sont fort relâchez. 2. Si elle empêche qu'ils ne confessent, car c'est par la qu'ils s'insinuent dans l'esprit des femmes dont ils arrachent le secret. 3. Si pour prendre l'habit elle fixe une âge meur, & où l'on sçache veritablement ce que c'est que d'entrer ainsi en Religion. Si cela étoit leur nombre s'éclairciroit bien-tôt, & il n'y en auroit pas tant parmi eux qui se mordent les pouces de l'avoir fait, sans y faire les reflexions necessaires. 4. Si elle reforme la parure de leurs Eglises & la reduit à l'usage des Metropolitaines & de St. Pierre de Rome même, qui doit servir de modele aux autres, & où sur le maître Autel l'on ne voit qu'une croix avec des chandeliers, au lieu de tous les colifichets qu'on remarque dans les Convens. 5. Si elle défend que le trafic honteux des Confrairies se fasse pendant le service, ce qui distrait la pieté, aussi bien que les aveugles des quinze-vingt qui se devroient tenir aux portes des Eglises, & non pas venir interrompre ceux qui prient Dieu, & qui ne sçauroient être trop attentifs à ce qu'ils font.

Ces deux derniers abus regnent aussi bien dans les Paroisses que dans les Couvents, & c'est à Vôtre Majesté à y donner ordre. 6. Si elle défend aux Moines de parler aux femmes à l'Eglise à la porte, ou à quelque autre endroit qui soit dans l'étenduë de leur Monastere, car que peuvent-ils avoir à leur dire, & peut-on s'imaginer qu'ils les entretiennent de devotion; pour moi je ne sçais si c'est que je suis plus corrompu que les autres, ou que je prenne garde aux choses de plus prés

qu'ils ne ſçauroient faire mais j'ai toûjours remarqué que les vieilles ſont excluës de leur converſation ; s'ils ſont obligez de leur parler ils les renvoyent à l'heure même, au lieu qu'ils ont bien autre choſe à dire à celles qui ſont jolies. Je voudrois bien ſçavoir s'ils croyent nous faſciner les yeux à un point de nous inſinuer qu'ils ne brûlent pas à la veuë de ces feux, dont ils s'approchent de ſi prés. Il faut que Vôtre Majeſté arrête ce ſcandale, & ſi elle n'en peut venir à bout par les moyens que je viens de déduire, il y en a d'autres où elle aura recours en cas de neceſſité.

C'eſt de faire enſorte que les Paroiſſes à quoi il y a auſſi beaucoup à travailler, donnent ſi bon exemple que les peuples ſe portent d'eux mêmes à y revenir, ſans qu'on ſoit obligé de les y contraindre. Je trouve des choſes chez elles que je ne ſçaurois regarder d'un œil indifferent, les Prêtres dont elles ſe ſervent ont la plûpart ſi peu de ſoin de faire leur devoir, qu'ils ne ſe contraignent pas ſeulement à garder les apparences. Je ne les ſçaurois voir aller aux enterremens ſans avoir de la confuſion pour eux, de la maniere qu'ils y vont ; la plûpart regardent à droit & à gauche, & à les voir l'on dira toûjours que c'eſt bien moins le zele du ſervice de Dieu, qui les à engagez dans la profeſſion où ils ſont, que le ſoin qu'ils ont eu de s'en choiſir une qui leur donnât de quoi vivre. Ils n'y ont pas plus de devotion que ſi c'étoit un métier, & ſi je l'oſe dire, un Cordonnier qui fait des ſouliers a plus d'attache à ce qu'il fait, qu'eux a ce que nous leur voyons faire.

C'est à Vôtre Majesté à remedier à un si grand abus; mais cela lui sera difficile à moins qu'elle ne prenne la resolution d'augmenter dans la Ville de Paris le nombre des Paroisses qui y sont. Un habitué qui n'est pas d'humeur à donner bon exemple, se cache bien mieux dans la multitude de ses paroissiens, dont il n'est pas connu de la centiéme partie, que s'ils le connoissoient tous, comme il arrive dans les Paroisses de mediocre étenduë. Quelle necessité, qu'il y en ait de si grandes? & que les Curés ayent dés vingt cinq mille livres de rente? faites-en six où il n'y en a qu'une, ce sera le moyen non-seulement de rendre les Prêtres plus vertueux, mais de faire encore en sorte que les Paroissiens le deviennent davantage; Car ils pourront avoir l'œil plus particulierement sur eux, & empécher le scandale que plusieurs continuent de donner, parce qu'on n'y prend pas garde, ou qu'on ne les en reprend pas comme il faut. D'ailleurs c'est l'unique moyen d'abbaisser l'orgueil des Moînes, qui croyent qu'on ne sçauroit se passer d'eux pour l'administration des Sacremens. En effet la grande étenduë de certaines Paroisses, fait que l'Eglise ne sçauroit contenir la trentiéme partie des Parroissiens; il faut donc que ceux qui n'y trouvent point de place ou aillent ailleurs, ou demeurent sans devotion. Voilà cependant ce qui achalande les Convens, & ce qui les fait écarter de leur premiere institution.

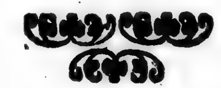
Quand cela sera fait à Paris & ailleurs, où il en sera besoin, que les Archevêques & Evêques ne donnent les chaires qu'à des se-

culiers, & l'on verra bien-tôt que les peuples reviendront de l'attache qu'ils ont pour les Moînes, & que le culte de Dieu se rendra dans sa premiere pureté.

Je ne dis rien des loix que Vôtre Majesté doit faire pour empécher les richesses excessives des Convens; elle s'en est déja acquittée, sur tout à l'égard des Maisons de filles, à qui elle a ordonné de ne plus prendre d'argent des personnes qui leur demanderont l'habit à l'avenir. Cette ordonnance qui serviroit à conserver les biens dans les familles, dont l'abondance est plus necessaire à vôtre Etat que celle qui se trouve dans ces Convens, produiroit encore un autre bien, qui est qu'on n'y recevroit plus que de bons sujets, à quoi ils ne prennent pas garde pourveu qu'on leur apporte de l'argent. Mais elle est si mal executée qu'il vaudroit autant que Vôtre Majesté ne l'eut pas faite. Le seul effet que nous en voyons, c'est qu'au lieu que ci-devant il se faisoit des contrats pour recevoir une Religieuse, il ne s'en fait plus aujourd'hui, cependant on n'en donne pas moins d'argent, ce qui est contre l'intention de Vôtre Majesté, & à quoi elle doit apporter remede. L'interêt de Dieu vous y oblige, & j'en ai raporté la raison, lors que j'ai dit que l'avarice des Religieuses étoit cause qu'elles recevoient celles qui avoient de l'argent, quoi qu'elles ne fussent pas propres à la Religion, preferablement aux personnes qui n'en avoient point, & qui y étoient propres. Le moyen d'empécher cet abus est d'informer contre celles qui ont contrevenu à vôtre Ordonnance, & d'en

faire un châtiment si exemplaire qu'il serve d'exemple aux autres.

Car à quoi servent les loix si on ne les fait executer. Il vaudroit bien mieux n'en jamais faire, puisque c'est s'exposer à un démenti qu'on ne recevroit point, si on avoit laissé les choses en l'état qu'elles étoient. Ce n'est pas que je pretende que Vôtre Majesté doive punir cette faute, comme elle feroit un crime d'état; il suffira qu'elle fasse rendre l'argent qui aura été pris avec l'interêt, & elle n'aura pas fait cela deux fois, que tout pleyera sous ses volontez. Or la preuve n'en sera pas si difficile qu'on pense, quoi que cela se soit fait en cachette, la chose se divulguera bientôt, d'abord qu'on connoîtra que c'est l'intention de Vôtre Majesté; les peres & les meres qui ont encore des filles à pourvoir seront les premieres trompettes qui reveleront le secret, voyant que la volonté de Vôtre Majesté est de les vouloir soulager, malgré l'obstacle qu'ils y apportent eux-mêmes, mais ils ne doivent point avoir de part à la restitution qui sera faite, ils en sont indignes aussi bien que les Religieuses pour avoir tous contrevenu également à vos ordonnances. Ainsi Vôtre Majesté se fera riche à leur dépens, & sans qu'on y trouve à redire, puisque tout le monde verra bien qu'elle ne demande que le service de Dieu & le bien de ses sujets.



CHAPITRE IV.

De l'obéïssance qu'on doit au Pape.

CE Chapitre ne sçauroit être mieux placé qu'ici, puis qu'il a une telle relation avec le precedent, qu'on peut dire que quand l'obéïssance qu'on doit au Pape vient à manquer, on est bien prés de perdre celle qu'on doit à Dieu. En effet il n'est pas difficile de comprendre, que si on laisse affoiblir les sentimens de respect & de soûmission qu'on doit avoir pour ceux qu'il a établis sur la terre en qualité de ses Ministres, la crainte qu'on a pour lui diminuera en même tems. La raison en est plausible, puisque c'est oublier le commandement qu'il nous a fait de les honorer comme les Images vivantes de sa Divinité. Nous voyons d'ailleurs qu'il n'y a point de Prince, quelque petit qu'il soit, qui voulut souffrir qu'on méprisât ceux à qui il auroit confié son authorité, & rien n'est plus commun parmi nous que le respect qu'ils se font rendre, dont si l'on s'écartoit en aucune façon le Prince y feroit bien rentrer à l'heure même. Observons les égards qu'il faut avoir, je ne dis pas seulement pour un Gouverneur ou pour un Lieutenant General d'une Province, mais encore pour le moindre Juge ; d'où vient cela si ce n'est du caractere dont ils sont revêtus? & dont le Prince les a honnorez ? je dois dire encore dans l'honneur duquel il les maintient, & dont il croît de

son interêt de les faire joüir. Or peut-on croire que Dieu soit moins jaloux de conserver à ses Ministres l'authorité qu'il leur a confiée, & d'où dépend la seureté de la Religion.

Je sçais bien que les Rois de la terre sont les Oingts du Seigneur, & qu'en cette qualité ils semblent être au dessus de tous les autres, mais il ne faut pas pourtant s'y laisser tromper leurs droits sont differents de ceux de l'Eglise, & tout de même que l'Eglise ne permet point que des sujets manquent à l'obéïssance qu'on doit à son Prince pour quelque raison que ce puisse être, ainsi un Prince ne doit jamais permettre qu'on manque au respect & à l'obéïssance qu'on doit à l'Eglise.

Si l'Eglise en étoit demeurée dans les termes où elle étoit du tems des Apôtres, & qu'elle n'eût point joint l'épée à la Mître, je sçais bien que cela aplaniroit bien des difficultez qui se trouvent aujourd'hui : mais puisque c'est une chose faite, & qu'elle n'est point arrivée sans la permision de Dieu, il faut s'en tenir à ce qu'il a ordonné, & ne pas donner une nouvelle occasion de scandale. Je veux qu'il y ait des gens d'Eglise qui s'émancipent au delà de leur devoir : qu'il y ait eû des Evêques & des Papes mêmes qui n'ayent pas été exempts de défauts ; neanmoins quelque chose qui se soit peu trouver en eux, on n'a jamais peu leur ôter leur caractere. Or comme c'est à ce caractere que ce respect est attaché, il ne faut pas que leurs actions le fassent perdre. Aussi si l'on introduisoit cet abus il retomberoit en même tems sur les têtes Couronnées, de l'obeïssance de qui on pretendoit

tendroit se pouvoir dispenser, du moment qu'on verroit qu'elles s'écarteroient de leur devoir.

Plût à Dieu, Sire, que vos Ministres eussent fait reflexion comme il faut sur cette verité! ils n'auroient pas porté si haut l'authorité Royale au préjudice de la Thiarre, & je doute fort que l'équité ait toûjours été la regle de leurs actions. Si j'étois assez sçavant & assez habile pour entrer dans le détail de ce grand different que vous avez eu avec Rome, au sujet de la Regale, & de plusieurs autres qui l'ont suivi, je deciderois tout d'un coup cette question, & n'en parlerois pas par un peut être; mais il faut bien que je m'en explique ainsi dans mon ignorance, qui ne me permet pas d'approfondir les choses davantage. Cependant si l'on me demande pourquoi, puisque j'avouë moi-même mon incapacité, je suis porté plûtôt à les condamner qu'à les absoudre, je prie Vôtre Majesté de faire reflexion, que c'est qu'elle n'a pas seulement Rome contr'elle en cette rencontre, mais encore plusieurs Evêques & plusieurs Docteurs de son Royaume, qu'on a toûjours regardez cóme des exemples de vertu, & qui en effet ont toûjours mené une vie exemplaire. Nous voyons aussi qu'ils ont mieux aimé souffrir l'exil & la prison que de se soûmettre à une chose qu'ils croyoient injuste. De dire que ce qu'ils en ont fait n'a été que par entêtement, ce seroit vouloir imposer aux simples, car pour les autres ils voyent bien que s'ils se sont abusez, ils n'ont jamais crû le faire. Il n'est pas croyable effectivement que des gens cherchent à déplaire à leur Maî-

tre de dessein premedité, & encore à vous qui êtes le plus grand Roi de la Terre, & pour qui vos Sujets ont le plus d'estime & de respect. Il est plus naturel de s'imaginer, que Vôtre Majesté ne voyant ces sortes de choses que par les yeux de ceux sur qui elle s'en repose, l'envie qu'ils ont de se rendre necessaires leur a fait faire des entreprises, qu'ils auroient peine à soûtenir devant un Tribunal desinteressé, Ils ne prennent pas garde qu'ils exposent par là Vôtre Majesté à de nouveaux ennemis dont ils n'ont que faire d'accroître le nombre, puisque ses conquêtes lui en font déja assez.

S'ils faisoient reflexion à ce que des gens, du moins aussi sages qu'eux, & qui avoient vieilli dans les Ambassades, ont representé aux Rois vos predecesseurs, ils marcheroient un peu plus bride en main. On se trompe souvent, quand on ne pese ses entreprises que par le pouvoir de celui pour qui l'on agit. Si la Justice ne tient la balance, il vaudroit mieux mille fois n'avoir jamais rien entrepris. Et en verité je voudrois bien que ces grands politiques m'apprissent les lauriers qu'ils ont fait cueillir à Vôtre Majesté, par l'exil & la prison de tant de personnes de pieté, & que le Pape non-seulement reconnoissoit tels par ses Bulles, mais qu'il exhortoit encore de souffrir pour l'amour de la verité. Je voudrois bien aussi qu'ils me dissent quelle victoire ils esperent de ces Arrests du Conseil qui ordonnoient, que sans avoir égard aux Bulles de Sa Sainteté, on executeroit au pied de la lettre tout ce qu'ils avoient conclu.

Il est des moyens plus doux & plus convenables à vn Roi tres-Chrêtien pour terminer les differens qui lui peuvent survenir avec Rome. Il ne sied pas bien à un fils de se revolter contre son pere, & on le desarme bien plûtôt par la tendresse & par la douceur qu'en lui tenant le bâton levé. S'il est glorieux d'avoir le dessus sur ses ennemis, il est honteux de vouloir être le maître de ceux à qui l'on doit du respect; aussi quand Vôtre Majesté auroit pris Rome & tout l'Etat Ecclesiastique, elle est trop habile & trop prudente pour ne pas voir, que ces conquêtes ne lui aquereroient que la même reputation qu'à eu Charlequint en pareille rencontre. L'Histoire fidéle & desinteressée nous le presente comme un Prince sans Religion & sans parole; & celle qui le flatte le plus à beau chercher un voile pour couvrir cette action, il est trop clair pour n'en pas appercevoir l'ordure au travers. Je sçais bien que dans la vôtre on y donnera un tour pour mettre vôtre gloire à couvert, mais enfin, Sire, vous ne tenez pas toutes les plumes à vos gages, & il s'en peut trouver qui croiront se devoir donner l'effort sur cette matiere. Cependant la médisance est souvent mieux receuë que la verité, & s'il est vrai comme nous en devons convenir, que les plus grands Rois n'ont pas le pouvoir d'empêcher qu'on se donne la liberté d'examiner leurs actions, combien y aura-t-il d'hommes qui se diront qu'il faut qu'un Prince voye tout par ses propres yeux, sans s'en rapporter à ceux d'autrui. D'ailleurs quand on fait une chose, il est toûjours de la prudence d'en considerer la

fin, & les suites qu'elle peut avoir ; Or je voudrois demander à Mr. l'Archevêque de Paris & aux autres sur qui Vôtre Majesté se repose des affaires Ecclesiastiques quel profit elle peut retirer de se broüiller avec le Pape. Il n'y en sçauroit avoir assurement, puisqu'à moins que de vouloir d'étruire tout à fait la Religion, toutes les entreprises qu'elle sçauroit faire contre Sa Sainteté retomberont toûjours sur elle. La raison est que l'Europe ne pouvant demeurer toûjours au même état, & le Pape y tenant un grand rang, non seulement à cause du spirituel, mais encore à cause du temporel, c'est un ennemi qu'on se fait en sa personne, & en celle de ses successeurs, mais un ennemi dangereux, & qui a des foudres en main qui font quelquefois plus de mal que ceux que lancent vos canons, quoiqu'ils ne fassent pas tant de bruit. La credulité des peuples est quelquefois grande en cette rencontre, & Vôtre Majesté à trop de pénétration pour n'en pas voir les consequences. Les foudres de Rome ont souvent causé le renversement des plus grands Etats, & le vôtre même en a senti des secousses si furieuses qu'il a fallu plus d'un jour pour le raffermir. L'Histoire est toute remplie de semblables évenemens, & si la gloire & la puissance de Vôtre Majesté la mettent à couvert de cette crainte, elle doit avoir les yeux ouverts sur ses descendans qui heriteront bien de l'un à la verité, mais qui, encore qu'ils ayent les mêmes vertus, n'auront peut-être pas le même bonheur pour s'aquerir l'autre.

CHAPITRE V.

De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est aussi parlé des Impôts.

RIen ne prouve mieux l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, que la reflexion qu'il doit faire pourquoi ils l'ont élevé au dessus d'eux. Car enfin il y a eu un commencement à toutes choses, & puisque nous reconnoissons Pharamond pour nôtre premier Roi, c'est une marque que nous n'en avions pas auparavant, ou du moins qu'il ne nous en reste aucune connoissance. Du tems que les Gaules étoient sous la domination des Romains l'on parle bien de quelques Capitaines fameux parmi les Gaulois, mais c'est tout le titre qu'on leur donne, & celui de Roi ne leur a jamais été attribué. L'on n'apprend point aussi qu'ils leur commandassent autre part qu'à l'armée, & du moment que les ennemis s'étoient retirez chacun rentroit dans une vie privée. Si l'on conservoit pour eux plus d'estime que pour les autres, c'est leur vertu qui y obligeoit, & non pas l'authorité qui leur restoit entre les mains, puis qu'ils n'en avoient point hors des armes.

Les grands efforts que les Gaulois furent obligez de faire pour conserver leur liberté, qu'ils avoient eu tant de peine à acquerir, leur fit songer à se choisir un Maître. Mais un

Maître qui n'en eut que le nom, & qui bien loin de se rendre leur Tiran concourut avec eux à les affranchir de la servitude où ils craignoient de retomber. Car il est aisé de voir, que si celui sur qui étoit tombé leur choix, eut voulu les traiter comme avoient fait leurs anciens Maîtres, ils auroient songé bien-tôt à donner des bornes à son authorité. L'établissement de la Royauté n'a donc été proprement dans les commencemens que l'élection d'un Chef, à qui l'on s'engageoit d'obéïr pour le bien commun, & qui devoit avoir pour ses Sujets la même affection qu'à un pere de famille pour ceux qui la composent. Ainsi quoi que les choses ayent bien changé depuis dans plusieurs Monarchies, il en faut toûjours revenir à la verité. Le pouvoir arbitraire ne sçauroit être agreable à personne, & si les Turcs ne l'avoient pas introduit chez eux, leurs Empereurs y seroient bien plus en seureté. Un Prince doit bien plûtôt chercher à regner dans le cœur de ses Sujets, qu'à asservir leurs volontez par la crainte de sa puissance. Cependant comme il s'en est trouvé qui ont crû pouvoir tout faire, cela a donné lieu en de certains endroits à la convocation des Etats, & en d'autres à celle de ce qui s'appelle Parlement ou Diette; mais quelque nom qu'on donne à ces sortes d'Assemblées c'est toûjours la même chose, puisque les unes & les autres ne representent que le Corps entier de la Monarchie, étant composée du Clergé, de la Noblesse & du tiers Etat. Tel est par exemple le Parlement d'Angleterre, car quant aux nôtres ils ne sont

établis que pour rendre la justice à vos sujets. Ainsi lors que pendant vôtre minorité celui de Paris a pretendu se pouvoir mêler des affaires d'Etat, c'est un attentât qu'il a fait à l'authorité de Vôtre Majesté, dont elle a eu juste sujet de le punir. Les bons Princes ont toûjours été les Protecteurs de ces Etats, & de ces Diettes ou Parlemens sans se soucier qu'on les assemblât ou non, parce qu'ils ne vouloient rien faire que d'avantageux à leurs peuples, dont à proprement parler les Etats & les Parlemens sont les tuteurs. Mais pour ceux qui ont eu dessein d'empieter sur leur liberté & d'introduire un gouvernement arbitraire, ils n'ont jamais rien tant apprehendé, parce que c'étoit l'écueüil de leurs desirs & de leurs esperances.

De dire qu'il soit à propos que ces Assemblées se fissent aussi souvent que nous voyons qu'elles se font en Angleterre, c'est ce que je ne veux point soûtenir; outre que la longueur des deliberations est cause bien souvent, que l'on perd des occasions qu'il n'est pas facile de recouvrer. Il est sûr que des Sujets n'ont pas bonne grace de mettre si souvent leur Roi en tutelle. Si cela leur peut être permis ce ne doit être tout au plus que dans des occasions importantes, & où il semble necessaire que tous les ordres du Royaume apportent leur consentement. Dans tout le reste il suffit que le Prince avec son Conseil juge les choses raisonnables, étant à presumer qu'il ne fait rien que pour le bien de son peuple.

Si c'étoit ici un endroit propre pour agi-

ter ſi le Conſeil d'un Prince doit être agreable aux Sujets, & ſi par conſequent les vôtres ont eu raiſon de vouloir que vous chaſſaſſiez d'auprés de vôtre perſonne le Cardinal Mazarin, la queſtion ſeroit curieuſe; l'on verroit d'une part comment l'interêt qu'ils ont à ce qu'on ne donne point à Vôtre Majeſté de méchans conſeils, ſemble authoriſer cette pretention, & de l'autre les inconveniens qui arriveroient à tous momens d'un établiſſement ſi nouveau. L'on verroit en effet que ce ſeroit reduire en méme tems les Monarques dans une étrange conjoncture, & qu'ils n'auroient plus qu'une vaine apparence de Souveraineté. Mais comme il s'agit ici de toute autre choſe, je me contenterai de dire qu'il reſulte de l'établiſſement des Etats une conſequence à laquelle il eſt impoſſible de donner atteinte; c'eſt qu'un Roi doit avoir pour ſon peuple un amour tendre, & dont il ne ſe doit jamais dementir. La raiſon eſt qu'il n'auroit pas été beſoin de faire cet établiſſement, s'il n'avoit dependu que d'eux de faire tout ce que bon leur auroit ſemblé; mais puiſque l'on a creé, pour ainſi dire un tuteur des peuples, & qui eſt en droit d'interpoſer ſa mediation à ce qu'il ne ſe paſſe rien au prejudice de leurs interêts, c'eſt une marque infaillible que les Princes en doivent être les peres & non pas les tirans; autrement cette création n'auroit été faite que pour favoriſer les uns, & ôter le droit aux autres. Or nous ne voyons point qu'on ait jamais accuſé les Etats d'avoir envahi une authorité qui ne leur étoit pas dûë, & le ſoupçon en eſt

bien plûtôt tombé sur les Princes, dont plusieurs effectivement auroient peine à se défendre.

Si l'obligation des Rois envers leurs peuples se manifeste évidemment par tout ce qui a été dit ci-déssus, elle ne paroîtra pas moins dans ce qui me reste à dire. Examinons ce que sont les uns & les autres, ce qu'ils font & ce qu'ils sont obligés de faire, & nous verrons par là que si les uns doivent l'obeïssance aux autres, les autres leur doivent l'amour & la protection.

Un Prince à proprement parler est dans un Etat ce que le cœur est à l'égard de toutes les parties du corps. Si le cœur est malade tout le corps s'en ressent incontinent; tout de même que s'il y a quelque partie du corps qui le soit, le cœur en souffre à l'heure-même. Il faut donc, pour établir une santé parfaite, que le cœur & toutes les parties soient d'accord ensemble, & qu'ils fassent si bien leurs fonctions qu'ils s'entraident mutuellement. Il en est de même d'un Prince & de son Etat, il faut qu'il y ait une harmonie parfaite entre lui & ses sujets, & s'il est le mobile de toutes leurs actions tout de même que le cœur l'est de toutes les parties du corps, il faut aussi qu'il reçoive du secours d'eux, pour faire fleurir son authorité & pour leur conserver le repos, tout de même que le cœur a ce soin du secours des parties qui lui répondent pour se maintenir dans un état vigoureux, & tel qu'il doit être pour les faire joüir de la même vigueur.

Si cette verité est incontestable, comme il n'en faut point douter, c'est à un Prince

à faire réüſſir cette harmonie qui depend uniquement de lui, puiſque les peuples ne lui deſobeïront jamais, tant qu'il établira ſon regne ſur la juſtice Or le moyen d'être juſte c'eſt de les aimer chacun en droit ſoi, & ne pas ſouffrir que le fort opprime le foible. Vôtre Majeſté ſemble y avoir pourvû ſuffiſamment, non-ſeulement par les belles ordonnances qu'elle a faites, mais encore en faiſant aller dans les Provinces des Magiſtrats dont l'emploi eſt de prendre garde ſi on les execute. Mais il faut ſçavoir ſi cela ſuffit, & ſi ſous le nom de Vôtre Majeſté il ne ſe fait point des violences encore plus grandes, que celles qu'on avoit à aprehender des grands Seigneurs de vôtre Royaume. Car enfin c'eſt vous qui êtes le fort des forts, & ſi la puiſſance des autres n'eſt abbatuë que pour faire triompher la vôtre, il faut bien ſe donner de garde qu'elle n'aille juſques à l'injuſtice; l'avarice des partiſans eſt telle que pourveu qu'ils rempliſſent leur bource, ils ne ſe ſoucient pas de commettre la gloire de vôtre nom, le Conſeil va quelquefois trop vîte pour donner des Arrêts qui authoriſent leurs vexations: le ſoin qu'il a de plaire à Vôtre Majeſté fait que d'abord qu'il y va de ſes interêts, il n'examine pas beaucoup celuy de vos peuples J'ai vû en quelques rencontres qu'il a eu des complaiſances aveugles, & que l'on peut même nommer criminelles, puiſque c'eſt violer la juſtice dont il doit être le défenſeur. Vôtre Majeſté ſçait que je m'y ſuis oppoſé bien ſouvent, & qu'autant que j'ai de fermeté pour les choſes que je crois juſtes, autant j'ai

de la peine à donner les mains à l'établisse-blissement de celles qui ne le sont pas.

Que Vôtre Majesté se souvienne de ce qui se passa lorsque l'affaire du *trop bu* se mit sur le tapis. Je m'y opposai de toutes mes forces, & si elle n'avoit dépendu que de moi, elle ne se seroit jamais faite. J'en connoissois effectivement l'injustice, quoi qu'on s'efforçat de lui donner toutes les couleurs dont on pouvoit s'imaginer. Aussi fit elle tant de bruit dans la suite, que Vôtre Majesté jugea à propos de revoquer ce nouveau droit.

Il y en a quelques-uns de cette nature que l'on a établis, & qui sont si crians qu'ils ne sçauroient être de longue durée. Je mets de ce nombre ce qui se passe en beaucoup d'endroits, où l'on fait payer ce qui devroit être incompatible; tel est le droit d'entrée qui se leve dans les Villes abonnées, & la taille. Cependant quoi que Vôtre Majesté n'entre pas dans ce détail, on ne laisse pas de l'en rendre responsable, aussi bien que moi. On s'imagine qne cela ne se fait que par son ordre exprés, & par mon conseil: les Intendans des Provinces y ont neanmoins plus de part que personne, & l'envie qu'ils ont de faire leur cour en augmentant le revenu de Vôtre Majesté, fait qn'ils ne se soucient pas d'être l'instrument de la vexation des peuples.

Ce qui fait ce desorde c'est que le Conseil dont ils sont tirés, & dont les mêmes membres sont destinez pour remplir leurs places, croiroit se faire tort à lui-même de ne pas suivre leurs ordonnances. D'ailleurs les premie-

res instances en matiere des droits de Vôtre Majesté se formant pour l'ordinaire devant les Elus, quelle justice vôtre peuple a-t-il a en esperer? lui qui plaide proprement devant ses parties : cela se peut dire puisqu'il n'y a pas une élection en France qui ne soit pensionnaire des partisans. C'est un abus, à la reformation de qui Vôtre Majesté est obligée de travailler, & elle sçait que je lui en ai parlé plusieurs fois A l'égard des Intendans la chose est plus delicate, puisqu'il est du bien de vôtre Etat qu'un poste comme le leur, ne soit rempli que de personnes zelées pour vos interêts, car s'il l'étoit de gens difficiles, & qui ne se portassent pas d'eux-mêmes au bien de vos affaires, elles deperiroient bien tôt. Ce qu'il y a à observer, c'est qu'ils n'outrent pas les choses par flatterie, & c'est à Vôtre Majesté & au Conseil à donner des bornes au grand desir qu'ils ont de se rendre agreables. Bien souvent aussi la passion d'amasser des richesses forme une grande intelligence entre les Partisans & eux. C'est pourquoi pour éviter cet abus Vôtre Majesté doit non seulement jetter son choix sur des personnes capables d'un tel emploi, mais encore qui soient en état de le soûtenir sans faire des bassesses. Car tout de même qu'un Roi a la gloire de tout ce qui se fait de bon dans un Royaume, ainsi s'en prend-t-on à lui de tout ce qui s'y fait de mal.

Or toutes ces choses contribuent beaucoup à l'amour ou à la haîne qu'on porte à un Prince; c'est pourquoi il ne sçauroit être trop retenu à mettre de nouvelles char-

ges, ni trop circonſpect à l'examen des perſonnes à qui il veut confier ſon authorité.

CHAPITRE VI.

De tout le Royaume en general.

QUand je conſidere attentivement le Royaume & de quelle maniere il eſt composé j'y trouve ſix ſortes d'états tous differens les uns des autres, & qui contribuent tous à ſa grandeur, ſi ce n'eſt un ſeul, qui bien loin d'y concourir le détruit entierement. Le premier eſt le Clergé le ſecond la Nobleſſe: le troiſiéme le tiers d'Etat, dans lequel les gens de juſtice ſe trouvent compris: le quatriéme les gens d'affaires: le cinquiéme les Marchands, & les ſixiéme les Laboureurs. Le Clergé ne ſçauroit jamais être conſideré comme un membre inutile, lui qui travaille à maintenir la Religion, laquelle étant ôtée ou attenuée dans quelques unes de ſes parties, il en arriveroit un mal ſans remede, comme jai fait voir cy-devant.

La Nobleſſe de même eſt un Corps qui donne non-ſeulement du luſtre à la Monarchie, mais qui en eſt encore le plus ferme appui.

A l'égard des gens de juſtice il ſemble à ne conſiderer les choſes que ſuperficiellement qu'ils ſont encore plus utiles que les deux autres. Cependant ſi on ſe veut donner la peine de les approfondir, l'on trouvera que

bien loin d'être neceſſaires dans un Etat, ils en ſont la ruine entiere. Cette multiplicité de juſtices Royales & ſubalternes, ces Bailliages, ces Preſidiaux & ces Parlemens, ſont autant de ſang-ſués qui rongent vos peuples, & je ſoûtiens qu'ils leurs coûtent tous les ans plus de deux cent millions. J'examinerai ci-aprés le remede qu'il peut y avoir à un ſi grand mal. & je paſſe en attendant à d'autres ſang-ſuës tout auſſi decriées que les precedentes, mais qui ſont neanmoins plus utiles.

Je veux parler des gens d'affaires, que le commun peuple regarde comme l'inſtrument de tous ſes maux; mais s'il ne ſe trompe pas tout-à-fait il eſt toûjours vrai de dire que cet abus peut-être corrigé plus facilement que l'autre, & enfin que ſi c'eſt un mal ç'en eſt un où il n'y a point de remede. Je mettrai dans un moment cette affaire ſur le tapis, & il me reſte auparavant à parler de certaines choſes qui la doivent preceder.

Les Marchands ſont d'ordinaire compris dans le tiers Etat, auſſi bien que les Laboureurs; mais en verité ils meriteroient bien d'en être ſeparez & d'avoir chacun leur place à part, puiſqu'il n'eſt pas juſte qu'ils ſoient confondus avec un tas de chicaneurs, eux qui travaillent auſſi utilement à la conſervation de l'Etat, que les autres travaillent avec application à ſa perte. Ainſi je crois que Vôtre Majeſté eſt trop prudente pour ne leur pas accorder ſa protection en toutes choſes, & concourir avec eux à faire fleurir le commerce & le labourage. Si ce n'eſt qu'il faut que toutes choſes aillent par ordre, je m'éten-

drois dés ici sur l'avantage qu'elle leur peut procurer; mais puisqu'ils ne sçauroient pretendre de marcher devant ceux dont il vient d'être parlé, j'en reviens maintenant au Clergé qui doit preceder tous les autres Ordres du Royaume.

CHAPITRE VII.

Du Clergé.

LA pieté est une chose si necessaire à un Ecclesiastique, que Vôtre Majesté a toutes les raisons du monde de ne conferer les Benefices qu'à ceux qui lui paroissent personnes de vertu. Cependant comme on sçait bien se contrefaire quand il y va de son interêt, il n'en faut pas toûjours juger par les apparences, & il est bon de faire passer les gens par l'étamine. Les Seminaires qui ont été établis à cet effet sont d'une merveilleuse utilité. Car quand même en y venant on y apporteroit un esprit mondain, il est comme impossible qu'on ne le perde parmi le bon exemple qu'on voit tous les jours devant ses yeux: mais il faudroit, ce me semble, limiter un certain tems pour y demeurer, & que les gens de qualité, comme les autres, y fussent assujettis. Il seroit bon aussi à mon sens, qu'il n'y eût point de privilege pour en exempter personne: car outre qu'il est plus difficile de se cacher devant les yeux d'un Superieur, qui vous examine avec grande application, c'est que lorsque vous êtes

dans le grand monde, on apprend là mille choses qui sont necessaires à un Ecclesiastique, & qui ne s'apprennent jamais si bien ailleurs.

La multiplicité des Benefices dans une même personne est une chose en usage aujourd'hui, mais qui ne laisse pas d'être condamnée par les consciences delicates. Les scrupuleux doutent même fort qu'il soit permis de passer d'une Eglise à une autre, & ils pretendent que comme il est défendu à un homme de changer de femme, ou d'en avoir plusieurs à la fois, de même un Ecclesiastique ne sçauroit posseder plusieurs Benefices, ni jamais permuter celui qui a été donné.

L'avidité des Ministres & des autres personnes de consideration, jointe à la necessité que les Rois vos predecesseurs & vous avez trouvée, de recompenser leurs services, a introduit cet abus insensiblement. Mais il est bon de prendre garde aux consequences qu'il entraine, & qui sont telles que Vôtre Majesté n'y sçauroit apporter remede trop tôt. Les Ecclesiastiques qui viennent d'une main si suspecte, ne sont pas d'ordinaire les plus propres pour l'édification des Peuples. Comme ils sont nourris dans l'opulence & dans le grand monde, la plûpart en conservent les défauts: leur table & leur écurie consument le patrimoine des pauvres, & dans une si grande abondance, s'ils jettent quelquefois les yeux sur eux, c'est pour ordonner qu'on les deffasse d'une vûë si desagreable, au lieu d'en avoir pitié.

S'ils n'avoient qu'un bien proportionné à leur caractere, ils en vivroient plus frugale-

sement, & auroient moins de lieu de donner du scandale. Les grandes richesses ne servant qu'à perdre l'homme, & s'il est vrai, comme l'Evangile nous l'enseigne, que quelque revenu qu'ait un Ecclesiastique, il n'y doit prendre que son necessaire, combien est-il dangereux d'avoir des quatre-vingt ou cent mille livres de rente? comme nous voyons plusieurs qui les ont. Encore s'ils soûtenoient le faix de l'Etat, Vôtre Majesté y trouveroit, l'interêt de Dieu à part, dequoi se recompenser de ses bien faits: mais ils en sont membres inutiles à cet égard, & tout au contraire, ils ne servent qu'à abîmer les autres de leur caractere, puis qu'ils rejettent sur eux les decimes & les autres charges du Clergé, dont ils se déchargent eux-mêmes avec grand soin.

Vôtre Majesté d'ailleurs qui dans la grande étenduë qu'à son Royaume, a besoin d'un grand nombre de bons serviteurs, auroit plus de moyen de les recompenser, puis qu'elle repandroit sur plusieurs ce qui bien souvent n'est pas capable de contenter l'avidité d'un seul. Mais ce qu'elle doit considerer plus que toutes choses, c'est qu'il y va du service de Dieu & du salut d'une infinité de personnes. Car il est aisé de comprendre que les grandes richesses étant l'écueüil de la plûpart, ceux qui en ont tant en font presque toûjours méchant usage; d'où il arrive qu'ils sont un sujet de scandale à leur Diocese, où s'il y avoit un Evêque qui n'eut qu'un revenu mediocre, il l'employeroit en choses utiles, & qui donneroient de l'édification.

Pour mettre les choses en cet état, il n'est

pas besoin d'ôter le revenu des Evêchez & des Abbayes, mais il faudroit que ceux qui valent plus de dix mille livres de rente, fussent chargez d'entretenir un Vicaire ou un maître d'Ecole dans les Parroisses où il n'y en a point, & où il y a necessité d'en avoir. Car le Peuple étant si pauvre qu'il ne sçauroit supporter la moindre charge nouvelle, sans en être accablé, la jeunesse demeure sans aucune instruction. Cependant dix mille livres de rente à un Evêque ou Abbé sont plus que suffisans pour les entretenir. Le service de Dieu ne demande pas qu'ils ayent des équipages si fleuris & si somptueux, ni des tables si magnifiques & si delicates. Du tems de la primitive Eglise le luxe ne regnoit pas tant parmi eux, aussi voyons-nous qu'il y avoit plus des Saints en ce-tems-là que d'Evêques ou d'Abbez de Cour.

Un autre bien que cela feroit, c'est que les gens de qualité qui se portent à embrasser l'Etat Ecclesiastique par les grands biens qui y sont attachez, ne s'y porteroient plus s'ils n'y étoient veritablement appellez. Ainsi il n'y auroit doresenavant que des gens d'une grande pieté & d'un grand zele. Or leur exemple suffiroit seul pour attirer les autres à la même vie, n'y ayant rien qui nous fasse plus rentrer en nous-mêmes, que ce que nous remarquons dans ceux qui sont élevez au-dessus de nous.

CHAPITRE VIII.

De la Noblesse.

LA Noblesse autrefois étoit fort considerable en France, & sa valeur a toûjours été si redoutable à vos ennemis, que quand ils la sçavoient dans vos armées, ils avoient peine à se resoudre à donner combat. Mais depuis quelque tems elle a beaucoup perdu de son lustre, & est tombée dans une si grande pauvreté, qu'elle n'est pas reconnoissable. Il y a des politiques qui pretendent que c'est l'avantage de Vôtre Majesté, & que si elle étoit aussi florissante qu'elle l'étoit de ce tems là, sa puissance en seroit moins affermie; mais ces maximes tiénent plus de la politique de Machiavel que de celles d'un grand Roi. Un regne bâti sur l'amour des Peuples est bien de plus longue durée, qu'un qu'on pretend établir sur la Tirannie. Les tems ne sont pas toûjours les mêmes dans un Etat, & quand ils viennent à changer, il y a sujet de craindre que ceux qu'on maltraite ainsi si fort, ne témoignent leur mécontentement par quelque desobéïssance signalée.

Je remarque divers sujets de plaintes dans les Gentilshommes. La premiere qu'on les fait épuiser à la Guerre, & que leurs services sont mal recompensez: la seconde que les Intendans arment leurs vassaux contr'eux, par la protection qu'ils leur donnent bien souvent au prejudice de la Justice: la troisiéme

qu'on les soûmet à l'avarice des Partisans sous des pretextes specieux, mais qui n'ont que leur ruïne pour objet : la quatrième qu'on n'a plus d'égard au rang qu'ils ont toûjours tenu dans la Monarchie, & qu'enfin Vôtre Majesté même ne les distingue pas plus que s'ils étoient nés de la lie du Peuple.

A l'égard de la premiere elle me paroît mal fondée, puisque Vôtre Majesté, toute puissante qu'elle est, ne l'est pas encore assez pour recompenser tout le monde. Cependant ils devroient prendre garde que la creation qu'elle a faite des Compagnies de Cadets, & l'établissement de la Maison de S. Cir, est une recompense indirecte qu'elle leur donne, puis qu'elle les décharge par-là de leurs enfans, qui sont élevez aux dépens de Vôtre Majesté, & qui sont mis en état de parvenir à toutes choses par une éducation conforme à leur naissance.

S'ils pretendent que les recompenses ne sont pas toûjours distribuées selon le merite, & que le Marquis de Louvois en use comme bon lui semble en ces sortes d'occasions, c'est un mal où l'on ne sçauroit gueres apporter de remede. Il est impossible que Vôtre Majesté entre dans un grand détail : le moyen qu'elle connoisse tous les Officiers & le merite de chacun, elle qui a tant d'armées differentes, & qui agissent si loin de ses yeux ? Il faut bien qu'elle s'en rapporte à celui qui est chargé du soin de la guerre, & s'il lui impose c'est à lui seul qu'il s'en doivent prendre.

Pour la seconde elle me semble plus juste & plus raisonnable, car tout de même qu'il

n'est pas permis à un Gentilhomme d'opprimer son vassal, de même l'on diroit que le vassal ne doit pas manquer de respect envers son Seigneur. Mais comme il est bien plus rare que l'un arrive que l'autre, cela est cause que l'on donne presque toûjours le tort à celui sur qui tombe le soupçon. L'on suppose que la vexation vient plûtôt de la part de celui qui a la puissance en main, que de celui qui ne l'a pas. Ainsi on le condamne sur l'étiquette du sac, en quoi l'on ne fait pas bien neanmoins, puisqu'il n'y a rien de plus insolent qu'un Païsan qui croît avoir quelque protection. Cependant il est assez difficile de trouver un milieu à tout cela, parce que si l'on en croît le Gentilhomme sur sa parole, on court risque souvent de se tromper : si aussi on ajoûte foi au Païsan on est encore moins assuré de ne pas tomber dans le même cas. Le remede que j'y trouve, c'est qu'un Intendant cherche à s'éclaircir de la verité, avant que d'ordonner une information. Car une ordonnance de cette nature chagrine toûjours une personne innocente, principalement quand elle lui est suscitée par un homme qui lui doit du respect. Que si l'on trouve que cet expedient soit contraire à la justice, qui demande celerité, il faut du moins qu'il y ait une punition exemplaire pour le calomniateur, & que l'indulgence ne soit pas si visible qu'elle aille à opprimer un homme qui à tant de sujet de se plaindre.

La troisiéme a un fondement legitime, & contre lequel il n'y a rien à alleguer. J'ai dit ci-devant à Vôtre Majesté que la maniere

dont s'est faite la recherche de la Noblesse a été extrêmement à charge aux Gentilshommes. J'estime donc que pour qu'ils ne soient pas sujets à l'avenir à de pareilles vexations, il faut chercher un expedient pour les faire connoître. Il est fort aisé, il en faut faire une bonne fois une recherche exacte; mais qui ne passe point par les mains des Partisans; puis quand cela sera fait, il n'y a qu'à faire un Catalogue de tous les Nobles de chaque Province, & qu'ils demeurent à l'avenir eux & leurs descendans exempts de toute recherche. Cependant pour empécher qu'un Roturier ne s'ente dans une famille qui pourroit s'éteindre, il n'y a qu'à obliger chacun de donner un extrait des bâtemes & des mortuaires qui arriveront dans sa Maison. Par ce moyen on empéchera qu'il ne se fasse de faux Nobles, & quant à ceux qui acquereront Noblesse à l'avenir, ils seront obligés de se faire inscrire avec les titres en vertu desquels elle leur sera acquise.

Si Vôtre Majesté trouve bon de faire cette ordonnance, & de tenir la main à ce qu'on n'y contrevienne en aucune façon, elle acquerera entierement l'amitié de la Noblesse, & fera d'ailleurs un acte de justice; car pour dire les choses selon la verité, un Gentilhomme à qui il en a coûté de l'argent & des soins pour se tirer des mains des Partisans, doit trouver étrange de se voir le lendemain tomber dans la même peine sous le même pretexte. Il en vient d'autres qui l'assignent pour les Francs-fiefs, & qui pretendent que sans l'intelligence qu'il a eu avec les precedens traitans, il auroit suc-

combé ſous la recherche qui a été faite. Il faut établir une autre regle, & aſſurer une bonne fois le repos de l'Ordre le plus conſiderable de vôtre Etat. Vôtre Majeſté y a plus d'interêt qu'elle ne penſe : il eſt le principal appuy de vôtre Couronne, & s'il ne donnoit l'exemple aux autres par le zele qu'il a toûjours eû pour vôtre ſervice, tout iroit bien-tôt ſans deſſus deſſous. Il faut faire plus ; quoi que Vôtre Majeſté ait déja beaucoup fait pour lui en faiſant ce qui a été dit cy-deſſus, elle eſt obligée d'en faire encore davantage. Cela ſe peut facilement, ſi elle veut obliger les Convens de filles à recevoir ſans dot les Demoiſelles qui auront auront envie d'être religieuſes. Ce ſera un fardeau d'ôté de deſſus les épaules d'un pere & d'une mere, & dont Vôtre Majeſté tirera grand avantage. Car le bien qui leur devoit revenir ira à leurs freres, & les rendra par conſequent plus en état de ſervir dans vos armées. Voila le veritable moyen de ſoulager vôtre Nobleſſe, & de lui faire oublier tous les ſujets de plainte qu'elle ſçauroit avoir. En effet elle ne trouve pas matiere de grande conſolation dans l'établiſſement de St. Cir. Ce n'eſt qu'une goute d'eau pour la ſoif qui la preſſe, & cette Maiſon n'eſt pas capable de contenir la centiéme partie des Demoiſelles qui auroient beſoin d'y trouver retraite. Faute d'un azile comme celui-là pluſieurs paſſent leur vie dans une langueur pitoyable, encore ſont-ce les plus heureuſes, & les plus ſages, & il y en a d'autres que la pauvreté oblige de prendre un mari dans la lie du peuple, afin de pou-

voir subsister par leur travail.

Une retraite comme celle là sera encore bien plus honnête que celle qu'on donne à la plûpart des Filles de S. Cir, quoi que les personnes les plus puissantes s'en mêlent, une fille qui a le cœur aussi bon que sa naissance, ne voit qu'a regret qu'on l'oblige de se donner à un Maltotier. Celles qui ont d'autres sentimens n'ont que l'apparence de Noblesse, sans en avoir rien de réel & d'effectif. Je n'en veux pour preuve que ce qui est arrivé depuis peu dans la Maison d'une grande Dame, où une Demoiselle de bonne naissance ayant été mariée à un de ses domestiques, par la bassesse de ses parens qui la sacrifierent pour l'avantage qu'ils en esperoient en leur particulier, s'est laissée mourir de douleur. Cependant le même homme recherche encore aujourd'hui une fille qui n'en voudroit point si on lui permettoit de dire son sentiment, mais il l'aura en dépit d'elle, & de son tuteur, puisque toutes les Puissances sont pour lui.

On commet pourtant extrémement l'honneur de Vôtre Majesté, en interposant ainsi son authorité pour venir à bout de ses pretentions, car ces sortes de choses ne se font ordinairement qu'en vertu d'une lettre de cachet, par laquelle on ôte une fille à ses parens, pour la mettre en Religion. On s'efforce là de la disposer à la desobéïssance, afin qu'elle fasse ce que les loix divines & humaines veulent qu'elle ne fasse pas. C'est ainsi que beaucoup de bonnes heritieres ont été sacrifiées, sans que ceux qui s'en mêlent fassent reflexion qu'ils alienent encore par là de Vôtre Majesté l'esprit de la Noblesse qui s'y trouve

trouve intereſſée. Ainſi la Conteſſe de Tallard, la Marquiſe de Thiange & beaucoup d'autres ont été mariées contre la volonté de leurs parens. Cependant quoi que ce ſoit à des gens de qualité, cela n'eſt de nulle conſolation à un pere & à une mere qui prenoient d'autres meſures, & qui ſe flattoient que ſous le regne de Vôtre Majeſté qui aime ſi fort la juſtice, ils ſeroient à l'abri de cette violence.

La Nobleſſe a encore beſoin d'un autre ſecours qu'elle ne peut eſperer que de Vôtre Majeſté. Elle eſt endettée par deſſus la tête, & ſi par vôtre moyen elle ne trouve le ſecret de ſe dégager, il faut abſolument qu'elle periſſe. Le remede n'en eſt pas neanmoins fort difficile à trouver, & Vôtre Majeſté même fera en cela un acte de juſtice ; car elle lui rendra le repos qu'elle a perdu pour l'amour d'elle, puiſqu'il eſt conſtant qu'elle n'eſt en l'état où elle eſt aujourd'hui, que pour s'être ruïnée à ſon ſervice. Elle fera plus ; tous ceux qui ſe trouvent ſes creanciers lui en auront une obligation infinie, puiſqu'elle les tirera par même moyen d'un labirinte de procez où il ne ſe trouve point de fin, par la malice des Juges & par la chicane des parties. Elle n'a qu'à ordonner que les debiteurs ſeront obligez de leur abandonner des terres à proportion de leurs dettes, & que l'eſtimation s'en fera à un denier raiſonnable, non ſur le prix qu'elles rapportent aujourd'hui, mais ſur celui qu'on en tiroit il y a vingt ans. Car ce ſeroit les abîmer encore davantage de ne conſiderer les biens que dans la valeur preſente, la miſere les ayant

diminuez d'un tiers, ce qui ne peut pas toûjours durer, puis qu'il est apparent que d'abord qu'il y aura un meilleur ordre, ils reviendront au prix où ils étoient ci-devant.

Mais afin que les creanciers ne se puissent plaindre, il seroit bon auparavant de reduire toutes les rentes au denier vingt-cinq, & de leur donner l'option, ou de reduire les leurs sur le même pied, ou de prendre les fonds qui leur seroient offerts. Jules Cesar fit à peu prés la même chose, quand il vit les Romains si oberez que sans cela il leur étoit impossible de se remettre, il ordonna que les debiteurs payeroient leurs creanciers de la maniere que je viens de dire, & que les creanciers seroient obligez de s'en contenter.

Si Vôtre Majesté faisoit une chose comme celle-là elle y trouveroit un avantage qui ne se peut exprimer. La raison est que les Gentilshommes non-seulement seroient plus en état de la servir, mais encore que quand elle auroit besoin d'argent elle trouveroit tout celui du Royaume, elle n'auroit pour cela qu'à le prendre au denier vingt, ce qui obligeroit chacun de le lui apporter, puisqu'on trouveroit plus d'avantage avec elle qu'avec personne.

Cependant pour empêcher qu'un si bel ordre ne se corrompit par la suite, il faudroit faire ce qui fut fait il y a douze ans, mais qui n'eut point d'execution par les brigues du Parlement. Il faudroit établir des Greffes pour enregîstrer tous les contrats & toutes les obligations. Ce seroit le moyen d'empêcher que personne ne fut trompé, & l'on y

verroit quand on s'en voudroit donner la peine, les dettes de chaque particulier, tellement qu'on ſçauroit à point nommé s'il y auroit ſeureté à lui prêter l'argent qu'il demanderoit. Mais le Parlement n'eut garde de ſouffrir un ſi bel établiſſement, qui eut coupé la tête à l'hidre des procez, dont il tire toute ſa ſubſtance. Il remontra que la fortune des plus grands de la Cour s'alloit aneantir par là, & qu'ayant pour la plûpart plus de dettes que de bien, ils ne trouveroient plus de reſſource d'abord que leurs affaires ſeroient découvertes. Ainſi ayant ſçû ſous ce pretexte engager quantité de gens conſiderables dans leurs interêts, ils cabalerent ſi bien tous enſemble que Vôtre Majeſté ſurſit l'Edit qui en avoit été donné.

Cependant cette raiſon eſt trop foible pour arrêter le cours d'un ſi grand bien. Il faut rétablir la bonne foi qui eſt perduë, & aſſurer la fortune de ceux qui prêtent leur argent. Il faut auſſi rétablir le credit des particuliers qui eſt perdu ſans reſſource. En effet ceux à qui il reſte encore du bien ne trouvent plus de ſecours dans leurs neceſſitez, parce qu'on les croit plus oberez qu'ils ne ſont bien ſouvent. Il faut faire voir clair à ceux qui les ſecoureroient s'ils y trouvoient leur ſeureté. Il faut auſſi ôter le moyen à ceux qui veulent tromper les autres, de le pouvoir faire comme il arrive tous les jours.

Il en arrivera encore un autre bien dont on ne ſçauroit diſconvenir. Les gens qui ſont en neceſſité, ne trouvant point de ſecours, s'adreſſent journellement à des uſuriers qui achevent bien-tôt de les ruiner. Or l'éta-

blissement de ces Greffes fera qu'on se passera d'eûx aisement. Du moment qu'on aura du bien on trouvera ce qu'on aura affaire, & il n'y aura que ceux qui n'en ont point qui ne pourront plus attraper personne.

CHAPITE IX.

Des gens de Justice.

ON trouvera fort étrange que je parle ici de la necessité qu'il y a de détruire les gens de Justice, puis qu'il semble que c'est vouloir introduire la violence & le libertinage : deux choses extrémement à craindre dans un Etat. Mais si je soûtiens que c'est le moyen de le rendre plus florissant, & d'en ôter tous les abus, je ne pretens pas pour cela que l'équité en soit bannie, non plus que la crainte de Dieu, & du Prince. Il y a des moyens de faire rendre la Justice sans qu'elle soit si fort à charge aux Peuples, & cela se peut facilement en pratiquant ce que je vais dire.

Ce qui rend aujourd'hui les gens de Justice onereux au public, c'est la venalité des charges que les Rois predecesseurs de Vôtre Majesté ont introduite, & les taxes qu'on a mises de tems en tems sur eux, dont ils sont obligés de se rembourser sur les parties qui tõbent malheureusement entre leurs mains. Or comme ils auroient peur de faire crier trop s'ils écorchoient tout d'un coup, ils allongent les procez, afin de pressurer peu à peu

& qu'on ne s'apperçoive pas, s'il faut ainſi dire, de leurs voleries. Cependant ils vous tirent juſques à la derniere goute de vôtre ſang, & c'eſt un malheur à quoi ſont expoſez tous ceux qui ont des procez. Il faut quitter les affaires pour aller ſolliciter, aller demeurer pluſieurs années dans les Villes, perdre ſon repos & ſon bien, & enfin mener une vie auſſi penible que ceux qui ſont aux Galeres. Cependant ſeroit-il beſoin de tout cela, ſi la Juſtice étoit bien adminiſtrée ? & de quelque nature que puiſſe être une affaire, eſt il neceſſaire de la defigurer entierement par un fatras de procedures ? La verité eſt toûjours uniforme, & pourquoi la vouloir rendre ſuſceptible de tant de couleurs ?

Pour remedier à cela, il n'y auroit qu'à abroger tout d'un coup tout ce qui eſt en uſage aujourd'hui, & ordonner qu'à l'avenir les choſes ſe feront comme elles ſe font en Turquie, ou aux Conſuls, où les affaires ſe jugent ſur le champ & ſans qu'il ſoit beſoin d'un tas de paperaſſes. Mais comme il eſt impoſſible que des gens accoûtumez à un ſi grãd abus vouluſſent ſe renformer tout d'un coup, il faut ſonger à en couper la racine avant que d'y apporter remede.

Cela ſe peut aiſement, & Vôtre Majeſté le fera quand il lui plaira, en ſupprimant la Paulette. Car bien qu'il lui en vienne un gros revenu, par le moyen du droit annuel & des prêts, il n'eſt pas comparable au bien qui en reviendra au public, & à Vôtre Majeſté en ſon particulier. J'ai dit ci-devant que les gens de Juſtice coûtoient deux cens millions à vos Peuples, cela eſt facile à com-

prendre si l'on considere la quantité de sangsuës qu'il faut qu'ils nourrissent, & les frais qu'ils sont obligez de faire à la poursuite de leurs procez. Un pauvre Païsan qui plaide ne perd pas seulement son argent, mais encore son tems qui lui est plus cher. Il ne gagne pas sa vie pendant qu'il va de maison en maison pour solliciter. Encore lui en ferme-t-on souvent la porte, s'il ne trouve le secret de se la faire ouvrir par des presens.

L'interêt que chacun trouveroit à ce que la Justice se rendit d'une autre maniere qu'elle ne se rend aujourd'hui, est trop visible pour s'étendre beaucoup là-dessus; il suffit de considerer celui qu'y a Vôtre Majesté & son Etat. Il est aussi clair que l'autre, & non seulement il est aisé de juger que ses Peuples étant plus à leur aise, parce qu'ils seront moins succez, seront plus en état de fournir à ses besoins: & que ce monde entier de sangsuës, n'ayant plus de métier, sera obligé d'en prendre un qui sera plus utile à la Monarchie. Les uns se jetteront dans les armes, principalement les gens riches & qui veulent tirer au bâton avec les gens de qualité: les autres dans le commerce ou dans les affaires, ce qui sera également avantageux à Vôtre Majesté. Car plus vous aurez de Soldats plus vous vous en rendrez formidable à vos ennemis, & plus il y aura de Marchands dans l'Etat, plus il en sera florissant. Il semble même qu'il suffiroit de ces deux professions, & l'agriculture pour le faire fleurir entierement. Mais j'y en mettrai encore une autre, comme je ferai voir ci-aprés, & quand j'en rapporterai les raisons, j'espere

qu'on s'y rendra, quelque prevention qu'on puisse avoir. Mais il faut auparavant que j'acheve ce Chapitre, lequel seroit imparfait, si je ne faisois voir comment je pretends que la Justice se rende, quand on en aura supprimé toutes les charges qui se trouvent établies presentement.

Je voudrois que dans l'étenduë d'un Bailliage Vôtre Majesté fit choix de trois personnes de bons sens, & qu'elle les établit pour Juges de tous les differens qui y surviendront : que ces trois personnes fussent choisies d'entre le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat : que chacun y plaidât sa cause en personne, & que s'il ne se croyoit pas assez habile pour la plaider il prit un de ses amis pour le faire à sa place : que s'il s'agissoit de pieces on les apportât en même tems sur le Bureau : que cela se fit sans frais & sans aucune procedure : que la partie qui auroit tort fut condamnée non seulement aux dépens, mais encore à l'amende. Cependant qu'elle en pût appeller à Vôtre Majesté, qui pour cela établiroit un certain nombre de Juges à Paris, dont les uns connoîtroient des appels d'une Province & les autres d'une autre, mais pendant un an seulement : qu'au bout de ce tems-là ils changeassent de Bureaux, & roulassent ainsi les uns avec les autres : que leurs Appointemens, de même que ceux des Juges des Provinces, se prissent sur le Peuple, dont il seroit fait une taille comme celle qui se leve pour Vôtre Majesté.

Si cela étoit établi, l'on ne verroit bientôt plus de procez, & vos Peuples beniroient

à jamais Vôtre Majesté, de leur avoir rendu le repos & l'abondance par un si beau réglement.

CHAPITRE X.

Des gens d'Affaires.

DAns un Etat de l'étenduë de celui de Vôtre Majesté, & dont les bornes ont été augmentées par la défaite de ses ennemis, il faut toûjours être assuré d'un secours qui ne puisse manquer, afin que s'il leur prenoit fantaisie de venger leurs personnes par quelque irruption, Vôtre Majesté fut en état de rendre leurs efforts inutiles Il est impossible qu'elle fasse cela d'elle-même, quoi qu'elle ait un grand revenu; car si elle vouloit thesauriser, tout le Peuple s'en ressentiroit incontinent. Il n'y a qu'un certain nombre d'argent dans le commerce, & il faut qu'il se repande pour rendre un Royaume florissant.

Si l'on avoit le tems de se preparer à la guerre, & qu'on l'annonçât long-tems auparavant par un Heraut, un Prince auroit le tems de remplir ses coffres & d'en soûtenir le faix; mais comme on ne demande qu'à se surprendre l'un l'autre, il est de toute necessité d'avoir quelque ressource. Or il n'y en a point que par le moyen des gens d'affaires dont le credit fait remuer toutes les bourses. C'est pourquoi Vôtre Majesté a interêt non-seulement de s'en servir, il doit

encore les proteger, mais il faut empécher qu'ils ne ſe rendent les ſang-ſuës du Peuple, & punir tres ſeverement ceux qui feront quelque exaction. S'il eſt juſte qu'ils gagnent quelque choſe, il n'eſt pas juſte qu'ils volent impunement.

Pour leur donner un gain honnêté & qui ſoit capable de les attirer ; j'eſtime qu'il ſuffit de leur accorder un ſixiéme de remiſe & les deux ſols en dehors pour les affaires extraordinaires. Car pour ce qui eſt des fermes de Vôtre Majeſté, il me ſemble qu'on n'y ſçauroit apporter un meilleur ordre que celui qui y eſt preſentement. Il faut bannir les forfaits où l'on ne compte point de l'excedant tout de même que les prêts ; car ce ſeroit faire revenir le Miniſtere de Mr. Fouquet, & rouvrir la porte à tous les abus qui ſe commettoient de ſon tems. Un traitant même qui regarde à l'avenir, ne doit pas ſouhaitter de faire de ces coups fourés, qui rendent ſa fortune mal aſſurée, auſſi bien que celle de ſes enfans. Il vient une recherche qui lui fait rendre gorge, & ſouvent il pourrit en priſon. Il vaux mieux qu'il ſe contente d'un gain mediocre, & que ſon eſprit ſoit plus en repos.

Dans ces ſortes de traités il eſt neceſſaire que celui ſur qui Vôtre Majeſté ſe repoſe de ſes Finances, ſe défie de la bonne-foi de la Compagnie qui s'en chargera. Il lui ſeroit difficile s'il ne prenoit toutes ſes precautions, qu'il ne fut trompé bien ſouvent dans l'état de compte qu'elle lui en fourniroit : on groſſit adroitement les objets ou on les diminuë, ſelon qu'on y trouve ſon avan-

tage. Un Intendant des Finances qui en a la direction, se peut entendre aussi avec les traittans, pour partager ensemble le gâteau au prejudice de Vôtre Majesté. Afin d'empécher cet abus, il faut mettre dans la Compagnie un homme sur qui l'on puisse se fier. C'est un Evangeliste qu'on lui donne, tout de même qu'aux Conseillers qui rapportent un procés ; il faut qu'elle marche droit aprés cela, & la défiance où elle est de ce nouveau venu, lui donne des sentimens de droiture en dépit qu'elle en ait.

Comme il est impossible qu'un Contrôlleur General ait par lui même tous les avis qui peuvent produire de l'argent, il lui faut de la bonne foi avec ceux qui les lui donnent. Tous ceux qui m'ont fourni quelques memoires avantageux à Vôtre Majesté ont été recompensez sans acception de personne : c'est le moyen d'aiguiser les esprits, & il n'a plus aprés cela qu'à voir ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans les avis qu'on lui donne. Le moyen de perdre les affaires de Vôtre Majesté seroit de les mécontenter ; car je voudrois bien sçavoir ce que feroit un Ministre, si c'étoit à lui à deviner tout ce qu'il faut faire dans un Etat. Il est encore assez embarassé à rectifier les memoires, & il n'a pas toûjours le tems de dormir tranquilement.

Il y a quelquefois des affaires ingrattes, & où une Compagnie perd considerablement, quelque remise qu'on lui ait faite. Par exemple si on lui donne des denrées dont elle ne puisse avoir le debit, c'est tout de même que si on ne lui avoit rien donné.

Dans une occaſion comme celle là, c'eſt au Miniſtre à lui faire juſtice. Car s'il veut que Vôtre Majeſté ne manque jamais d'argent, il faut qu'il ſoit le protecteur des gens d'affaires & non le perſecuteur. Il faut s'il veut que les Compagnies trouvent dequoi faire leurs avances, que le public ſoit perſuadé qu'elles n'ont que de bonnes affaires; car s'il ſe laiſſoit une fois prevenir du contraire, chacun fermeroit ſa bourſe, & n'auroit garde de donner un ſol à des gens qu'on croiroit à la veille d'être ruïnés.

Depuis que je ſuis au poſte où Vôtre Majeſté a eu la bonté de m'élever, j'ai été témoin d'une conjoncture ſemblable, & où je remediai auſſi tôt. En 1670. ſi je m'en ſouviens bien, les bourſes ſe fermerent tout d'un coup, & les traitans me venant dire à toute heure que leur credit étoit perdu, parce qu'on les croyoit engagés dans de méchantes affaires, je fis deux choſes dont je me trouvai bien; je nommai des gens pour examiner les pertes qu'ils pouvoient ſouffrir, avec promeſſe de leur en faire raiſon d'abord que j'en ſerois informé, & j'envoyai chercher les principaux agens de banque à qui je diſtribuai trois millions, aprés en avoir eu le conſentement de Vôtre Majeſté. Ils les mirent en même tems dans le commerce, & ceux qui ne ſçavoient pas d'où cet argent venoit, étant perſuadez qu'ils ne le riſqueroient pas s'ils ne le ſçavoient bien aſſuré, ſuivirent leur exemple, de ſorte que les bourſes ſe rouvrirent tout d'un coup.

Quand il vient une ſterilité, & ſur tout

de vin, l'on eſt encore ſujet au même inconvenient, parce que les Fermiers des aides ſeroient ruïnez ſi on ne leur faiſoit une diminution à proportion de leur perte. Or comme leur fortune eſt mal aſſurée, jusques à ce que Vôtre Majeſté ſe ſoit expliquée, chacun reſſerre ſon argent de ſorte que les banques ſe ferment tout d'un coup. Les Sous-fermiers pareillement ne payent point; parce qu'ils eſperent une diminution, & qu'ils croyent abſolument de leur interêt de faire accroire qu'ils en ſont dans l'impuiſſance. Ainſi il reſte ſouvent beaucoup d'argent entre leurs mains qu'on ne ſçauroit arracher, quoi qu'on mette garniſon chez eux, & qu'on les fourre même en priſon. Pour empêcher tout cela, qui dans certains tems ſeroit capable de porter un grand préjudice aux affaires de Vôtre Majeſté, il faut que le Miniſtre s'explique, & qu'il nomme des Commiſſaires pour lui rapporter exactement l'état de toutes choſes. Mais il faut bien qu'il prenne garde à ne les pas choiſir d'entre les Fermiers Generaux, parce que ce ſeroit remettre les interêts de Vôtre Majeſté entre les mains de perſonnes ſuſpectes. Il y en a pluſieurs qui ſous des noms interpoſez ont part aux Sousfermes, ainſi ils ne manqueroient pas de groſſir les objets à l'égard de celles où ils ſeroient intereſſez, & pour ce qui eſt des autres, ils ne ſe mettroient gueres en peine de ce qui en pourroit arriver.

Vôtre Majeſté doit s'abſtenir autant qu'elle pourra, & que le bien de ſes affaires le lui pourra permettre, de mettre de nouveaux impôts. Cependant il y en a un qui n'a point

encore été mis que je trouve juste, & qui bien loin de faire du mal, ne feroit que du bien. Toute la France est defigurée depuis quelque tems, & le luxe & la vanité regnent tellement parmi tout le monde, qu'il est impossible de distinguer le Gentilhomme d'avec le Roturier, le Bourgeois d'avec le Magistrat, & ceux de la lie du peuple d'avec la bonne Bourgeoise. Les femmes sur tout se méconnoissent si fort qu'elles portent un état tout à fait au dessus de leur condition. Cependant leurs familles en souffrent, & c'est un abus à quoi Vôtre Majesté est obligée de remedier, afin non seulement de mettre la difference qu'il doit y avoir entre les conditions, mais encore de faire moins de miserables. Or de pretendre l'arrêter par une simple ordonnance, le remede en est fort incertain, puisque nous voyons journellement que ces ordonnances ne durent qu'un tems, & que même bien souvent on y donne atteinte dans leur naissance. Il est donc plus seur de mettre un impôt sur ceux qui voudront s'émanciper au delà de leur condition, & Vôtre Majesté peut par un Reglement ordonner qui seront ceux qui auront droit de porter de l'or & de l'argent: ceux qui porteront des étoffes de soye, & ainsi de tout le reste, & que ceux qui n'en devront pas porter & qui ne laisseront pas de le faire, payeront tant pour l'or & pour l'argent: tant pour les étoffes de soye & ainsi des autres choses défenduës. Or cet impôt fera rentrer chacun en lui-même, ou il produira à Vôtre Majesté un gros revenu. Car si elle met seulement un écu ou deux pour l'or & pour l'argent, autant pour les

étoffes de soye, autant pour les dentelles, & ainsi du reste, combien de gens qui n'en pourront porter par le Reglement aimeront mieux donner de l'argent que de ne par être comme les autres. Cependant cet impôt ne fera crier personne, puisqu'il sera volontaire & qu'il ne tiendra qu'à soi de ne le pas payer.

CHAPITRE XI.

Des Marchands & du Commerce.

IL n'y a rien de plus necessaire dans un Etat que le commerce. C'est lui qui le rend florissant, & pour voir cela d'un coup d'œil, il n'y a qu'à remarquer la difference qu'il y a entre une Ville scituée sur une bonne riviere, & une qui est en pleine terre, l'une est riche & opulente, l'autre est pauvre & miserable. Celles qui sont sur le bord de la Mer, ont encore un avantage que les autres n'ont pas: la raison est que toutes choses y abondent bien plus que dans celles qui sont sur le bord d'une riviere ou ailleurs, & pour peu qu'un homme veüille s'aider, il est presque impossible qu'il ne subsiste commodement.

Or si le Commerce, comme il n'en faut point douter, apporte de si grands avantages, ce doit être un aiguillon à Vôtre Majesté pour le faire fleurir. Beaucoup de gens m'ont blâmé & me blâment encore tous les jours, de ce que je l'ai portée à établir des Manufactures, & l'envie qu'ils auroient d'at-

tirer les autres dans leur ſentiment, fait qu'ils les mépriſent tout haut, comme s'il ne s'y faiſoit rien qui approche de ce qui nous venoit des étrangers. Mais il eſt aiſé de leur faire voir combien ils s'abuſent, & ſi je dois convenir que dans les commencemens il a été difficile de perfectionner les choſes comme on l'auroit ſouhaitté, il faut qu'ils tombent d'accord à leur tour, que dans la ſuite on a excellé par deſſus les autres. Je n'en veux pour preuve que les glaces qui ſe font à Paris, il ne nous en eſt jamais venu de Veniſe de la grandeur de celles que l'on voit au Fauxbourg S. Antoine. L'Ambaſſadeur de cette Republique en eſt ſi ſurpris qu'il n'y a jamais voulu ajoûter foi, qu'il ne l'ait vû ; & quoi qu'il l'ait mandé en ſon païs, il s'y trouve encore des incredules qui ſoûtiennent que cela eſt abſolument impoſſible. Il eſt vrai que nôtre verre n'a pas encore le vif & le brillant de celui qui vient de là, mais outre qu'il eſt aiſé de le raffiner, la difference qui s'y remarque ne merite pas que nous y tranſportions deux ou trois millions qu'il falloit tous les ans, tant pour les miroirs que pour les glaces des carroſſes.

Je voudrois auſſi qu'on me dit ce qu'on trouve à redire aux Tapiſſeries de Beauvais & à celles des Gobelins, & ſi Vôtre Majeſté doit laiſſer paſſer en Flandres je ne ſçais combien d'argent pour avoir celles qui ſe font en ce Païs là. Si cet abus n'avoit pas regné juſques ici, il y a long-tems qu'elle ſeroit la Maîtreſſe de ces belles Provinces, puiſqu'il eſt conſtant que c'eſt avec l'argent de France qu'elles ont ſoûtenu la Guerre. Elles ont ti-

ré plusieurs millions de cette Manufacture qu'elles ont en trois endroits differents, & si Vôtre Majesté leur ôte encore le secours qu'elle tire des cheveux & des dentelles elles tomberont bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est donc à elle à y metre un impôt si fort qu'il n'y ait pas presse à en faire venir. On se passera bien des Tapisseries, des Dantelles, & des Cheveux de Flandres, & son Royaume est assez grand & rempli de gens assez ingenieux pour fournir à toutes ces choses. Mais il faut que vôtre Majesté toute la premiere s'abstienne d'en avoir, car il est le modele sur lequel les peuples se reglent; de sorte que pourvû qu'ils l'imitent, ils n'examinent pas s'ils font bien ou mal.

Il en est de même de nos draps & de nos autres Manufactures. Il faut établir avec grand soin tout ce qui empêche que nôtre argent ne sorte du Royaume. Si l'on s'y plaint d'abord qu'on réüssit mal, l'on ne doit pas pour cela se rebutter. Un apprentif ne devient pas maître tout d'un coup, mais en forgeant il devient forgeron. L'on sçait que tous les commencemens sont difficiles, & qu'il n'y a que le temps qui perfectionne toutes choses. L'eau même est moins pure dans sa source que dans son cours. d'où il faut se donner patience, puisque c'est l'unique moyen de venir à bout de tout.

Je sçais bien que pour combattre mon opinion l'on objecte que si nous nous mettons sur le pied de nous passer des étrangers, ils feront de même à nôtre égard, qu'ainsi il est plus expedient de laisser les choses sur le pied qu'elles étoient & qu'elles ont toûjours été,

Mais pour parler de la sorte il faut être peu instruit que nous n'avons besoin de personne, & que nos voisins ont besoin de nous. Ce Royaume a tout generalement en soi-même, si l'on en excepte tres-peu de chose ; mais il n'en est pas de même des Etats qui lui confinent, ils n'ont ni vin, ni bled, ni sel, ni chanvre, ni eau de vie, & il faut de toute necessité qu'ils ayent recours à nous pour en avoir. Ce seroit donc profiter fort mal du bien que Dieu nous a fait, si nous le donnions pour des choses dont nous pouvons nous passer facilement. S'il faut que les étrangers ayent de nôtre argent, ce ne doit être que pour ce qui ne vient pas dans le Royaume, comme sont les épiceries qu'il faut aller chercher bien loin, ou les prendre des Hollandois : Pour tout le reste il faut se passer d'eux, & que le luxe ne nous tente pas assez pour faire une faute si prejudiciable à l'Etat.

La rigueur qu'on tient dans la plûpart des grandes Villes de vôtre Royaume, pour reçevoir un Marchand est un abus que Vôtre Majesté a interêt de corriger ; car il empêche que beaucoup de gens ne se jettent dans le commerce, où ils réüssiroient mieux bien souvent que ceux qui y sont. Quelle necessité y a-t'il qu'un homme fasse apprentissage, cela ne sçauroit être bon tout au plus que pour les ouvriers, afin qu'ils n'entreprennent pas un mêtier qu'ils ne sçavent point : mais pour les autres pourquoi leur faire perdre leur tems, & pourquoi aussi empêcher que des gens qui en ont quelquefois plus appris dans les païs étrangers qu'il n'en faut pour s'établir ne le fassent pas, parce qu'il leur manque un bre-

vet d'apprentissage ? est-il juste s'ils ont l'industrie de gagner leur vie qu'on les en empêche sous le nom de Vôtre Majeste ? elle qui est le pere commun de ses sujets, & qui est obligée de les prendre en sa protection.

Je croirois donc que quand elle feroit une Ordonnance, par laquelle elle supprimeroit tous les Reglemens faits jusques-ici à cet égard, elle n'en feroit pas plus mal. Elle y trouveroit méme son compte si elle vouloit reduire cela à l'avenir à prendre des lettres pour lesquelles on lui payeroit une somme modique. Car la quantité de ceux qui se presenteroient pour en avoir suppleroit au bon marché qu'elle leur feroit. Ses peuples d'ailleurs lui en auroient obligation, puisque ce qu'ils payeroient leur seroit bien moins à charge que ce qu'on leur fait faire, avant que de pouvoir tenir boutique.

La Librairie de Campagne a besoin sur tout que Vôtre Majesté lui donne d'autres Reglemens. Car elle se trouve sujette à l'inquisition des Libraires de Paris, qui, par le moyen des Privileges qu'ils obtiennent en Chancellerie, tiennent tous les autres du Royaume dans une telle dépendance, qu'il faut qu'ils meurent de faim ou qu'ils hazardent de se perdre. Si Vôtre Majesté veut avoir pitié d'eux il faut qu'elle reduise ses Privileges à la seule Ville de Paris, & qu'il soit permis aux autres de contrefaire leurs sortes. Paris tout seul vaut mieux que le reste du Royaume, & il n'est pas juste que plus de deux mille familles perissent pour un petit nombre.

Le Conseil n'est plein que d'Instances for-

mées en pareil cas, & vôtre Royaume a interêt que Vôtre Majesté prononce en faveur des opprimez. Car les Livres qu'on tire de Paris sont si chers, que les pauvres n'en sçauroient approcher. Cependant un Curé qui n'a que cent écus de reveau a besoin d'instruction, comme celui qui en a deux mille, il faut donc lui donner moyen de faire son devoir, ce qui ne se peut si on lui tient le pied sur la gorge.

Une seule chose peut vous empêcher de faire un Reglement si juste, & si utile. Vôtre Majesté peut avoir des raisons d'ôter une partie des Libraires. Les Libelles qui courent depuis peu font juger que leur profession est plus dangereuse qu'avantageuse à l'Etat; quand il y en aura moins on sçaura mieux d'où vient le desordre. Ainsi il est peut être necessaire de les reduire si bas qu'ils soient obligez d'eux-mêmes de chercher une autre condition. En effet il n'en est pas besoin d'un si grand nombre, & la science & les belles lettres trouveront bien à fleurir sans cela. Mais si c'est-là l'intention de Vôtre Majesté, il faut du moins qu'elle fasse ce qui se fait en Espagne. Il faut que les Livres ne se vendent qu'à un certain prix, & qu'il ne soit pas permis à celui qui les fait imprimer d'y en mettre un qui en dégoûte ceux qui en auroient besoin.



CHAPITRE XII.

Des Laboureurs & de l'Agriculture.

LE Labourage étant la plus grande richesse de l'Etat, c'est à Vôtre Majesté à contribuer non seulement de tout son pouvoir à l'entretenir, mais encore à le rendre plus abondant. Dans plusieurs endroits de vôtre Royaume beaucoup de terres demeurent incultes par la misere des Peuples, qui n'ont ni Bestiaux pour les engraisser, ni les autres moyens qu'il faudroit pour les faire valoir. Pour subvenir à une chose si necessaire, il est à propos que Vôtre Majesté diminuë les tailles dont le faix les accable, & qu'elle leur prête de l'argent pour avoir des Vaches & des Moutons; cinq ou six millions repandus dans vos Provinces les rendront florissantes, & vôtre Majesté sera la premiere à s'en ressentir, puisque d'abord qu'elles se seront rengraissées, elles seront plus en état de lui donner du secours.

Une des causes plus essentielles de la sterilité de la terre, vient si bien de la pauvreté de ceux qui labourent, que nous voyons qu'une même terre, & qui a le même fonds raporte plus ou moins selon qu'elle est bien ou mal labourée; ou qu'on y met plus ou moins d'engrais. Ainsi ce n'est pas encore assez que Vôtre Majesté donne dequoi avoir des Bestiaux, si les Chevaux manquent aux Laboureurs. J'appelle leur manquer que

d'en avoir de si chetifs, qu'à peine peuvent-ils égratigner la terre. Il faut enfoncer bien avant, du moins en beaucoup d'endroits, si l'on veut qu'elle produise. Il faut donc que Vôtre Majesté répande encore de l'argent pour un si pressant besoin, & elle y est d'autant plus obligée qu'elle y trouvera encore un autre avantage. Qu'elle leur donne des jumens de bonne taille, & elles jetteront des poulains qui serviront à monter vôtre Cavalerie; de sorte qu'il ne sera plus besoin d'aller en Suisse & en Allemagne pour ce sujet.

Mais il faut que ceux qui auront les étallons en prennent plus de soin qu'ils n'ont fait jusques ici, c'est pourquoi mon sentiment seroit de les ôter à ceux qui les ont, & de ne les donner qu'aux Gentilshommes. Ils sçauront mieux que personne comment il les faut gouverner, c'est bien plus leur fait que de ceux qui les ont presentement entre leurs mains. Cependant la somme que Vôtre Majesté a trouvé bon jusques ici qu'on employât à cette dépense, ne suffit pas pour mettre les choses en bon état. Quatre-vingt-quatre étalons qu'il y a dans tout le Royaume ne sont que pour deux ou trois Provinces, & il y en a d'autres qui sont propres pour tenir des haras.

FIN.

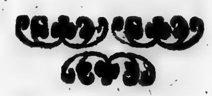


TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans la premiere Partie.

CHAP. I. *Contenant un recit succint du Regne de Loüis le Grand, depuis son avenement à la Couronne jusques en 1649. que commença la guerre de Paris.* page 1

CHAP. II. *Contenant ce qui s'est passé depuis la guerre de Paris jusques à la Paix des Pirennées.* 26

CHAP. III. *Contenant ce qui s'est passé depuis la paix des Pirennées jusques au Traité d'Aix la Chapelle.* 90

CHAP. IV. *Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité d'Aix la Chapelle jusques à la guerre de Hollande.* 144

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans la seconde Partie.

CHAP. I. *Contenant ce qui s'est passé depuis la guerre de Hollande jusques au Traité de Nimegue.* 1

CHAP. II. *Contenant ce qui s'est passé depuis le Traité de Nimegue jusques en l'année 1684.* 74

CHAP. III. *Où l'on tâche de faire voir que les graces particulieres que Sa Majesté a reçûës de Dieu, l'obligent à lui faire rendre ce qui lui est dû. Outre qu'un Royaume ne sçauroit jamais fleurir sans la crainte du Seigneur.* 103

CHAP. IV. *De l'obéïssance qu'on doit au Pape.* 119

CHAP. V. *De l'amour qu'un Prince doit avoir pour ses Sujets, & où il est parlé des impôts.* 125

CHAP. VI. *De tout le Royaume en general.* 133

CHAP. VII. *Du Clergé.* 135

CHAP. VIII. *De la Noblesse.* 139

CHAP. IX. *Des Gens de Justice.* 148
CHAP. X. *Des gens d'Affaires.* 152
CHAP. XI. *Des Marchands & du Commerce.* 158
CHAP. XII. *Des Laboureurs & de l'Agriculture,* 164

Fin de la Table.



Chapitres.

s de Justice. 148

d'Affaires. 152

rchands & du Com- 158

Laboureurs & de

e, 164

Table.

